Soixante-dix-neuvième année. — N° 91. Le Numéro : 4 francs. Mercredi 16 Avril 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS — COMPTE CHÈQUE POSTAL 100.97, Paris —	LOIS ET DÉCRETS UN AN	LOIS ET DÉCRETS SIX MOIS	LOIS ET DÉCRETS TROIS MOIS	DÉBATS PARLEMENTAIRES UN AN	ÉDITION COMPLÈTE UN AN	ÉDITION COMPLÈTE SIX MOIS	ÉDITION COMPLÈTE TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 p. 100 sur les tarifs postaux	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1 220 »	630 »

L'édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires; — 2° les avis, communications informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres a ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : 1° *l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — 2° *l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — 3° *tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes*, — 4° *les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7°

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 47-419 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1947 comme conséquence des modifications apportées à la composition du Gouvernement (rectificatif) (p. 3542).

Loi n° 47-582 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946 (rectificatif) (p. 3542).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Ministères d'Etat.

Arrêté portant nomination (administration centrale des postes, télégraphes et téléphones) (p. 3543).

Ministère de la justice.

Décret du 12 avril 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume (p. 3543).

Décret du 12 avril 1947 portant nominations, acceptation de démission de greffiers et conférant l'honorariat (p. 3543).

Ministère des affaires étrangères.

Exequatur accordé à un consul (p. 3543).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 14 avril 1947 portant élévation de classe d'un sous-préfet à titre militaire (p. 3543).

Ministère de la guerre.

Décret du 12 avril 1947 portant nomination dans le corps du contrôle de l'administration de l'armée (p. 3544).

Décrets du 14 avril 1947 portant promotions, nominations, régularisation de situation, modification de prise de rang, changement d'arme, acceptation de démissions et radiation des cadres (armée de terre, active et réserve) (p. 3544).

Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, *décrets* portant attribution de la médaille militaire et *décisions* portant citation à l'ordre de l'armée (pagination spéciale a., pp. 1689 à 1695, 1698 à 1701).

Décret portant autorisation de port de la médaille des évadés (rectificatif) (pagination spéciale a., p. 1704).

Arrêté du 15 avril 1947 relatif à la composition et aux modalités d'incorporation des contingents de la classe 1947 ainsi qu'aux conditions d'exécution du service actif des jeunes gens de cette classe (p. 3547).

Ministère de la marine.

Décret du 8 avril 1947 portant expropriation de terrains sis au lieudit « La Croix-Neuve » près Poncran (Finistère) (p. 3548).

Décret du 12 avril 1947 portant promotion dans le corps des administrateurs des services généraux de la marine militaire (p. 3548).

Décrets du 12 avril 1947 portant promotions et nominations (armée de mer, réserve) (p. 3548).

Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, *décrets* portant concession de la médaille militaire et *décisions* portant citation à l'ordre de l'armée (pagination spéciale a., pp. 1695 à 1697, 1699, 1701 et 1702).

Décision portant inscription au tableau d'avancement (officiers de marine) (p. 3550).

Instruction générale du 14 avril 1947 sur le rôle, l'organisation et le fonctionnement du service social de la marine (p. 3550).

Ministère de l'air.

Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et *décisions* portant citation à l'ordre de l'armée (pagination spéciale a., pp. 1697, 1702 à 1704).

Ministère des finances.

Décret du 15 avril 1947 portant maintien en disponibilité d'un conseiller référendaire à la cour des comptes (p. 3553).

Arrêtés des 12, 17 et 21 mars 1947 portant remises de débets (p. 3553).

Arrêté du 4 avril 1947 approuvant le transfert du portefeuille de contrats d'une société d'assurances (p. 3553).

Ministère de l'économie nationale.

Décret du 12 avril 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3554).

Décret du 12 avril 1947 portant remise à la disposition du ministère des finances d'un inspecteur des finances hors cadres, directeur à l'administration centrale de l'économie nationale et lui conférant l'honorariat (p. 3554).

Décret du 12 avril 1947 nommant un directeur à l'administration centrale de l'économie nationale (p. 3554).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 12 avril 1947 chargeant le ministre de la production industrielle de l'intérim du ministère de l'agriculture (p. 3596).

Ministère de la production industrielle.

Arrêté du 3 avril 1947 nommant les membres de la commission centrale des appareils à pression de vapeur ou de gaz (p. 3554).

Arrêté du 11 avril 1947 accordant un renouvellement de permis d'exploitation de mines de houille (p. 3554).

Arrêté du 11 avril 1947 acceptant la renonciation à un permis d'exploitation de carrières de mica (p. 3555).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 47-704 du 12 avril 1947 modifiant le décret n° 46-180 du 10 février 1946 relatif à la délivrance des diplômes professionnels (p. 3555).

Arrêté du 4 avril 1947 relatif à l'examen des bourses nationales de 1re série (p. 3557).

Arrêté du 9 avril 1947 portant ouverture de crédits (legs ou donations) (p. 3557).

Arrêtés portant titularisation, institution et affectation (enseignement supérieur) (p. 3557).

Arrêté portant admissibilité à l'emploi de professeur technique et de professeur technique adjoint des écoles nationales d'arts et métiers (p. 3557).

Liste d'aptitude aux fonctions d'astronome adjoint, d'aide-astronome et d'assistant (p. 3558).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décret n° 47-705 du 8 avril 1947 autorisant la chambre de commerce d'Oran à contracter un emprunt (p. 3558).

Arrêté du 8 avril 1947 autorisant la chambre de commerce d'Oran à prélever les péages perçus à son profit au port de cette ville (p. 3558).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décrets du 12 avril 1947 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3559).

Décret n° 47-706 du 12 avril 1947 portant création d'un conseil de gouvernement dans les établissements français dans l'Inde (p. 3560).

Décret n° 47-707 du 12 avril 1947 créant un conseil du contentieux administratif dans les établissements français dans l'Inde (p. 3560).

Décret n° 47-708 du 12 avril 1947 portant modification du décret du 23 septembre 1913 concernant les passages à bord des paquebots des adjudants, sergents-majors et assimilés voyageant au compte du département des colonies (p. 3561).

Décret n° 47-709 du 12 avril 1947 portant application dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine des dispositions de la loi du 29 mars 1935 portant statut du journaliste, du décret du 17 janvier 1936 relatif à la carte d'identité professionnelle des journalistes et de l'acte dit loi n° 5226 du 22 décembre 1941 relatif à la rémunération du personnel des journaux quotidiens (p. 3561).

Décret n° 47-710 du 12 avril 1947 accordant une réduction de stage aux postulants au notariat aux Antilles, à la Réunion et à la Guyane (p. 3561).

Décret n° 47-340 portant approbation du budget spécial des grands travaux de l'Afrique occidentale française (rectificatif) (p. 3561).

Arrêtés portant nomination, modification de situation administrative et mise en congé (transmissions coloniales et vétérinaires des colonies) (p. 3561).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret du 24 mars 1947 portant promotions et *arrêté* du 24 mars 1947 portant nominations dans l'ordre du Mérite social (p. 3562).

Décret du 12 avril 1947 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3594).

Décret n° 47-711 du 15 avril 1947 relatif à l'application aux régimes spéciaux de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (p. 3594).

Arrêté du 19 mars 1947 nommant les rapporteurs auprès du comité consultatif du contentieux du ministère du travail et de la sécurité sociale (p. 3595).

Arrêtés du 8 avril 1947 approuvant les statuts de sociétés mutualistes (p. 3595).

Arrêté du 9 avril 1947 fixant, à compter du 1er janvier 1947, le montant de la double contribution ouvrière et patronale pour les salariés des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle relevant de l'article 61 du règlement d'administration publique placés partiellement sous le régime général en vigueur dans cette région (p. 3595).

Arrêté du 11 avril 1947 approuvant une acquisition d'immeuble par une société mutualiste (p. 3595).

Arrêté portant attribution d'une indemnité mensuelle temporaire et exceptionnelle (rectificatif) (p. 3595).

Décision portant classification des emplois dans les industries des textiles naturels (rectificatif) (p. 3595).

Décision portant classification des emplois des cadres des cabinets de généalogistes (rectificatif) (p. 3596).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 12 avril 1947 portant création d'un hôpital-hospice public dans la commune de Mauvezin (Gers) (p. 3596).

Arrêtés portant nominations (sanatoriums publics) (p. 3596).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 9 avril 1947 donnant délégation de pouvoirs aux ordonnateurs secondaires pour la passation des marchés et avenants dans les conditions et limites fixées pour les délégués départementaux du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (p. 3554).

Ministère du commerce.

Arrêté du 11 avril 1947 relatif à l'application à l'office professionnel des industries et métiers d'art et de création de la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisant pour la période transitoire la répartition des produits industriels (p. 3596).

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Décret du 12 avril 1947 portant acceptation d'un legs fait au Conservatoire national de musique et d'art dramatique (p. 3596).

Arrêté du 11 février 1947 relatif au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession d'architecte (p. 3596).

Arrêté du 13 février 1947 portant autorisation de port d'armes (p. 3597).

Arrêté du 4 mars 1947 relatif à la rémunération d'agents comptables (p. 3597).

Arrêté du 10 mars 1947 portant nomination de membres de la commission des monuments historiques (p. 3597).

Arrêté du 10 mars 1947 relatif au délai accordé pour le dépôt des thèses de l'école du Louvre (p. 3597).

Arrêté instituant une section spéciale des bâtiments d'enseignement du conseil général des bâtiments de France (rectificatif) (p. 3597).

Arrêtés autorisant des architectes étrangers à exercer leur profession en France (p. 3597).

Arrêtés portant nominations, rétablissement de fonctions, renouvellement de fonctions, affectations, mutation, attribution de fonctions et mise en service détaché (direction générale de l'architecture et Réunion des musées nationaux) (p. 3597).

Liste des sites classés en 1946 au titre de la loi du 2 mai 1930 (p. 3598).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — *Errata* (p. 3599).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES D'ÉTAT

Avis de concours pour le recrutement d'un expert principal en tissus du cadre administratif des postes, télégraphes et téléphones et de trois experts en confection rétribués à la vacation (p. 3600).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de promulgation d'une délibération du conseil général de la Guadeloupe, en date du 13 juin 1946, tendant à exonérer des droits de douane les emballages des tabacs importés pour le compte de la régie locale (p. 3600).

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Avis de vacance d'emploi de conservateur dans les musées classés et contrôlés (p. 3600).

Avis relatif au concours pour le grand prix de composition musicale (p. 3600).

Annonces (p. 3601).

LOIS

Loi n° 47-419 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1947 comme conséquence des modifications apportées à la composition du Gouvernement.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 mars 1947, page 2256, 1re colonne:

Jeunesse, arts et lettres.

5e partie. — Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien.

Au lieu de:	francs.
« 300 — Administration centrale. — Matériel	19.000
« 301 — Entretien et fonctionnement du matériel automobile..	145.000 »
Lire:	
« 301 — Entretien et fonctionnement du matériel automobile..	145.000
« 304 — Administration centrale. — Matériel	19.000 »

Loi n° 47-582 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er avril 1947, page 3072, 1re colonne:

Information.

9e partie. — Dépenses diverses.

Au lieu de:	francs
« 32 *bis* nouveau. — Participation de l'Etat au capital de la société « Agence Havas »..	54.750.000 »
« 32 *ter* nouveau. — Participation de l'Etat au capital de la société « Les Actualités françaises »	8.355.000 »
Lire:	
« 32 *ter* nouveau. — Participation de l'Etat au capital de la société « Les Actualités françaises »	8.355.000
« 32 *quater* nouveau. — Participation de l'Etat au capital de la société « Agence Havas »..	54.750.000 »

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

MINISTÈRES D'ÉTAT

Administration centrale des postes, télégraphes et téléphones.

Le président du conseil des ministres et le ministre d'Etat,

Sur le rapport du secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones,

Vu l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative à la formation, au recrutement et au statut de certaines catégories de fonctionnaires et instituant une direction de la fonction publique et un conseil permanent de l'administration civile;

Vu l'article 118 de la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946;

Vu le décret n° 45-2414 du 18 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 13 de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative au corps des administrateurs civils;

Vu le décret n° 46-916 du 4 mai 1946 relatif à la création à l'administration centrale du ministère des postes, télégraphes et téléphones d'un corps d'administrateurs des postes, télégraphes et téléphones et d'un corps de secrétaires d'administration des postes, télégraphes et téléphones;

Vu le décret n° 46-2087 du 27 septembre 1946 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'administrateurs et de secrétaires d'administration des postes, télégraphes et téléphones;

Vu le décret n° 46-2184 du 8 octobre 1946 fixant les conditions d'intégration dans le corps d'administrateurs et de secrétaires d'administration des postes, télégraphes et téléphones des fonctionnaires et agents de l'administration centrale du ministère des postes, télégraphes et téléphones,

Arrêtent:

Art. 1er. — M. Duport (A.-P.), administrateur adjoint des postes, télégraphes et téléphones, est nommé administrateur de 3e classe des postes, télégraphes et téléphones, à compter du 1er mars 1947 (ancienneté de services: 20 ans 1 mois).

Art. 2. — Le secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 mars 1947.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le secrétaire général du Gouvernement,

ANDRÉ SÉGALAT.

Pour le ministre d'Etat:

Le secrétaire général des postes, télégraphes et téléphones,

H. FARAT.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 12 avril 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er avril 1947 portant que la nomination comprise au présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé, à titre posthume, dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Chavet (Henri-Philippe-Emile), notaire à Metz. Citation à l'ordre de la Nation du 14 février 1947.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le garde des sceaux, ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

Décret du 12 avril 1947 portant nominations, acceptation de démission de greffiers et conférant l'honorariat.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés greffiers des tribunaux de commerce de:

Pont-Audemer (Eure), M. Leclerc (Pierre), en remplacement de M. Leclerc, son père, décédé.

Saint-Flour (Cantal), M. Loussert (Paul), greffier de la justice de paix de Saint-Flour, en remplacement de M. Loussert, son père, décédé. (Loi du 29 novembre 1921, art. 2).

Art. 2. — Sont nommés greffiers des justices de paix de:

Aignan (Gers), M. Sansot (Paul), en remplacement de M. Barbe, démissionnaire en sa faveur.

Bagnols-sur-Cèze (Gard), M. Bretonville (Louis), en remplacement de M. Delsol, démissionnaire en sa faveur.

Bollène (Vaucluse), M. Aglot (Charles), huissier du tribunal de première instance d'Orange, en remplacement de M. Beauchamp, démissionnaire en sa faveur. (Loi du 29 novembre 1921, art. 1er).

Bonnat (Creuse), M. Volpelier (Jean), en remplacement de M. Coulon, démissionnaire en sa faveur.

Bouchain (Nord), M. Minet (François), huissier du tribunal de première instance de Valenciennes, en remplacement de M. Masingues, démissionnaire en sa faveur. (Loi du 29 novembre 1921, art. 1er.)

Saint-Flour (canton Nord) (Cantal), M. Loussert (Paul), greffier du tribunal de commerce de Saint-Flour, en remplacement de M. Loussert, son père, décédé. (Loi du 29 novembre 1921, art. 2.)

Saint-Haon-le-Châtel (Loire), M. Landon (Noël), greffier de la justice de paix de la Pacaudière, en remplacement de M. Goutey, décédé. (Loi du 13 juillet 1925, art. 22.)

Saint-Jean-en-Royans (Drôme), M. Coulon (Georges), huissier du tribunal de première instance de Valence, en remplacement de M. Volpelier, démissionnaire en sa faveur. (Loi du 29 novembre 1921, art. 1er.)

Saint-Paul (Pyrénées-Orientales), M. Cousserans (Alfred), en remplacement de M. Delmas, démissionnaire en sa faveur.

Toul (canton Sud), (Meurthe-et-Moselle), M. Etienne (Maurice), commissaire-priseur à Toul, en remplacement de M. André, décédé. (Ordonnance du 26 juin 1816, art. 11.)

Art. 3. — Est nommé greffier honoraire:

M. Florentin, ancien greffier du tribunal de commerce de Briey (Meurthe-et-Moselle).

Art. 4. — Est acceptée la démission de M. Douay, greffier de la justice de paix des cantons Est et Ouest de Cambrai (Nord).

Art. 5. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Raymond de Campou en qualité de consul de la république de Guatémala à Marseille, avec juridiction sur les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse, du Gard, des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, du Tarn, de l'Aveyron et de la Lozère.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 14 avril 1947 portant élévation de classe d'un sous-préfet à titre militaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant organisation provisoire du statut de l'administration préfectorale;

Vu la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée, et notamment son article 7,

Décrète:

Art. 1er. — M. Pernet (Jacques), sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (3e classe), est élevé, à titre militaire, à la 2e classe de son grade à compter du 1er janvier 1947, avec un reliquat de 2 ans 3 mois et 15 jours de bonifications d'ancienneté pour services militaires.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,

ÉDOUARD DEPREUX.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Décret du 12 avril 1947 portant nomination dans le corps du contrôle de l'administration de l'armée.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée (art. 43);

Vu l'ordonnance du 13 mai 1943 portant dans son article 5 maintien de certaines dispositions des actes dits:

Loi du 26 août 1940 portant constitution d'un corps civil du contrôle de l'administration de l'armée;

Loi du 30 janvier 1941 fixant le statut des membres de certains corps et cadres du département de la guerre;

Décret du 14 juin 1941, modifié par décret du 11 juillet 1942, relatif au statut des membres du corps civil du contrôle de l'administration de l'armée;

Vu l'arrêté du 14 septembre 1945 pris en application de l'ordonnance du 13 mai 1943;

Vu l'arrêté portant fixation du tableau de classement,

Décrète:

Art. 1er. — Est admis dans le corps du contrôle de l'administration de l'armée avec le grade de contrôleur de 3e classe, M. le chef de bataillon du génie Rideau (Louis-Marie-Joseph), en remplacement de M. le contrôleur de 3e classe Dupuy, précédemment promu au grade supérieur.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant promotions à titre définitif (armée de terre, active et réserve) de militaires ex-déportés politiques.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée;

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves;

Vu le décret du 5 août 1943 sur les promotions et affectations dans l'armée;

Vu le décret du 7 janvier 1944 sur les promotions pendant la durée de la guerre,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus à titre définitif:

TROUPES METROPOLITAINES

A. — ACTIVE

Infanterie.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 25 septembre 1944.)
(Nouvelle date de prise de rang.)
M. Pavelet (André).

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1943.)
(Nouvelle date de prise de rang.)
M. Mevel (Louis-Marie).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1944.)
(Nouvelle date de prise de rang.)
M. Thozet (Pierre-Alphonse).

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1945.)
M. de Malezieu (Jean).

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)
MM. Baverel (Paul-Marie-Emile).
Aragnol (Georges-François).

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de chef d'escadrons.

(Pour prendre rang du 25 juin 1944.)
MM. de Sahuguet d'Amarzit (Hdebert-Jean-Marie-Simon).
Le Boucher d'Hérouville (Marie-Raoul-Alfred-Bertrand).

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 juin 1942.)
M. Le Boucher d'Hérouville (Marie-Raoul-Alfred-Bertrand).

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)
M. Leininger (Christian).

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1945.)
M. Leininger (Christian).

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)
M. Badaire (Jean-Bernard).

Transmissions.

ARME

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1944.)
(Nouvelle date de prise de rang.)
MM. Rambaud (Christian-Jean-René).
Ducerisier (Georges-Jean-Edouard).

Cadre des adjoints du service du matériel.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 25 mars 1944.)
M. Frasson-Garret (Alphonse-Léon).

Corps du matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 26 mars 1947.)
M. Maurice (Auguste-Léon-Philippe).

B. — RÉSERVE

Infanterie.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1941.)
MM. Baumel (Jean-Joseph).
Fabing (Léon).

(Pour prendre rang du 25 juin 1946.)
M. Ehrhard (Jean-Baptiste).

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 juin 1942.)
M. Rombourg (Joseph-René).

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)
MM. Sibler (Robert).
Kientzler (François).
Gillig (Cyrille).
Will (Ernest).
Haberer (Lucien).
Thuet (Joseph).
Pettermann (Edmond).
Vogel (Henri).

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1943.)
M. Fenie (Pierre-Edmond-Amédée).

Train.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 mars 1946.)
M. Zay (Jean-Elie).

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1941.)
M. Zay (Jean-Elie).

Artillerie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 avril 1943.)
M. Rivault (Georges).

Transmissions.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)
M. Guérin (Paul-Adrien-Marie).

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1942.)
M. Nicollet (Henri).

(Pour prendre rang du 25 mars 1944.)
M. Guerin (Paul-Adrien-Marie).

Service de santé.

Au grade de vétérinaire capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
M. Bernard (Maurice-Emile).

Art. 2. — Ces promotions ne comportent aucun rappel de solde.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant promotions (armée de terre) (réserve).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres de réserves de l'armée de terre,

Décrète :

Art. 1er. — Sont promus à titre définitif :

TROUPES METROPOLITAINES

RÉSERVE

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1947.)

MM. Guy-Coquille (Michel-Marie-Anne-Gustave).
Pleuvier de La Pontais (Jean-Albert-Roger).
Veillon de La Garoullaye (Roger-Marie-Antoine).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant nominations au titre des réserves de l'armée de terre.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu l'article 5 de la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation du cadre des réserves,

Décrète :

Art. 1er. — Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve à compter de la date à laquelle ils ont été rayés des contrôles de l'armée active, les officiers dont les noms suivent :

TROUPES METROPOLITAINES

Transmissions.

Avec le grade de colonel.

M. Pare (Michel).

Avec le grade de chef de bataillon.

MM. Doat (Henri-Etienne-Marie).
Lefevre (Jacques-Léon).
Simonneau (Fernand-Armand).
Soula (Henri-Benjamin-Marius).

Avec le grade de capitaine.

MM. Banel (Gaston-Albert-Augustin).
Burlat (Léon-Auguste-Félix).
Caussin (François).
Chauvineau (Robert-Jean-Ernest).
Chevrot (Guy-Claude-Alphonse-Marie).
Le Camus (René-Marie-François).
Louc (Edmond-René).
Sidobre (André-Joseph-Marius).
Simon (Jean-Marie-Emmanuel).

Avec le grade de lieutenant.

MM. Betis (Gaston).
Blain (Edouard-Maurice-Paul).
Croisot (Roger-Paul-Marcel).
Duval (Maurice-Augustin).
Holle (Rodolphe-Léonard).
Poittevin (Roger).
Van den Bulke (Marius-Jean-Joseph).

Avec le grade de sous-lieutenant.

MM. Bouchet (Jacques-Marie-Paul-Louis).
Carlier (Marceau-Emile).
Cunhac (Raymond - Georges - Albert - Nicolas).
Liesse (René-Raymond).

Service des matériels des transmissions.

CADRE DES INGÉNIEURS

Avec le grade de colonel.

M. Bergeret (Albert-Marie-Joseph).

Avec le grade de chef de bataillon.

M. Landouzy (Maurice-Emmanuel-Joseph).

CADRE DES ADJOINTS

Avec le grade de chef de bataillon.

M. Normand (René-Auguste-Francisque).

Avec le grade de capitaine.

M. Abdon (Marcel-Ferdinand-Louis).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant régularisation de la situation d'un officier.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre ;

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée,

Décrète :

Art. 1er. — La nomination de M. l'adjudant-chef Dupuy (Jean) au grade de sous-lieutenant de réserve de cavalerie, prononcée par décret du 6 juin 1945, est annulée.

Art. 2. — L'intéressé est maintenu dans le cadre des adjoints administratifs des corps de troupe (active), sans interruption de service, avec le grade de sous-lieutenant, pour prendre rang du 25 décembre 1944.

Art. 3. — M. le sous-lieutenant Dupuy (Jean) est promu au grade de lieutenant du cadre des adjoints administratifs des corps de troupe (active), pour prendre rang du 25 décembre 1946.

Art. 4. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant modification de prise de rang d'un ingénieur militaire des fabrications d'armement (armée active).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 3 juillet 1935 portant création des corps militaires du service des fabrications d'armement ;

Vu l'ordonnance du 28 août 1944 reconstituant les corps militaires du service des fabrications d'armement ;

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 1946 du ministre des armées portant reclassement dans la promotion 1941 de l'école polytechnique ;

Vu le décret du 26 novembre 1946 portant nomination dans les corps militaires du service des fabrications d'armement,

Décrète :

Art. 1er. — La date de prise de rang dans le grade d'ingénieur élève des fabrications d'armement de M. l'ingénieur militaire de 2e classe Mercier (Robert-Jules-Léon) est reportée au 1er octobre 1943.

Art. 2. — Sa date de prise de rang dans le grade d'ingénieur militaire de 2e classe est reportée au 1er octobre 1945.

Ces modifications ne donneront pas lieu à rappel de solde.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant changement d'arme (armée de terre) (active).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu l'article 31 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'exercice 1946,

Décrète :

Art. 1er. — Sont admis, par voie de changement d'arme, avec leur grade et leur ancienneté de grade, et à compter de la date du présent décret, les officiers ci-après désignés :

I. — Dans l'infanterie métropolitaine.

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

M. le capitaine Tapie (René-Paul-André).

II. — Dans le corps du matériel.

Subdivision « artillerie ».

Cadre des ingénieurs.

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

MM. le chef de bataillon Halle (Jean-Mathias).
le capitaine Julien (Maurice-Alfred).

III. — **Dans le corps du matériel.**
Subdivision « artillerie ».

Cadre des adjoints administratifs.

TROUPES COLONIALES

SERVICE DE L'INTENDANCE

Cadre des officiers d'administration.

M. le lieutenant Bellet (Alphonse-Henri).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant acceptation de démission d'officiers (armée de terre) (active).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,
Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;
Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre;
Vu la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée,

Décrète:

Art. 1er. — Est acceptée, à compter du 1er mai 1947, l'offre de démission de leur grade d'officier de l'armée active présentée par les officiers du génie dont les noms suivent:

MM. le capitaine Le Tallec (Joseph-Marie-Louis-Michel).
le capitaine Rihouet (Charles-Pierre-René).

Art. 2. — Les officiers désignés au précédent article sont nommés, avec leur grade, dans le cadre des officiers de réserve du génie, à compter du jour de leur radiation des contrôles de l'armée active.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant acceptation de démission (troupes coloniales) (active).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,
Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;
Vu l'article 30 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée;
Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres de réserve de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Est acceptée, pour compter du 1er avril 1947, l'offre de démission de son grade d'officier de l'armée active présentée par M. le sous-lieutenant d'artillerie coloniale Marquer (René-François).

Art. 2. — M. le sous-lieutenant Marquer est nommé, pour compter de la même date, dans les réserves de son arme, avec son grade et son ancienneté de grade.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant démission d'un officier de l'armée active.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,
Vu la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée;
Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;
Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres de réserve de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — L'offre de démission de son grade de l'armée active présentée par M. le lieutenant des transmissions Loiseau (Pierre-Jacques) est acceptée, pour compter du 1er avril 1947.

Art. 2. — Cet officier est nommé, avec son grade actuel, dans la réserve de l'arme des transmissions, à compter de la date de sa radiation de l'armée active.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 14 avril 1947 portant radiation des cadres (armée de terre) (réserve).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,
Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre (art. 12),

Décrète:

Art. 1er. — Les fonctionnaires et les officiers d'administration du cadre auxiliaire du service de l'intendance, dont les noms suivent, sont rayés des cadres:

I. — **Fonctionnaires.**

Intendants militaires de 1re classe.

M. Fournier (Constant-Léon), à compter du 24 février 1947.

M. Lafon (François-Jules), à compter du 9 mars 1947.

M. Guimbail (Henri-Achille-Joseph), à compter du 24 novembre 1946.

M. Ousset (Alexandre-Dominique-Benjamin), à compter du 18 octobre 1946.

M. Landreau (Gabriel), à compter du 21 novembre 1946.

M. Jacques (Lucien-Emile-Augustin), à compter du 18 février 1947.

M. Henriet (Albert-Martial), à compter du 2 octobre 1946.

M. Godet (Paul-Louis-René), à compter du 18 novembre 1946.

M. Ricard (Marcel), à compter du 23 octobre 1946.

M. Pannard (Georges-Maurice), à compter du 26 décembre 1946.

Intendants militaires de 2e classe.

M. Labriet (Hubert-Etienne), à compter du 18 décembre 1946.

M. Loezer (Sylvain), à compter du 16 septembre 1942 (régularisation).

Intendants militaires de 3e classe.

M. Duhamel (Gabriel-Crépin-Joseph), à compter du 25 octobre 1946.

M. Poulet (Gaston-Jules-Hippolyte), à compter du 17 janvier 1947.

M. Clément (Georges-Raymond-Maxime), à compter du 6 octobre 1946.

M. Toulouse (André), à compter du 15 janvier 1947.

M. Cooche (Albert-Hilaire-Hector), à compter du 19 novembre 1946.

M. Verani (Raoul-Joseph), à compter du 12 novembre 1946.

Intendants militaires adjoints.

M. Rihouey (Jean-Emile), à compter du 31 octobre 1946.

M. Delcaire (Henri-René-Gaston), à compter du 24 novembre 1946.

M. Cauboue (Pierre), à compter du 9 novembre 1946.

M. Houtelette (Louis-Désiré), à compter du 12 janvier 1947.

M. Tournie (Emile-Gustave), à compter du 23 février 1947.

M. Ardant (Camille-Henri-Marie), à compter du 14 mars 1947.

M. Puech (André-Etienne-Paul), à compter du 27 octobre 1946.

M. Ancey (Charles-Marius), à compter du 23 novembre 1946.

M. Gremy (Marcel), à compter du 27 février 1947.

M. Meunier (Gaston-Jacques), à compter du 15 novembre 1946.

M. Orsat (Pierre), à compter du 7 février 1947.

M. Lessore de Sainte-Foy (Jean-Emile), à compter du 25 février 1947.

M. Meury (Charles-Auguste), à compter du 4 décembre 1946

Attachés de 1re classe à l'intendance.

M. Martin (Roger-Ernest-Léopold), à compter du 25 mars 1947.

M. Ressier (Jean-Michel-Henri), à compter du 22 octobre 1946.

M. Dubois (André-Charles-Désiré), à compter du 2 mars 1947.

M. Brunelière (Xavier-Auguste-Marie-Joseph), à compter du 15 décembre 1946.

M. Rocheron (Marcel-Alexandre), à compter du 21 février 1947.

Attaché de 2e classe à l'intendance.

M. Debesse (André-Louis-Maurice), à compter du 8 novembre 1946

II. — **Officiers d'administration.**

Lieutenants-colonels d'administration.

(Bureaux de l'intendance.)

M. Martin (Léon-Gabriel-Joseph-Marie), à compter du 29 octobre 1946.

M. Labouyrie (Amédée-Jean), à compter du 8 octobre 1946.

(Subsistances militaires.)

M. Vernay (François-Joseph), à compter du 11 octobre 1946.

M. Moncel (François), à compter du 21 novembre 1946.

M. Bidault (Jean), à compter du 19 janvier 1947.

(Habillement et campement.)

M. Fiot (François-Charles), à compter du 4 décembre 1946.

Commandants d'administration.

(Bureaux de l'intendance.)

M. Maurin (Léon-François), à compter du 10 novembre 1946.

M. Armand (Louis-Joseph-François), à compter du 9 novembre 1946.

M. Michaud (Eugène), à compter du 9 décembre 1946.

M. Bourdier de Beauregard (François-Jean), à compter du 27 novembre 1946.

M. Portal (Jean), à compter du 11 janvier 1947.

(Subsistances militaires.)

M. Beauvais (Emile-Alfred), à compter du 5 mars 1947.

M. Vincent (Paul-René-Lazare), à compter du 3 février 1947.

M. Legendre (Charles-Jacques-Maurice), à compter du 19 février 1947.

M. Pacpaillon (Samuel-François-Aimé), à compter du 1er octobre 1946.

M. Anjuère (André-Louis-Mathurin), à compter du 16 mars 1947.

M. Bertrand (Marie-Henri), à compter du 4 février 1947.

(Habillement et campement.)

M. Buevoz (Edmond-Félix), à compter du 19 novembre 1946.

M. Delattre (Léonce-Hilaire), à compter du 22 janvier 1947.

Capitaines d'administration.

(Bureaux de l'intendance.)

M. Moulin (Paul-Gustave-Joseph), à compter du 14 décembre 1946.

M. Fischer (Louis-Gabriel), à compter du 21 mars 1947.

M. Giraud (Adolphe-Marius), à compter du 28 mars 1947.

M. Stephan (Joseph-Marie), à compter du 31 mars 1947.

M. Lacroix (Ernest-François-Alexandre), à compter du 14 novembre 1946.

(Subsistances militaires.)

M. Cleret (Raoul-Antoine-Paul), à compter du 30 décembre 1946.

M. Chassagne (Auguste-Victor), à compter du 22 février 1947.

M. Humbert (Henri-Georges), à compter du 7 mars 1947.

M. Rouyer (Lucien-Gabriel-Fernand), à compter du 16 novembre 1946.

M. Gidoulin (Joël-Philippe), à compter du 13 janvier 1947.

M. Defoulounoux (Jacques-Sylvestre-Alcide), à compter du 22 décembre 1946.

M. Nounez (Samuel-Jacques), à compter du 15 mars 1947.

M. Thorailler (Jean-Raymond), à compter du 7 janvier 1947.

M. Seye, Momadou, dit Mademba, Amadou, Racine, à compter du 17 mars 1947.

(Habillement et campement.)

M. Lancelot (Antoine), à compter du 23 février 1947.

M. Weill (Albert), à compter du 28 février 1947.

Lieutenants d'administration.

(Bureaux de l'intendance.)

M. Truillot (Jean-Louis-Victor), à compter du 17 janvier 1947.

M. Collet (Edmond-Alfred-Jean), à compter du 4 octobre 1946.

M. Labart (René-Emile), à compter du 9 janvier 1947.

(Subsistances militaires.)

M. Fabre (Jules-Arthur), à compter du 9 février 1947.

M. Dahan (Moïse), à compter du 5 février 1947.

(Habillement et campement.)

M. Mermet (Joseph-Auguste-Louis), à compter du 2 décembre 1946.

Art. 2. — Les fonctionnaires et les officiers d'administration du cadre auxiliaire du service de l'intendance, rayés des cadres, dont les noms suivent, sont admis à l'honorariat de leur grade à compter de la date de leur radiation des cadres.

I. — **Fonctionnaires.**

Intendants militaires de 1re classe.

MM. Godet (Paul-Louis-René).
Pannard (Georges-Maurice).

Intendants militaires de 3e classe.

MM. Duhamel (Gabriel-Crépin-Joseph).
Clément (Georges-Raymond).
Cooche (Albert-Hilaire-Hector).
Verani (Raoul-Joseph).

Intendants militaires adjoints.

MM. Rihouey (Jean-Emile).
Delcaire (Henri-René-Gaston).
Cauboué (Pierre).
Houtellette (Louis-Désiré).
Puech (André-Etienne-Paul).
Ancey (Charles-Marius).
Meunier (Gaston-Jacques).

Attaché de 1re classe à l'intendance.

M. Dubois (André-Charles-Désiré).

II. — **Officiers d'administration.**

Lieutenants-colonels d'administration.

MM. Labouyrie (Amédée-Jean).
Moncel (François).

Commandants d'administration.

MM. Armand (Louis-Joseph François).
Portal (Jean).
Anjuère (André-Louis-Mathurin).
Buevoz (Edmond-Félix).
Delattre (Léonce-Hilaire).

Capitaines d'administration.

MM. Cleret (Raoul-Antoine-Paul).
Chassagne (Auguste-Victor).
Lancelot (Antoine).

Lieutenants d'administration.

MM. Collet (Edmond-Alfred-Jean).
Labart (René-Emile).
Dahan (Moïse).
Mermet (Joseph-Auguste-Louis).

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Composition et modalités d'incorporation des contingents de la classe 1947 et conditions d'exécution du service actif des jeunes gens de cette classe.

Le ministre de la guerre,

Vu la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée;

Vu le décret n° 46-1433 du 14 juin 1946 relatif aux industries minières et assimilées dit « statut des mineurs »;

Vu l'ordonnance du 22 avril 1945 instituant la formation prémilitaire;

Vu le décret n° 47-636 du 9 avril 1947 relatif à l'appel de la classe 1947,

Arrête:

Art. 1er. — Les Français et naturalisés Français nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1927 seront répartis en deux fractions définies à l'article 11 ci-après.

Art. 2. — *a*) La première fraction de la classe 1947 comprendra:

Les jeunes gens recensés dans les départements suivants:

1re région: Seine-et-Marne, Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir.
2e région: Pas-de-Calais, Nord, Somme, Seine-Inférieure, Oise, Aisne, Ardennes.
3e région: Calvados, Manche, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère.
4e région: Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Creuse, Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Gironde, Haute-Vienne, Dordogne.
5e région: Landes, Basses-Pyrénées, Aude, Pyrénées-Orientales.
6e région: Aube, Marne, Haute-Marne.
7e région: Haute-Saône, Doubs, Belfort, Yonne, Côte-d'Or, Jura.
8e région: Ain, Allier, Puy-de-Dôme, Cantal.
9e région: Hérault, Var.

Les jeunes gens recensés dans les arrondissements de Paris et communes de la Seine énumérées ci-après:

Paris: 3e, 4e, 5e, 6e, 11e, 12e, 13e, 14e, 20e arrondissements.
Canton de Charenton: Alfortville, Charenton, Maisons-Alfort, Saint-Maurice.
Canton d'Ivry: Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Thiais, Vitry.
Canton de Montreuil: Montreuil.
Canton de Nogent-sur-Marne: Bry-sur-Marne, Champigny, Nogent-sur-Marne, le Perreux.
Canton de Sceaux: Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay, Fontenay-aux-Roses, Montrouge, Plessis-Robinson, Sceaux.
Canton de Saint-Maur: Bonneuil, Créteil, Joinville-le-Pont, Saint-Maur.
Canton de Vanves: Châtillon-sous-Bagneux, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves.
Canton de Villejuif: Arcueil, Cachan, Chevigny-Larue, Fresnes, Rungis, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, l'Hay-les-Roses, Villejuif.
Canton de Vincennes: Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Vincennes.
Canton de Pantin: Bagnolet.

b) La deuxième fraction de la classe 1947 comprend:

Les jeunes gens recensés dans les départements ci-après:

1re région: Seine-et-Oise, Eure.
3e région: Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Orne, Vendée.
4e région: Indre-et-Loire, Lot-et-Garonne.
5e région: Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Gers, Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot, Aveyron.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL BIBLIOTHÈQUES

6e région: Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin.
7e région: Nièvre, Saône-et-Loire, Cher.
8e région: Haute-Savoie, Savoie, Isère, Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes, Rhône, Loire, Haute-Loire.
9e région: Lozère, Gard, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse.

Les jeunes gens recensés dans les arrondissements de Paris et communes de la Seine non compris dans la première fraction.
Les jeunes gens recensés en Algérie, Tunisie, Maroc et territoires d'outre-mer.

Art. 3. — Le premier contingent à appeler sous les drapeaux en 1947 comprend:

a) Les jeunes gens appartenant à la première fraction de la classe 1947 définie à l'article 2, paragraphe *a*) ci-dessus, à l'exception:

1° Des mineurs travaillant dans un chantier souterrain (application du décret du 14 juin 1946);
2° Des ouvriers du bâtiment et des travaux publics signalés par les services du ministère du travail, comme actuellement indispensables à leur profession et qui seront appelés sous les drapeaux avec la deuxième fraction de la classe 1947;
3° Des jeunes gens confiés par décision de justice jusqu'à leur majorité à des établissements d'éducation surveillée et qui seront appelés avec la classe 1948;
4° Des jeunes gens qui ont été classés « bons absents » par les conseils de revision de la classe 1947 et qui seront incorporés ultérieurement, après conclusion des enquêtes les concernant;

b) Les jeunes Français et naturalisés Français de la classe 1946, recensés dans les départements métropolitains, y compris la Corse qui, après avoir été classés « bons absents » par un conseil de revision de la classe 1946, ont été reconnus « bons pour le service » par une commission de réforme.

Art. 4. — Le premier contingent de la classe 1947 sera incorporé, dans les unités stationnées en métropole, en territoires occupés et en Afrique du Nord.

La fraction à envoyer en Afrique du Nord comprendra:

Les jeunes gens volontaires;
Et dans la limite des effectifs nécessaires, les jeunes gens désignés d'office, compte tenu de leur situation de famille.

Art. 5. — Les jeunes gens appartenant au premier contingent seront appelés sous les drapeaux dans les conditions suivantes:

Armée de terre:

Entre le 15 mai et le 1er juin 1947 pour les jeunes gens destinés aux unités de métropole et des T. O. A.
A partir du 15 mai à des dates échelonnées, suivant les possibilités de transports maritimes, pour les jeunes gens devant servir en Afrique du Nord;

Armée de l'air: entre le 1er et le 10 juillet 1947;

Armée de mer: entre le 15 mai et le 1er juin 1947.

Art. 6. — Les jeunes gens du premier contingent qui n'ont pas satisfait aux obligations du service prémilitaire seront, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 22 avril 1945, incorporés avant la date normale d'appel de leur contingent.
Toutefois, la période de préincorporation sera ramenée de trois mois à quinze jours.
Les jeunes gens visés par cette mesure seront convoqués individuellement à partir du 1er mai 1947.

Art. 7. — L'appel sous les drapeaux de la deuxième fraction aura lieu à partir du mois d'octobre 1947. La date en sera précisée par un arrêté ultérieur.

Art. 8. — Le présent arrêté sera inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1947.

PAUL COSTE-FLORET.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Décret du 8 avril 1947 portant expropriation de terrains sis au lieudit « La Croix-Neuve », près Pencran (Finistère).

Le président du conseil des ministres,

Considérant qu'il est nécessaire pour les services de la marine d'acquérir les terrains situés en bordure de l'ancienne route de Landerneau à Quimper au lieudit « La Croix-Neuve », près du bourg de Pencran (Finistère);
Vu le décret-loi du 8 août 1935 relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment l'article 59 dudit décret;
Vu le décret-loi du 30 octobre 1945 complétant le décret-loi du 8 août 1935;
Vu l'avis émis le 27 décembre 1946 par la commission de contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics;
Sur le rapport du ministre de la marine,

Décrète:

Art. 1er. — Sont soumises à l'expropriation pour cause d'utilité publique les parcelles et parties de parcelles teintées en rose sur le plan joint, inscrites à la section D de la commune de Landerneau (Finistère) et ayant les contenances suivantes:

DESIGNATIONS des parcelles.			SUPERFICIE à exproprier.	DESIGNATION du propriétaire inscrit à la matrice des rôles.
Section.	Numéro.			
			ha. a. ca.	
D de Penanruc	440		0 9 00	M. Le Gentil, vicomte de Rosmorduc, capitaine au 48e régiment d'infanterie à Guingamp.
	441		0 31 90	
	442	P	2 00 00	
	442	P	1 08 00	
	443	P		
	443	P	2 46 00	
Total.....			5 94 90	

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

NOTA. — La présente insertion annule celle parue au *Journal officiel* du 11 avril 1947, 1re colonne, page 3383.

Décret du 12 avril 1947 portant promotion dans le corps des administrateurs des services centraux de la marine militaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de la marine,
Vu la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte;
Vu l'ordonnance n° 45-608 du 10 avril 1945 sur la réorganisation du personnel de l'administration centrale de la marine;
Vu la décision ministérielle du 30 décembre 1945 portant fixation du tableau d'avancement pour l'année 1946 des administrateurs des services centraux de la marine militaire,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus, pour compter du 31 décembre 1946, dans le corps des administrateurs des services centraux de la marine militaire:

Au grade d'administrateur en chef de 1re classe.

M. l'administrateur en chef de 2e classe Cussec (P.-N.-L.-C.), en complément d'effectif.

Au grade d'administrateur en chef de 2e classe.

M. l'administrateur principal Riehl (P.-J.-M.), en remplacement de M. l'administrateur en chef de 2e classe Cussec, promu.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 12 avril 1947 portant promotion dans la réserve de l'armée de mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de la marine,
Vu l'article 27 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 relative en son titre II au dégagement des cadres des personnels militaires,

Décrète:

Art. 1er. — Les officiers en retraite dont les noms suivent sont promus dans la réserve de l'armée de mer par application de l'article 27 de la loi du 5 avril 1946:

Au grade de médecin en chef de 1re classe de réserve.

M. le médecin en chef de 2e classe Malleville (André-Jean), du port de Cherbourg (pour compter du 1er juillet 1946).

Au grade de pharmacien chimiste en chef de 1re classe de réserve

M. le pharmacien chimiste en chef de 2e classe Pons (Raoul-Louis-Albert), du port de Cherbourg (pour compter du 1er août 1946).

Au grade de pharmacien chimiste en chef de 2e classe de réserve.

M. le pharmacien chimiste principal Le Gousse (Georges-Joseph), du port de Cherbourg (pour compter du 1er octobre 1946).

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres;
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 12 avril 1947 portant promotion d'officiers du corps de santé de la marine (réserve).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la marine,

Vu le décret du 25 juillet 1933 portant règlement d'administration publique sur l'état des officiers de réserve de l'armée de mer,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus dans le corps de santé de réserve de l'armée de mer:

Au grade de médecin principal de réserve.

(A compter du 1er mars 1947.)

M. le médecin de 1re classe de réserve Roche (Marcel-Jean-David).

Au grade de médecin de 1re classe de réserve.

(A compter du 1er mars 1947.)

M. le médecin de 2e classe de réserve Jaffré (Victor).

Au grade de pharmacien chimiste en chef de 2e classe de réserve.

(A compter du 1er mars 1947.)

M. le pharmacien chimiste principal Soumet (Pierre-Joseph-Marcel).

Au grade de pharmacien chimiste principal de réserve.

(A compter du 1er mars 1947.)

M. le pharmacien chimiste de 1re classe Vincent (Franck-Ange).

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 12 avril 1947 admettant au bénéfice de l'article 27 de la loi du 5 avril 1946 deux officiers d'administration de la marine.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la marine,

Vu la loi de finances du 5 avril 1946 en ses dispositions relatives au dégagement des cadres des personnels militaires, et notamment en son article 27,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus dans la réserve de l'armée de mer, pour compter du 1er octobre 1946, date de leur radiation des cadres actifs:

Au grade d'officier en chef d'administration.

M. Martin (R.-F.-J.), officier d'administration principal (comptable des matières), port d'immatriculation: Cherbourg.

M. Reynier (A.-M.-E.), officier d'administration principal (comptable des matières), port d'immatriculation: Toulon.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 12 avril 1947 portant nominations dans la réserve de l'armée de mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la marine,

Vu le décret du 25 juillet 1933 portant règlement d'administration publique sur l'état des officiers de réserve de l'armée de mer,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer pour compter de la date de leur radiation des contrôles:

CORPS DES OFFICIERS DE MARINE

Au grade de capitaine de frégate de réserve.

M. le capitaine de frégate en retraite Serres (René-Louis), du port de Cherbourg.

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve.

M. l'enseigne de vaisseau d 1re classe, rayé des cadres actifs sur sa demande, Walter (René-Henri), du port de Cherbourg.

CORPS DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Au grade d'ingénieur mécanicien principal de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien principal en retraite Manach (René-Jean), du port de Cherbourg.

CORPS DES OFFICIERS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

Au grade d'officier principal des équipages de la flotte de réserve.

M. l'officier principal des équipages de la flotte en retraite Le Gall (Jean-Yves) (pilote d'aviation), du port de Brest.

Au grade d'officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve.

M. l'officier de 1re classe des équipages de la flotte en retraite Camus (Hervé-Victor) (canonnier) du port de Brest.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 12 avril 1947 portant nominations dans le corps des officiers des équipages de la flotte de réserve.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de la marine,

Vu l'article 27 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 relative en son titre II au dégagement des cadres des personnels militaires,

Décrète:

Art. 1er. — Les officiers mariniers dont les noms suivent, admis à la retraite dans les conditions fixées par la loi du 5 avril 1946 sur les dégagements des cadres, sont nommés dans le corps des officiers des équipages de la flotte de réserve à compter du lendemain du jour de leur radiation des contrôles:

Au grade d'officier de 2e classe des équipages de la flotte de réserve.

Le maître principal de manœuvre:
Joly (René), matricule 1889.27.3.

Le maître principal timonier:
Creach (Jean), matricule 134.673.2.

Le premier maître timonier.
Agneray (Henri), matricule 188.C.29.

Les maîtres principaux canonniers:
Manac'h (François), matricule 125.123.2.
Le Poupon (Alain), matricule 129.006.2.
Lanco (Laurent), matricule 1428.26.3.

Les maîtres principaux fusiliers:
Le Lann (Jean), matricule 125.826.2.
Camus (Thomas), matricule 781.25.2.

Le maître principal torpilleur:
Vautier (Jean), matricule 108.691.2.

Les maîtres principaux électriciens:
Herrou (Pierre), matricule 133.611.2.
Burguin (Eugène), matricule 43.261.3.

Le maître principal radiotélégraphiste:
Page (Yves), matricule 569.24.2.

Les maîtres principaux mécaniciens:
Maze (Edouard), matricule 122.527.2.
Caron (André), matricule 61.241.1.

Le maître principal fourrier:
Trublet (Henri), matricule 50.436.1.

Le premier maître secrétaire militaire:
César (Félix), matricule 2336.26.5.

Le maître principal pilote d'aviation:
Fort (Charles), matricule 41.26.4.

Le maître principal radiotélégraphiste volant:
David (Augustin), matricule 14.27.3.

Art. 2. — De nouvelles nominations pourront être prononcées jusqu'à la date d'expiration de la période d'application de la loi du 5 avril 1946.

Art. 3. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 12 avril 1947 portant nomination dans les cadres de réserve de l'armée de mer (corps de officiers du service de santé).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la marine,

Vu le décret du 25 juillet 1933 portant règlement d'administration publique sur l'état des officiers de réserve de l'armée de mer,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans les cadres de réserve de l'armée de mer (corps des officiers du service de santé) pour compter de la date de leur radiation des contrôles:

Au grade de médecin en chef de 1re classe de réserve.

MM. les médecins en chef de 1re classe en retraite:

Bondet de La Bernardie (Charles-Jean-Hippolyte), du port de Brest.
Grosso (Albert-Charles), du port de Cherbourg.
Varache (Jacques-Marie-François d'Assise), du port de Rochefort
Canton (Jean-François-Aurélien), du port de Rochefort.
Delom (Robert-Paul-André), du port de Cherbourg.
Rosenstiel (Robert-Adrien), du port de Brest.

Au grade de médecin en chef de 2e classe de réserve.

MM. les médecins en chef de 2e classe en retraite:

Fougerat (Marie-Joseph-Pierre-Jean-Jacques), du port de Brest.
Espieux (André-Simon), du port de Cherbourg.
Negrie (Joseph-Auguste), du port de Lorient.
Barge (Paul-François-Joseph), du port de Toulon.
Barrat (Pierre-Marie), du port de Toulon.
Lemeillet (Armand-Joseph), du port de Brest.
Le Meur (Georges), du port de Toulon.
Verliac (Georges-Edouard-Edmond), du port de Brest.
Natali (Jean-Charles), du port de Toulon.
Garraud (Robert-Maurice), du port de Cherbourg.

Au grade de médecin principal de réserve.

MM. les médecins principaux en retraite:

Geniaux (Pierre-Ernest-Elie), du port de Brest.
Boubigou (Xavier-Auguste-Joseph-Marie-Hervé), du port de Brest.
Lajat (Yves-Alfred-Anne-Marie-Ange), du port de Toulon.
Dupouy (André-Pierre-Auguste), du port de Brest.
Dayde (Georges-Maurice), du port de Toulon.
Laffierre (Max-Henri-Paul), du port de Rochefort.
Morvan (André-Louis-Hippolyte), du port de Brest.
Badelon (Louis-Emile-Auguste), du port de Toulon.
Verre (François-Jean-Claude), du port de Brest.
Coulonjou (Jean-Antoine-Roger), du port de Lorient.
Pizzy (Maurice-Pierre-Jules), du port de Toulon.
Carre (Louis-Auguste), du port de Cherbourg.
Cherlin (Fernand-Joseph), du port de Toulon
Auregan (Yves-Jean), du port de Cherbourg.
Mevel (Lucien-Pierre), du port de Rochefort
Carn (Victor-Lucien), du port de Brest.
Lantheaume (Louis-Léon), du port de Cherbourg.
Hubert (Paul-Armand), du port de Cherbourg
Loumaigne (Jean-Lucien-Raymond), du port de Rochefort.
Merveille (Lucien-Louis-Marie), du port de Cherbourg.

Au grade de médecin de 1re classe de réserve.

M. le médecin de 1re classe rayé des cadres actifs sur sa demande Bourcart (Guy-Georges-Charles), du port de Cherbourg.

Au grade de pharmacien chimiste en chef de 1re classe de réserve.

M. le pharmacien chimiste en chef de 1re classe en retraite Istin (Marc-François), du port de Rochefort.

Au grade de pharmacien chimiste en chef de 2e classe de réserve.

M. le pharmacien chimiste en chef de 2e classe en retraite Boucher (Jean-François), du port de Brest.

Au grade de pharmacien chimiste principal de réserve.

M. le pharmacien chimiste principal en retraite Serré (François-Marie), du port de Brest.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Tableau d'avancement (officiers de marine).

Par décision du 5 avril 1947, ont été inscrits à la suite du tableau d'avancement de 1947:

Pour le grade de capitaine de corvette.

Les lieutenants de vaisseau:

MM. Gueniot (C.-M.).
Brunel (G.-M.-F.-U.).

Instruction générale du 14 avril 1947 sur le rôle, l'organisation et le fonctionnement du service social de la marine.

RÉFÉRENCE. — Décret du 22 avril 1927 portant organisation de la marine militaire.
TEXTE ABROGÉ. — Instruction n° 300 S. C. O. M. du 26 janvier 1945.

TITRE Ier

GÉNÉRALITÉS

11. — Il importe que le marin, appelé à être séparé de sa famille, sache qu'il peut se consacrer sans arrière-pensée à son métier militaire;

Que le travailleur intellectuel ou manuel soit libéré des soucis susceptibles de rompre son équilibre intellectuel, moral et physique.

12. — Sans doute, une telle sécurité doit, en premier lieu, provenir de son effort personnel. Mais il est des circonstances telles que: maladie grave, décès, incapacité physique, etc., qui, tout en augmentant les dépenses du foyer, diminuent ses ressources.

En outre, certaines questions touchant à la sécurité appellent des solutions qui dépassent les possibilités individuelles.

Enfin, certains besoins communs demandent à être suggérés, orientés, contrôlés et coordonnés par un organisme central.

13. — C'est la tâche du service social à tous les échelons, d'acquérir la connaissance profonde du personnel, de sa situation, de ses besoins et d'apporter, avec le concours des directions et services, les solutions qui s'imposent.

Outre son rôle humanitaire, le service social joue celui du meilleur auxiliaire, aussi bien du commandement que des directeurs et techniciens responsables de la production. Les lois sociales récentes consacrent définitivement ces vérités, et seul, le choix des moyens peut désormais être mis en question.

14. — Le service social doit rompre une fois pour toutes avec les conceptions qui se bornaient à élever à l'échelle publique la charité privée, et à ramener les problèmes d'ensemble à des solutions particulières.

L'action sociale ne saurait être l'expression d'un geste personnel; elle ne doit pas émaner de la générosité fortuite ou systématique d'une autorité ou d'une personnalité sociale, mais résulter d'une décision, après enquête, d'un organisme qualifié. Elle doit être la manifestation de mesures de solidarité et de prévoyance qui seront le résultat de l'effort collectif des bénéficiaires eux-mêmes.

La création de comités sociaux et la participation des personnels à la gestion, sont les bases de l'organisation ci-dessous exposée.

15. — Le rôle du service social est, dans l'ordre moral et matériel, d'intervenir en faveur des personnels civils et militaires ressortissant à son action chaque fois que les circonstances fortuites ou particulières appellent son aide et son soutien.

Le service social accueille, renseigne, guide et secourt ce personnel ainsi que les familles en difficultés, soit au moyen d'organisations spécialisées d'entr'aide lui appartenant en propre, soit avec le concours d'institutions sociales publiques ou privées.

Il prête une attention particulière aux marins et à leurs familles que les sujétions de la carrière militaire tiennent fréquemment éloignés les uns des autres; il s'efforce de remédier, dans la mesure du possible, aux situations parfois critiques créées par les brusques départs, intervient pour favoriser le déplacement et la réunion des familles.

Il aide et encourage les organisations sportives, artistiques, de détente et de loisirs intéressant le personnel de la marine.

Il intervient également en faveur des enfants en ce qui concerne notamment la santé et l'éducation.

Il se tient en liaison étroite avec le service de santé dans le domaine médico-social.

16. — Ainsi, l'action du service social de la marine s'exerce-t-elle soit directement, soit en liaison avec les autres services, pour resserrer les liens qui unissent dans la marine tous les personnels; elle tend à élever dans tous les domaines les conditions de vie d'une communauté, par la pratique de toutes les formes d'entr'aide et d'aide matérielles et morales.

17. — Cette action sociale est menée en fonction:

D'une part, des circonstances générales et des répercussions que les événements intérieurs ou extérieurs peuvent avoir sur les personnels de la marine et leurs familles;

D'autre part, des ressources dont disposent le service social et les œuvres privées marine.

18. — Le ressources du service social sont les crédits budgétaires qu'il administre et répartit entre les services locaux.

Les ressources des œuvres privées marine comportent leurs ressources propres (revenus et legs) et les subventions qu'elles peuvent recevoir.

La bonne gestion de l'ensemble des ressources, leur répartition judicieuse nécessitent la coordination de toutes les œuvres et leur contrôle par le service social central, comme le prévoient d'ailleurs les textes organiques.

19. — Les personnels admis à bénéficier de l'action du service social de la marine en dehors de l'assistance médicale régie par des textes particuliers sont:

a) De plein droit:

Le personnel militaire de la marine en activité de service; l'ensemble du personnel civil et du personnel ouvrier; le personnel réserviste mobilisé;

Les familles des personnels ci-dessus.

b) Les veuves non remariées et les familles du personnel mort ou disparu en service commandé — civil ou militaire — ainsi que les familles des membres des personnels de la marine victimes civiles ou politiques de la guerre, dans la mesure des disponibilités budgétaires.

c) Exceptionnellement et pour certaines branches d'assistance seulement (à l'exclusion des soins aux familles) les personnels ci-dessus énumérés, lorsqu'ils ont quitté le service étant titulaires de retraites ou de pensions, ou lorsqu'ils ont été victimes de guerre à titre militaire ou politique. Les autres personnels ayant appartenu à la marine pendant

peu de temps (service légal, engagement sans rengagement par exemple) sont, en règle générale, exclus du bénéfice de cette assistance.

Par famille, il faut entendre, que le chef de famille soit vivant ou décédé, les personnes à la charge du chef de famille, y compris les ascendants directs à charge, les collatéraux étant exclus.

TITRE II

ORGANISATION CENTRALE

21. — Le service social central de la marine (SOCMAR), organisme central de direction, est constitué comme suit:

Un chef de service, désigné par le ministre parmi les personnels civils ou militaires de la marine;

Un chef de service adjoint, désigné par le ministre parmi ces mêmes personnels et qui, en principe, est civil si le chef de service est militaire, ou militaire si celui-ci est civil.

Le chef de service et son adjoint doivent compter au moins dix ans de services publics, dont deux ans dans un port ou établissement de la marine (ou à titre transitoire, deux ans au service social central).

Un secrétariat ayant dans ses attributions le courrier et les archives;

Quatre bureaux:

1er bureau. — Etudes, organisation générale. Etudes générale. Mutuelles. Déplacement des familles. Renseignements aux familles. Liaison en ce qui concerne les questions relatives au logement des personnels. Questions ne rentrant pas dans les attributions définies dans les autres bureaux.

2e bureau.
Service social, œuvres collectives.

Assistantes sociales et service social. Secours. Prêts. Bourses scolaires (préparation des dossiers). Bourses d'assistantes sociales ouvrières. Service social des apprentis.

Ouvroirs. Enseignement ménager. Aide aux veuves. Colonies de vacances. Orphelinats. Maisons de repos. Œuvres éducatives. Mouvements de jeunesse. Liaison avec les œuvres privées (A. D. O. S. M., Entr'aide française, Croix-Rouge, etc.).

3e bureau.
Administration générale, matériel.

Section A. — Administration. Désignation. Mutation du personnel. Budget. Délégation de fonds. Comptabilité des assurances. Contrôle administratif des SOLMAR et des œuvres collectives.

Section B. — Immeubles. Baux, travaux. Acquisitions, entretien, exploitation du matériel mobilier et immobilier. Service auto. Approvisionnement de matériels divers aux magasins de vente des SOLMAR. Commandes et répartitions.

4e bureau. — Assistance médicale et service médico-social.

Liaison avec la direction centrale du service de santé pour les soins aux familles, protection de la mère et de l'enfant, crèches, pouponnières, maternités.

Placement et assistance médico-sociale dans les sanatoriums, préventoriums, maisons de post-cure et de convalescence pour les familles. Assistance médico-sociale à l'hôpital.

Surveillance médicale des colonies de vacances.

Placement et rééducation des malades et invalides.

Lutte contre les maladies sociales.

Documentation médico-sociale des SOLMAR.

22. — Une assemblée générale des services sociaux de la marine, organisme de conception d'étude et de liaison, est placée sous la présidence du ministre ou de son représentant; elle est composée:

De représentants des organismes intéressés de l'administration centrale de la marine;

De représentants des personnels civils et militaires.

Ces derniers sont les cinq représentants des personnels à la commission centrale permanente prévue ci-après, auxquels viennent s'adjoindre des délégués des assemblées locales.

Une circulaire précise la composition et les attributions de l'assemblée générale, ainsi que le mode de désignation de ses membres.

L'assemblée générale se réunit sur convocation du ministre, au moins une fois par an.

Elle est représentée d'une façon permanente par:

23. — Une commission centrale du service social présidée par le ministre ou son représentant, et composée de la façon suivante:

Membres ayant voix délibérative:

Cinq représentants des services centraux:

Le directeur du personnel militaire de la flotte ou son représentant;

Le directeur central des constructions et armes navales ou son représentant;

Le directeur central de l'intendance maritime ou son représentant;

Le directeur central du service de santé ou son représentant;

Le chef du service social central ou son représentant.

Cinq représentants titulaires des personnels:

Deux militaires désignés par le ministre parmi les officiers, officiers mariniers et quartiers-maîtres, chefs de famille et ayant au moins cinq ans de services.

Pour le personnel fonctionnaire d'une part, pour le personnel ouvrier d'autre part, un représentant de la confédération syndicale nationale la plus représentative.

Pour l'ensemble des personnels civils, un représentant de la confédération minoritaire, pris parmi les ressortissants (fonctionnaires ou ouvriers) de l'ensemble des services de la marine.

Ces trois derniers membres sont désignés par le ministre sur présentation des confédérations.

Cinq représentants suppléants des personnels sont désignés dans les mêmes conditions que les titulaires.

Ces suppléants participent aux séances de la commission centrale ou de l'assemblée générale en cas d'absence des titulaires.

Membres ayant voix représentative:

Le contrôleur de la marine, inspecteur général du travail.

Le médecin de la marine, inspecteur général de la médecine du travail.

Une assistante sociale en service à Paris, désignée par le chef du service social central.

24. — Ces deux organismes centraux sont rattachés directement au ministre.

La préparation de leurs travaux est assurée, sous la haute autorité du chef du SOCMAR par un secrétariat permanent commun.

Deux des représentants des personnels sont désignés à cet effet par le ministre. Ils sont en liaison permanente avec le chef du SOCMAR.

Les personnels en service au service social central ne peuvent être désignés comme représentants des personnels dans ces organismes.

TITRE III

ORGANISATION LOCALE

31. — Dans la métropole et outre-mer, l'activité sociale dans la marine s'exerce localement par le soin d'organismes d'exécution qui sont les services sociaux de la marine (SOLMAR).

32. — Le service social de la marine est dirigé localement par un chef de service, qui est un membre des personnels civils ou militaires de la marine, ayant plus de dix ans de services publics, dont deux ans au moins à la marine.

Un comité social comprend, sous la présidence du chef de service, des représentants des trois catégories de personnels relevant du service local: militaires, fonctionnaires, ouvriers.

33. — Les membres militaires, ainsi que des suppléants en nombre égal, sont désignés pour deux ans par le représentant local du ministre, parmi les militaires chefs de famille réunissant plus de cinq ans de services dans la marine.

Leur nombre est déterminé à raison d'un représentant par tranche de 2.000 officiers, officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins relevant du service sans que leur nombre puisse excéder trois mois.

Un effectif supérieur à dix ouvre droit à un représentant.

L'effectif à prendre en considération est celui des militaires en service à terre dans la circonscription du service local, ou embarqués sur les bâtiments qui sont affectés à un port se trouvant dans le ressort de ce service ou qui sont basés sur ce port.

Cet effectif est déterminé par le ministre ou son représentant local.

34. — Les membres civils sont élus pour deux ans, dans les conditions prévues ci-après, sur des listes établies par les deux confédérations syndicales les plus représentatives de chacune des catégories de ces personnels.

Chaque liste comporte un nombre de candidats, qui est le double de celui des sièges à pourvoir.

Le vote donne lieu à deux scrutins distincts: l'un dans le collège électoral formé par le personnel fonctionnaire, l'autre, dans le collège électoral formé par le personnel ouvrier.

Le nombre de sièges est déterminé dans chaque corps électoral de la façon suivante:

De 10 à 2.000 électeurs inscrits: un représentant.

2.001 à 4.000 électeurs inscrits: deux représentants.

Au dessus de 4.000 électeurs inscrits: trois représentants.

Les élections se font au scrutin secret, avec représentation proportionnelle dans des conditions semblables à celles fixées par la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946.

Les candidats d'une liste sont appelés suivant l'ordre de classement, à remplacer les représentants élus sur cette liste en cas d'absence de ces derniers, ou au cas où les sièges deviendraient vacants par décès, démission, déchéance ou autre cause.

Sont électeurs, tous les membres des personnels civils, nationaux français, âgés de dix-huit ans accomplis en service dans la circonscription depuis six mois au moins, et n'ayant encouru aucune condamnation de droit commun.

Sont éligibles, tous les membres des personnels civils, nationaux français, âgés d'au moins vingt-cinq ans, n'ayant encouru aucune condamnation de droit commun, ayant plus de cinq ans de services civils ou militaires dans la marine et plus de six mois de services dans la circonscription.

35. — Dans les territoires d'outre-mer, la désignation des représentants des ressortissants ou protégés français sera fixée par décision particulière.

36. — Les représentants élus peuvent être déchus de leur mandat par pétition réunissant les signatures de la moitié au moins de leur collège électoral.

Tous les représentants des personnels peuvent être déchus de leur mandat et rendus définitivement inhabiles à participer, à quelque titre que ce soit, au service social, en cas de violation du secret professionnel.

Cette déchéance est prononcée, après enquête, par le ministre.

37. — Le vote est organisé dans chaque circonscription locale par l'autorité maritime auprès de qui fonctionne le service social.

Les contestations relatives au droit d'élection et à la régularité des opérations électorales sont portées devant cette autorité et au cas où le désaccord persiste, sont réglées en dernier ressort par le ministre.

38. — Auprès du service social fonctionne un organisme de liaison et d'études, l'assemblée locale du service social de la marine, composée de représentants des directions locales et des diverses catégories de personnels, considérés non au point de vue de leur statut, mais au point de vue de l'intérêt social qu'ils présentent.

Une circulaire précise la composition et les attributions de l'assemblée locale, ainsi que le mode de désignation de ses membres.

39. — La charge de membre du comité social est incompatible avec celle de membre de l'assemblée locale.

L'une et l'autre charges sont compatibles avec les fonctions spéciales à la gestion d'œuvres locales telles que colonies de vacances, maisons de repos, etc.

TITRE IV

ATTRIBUTIONS

Attributions du service social central de la marine.

41. — Le chef du service social central dirige l'action sociale à l'intérieur du département de la marine.

Ses attributions s'étendent:

A la direction et au contrôle des organismes qui relèvent directement de lui;

A l'établissement du programme annuel d'action sociale.

A la préparation du budget et à la gestion des crédits intéressant l'activité de l'ensemble du service social.

Au recrutement, à l'avancement et à l'administration du personnel des assistantes sociales.

A la liaison avec les œuvres privées dont l'activité profite au personnel de la marine.

Il soumet au ministre les propositions en vue de l'attribution des subventions aux œuvres privées concourant au service social de la marine (l'attribution desdites subventions demeurant du ressort personnel du ministre; référence: arrêté du 19 février 1947, art. 5, § 15).

Il assure la liaison avec les services sociaux des autres départements ministériels, l'Entr'aide française, les différents services publics et privés d'assistance et d'entr'aide, et les groupements mutualistes concourant au même but.

Il représente le ministre au sein des divers conseils d'administration d'œuvres ou associations privées dont l'activité s'exerce au profit du personnel relevant du département.

Enfin, il collabore avec le corps de santé pour la réalisation d'un programme de médecine sociale, et il prévoit et gère les crédits budgétaires votés à cet effet.

42. — La commission centrale du service social est appelée, par une coopération des différents services et personnels intéressés, à intervenir dans les problèmes généraux de structure et de fonctionnement du service social.

Elle est saisie par le ministre de toutes propositions de modifications dans l'organisation du service social, fait procéder par ses membres aux études nécessaires, et donne son avis motivé.

Elle donne, de façon générale, son avis sur la création, les transformations et le fonctionnement des organismes relevant du service social.

Elle propose les améliorations, modifications ou institutions nouvelles qui lui paraissent nécessaires.

Elle reçoit communication du projet de budget établi par le chef du service social et apporte à celui-ci les suggestions provoquées par l'examen du programme d'action sociale traduit par ce document.

Elle examine les procès-verbaux des comités sociaux et des assemblées locales, et donne son avis sur les propositions qui y sont formulées.

La commission centrale se réunit au moins une fois par mois, sur convocation de son président.

Le programme de ses réunions est préparé par le secrétariat, et l'ordre du jour, arrêté par le ministre, est adressé à ses membres huit jours au moins avant la date prévue pour la réunion.

Attributions du service social local.

43. — Le chef du service social est responsable de l'organisation, du contrôle et de l'action de son service.

Il reçoit du ministre, sous le timbre du service social central, les directives nécessaires à cet effet et lui rend compte de la réalisation du programme social dont il est chargé.

Il gère et répartit les crédits mis à sa disposition.

Il tient le fichier général du personnel ressortissant à son action, et le fichier « secours » (cf. § 63 ci-dessous).

Il note annuellement le personnel placé sous son autorité, établit les propositions de récompense et d'avancement.

Il préside le comité social.

Il attribue, avec le concours du bureau du comité, dans les conditions fixées au paragraphe 48 ci-dessous, les secours au personnel que des circonstances fortuites rendent momentanément faibles du point de vue économique.

44. — Il est le représentant local du chef du service social central.

A ce titre, il a pour mission principale de se tenir en liaison avec:

a) Les principaux services sociaux ou organisations sociales régionales, départementales, officielles ou privées, marine ou autre;

b) Les marins, les familles de personnels civils et militaires séparées ou non de leur chef qui peuvent avoir besoin d'aide ou de conseils, soit pour des démarches auprès des autorités régionales ou locales, soit pour leurs relations avec les services administratifs du ministère de la marine;

c) La direction locale du service de santé pour la réalisation d'un programme de médecine sociale, la surveillance médicale des colonies de vacances et des colonies sanitaires.

45. — Pour exercer leur action, les chefs des services sociaux utilisent leur propre personnel et les correspondants des services sociaux de la marine. Ils peuvent en outre faire appel aux administrateurs chefs de quartier de l'inscription maritime, aux assistantes sociales des œuvres privées marine, ainsi qu'aux autres services sociaux et en particulier à ceux des autres départements militaires.

46. — Le comité social se réunit chaque fois que le chef du service social le juge opportun et au moins une fois par mois. Les procès-verbaux et les résultats de ses travaux sont adressés à la commission centrale du service social.

Il élit pour un an, dans son sein, un représentant de chaque catégorie de personnels (militaires, fonctionnaires, ouvriers) qui constituent son bureau social, assurent son secrétariat, et assistent le chef du service social dans l'attribution des secours.

47. — Le comité social peut être chargé d'étudier les vœux formulés par l'assemblée locale, soit par celle-ci, soit par le chef du service social.

Il peut également être chargé par ce dernier de procéder à toutes études de sa compétence.

Il connaît, dans la limite des crédits alloués et selon les instructions du département, de la création et de l'installation des différents organes locaux d'œuvres sociales telles que: restaurants, colonies de vacances, etc.

Il confie la gestion de ces œuvres à des délégués ou conseils d'administration choisis par lui. Il contrôle la gestion de ces organismes.

Il est obligatoirement consulté par l'autorité maritime pour la création de toutes œuvres permanentes de caractère social ou médico-social situées dans son ressort; telles que: maisons de repos, sanatorium, préventorium, etc.

48. — L'attribution des secours a lieu en principe selon la procédure suivante:

La demande, d'où quelle émane, aboutit au chef du service social; celui-ci fait procéder à toutes enquêtes nécessaires.

Le bureau social se réunit au moins une fois par semaine sous la présidence du chef de service, qui le saisit sous une forme anonyme des demandes qu'il a reçues; les secours sont alloués sur vote du bureau, la voix du chef de service étant prépondérante.

Les délibérations du bureau social ne doivent en aucun cas avoir pour objet l'examen des renseignements confidentiels figurant dans les enquêtes sociales, ni pour conséquence de rendre illusoire l'obligation de secret professionnel auquel sont tenues les assistantes.

Le chef de service est habilité à distribuer, dans les cas particulièrement pressants où la réunion du bureau ne peut être attendue, des acomptes de secours, il communique ces mesures à la réunion la plus proche du bureau social, lequel accorde le secours définitif.

49. — Pendant les réunions des assemblées et comités, les représentants des personnels perçoivent leur solde, traitement ou salaire comme s'ils étaient présents dans leur service ou sur les travaux.

Des missions peuvent leur être données, dans les conditions réglementaires, par le chef du service social, et sous le visa du contrôle.

TITRE V

MOYENS. — FONCTIONNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

51. — Le service social de la marine dispose, pour assurer sa mission:

D'un personnel spécialisé.

De crédits budgétaires.

D'installations mobilières et immobilières.

Il peut en outre faire appel au concours d'œuvres et organes publics ou privés, ne relevant pas directement du ministre de la marine.

52. — *Personnel.* — L'importance des problèmes à résoudre nécessite qu'à chaque échelon, le fonctionnement du service social de la marine soit confié à un personnel qualifié et spécialement choisi.

Ce personnel doit avoir la foi et la volonté de réussir et remplir sa mission avec enthousiasme et rayonnement.

Il doit s'attirer la confiance de tous et en particulier des organisations syndicales, être patients, persévérant et se montrer d'une discrétion absolue.

Enfin, à la connaissance approfondie des questions intéressant la psychologie, l'éducation, les maladies dites « sociales », la législation du travail et de l'assistance, le personnel doit joindre les qualités morales indispensables à l'exercice de ses délicates fonctions.

Il y a lieu d'insister sur le fait que toute personne affectée à titre définitif ou même temporaire, au service social de la marine, est moralement tenue — si ce n'est légalement en vertu de son statut — au secret professionnel.

Cette règle, dont l'importance n'a pas besoin d'être développée, doit être rigoureusement observée.

Je me réserve de prononcer l'exclusion définitive du service social de toute personne qui y aurait failli.

53. — Le service social de la marine dispose d'un personnel féminin spécialisé dans l'assistance sociale et soumis au statut professionnel défini par la loi n° 46-630 du 8 avril 1946.

Des textes particuliers fixent dans ce cadre les conditions de recrutement et d'emploi des assistantes sociales de la marine.

Les assistantes sociales sont mises en place par le ministre (service social central).

54 — Le service social de la marine dispose également d'un personnel ouvrier de différentes spécialités.

Ce personnel est soumis au statut du personnel ouvrier de la marine.

55. — *Crédits.* — Le service social central dispose de crédits budgétaires spéciaux.

Sur ces crédits, il accorde des dotations aux chefs des services sociaux locaux, qui sont chargés de leur utilisation conformément aux instructions et décisions prises sous le timbre du service social central.

56. — Ces crédits sont suivis selon les règles de la comptabilité publique et du règlement financier de la marine.

Leur emploi donne lieu à l'établissement de situations périodiques adressées au ministre sous le timbre du service social central. Des textes particuliers fixent les dispositions financières spéciales au service social de la marine.

57. — *Installations mobilières et immobilières.* — L'installation des services sociaux de la marine est à la charge des autorités maritimes auprès de qui fonctionnent ces services.

Les moyens matériels divers nécessaires à leur fonctionnement sont prélevés, en principe, sur les moyens généraux dont disposent les ports et établissements de la marine.

Les besoins, à ces divers titres, des différents services sociaux font l'objet de prévisions périodiques qui figurent parmi celles des directions et services ayant la charge de ces dépenses pour le port ou l'établissement considéré.

Ces dispositions ne concernent que les dépenses de fonctionnement des services sociaux proprement dits, à l'exclusion de celles

des organismes détachés ou annexés; tels que S. R. A. F., restaurants, etc., qui sont en principe, à la charge des budgets particuliers à ces organismes.

58. — *Organes de rattachement.* — Là où n'existe aucune autorité maritime, les correspondants des œuvres de la marine sont les intermédiaires locaux entre les marins et anciens marins, et le service social ou éventuellement la marine.

Choisis de préférence parmi les anciens officiers, sous-officiers ou agents de la marine ou encore parmi les personnels dont la situation et le dévouement à la marine ont retenu l'attention du chef de service social, ils sont désignés par le directeur du service social central qui leur fait parvenir une lettre de nomination.

Les correspondants des œuvres de la marine ont un rôle d'information et de liaison que précise une circulaire particulière. Ils servent à titre bénévole et sont indemnisés seulement de leurs frais de correspondance.

59. — Les administrateurs de l'inscription maritime sont dans leurs quartiers, en contact avec de nombreuses familles de marins de la marine militaire; il en est de même des assistantes sociales des œuvres privées marine, telles que Union sociale maritime (U. S. M.), Service social maritime (S. S. M.), Abris du marin (A. D. M.), qui dépendent de la marine marchande.

En raison des liens étroits qui unissent les marins de la marine militaire et ceux de la marine marchande, les règles traditionnelles d'entr'aide à l'intérieur de la grande famille maritime leur font un devoir de porter intérêt, soit de leur propre mouvement, soit sur la demande du chef du service social de la marine, aux personnels et aux familles de la marine militaire.

Inversement, le chef du service social étudie toutes les demandes d'assistance qui lui viennent des administrations et des œuvres privées.

TITRE VI

PROGRAMME D'ACTIVITÉ SOCIALE ET CONTRÔLE DE L'ACTION SOCIALE

61. — L'activité du service social est réglée conformément à un plan d'action établi par le ministre (service social central).

En fonction de ce programme, le chef du service établit ses propositions de budget en liaison avec la commission centrale et donne des instructions pour orienter l'action sociale de l'ensemble du service social de la marine.

62. — Le grand nombre des organismes s'occupant d'assistance et la variété des sources de crédits, sont susceptibles d'occasionner, d'une part, des doubles emplois dans l'utilisation des ressources, et d'autre part, des cumuls abusifs au profit de certains assistés alors que d'autres ressortissants se trouvant en difficulté peuvent rester ignorés.

En outre, l'entr'aide française subordonne la reconduction de ses subventions à la présentation des justifications concernant l'emploi des fonds antérieurement alloués.

63. — Un contrôle est donc nécessaire.

En ce qui concerne les doubles emplois, les chefs de services sociaux doivent, par leurs liaisons avec tous les organismes d'assistance, être informés non seulement des réalisations en cours, mais aussi des projets, et doivent pouvoir ainsi intervenir si nécessaire auprès des dirigeants de ces organismes.

Pour éviter les cumuls abusifs, les services sociaux doivent établir et tenir à jour:

a) Un fichier social, répertoire de toutes les familles des personnels susceptibles de bénéficier du service social de la marine. Ce fichier permet d'avoir à tout moment les renseignements statistiques indispensables.

b) Un fichier secours, sur lequel sont enregistrés pour chaque famille tous les secours attribués, sous quelque forme que ce soit et de quelques sources qu'ils proviennent.

Les œuvres privées marine sont donc expressément tenues, dans un but dont l'intérêt évident ne saurait leur échapper, de rendre compte aux chefs des services sociaux des secours accordés, sous toutes les formes et en particulier des secours pécuniaires.

64. — Le fichier secours doit demeurer, comme toutes les autres pièces concernant l'allocation des secours, strictement secret. Il est tenu sous la surveillance directe et exclusive du chef du service social qui est personnellement responsable de la divulgation des renseignements qu'il contient.

65. — Le contrôle de l'activité sociale par le département est basé sur l'établissement, par tous les services sociaux, des comptes rendus ci-après qui sont transmis par la voie hiérarchique:

a) Un compte rendu statistique trimestriel qui doit parvenir au service social central les 15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre;

b) Un compte rendu d'activité semestriel qui doit parvenir au service social central les 15 mai et 15 novembre de chaque année (période du 1er novembre au 30 avril et du 1er mai au 31 octobre).

L'établissement et la transmission de ces comptes rendus font l'objet d'instructions particulières.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

MINISTÈRE DES FINANCES

Décret du 15 avril 1947 portant maintien en disponibilité d'un conseiller référendaire à la cour des comptes.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu les articles 6 et 7 de la loi du 17 juillet 1930 instituant pour les magistrats de la cour des comptes la position de disponibilité pour nomination à des fonctions publiques;

Vu l'ordonnance du 18 octobre 1945 relative à la mise en disponibilité des magistrats de la cour des comptes;

Vu le décret du 19 novembre 1936 portant mise en disponibilité d'un auditeur à la cour des comptes;

Vu l'arrêté du 28 janvier 1942 portant maintien de la mise en disponibilité d'un conseiller référendaire à la cour des comptes,

Décrète:

Art. 1er. — M. Janton (Georges-Henri), conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes, est maintenu en disponibilité pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 19 novembre 1946, auprès du ministère de l'économie nationale, en vue d'exercer les fonctions de contrôleur d'Etat.

Dans cette position, M. Janton continuera à faire partie du personnel de la cour des comptes et à concourir pour l'avancement.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Remises de débets.

Par arrêtés en date du 12 mars 1947, le ministre des finances a fait remise gracieuse:

1° A Mlle Chabuel, de la somme dont elle reste redevable, en capital et intérêts, sur celle de 8.557 F qu'elle a indûment perçue pour la période du 1er octobre 1937 au 7 décembre 1945, au titre de l'indemnité spéciale temporaire instituée par le décret du 11 décembre 1937 et les textes subséquents, rattachée à sa pension civile n° A 128483;

2° A Mme Choffart (Julienne), veuve Jubert, femme Willerval, de la somme dont elle reste redevable, en capital et intérêts, sur celle de 12.466,80 F qu'elle a perçue indûment pour la période du 12 avril 1934, date de son remariage, au 25 octobre 1946, au titre de sa pension de veuve de la loi du 31 mars 1919, n° 979155.

Par arrêté en date du 17 mars 1947, le ministre des finances a fait remise gracieuse à M. Michon (Philippe) de la somme dont il reste redevable, en capital et intérêts, sur celle de 2.140 F qu'il a indûment perçue au titre de la pension d'invalidité définitive de la loi du 31 mars 1919, n° 155801, pendant la période du 29 avril 1941 au 14 mai 1944.

Par arrêté en date du 21 mars 1947, le ministre des finances a fait remise gracieuse aux héritiers de Mme Ulliel (Antoinette), veuve Favre, de la somme dont ils restent redevables, en capital et intérêts, sur celle de 11.135,59 F que leur auteur a perçue indûment en cumulant, pendant la période du 24 avril 1929 au 23 avril 1939, contrairement aux dispositions de l'article 194 de la loi du 13 juillet 1925, les suppléments spéciaux temporaires afférents à ses pensions de veuve de la loi du 31 mars 1919, n° 1106484, et d'ascendante « hors guerre », n° 9684.

Transfert du portefeuille de contrats d'une société d'assurances.

Le ministre des finances,

Vu le décret-loi du 14 juin 1938 unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances, notamment son article 11;

Vu la demande de transfert présentée par la société d'assurance à forme mutuelle « La Solidarité »;

Vu l'avis publié au *Journal officiel* du 1er décembre 1946 invitant les créanciers de la société d'assurance à forme mutuelle « La Solidarité », dont le siège social est à Paris, 9, rue de Maubeuge, et ceux de la société d'assurance à forme mutuelle contre les accidents et l'incendie « La Mutuelle Richelieu », ayant son siège social à Paris, 24 et 26, rue de Richelieu, à présenter leurs observations sur la demande susvisée, tendant à l'approbation du transfert du portefeuille de contrats d'assurances, avec ses droits et obligations, de la première à la seconde des sociétés précitées;

Considérant qu'aucune observation n'a été présentée au ministère des finances sur le transfert demandé et que ce transfert est conforme aux intérêts des assurés et créanciers français des deux sociétés,

Arrête:

Art. 1er. — Est approuvé dans les conditions prévues par l'article 11 du décret-loi du 14 juin 1938 le transfert à la société d'assurance à forme mutuelle contre les accidents et l'incendie « La Mutuelle Richelieu », ayant son siège social à Paris, 24 et 26, rue de Richelieu, du portefeuille de contrats d'assurances, avec ses droits et obligations, de la société d'assurance à forme mutuelle « La Solidarité », dont le siège social est à Paris, 9, rue de Maubeuge.

Art. 2. — Le directeur des assurances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 avril 1947.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Décret du 12 avril 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 12 avril 1947, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la promotion et les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier.

M. Bremond (André), directeur général de l'union des syndicats de teinture de l'impression et de l'apprêt de Lyon. Chevalier du 31 décembre 1930.

Au grade de chevalier.

M. Gros (Paul), membre du comité central des prix; 29 ans 2 mois de services civils et militaires, dont 1 an 9 mois de mobilisation; au total: 32 annuités.

M. Anthonioz (Joseph), directeur de comptabilités; 28 ans d'activité professionnelle, dont 5 ans de mobilisation; au total: 33 annuités.

M. Vallas (Joseph), artisan électricien, président de la chambre des métiers du Rhône; 25 ans, plus 1 an de mobilisation; au total: 26 annuités.

Décret du 12 avril 1947 portant remise à la disposition du ministère des finances d'un inspecteur des finances hors cadres, directeur à l'administration centrale de l'économie nationale et lui conférant l'honorariat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'économie nationale,

Vu le décret du 4 septembre 1944 créant un ministère de l'économie nationale;

Vu l'ordonnance du 23 novembre 1944 réorganisant le comité économique et fixant les attributions du ministre de l'économie nationale et l'organisation de ses services;

Vu le décret du 13 mai 1946 relatif aux cadres, effectifs et statut du personnel de l'administration centrale de l'économie nationale;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1er. — M. Fourmon (Jacques), inspecteur des finances de 1re classe, hors cadres, directeur à l'administration centrale de l'économie nationale, est remis à la disposition du ministère des finances (service central de l'inspection générale des finances), pour être appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — M. Fourmon (Jacques) est nommé directeur honoraire à l'administration centrale de l'économie nationale.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'économie nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'économie nationale,

A. PHILIP.

Décret du 12 avril 1947 nommant un directeur à l'administration centrale de l'économie nationale.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'économie nationale,

Vu le décret du 4 septembre 1944 créant un ministère de l'économie nationale,

Vu l'ordonnance du 23 novembre 1944 réorganisant le comité économique et fixant les attributions du ministre de l'économie nationale et l'organisation de ses services;

Vu le décret du 18 avril 1946 modifiant l'organisation de l'administration centrale de l'économie nationale;

Vu le décret du 13 mai 1946 relatif aux cadres, effectifs et statut du personnel de l'administration centrale de l'économie nationale;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1er. — M. Rosenstock (Louis-Joseph-Emile), ingénieur en chef des manufactures de l'Etat, est nommé directeur des prix.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'économie nationale sont chargés de l'exécution du présent décret, qui prendra effet à compter du 1er avril 1947 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'économie nationale,

A. PHILIP.

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Délégation de pouvoirs aux ordonnateurs secondaires pour le passation des marchés et avenants dans les conditions et limites fixées pour les délégués départementaux du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu la circulaire interministérielle B/198 du 20 décembre 1944 relative à l'exécution des travaux de déblaiement;

Vu l'ordonnance no 45-609 du 10 avril 1945 relative aux travaux préliminaires à la reconstruction;

Vu l'ordonnance no 44-772 du 21 avril 1945 relative aux attributions du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme;

Vu les arrêtés des 20 septembre 1945 et 30 mars 1946 portant délégation de signature,

Arrête :

Art. 1er. — Les ordonnateurs secondaires désignés en cette qualité au titre du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme pour le mandatement des dépenses occasionnées par les travaux de déblaiement et d'arasement des immeubles détruits ou endommagés du fait d'actes de guerre sont délégués d'une façon permanente, dans la limite des crédits disponibles pour la passation des marchés et avenants dans les conditions et limites fixées pour les délégués départementaux du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté annulent toutes dispositions antérieures contraires.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 avril 1947.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur du cabinet,

LE QUEINEC.

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Commission centrale des appareils à pression de vapeur ou de gaz.

Par arrêté du 3 avril 1947, sont nommés membres de la commission centrale des appareils à pression de vapeur ou de gaz pour l'année 1947 :

Au titre de représentant de la Société nationale des chemins de fer français.

M. Follea, ingénieur en chef, chef de la division centrale de réparation du matériel moteur, en remplacement de M. Demerliac, appelé à d'autres fonctions.

Au titre de représentant des constructeurs d'appareils à vapeur.

M. Pourchot, ingénieur en chef de la société Alsthom, en remplacement de M. Marger, démissionnaire.

Sont désignés pour exercer pendant l'année 1947 les fonctions suivantes auprès de la commission :

Président : M. Rodhain, inspecteur général des mines.

Vice-président : M. Jardier, inspecteur général des mines.

Rapporteur général : M. Dodu, ingénieur en chef des mines.

Rapporteur adjoint : M. Crussard, ingénieur ordinaire des mines.

Secrétaire : M. Jenn, ingénieur ordinaire des mines.

Secrétaire adjoint : M. Pillon, ingénieur des travaux publics de l'Etat.

Renouvellement de permis d'exploitation de mines de houille.

Le ministre de la production industrielle,

Vu la pétition du 10 mai 1946, présentée par M. le directeur des houillères de Saint-Laurent-de-Brionnais, agissant au nom de la Société d'électro-chimie, d'électro-métallurgie et des Aciéries électriques d'Ugine, dont le siège est à Paris, 10, rue du Général-Foy, à l'effet d'obtenir le renouvellement du permis d'exploitation de mines de houille accordé à ladite société par arrêté ministériel du 29 juillet 1943;

Vu les mémoire et plan produits à l'appui de ladite pétition;

Vu les rapport et avis du service des mines en date des 31 mai et 1 juin 1946;

Vu l'avis du préfet de Saône-et-Loire en date du 17 juin 1946;
Vu l'avis du conseil général des mines en date du 7 octobre 1946;
Vu la loi du 28 juin 1927 instituant le permis d'exploitation et le décret du 29 avril 1928 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi, et notamment son article 11;
Vu l'acte dit loi du 27 juillet 1940 relatif à la forme des actes administratifs individuels;
Vu l'article 7, premier alinéa, de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, maintenant provisoirement l'acte dit loi du 27 juillet 1940;
Vu l'arrêté ministériel institutif du 29 juillet 1943;
Sur la proposition du directeur des mines,

Arrête:

Art. 1er. — Est accordé, pour une durée de trois ans, le renouvellement du permis d'exploitation de mines de houille institué par arrêté du 29 juillet 1943 en faveur de la Société d'électro-chimie, d'électro-métallurgie et des Aciéries électriques d'Ugine.

Art. 2. — Le directeur des mines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et affiché par les soins du préfet, aux frais de la société titulaire du permis, dans les communes sur lesquelles porte ledit permis.

Fait à Paris, le 11 avril 1947.

Le ministre de la production industrielle.
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
SACHA GUÉRONIK.

Renonciation à un permis d'exploitation de carrières de mica.

Le ministre de la production industrielle,

Vu la pétition du 18 mars 1946 par laquelle la Société des minerais de la Grande Ile, dont le siège social est à Paris, 23, rue Nitot, demande l'annulation du permis d'exploitation de carrières de mica institué à son profit par arrêté du 6 juin 1944 sur le territoire des communes de Glandon, Saint-Yrieix, la Perche, dans le département de la Haute-Vienne, et de Saint-Eloy, dans le département de la Corrèze;
Vu les pièces annexées à cette pétition;
Vu les rapport et avis des ingénieurs des mines en date des 11 et 13 janvier 1947;
Vu l'avis du préfet de la Haute-Vienne en date du 23 janvier 1947;
Vu l'avis du préfet de la Corrèze en date du 16 janvier 1947;
Vu l'avis du conseil général des mines en date du 24 mars 1947;
Vu la loi du 17 juillet 1941 sur l'exploitation et la recherche des carrières et tourbières;
Vu le décret du 22 octobre 1942 pris en application de cette loi et portant délimitation de périmètres à l'intérieur desquels pourront être accordés des permis d'exploitation de gites de mica;
Vu l'arrêté du 6 juin 1944 instituant, en vertu du décret du 22 octobre 1942, un permis d'exploitation de carrière de mica sur le territoire des communes de Glandon, Saint-Yrieix, la Perche, arrondissement de Limoges, département de la Haute-Vienne, et le territoire de la commune de Saint-Eloy, arrondissement de Brive, département de la Corrèze;
Sur la proposition du directeur des mines,

Arrête:

Art. 1er. — Est acceptée, à la date de ce jour, la renonciation de la Société des minerais de la Grande Ile au permis d'exploitation de carrières de mica institué à son profit sur les communes de Glandon, Saint-Yrieix, la Perche (Haute-Vienne) et Saint-Eloy (Corrèze), par l'arrêté du 6 juin 1944.

Art. 2. — Le directeur des mines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 avril 1947.

Le ministre de la production industrielle.
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
SACHA GUÉRONIK.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 47-704 du 12 avril 1947 modifiant le décret n° 46-180 du 10 février 1946 relatif à la délivrance des diplômes professionnels.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,
Vu l'ordonnance n° 45-1843 du 12 août 1945 portant validation de l'acte dit loi du 4 août 1942, modifié par l'acte dit loi du 4 octobre 1943 relatif à la délivrance des diplômes professionnels;
Vu le décret du 10 février 1946;
La section permanente du conseil de l'enseignement technique entendue,

Décrète:

Art. 1er. — Le certificat d'études complémentaires industrielles, commerciales ou ménagères sera supprimé à dater de décembre 1948.
Tous les articles du décret du 10 février 1946 concernant cet examen seront abrogés à partir du 31 décembre 1948.

Art. 2. — L'article II du décret du 10 février 1946 relatif à la délivrance des diplômes professionnels est abrogé et remplacé par le texte suivant:

Art. II. — Les commissions d'examen pour le brevet d'enseignement industriel, le brevet d'enseignement commercial (1er et 2e degré) et le brevet d'enseignement hôtelier (1er degré) tiennent deux sessions par an, l'une en juin, l'autre en octobre.
Les candidats en provenance d'une section spéciale commerciale, subissent les épreuves pratiques définies à l'article 29 ci-après, soit au cours de la session de juillet, indiquée dans le présent article, soit au cours d'une session spéciale, organisée à la fin de décembre.
Les commissions d'examen pour le brevet d'enseignement commercial (deuxième degré) tiennent deux sessions par an: la première session, à la fin du deuxième trimestre de l'année scolaire, pour les épreuves de la première partie, et en juillet pour les épreuves de la seconde partie; la seconde session en octobre.
Ne sont autorisés à se présenter à la session d'octobre que les candidats qui ont obtenu à la première session de la même année les deux tiers du total minimum des points exigé pour être déclarés admissibles.
Le bénéfice des admissibilités, tant aux épreuves écrites, pratiques et orales, reste acquis pour la session d'octobre.
Seront également admis pour cette seconde session les candidats qui n'ont pu se présenter à la première par suite d'un cas de force majeure laissé à l'appréciation des autorités académiques.

Art. 3. — L'article 12 du décret du 10 février 1946 est complété comme suit:

« Sauf dérogations tenant à des circonstances exceptionnelles et autorisées par le ministre ».

Art. 4. — Le premier paragraphe des articles 17, 18 et 19 du décret précité est modifié comme suit:

« Les commissions d'examen sont présidées par le recteur de l'académie, assisté d'un inspecteur principal ou d'un inspecteur de l'enseignement technique et des inspecteurs d'académie du territoire de son ressort ».

(Le reste de ces articles sans changement.)

Art. 5. — L'article 28 du décret précité est abrogé et remplacé par le texte suivant:

Art. 28. — Les épreuves du brevet d'enseignement industriel comprennent:

A. — POUR LES GARÇONS

a) *Des épreuves écrites.*

1° Composition française pouvant porter sur un sujet d'ordre moral ou professionnel. — Durée: deux heures; coefficient: 3, dont 1 pour l'orthographe;
2° Composition de mathématiques. — Durée: deux heures; coefficient: 2;
3° Composition portant sur la mécanique appliquée. — Durée: deux heures; coefficient: 2;
4° Composition d'électrotechnique et pouvant comporter des notions de physique et de chimie. — Durée: deux heures; coefficient: 2;
5° Composition de technologie générale et professionnelle. — Durée: deux heures; coefficient: 2;
6° Dessin industriel. — Durée: quatre heures au minimum; coefficient: 3.

b) *Des épreuves pratiques.*

1° Travail manuel ou manipulation. — Durée: quinze heures au minimum et vingt-cinq heures au maximum; coefficient: 5.

c) *Des épreuves orales.*

1° Interrogation sur les mathématiques. — Durée: vingt minutes; coefficient: 1;
2° Interrogation sur l'économie industrielle ou la législation du travail et la prévention des accidents du travail. — Durée: vingt minutes; coefficient: 1;
3° Interrogation sur la technologie professionnelle. — Durée: vingt minutes; coefficient: 1;
4° Interrogation portant sur des notions d'histoire et de géographie. — Durée: vingt minutes; coefficient: 1;
5° Interrogation portant sur les applications industrielles de l'électricité (pour les candidats électriciens seulement). — Durée: vingt minutes; coefficient: 1.

B. — POUR LES JEUNES FILLES

a) *Des épreuves écrites et pratiques.*

1° Composition française pouvant porter sur un sujet d'ordre moral ou professionnel. — Durée: deux heures; coefficient: 2;
2° Composition d'orthographe suivie de questions sur la dictée. — Durée: une heure et demie; coefficient: 1;
3° Composition de sciences appliquées à la profession. — Durée: deux heures; coefficient: 2;
4° Correspondance usuelle et commerciale. — Durée: une heure et demie; coefficient: 1;
5° Comptabilité usuelle exigeant calculs et documents. — Durée: une heure et demie; coefficient: 1.

6° Une épreuve technique fondamentale de la spécialité montrant les qualités d'intelligence, d'initiative et la formation du goût de la candidate telle que, d'après un croquis donné:

Une toile pour les couturières, les lingères, les corsetières, etc. — Durée variable suivant l'épreuve choisie.

Une forme pour les modistes. — Durée variable suivant l'épreuve choisie.

Une épreuve d'interprétation de points ou d'harmonie de couleurs pour les brodeuses, etc. — Durée: six heures au maximum; coefficient: 2.

b) *Des épreuves pratiques.*

1° Travail manuel. — Durée: 20 heures au moins; coefficient: 6.

2° Dessin appliqué à la profession et à l'histoire du costume. — Durée: 4 heures; coefficient: 3.

Dans les sections ménagères, les épreuves pratiques comprendront:

Cuisine, coefficient: 3.
Couture usuelle, coefficient: 2.
Raccommodage, coefficient: 1.
Repassage, détachage, coefficient: 2.

La durée de ces travaux sera, pour l'ensemble, d'une durée minimum de 15 heures.

Dessin. — Durée: 4 heures; coefficient: 2.

c) *Des épreuves orales.*

1° Interrogation de technologie pratique. — Durée: 10 minutes maximum; coefficient: 1.

2° Interrogation soit de sciences, soit d'hygiène et de puériculture. — Durée: 20 minutes maximum; coefficient: 1.

3° Interrogation d'histoire et de géographie, coefficient: 1.

4° Interrogation de morale et de législation industrielle et sociale, coefficient: 1.

5° Epreuve ménagère pratique de cuisine ou repassage ou couture usuelle et raccommodage, tirée au sort par la candidate. — Durée: 3 heures au moins; coefficient: 1.

(Cette épreuve est supprimée pour les sections ménagères.)

Art. 6. — L'article 29 du décret précité est modifié comme suit:

Art. 29. — Les épreuves écrites du brevet d'enseignement commercial 1er degré comprennent:

a) *Des épreuves écrites.*

6° Commerce et comptabilité. — Jeunes gens: durée, 3 heures; coefficient, 3. Jeunes filles: durée, 2 heures; coefficient, 2.

(Des sujets différents sont proposés aux jeunes gens et aux jeunes filles.)

b) *Des épreuves orales.*

1° Une interrogation soit de commerce et législation, soit de vente et publicité. — Jeunes gens: durée, 15 minutes; coefficient, 2. Jeunes filles: durée, 15 minutes; coefficient, 2.

2° Une interrogation de mathématiques appliquées — Jeunes gens: durée, 15 minutes; coefficient, 1. Jeunes filles: durée, 15 minutes; coefficient, 1.

3° Une interrogation soit d'histoire, soit d'économie commerciale. — Jeunes gens: durée, 15 minutes; coefficient, 1. Jeunes filles: durée, 15 minutes; coefficient, 1.

4° Une interrogation soit de géographie économique, soit de marchandises. — Jeunes gens: durée, 15 minutes; coefficient, 2. Jeunes filles: durée, 15 minutes; coefficient, 1.

5° Interrogation soit de sciences, soit d'hygiène. — Jeunes gens: durée, 15 minutes; coefficient, 1. Jeunes filles: durée, 15 minutes; coefficient, 1.

6° Langue étrangère. — Jeunes gens: durée, 15 minutes; coefficient, 1. Jeunes filles: durée, 15 minutes; coefficient, 1.

c) *Des épreuves pratiques.*

1° Sténodactylographie. — Jeunes gens: durée variable; coefficient, 2. Jeunes filles: durée variable; coefficient, 3.

2° Dactylographie. — Jeunes gens: durée, suivant le sujet proposé; coefficient, 2. Jeunes filles: durée, suivant le sujet proposé; coefficient, 3.

3° Calcul rapide. — Jeunes gens: durée, 15 minutes; coefficient, 1. Jeunes filles: durée, 15 minutes; coefficient, 1.

Des sujets différents sont proposés aux jeunes gens et aux jeunes filles pour les épreuves de sténodactylographie.

Art. 7. — L'article 30 du décret susvisé est modifié comme suit:

Art. 30. — . . . . . .

POUR LES EMPLOYÉS DE COMMERCE NON SPÉCIALISÉS

a) *Epreuves écrites.*

. . . . . .

4° Langue étrangère (l'usage de tout dictionnaire est interdit). — Durée: 2 heures; coefficient: 1.

5° Courrier (comportant une dictée sténographique à la vitesse de 90 mots et de la dactylographie). — Durée variable à l'appréciation du jury; coefficient: 2.

b) *Epreuves orales.*

. . . . . .

1° Langue étrangère (l'usage de tout dictionnaire est interdit). — Durée: 20 minutes au maximum; coefficient: 1.

. . . . . .

POUR LES SECRÉTAIRES

Epreuves écrites.

. . . . . .

4° Langue étrangère (l'usage de tout dictionnaire est interdit). — Durée: deux heures; coefficient: 2;

6° Courrier pouvant comporter la rédaction d'une ou plusieurs lettres, leur présentation, la présentation de documents. — Durée variable; coefficient: 2.

. . . . . .

Epreuves orales.

. . . . . .

2° Première langue (l'usage de tout dictionnaire est interdit). — Durée: vingt minutes au maximum; coefficient: 1;

3° Seconde langue (l'usage de tout dictionnaire est interdit). — Durée: vingt minutes au maximum; coefficient: 1.

. . . . . .

POUR LES VENDEURS

Epreuves écrites.

. . . . . .

3° Langue étrangère, une langue (l'usage de tout dictionnaire est interdit). — Durée: deux heures; coefficient: 3.

Epreuves orales.

. . . . . .

3° Langues étrangères:

1re langue (l'usage de tout dictionnaire est interdit). — Durée: vingt minutes au maximum; coefficient: 1.

2e langue (l'usage de tout dictionnaire est interdit. — Durée: vingt minutes au maximum; coefficient: 1.

(Le reste de l'article sans changement.)

Art. 8. — L'article 31 du décret précité est abrogé et remplacé par le texte ci-joint:

Art. 31. — Les épreuves du brevet d'enseignement hôtelier, 1er degré, comprennent:

a) *Des épreuves écrites.*

1° Composition française sur un sujet d'ordre général. — Durée: deux heures et demie; coefficient: 2;

2° Correspondance hôtelière (deux lettres), une heure et demie; coefficient: 2;

3° Comptabilité comportant une épreuve de main courante. — Durée: quatre heures; coefficient: 3.

Une note sera, à cette épreuve, attribuée à l'écriture, mais ne sera utilisée qu'au moment du relevé des notes de la 2e série d'épreuves. — Coefficient: 1;

4° Sciences et arts appliqués à l'hôtellerie. — Durée: deux heures; coefficient: 2;

5° Les principes de base de la cuisine française, établissement d'un menu, calcul d'un prix de revient, critique d'un menu. — Durée: deux heures; coefficient: 2;

6° Langues. Version portant sur un texte ayant trait à la profession et lettre à rédiger en langue étrangère (l'usage d'aucun dictionnaire n'est autorisé)

Anglais. — Durée: deux heures; coefficient: 4.

2e langue. — Durée: deux heures; coefficient: 3.

b) *Des épreuves orales et pratiques.*

1° Interrogation de géographie touristique. — Durée: quinze minutes; coefficient: 2;

2° Interrogation sur l'alimentation et l'hygiène alimentaire, appréciation des denrées. — Durée: quinze minutes; coefficient: 2;

3° Interrogation soit de législation, soit de police hôtelière, soit d'hygiène de l'habitation, soit de publicité. — Durée: quinze minutes; coefficient: 2;

4° Interrogation d'œnologie et service des vins. — Durée: quinze minutes; coefficient: 2;

5° Interrogation anglais: traduction orale de correspondance, d'articles de journaux, de documents de publicité et textes d'ouvrages ayant trait à l'hôtellerie. Conversation. — Durée: vingt minutes; coefficient: 4;

6° 2e langue: traduction orale de correspondance, d'articles de journaux, de documents de publicité et de textes d'ouvrage ayant trait à l'hôtellerie. Conversation. — Durée: vingt minutes; coefficient: 3;

7° Education, tenue, savoir-vivre. — Durée: quinze minutes; coefficient: 2;

8° Dactylographie. — Durée: une heure et demie; coefficient: 1;

9° Cuisine: préparation d'un plat pour huit à douze personnes. L'épreuve comporte: la rédaction du bon destiné à l'économat; la préparation du mets; le dressage du plat. Interrogation sur le sujet. — Durée: quatre heures; coefficient: 6;

10° Service de salle. L'épreuve comporte: la mise en place du carré pour huit à douze personnes (plusieurs tables); la rédaction des bons; le service à l'anglaise du repas complet et le service des vins et, éventuellement, celui du café et des liqueurs; la rédaction de la note. Interrogation sur le sujet. — Durée: trois heures; coefficient: 4;

11° Pour les jeunes filles: lingerie, couture. — Durée: quatre heures; coefficient: 1;

12° Pour les jeunes gens: exercices d'entretien et de fonctionnement de l'outillage hôtelier (appareils électriques, chauffage central, installations sanitaires). — Durée variable: coefficient: 1.

Art. 9. — Les articles 39 et 40 du décret susvisé sont abrogés et remplacés par les textes suivants:

Art. 39. — Les candidats au brevet d'enseignement industriel (jeunes gens) doivent obtenir, pour être déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites, une moyenne de 10 sur 20, sans note inférieure à 6 pour le dessin.

Pour être déclarés admissibles à la suite de l'épreuve d'atelier, ces mêmes candidats doivent avoir obtenu au moins la note 12 à cette épreuve.

Pour être déclarés définitivement admis, ils doivent obtenir une moyenne générale de 10 sur 20.

Les candidates au brevet d'enseignement industriel doivent obtenir, pour être déclarées admissibles à la suite des épreuves écrites et pratiques, une moyenne de 10 sur 20, sans note inférieure à 6 pour l'épreuve technique fondamentale.

Pour être déclarées admissibles à la suite des épreuves pratiques, ces mêmes candidates doivent avoir obtenu une moyenne de 10 sur 20 pour ces épreuves, sans note particulière inférieure à 12 pour le travail manuel et à 8 pour le dessin.

Pour être déclarées définitivement admises, elles doivent obtenir une moyenne générale de 10 sur 20.

Art. 39 bis. — Les candidats au brevet d'enseignement commercial 1er degré (jeunes gens et jeunes filles) doivent obtenir, pour être déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites, une moyenne de 10 sur 20, sans note particulière inférieure à 8 pour l'épreuve de comptabilité et l'épreuve d'orthographe.

Pour être déclarés admissibles à la suite des épreuves orales, les mêmes candidats doivent obtenir une moyenne de 10 sur 20 pour la totalité des épreuves écrites et orales.

Pour être déclarés définitivement admis, ils doivent obtenir une moyenne générale de 10 sur 20, sans note inférieure à 5 à chacune des trois épreuves pratiques (sténographie, dactylographie, calcul rapide).

Les candidats au brevet d'enseignement commercial 2e degré (jeunes gens et jeunes filles) doivent obtenir, pour être déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites de la première partie, une moyenne de 10 sur 20.

Pour être déclarés admissibles à la suite de la totalité des épreuves écrites et orales de la première partie, ces candidats devront obtenir une moyenne générale de 10 sur 20.

Pour être déclarés définitivement admis à la suite des épreuves de la deuxième partie, les candidats devront obtenir une moyenne générale de 10 sur 20.

Art. 39 ter. — Les candidats au brevet d'enseignement hôtelier 1er degré (jeunes gens et jeunes filles) doivent obtenir, pour être déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites, une moyenne de 10 sur 20, sans note particulière inférieure à 8 pour la première langue étrangère et à 5 pour la deuxième langue étrangère.

Pour être déclarés définitivement admis ces candidats doivent obtenir une moyenne générale de 10 sur 20, sans note inférieure à 12 pour les épreuves pratiques de cuisine et le service de salle, à 5 pour les autres épreuves pratiques, et à 8 pour les épreuves orales de langue étrangère.

Art. 10. — Le présent décret aura effet à compter de la première session de 1947.

Art. 11. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Examen des bourses nationales de première série.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 8 mars 1946 relatif aux bourses nationales de l'enseignement du second degré et les arrêtés des 21 et 29 mars 1946 pris en application dudit décret;

Vu les arrêtés du 16 octobre 1945 et 20 février 1945 relatifs aux bourses de cours complémentaire;

Le conseil supérieur de l'éducation nationale entendu,

Arrête:

Art. 1er. — A titre transitoire et pour l'année 1947, les candidats à l'examen d'aptitude aux bourses de 1re série pour la classe de sixième des lycées, collèges classiques modernes pour la classe de 1re année des cours complémentaires et pour l'année préparatoire à l'enseignement technique, devront avoir obtenu la note moyenne de dix points sur vingt pour l'ensemble des épreuves, pour être déclarés admis à l'examen.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 avril 1947.

M.-E. NAEGELEN.

Legs et donations.

Par arrêté en date du 9 avril 1947, il est ouvert au ministre de l'éducation nationale, sur l'exercice 1946, un crédit de 1.000 F au chapitre 360: « Emploi de fonds provenant de legs ou de donations » du budget de l'éducation nationale.

Enseignement supérieur.

Par arrêté en date du 31 mars 1947, M. Roux (Charles-Henri), assistant stagiaire au Muséum national d'histoire naturelle (laboratoire des pêches et productions coloniales d'origine animale), est titularisé dans ses fonctions à compter du 1er janvier 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu les arrêtés du 25 juillet 1929 et du 15 mars 1938 relatifs aux concours d'agrégation des facultés de droit, modifiés par l'arrêté du 3 juin 1946;

Vu l'ordonnance du 15 juin 1945 relative aux candidats aux services publics, fonctionnaires et agents victimes d'événements de guerre;

Vu le décret du 23 avril 1946 portant application de la loi ci-dessus;

Vu l'arrêté du 21 juin 1946 fixant les dates et le nombre de places mises au concours d'agrégation des facultés de droit en 1946;

Vu l'arrêté du 18 septembre 1946;

Vu les deux arrêtés du 27 septembre 1946 fixant la composition des jurys;

Vu l'arrêté du 27 septembre 1946 relatif au nombre des places;

Vu l'arrêté du 27 septembre 1946 portant obligation de souscription d'engagement de la part des candidats ayant subi avec succès les épreuves du concours;

Vu les deux arrêtés du 12 novembre 1946 portant augmentation du nombre des places;

Vu la liste des candidats autorisés à prendre part au concours;

Vu le procès-verbal des opérations du jury après avoir constaté la régularité des épreuves;

Vu les arrêtés des 10 décembre 1946, 3 mars 1947 et 20 mars 1947 portant institution et affectation d'agrégés des facultés de droit;

Vu l'arrêté du 7 mars 1947 relatif aux obligations de certains agrégés des facultés de droit devant servir en France d'outre-mer ou à l'étranger,

Arrête:

Art. 1er. — Sont institués agrégés des facultés de droit à compter du 1er février 1947 et affectés à partir de cette date aux chaires ou emplois d'agrégés ci-dessous désignés:

Section du droit public.

5e, M. Desgranges, à Alger (chaire de droit public, dernier titulaire M. Bienvenue).

6e, M. Benoît, détaché auprès du département des affaires étrangères pour être affecté à l'école française de droit de Beyrouth.

7e, M. Desmouliez, à Montpellier (chaire de droit constitutionnel, en remplacement de M. de Laubadère, appelé à d'autres fonctions).

8e, M. Mouskheli, détaché auprès du département des affaires étrangères pour être affecté à l'école française de droit du Caire.

9e, M. Brimo, à Toulouse (chaire de droit constitutionnel, en remplacement de M. Hauriou, conseiller de la République).

10e, M. Fabre, à Alger (chaire de droit administratif, emploi vacant, dernier titulaire M. Mallarmé, retraité).

Section des sciences économiques.

9e, M. Fauvel, détaché auprès du département de la France d'outre-mer et affecté provisoirement à la faculté de droit de l'université de Nancy (remplacement de M. de Menthon, membre de l'Assemblée nationale).

Art. 2. — Le présent arrêté sera annulé de plein droit pour chacun des intéressés qui n'aura pas fait parvenir au ministère de l'éducation nationale (direction de l'enseignement supérieur), dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent arrêté au *Journal officiel*, un certificat établi par un médecin phtisiologue assermenté constatant qu'il est indemne de toute affection tuberculeuse.

Fait à Paris, le 10 avril 1947.

M.-E. NAEGELEN.

Admissibilité à l'emploi de professeur technique et de professeur technique adjoint des écoles nationales d'arts et métiers.

Par arrêté en date du 10 avril 1947, sont déclarés admissibles à l'emploi de professeur technique et de professeur technique adjoint des écoles nationales d'arts et métiers des départements, les candidats dont les noms suivent (ordre de mérite):

Professeur technique d'ajustage machines-outils.

MM. Pouret (Hector).
Steigert (Auguste).
Saint-Venant (Henri).
Souchois (Maurice).

Professeur technique adjoint de forge.

M. Meurillon (Georges).

Professeur technique adjoint d'ajustage machines-outils.

MM. Bumet (Roger).
Creuzot (H.).
Ollivier (J.).
Ract (Antoine).
Poillon (Jean).

Liste d'aptitude aux fonctions d'astronome adjoint, d'aide-astronome et d'assistant.

Par arrêté en date du 9 avril 1947, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions d'astronome adjoint, d'aide-astronome et d'assistant pour l'année 1947:

1° *Pour les fonctions d'astronome adjoint.*

M. Berthomieu, docteur ès sciences, aide astronome à l'observatoire de Toulouse.

M. Brisse, aide-astronome à l'observatoire de Paris.

M. Camichel, licencié ès sciences, physicien adjoint au pic du Midi.

M. Grenat, licencié ès sciences, aide-astronome à l'observatoire de Paris.

M. Grandmontagne, docteur ès sciences, professeur agrégé au lycée de Lyon.

M. Guintini, docteur ès sciences, assistant à la faculté des sciences.

M. Kourganoff, docteur ès sciences, diplômé d'études supérieures, chargé de recherches au C. N. R. S.

M. Maître, docteur ès sciences, aide-astronome à l'observatoire de Besançon.

M. Schatzman, docteur ès sciences, chargé de recherches.

2° *Pour les fonctions d'aide-astronome.*

M. Andrillat, quatre certificats de licence.

M. Bigay, licencié ès sciences, assistant à l'observatoire de Lyon.

M. Bulgue (Jean), licencié ès sciences, instituteur.

M. Caillaitte, docteur ès sciences, assistant à l'observatoire de Nice.

M. Dufay (Maurice), quatre certificats de licence.

M. Delhaye, licencié ès sciences, assistant à l'observatoire de Paris.

M. Deloux, licencié ès sciences, délégué à l'observatoire de Bordeaux.

M. Faivre, licencié ès sciences, professeur au collège technique Emile Loubet, à Tunis.

M. Fleury, licencié ès sciences.

Mlle Gonin, licenciée ès sciences.

M. Gremillard, licencié ès sciences, délégué dans les fonctions d'assistant à l'observatoire de Besançon.

M. Guintini, docteur ès sciences, assistant à la faculté des sciences de l'université de Paris.

M. Lenouvel, licencié ès sciences, professeur agrégé au lycée de Roanne.

M. Mayot, docteur ès sciences, attaché de recherches au C. N. R. S.

Mme Michaud, certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (chimie générale), préparatrice à l'école des hautes études.

Mlle Raynaud, licenciée ès sciences, diplômée d'études supérieures.

Mlle Rol, licenciée ès sciences.

M. Robin, licencié ès sciences.

M. Vesselowsky, assistant à l'observatoire d'Alger.

M. Weimer, licencié ès sciences, assistant à l'observatoire de Paris.

3° *Pour les fonctions d'assistant.*

M. Forga, trois certificats, de licence ès sciences, aide technique à l'observatoire de Paris.

Mlle Gonin, licenciée ès sciences.

M. Janey, brevet supérieur, certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles primaires.

Mme Michaud, certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire de jeunes filles.

M. Oberlin (Raymond), aide-technique à l'observatoire de Meudon.

Mlle Raynaud, licenciée ès sciences, diplômée d'études supérieures.

Mlle Reynis, brevet élémentaire, diplôme de fin d'études, stagiaire à Toulouse.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret n° 47-705 du 8 avril 1947 autorisant la chambre de commerce d'Oran à contracter un emprunt.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports, du ministre du commerce, du ministre de l'intérieur et du ministre de l'économie nationale,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce, rendue exécutoire en Algérie par le décret du 30 octobre 1898;

Vu le décret du 23 août 1898, modifié par les décrets des 23 octobre 1934, 30 octobre 1935 et 21 février 1936, sur le gouvernement et la haute administration de l'Algérie;

Vu l'article 7, alinéa 1er, de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble les ordonnances subséquentes, par l'effet duquel sont provisoirement maintenus en application l'acte dit loi du 23 février 1941 concernant la perception des taxes de péages dans les ports maritimes, l'acte administratif dit décret du 26 avril 1941 pris pour l'application de cet acte et l'acte administratif dit décret du 18 octobre 1941 étendant à l'Algérie les dispositions des deux textes susvisés;

Vu les cahiers des charges réglementant les concessions de terre-pleins et d'outillage public au port d'Oran, accordées à la chambre de commerce de cette ville par la loi du 30 avril 1924 et le décret du 31 août 1932;

Vu la délibération du 20 mars 1946 par laquelle la chambre de commerce d'Oran a demandé l'autorisation de contracter un emprunt de 31 millions de francs pour couvrir les dépenses d'acquisition et d'amélioration de l'outillage de ses concessions au port d'Oran;

Vu l'arrêté interministériel du 8 avril 1947 autorisant la chambre de commerce d'Oran à prélever chaque année, sur le produit des péages perçus à son profit au port d'Oran, le montant de l'annuité d'intérêt et d'amortissement de l'emprunt de 31 millions de francs susmentionné,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce d'Oran est autorisée à contracter, sous la garantie des péages perçus à son profit au port de cette ville, un emprunt de 31 millions de francs en vue de couvrir les dépenses d'extension et de rénovation de l'outillage des concessions de terre-pleins et d'outillage public qui ont été accordées audit port par la loi du 30 avril 1924 et le décret du 31 août 1932.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu en totalité ou par fraction, soit par publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès d'un établissement financier.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de trente ans.

Le taux d'intérêt de cet emprunt et les conditions du traité à passer seront préalablement soumis à l'approbation du gouverneur général de l'Algérie.

Art. 2. — Dans les trois premiers mois de chaque année, la chambre de commerce d'Oran adressera au gouverneur général de l'Algérie, pour être transmis au ministre du commerce, au ministre de l'intérieur, au ministre des travaux publics et des transports, au ministre de l'économie nationale et au receveur des douanes chargé de la perception, un compte rendu détaillé des recettes perçues dans le port d'Oran, des frais de perception dans l'année précédente et de sa situation au point de vue de l'amortissement des emprunts.

Art. 3. — Le ministre des travaux publics et des transports, le ministre du commerce, le ministre de l'intérieur et le ministre de l'économie nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Le ministre du commerce,
JEAN LETOURNEAU.

Port d'Oran.

Le ministre de l'intérieur, le ministre des travaux publics et des transports et le ministre du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce rendue exécutoire en Algérie par le décret du 30 octobre 1898;

Vu le décret du 23 août 1898, modifié par les décrets des 23 octobre 1934, 30 octobre 1935 et 21 février 1936 sur le gouvernement et la haute administration de l'Algérie;

Vu l'article 7, alinéa 1er, de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble les ordonnances subséquentes, par l'effet duquel sont provisoirement maintenus en application l'acte dit loi du 23 février 1941 concernant la perception de taxes locales de péages dans les ports maritimes, l'acte dit décret du 26 avril 1941 pris pour l'application de cette loi et l'acte dit décret du 18 octobre 1941 étendant à l'Algérie les dispositions de la loi et du décret susvisés;

Vu la loi du 30 avril 1924 qui a institué au port d'Oran des péages locaux au profit de la chambre de commerce de cette ville;

Vu les décrets et arrêtés qui ont modifié le taux de ces péages et en dernier lieu l'arrêté interministériel du 23 octobre 1945;

Vu la délibération du 20 mars 1946 par laquelle la chambre de commerce d'Oran a demandé l'autorisation de prélever chaque année sur le produit desdits péages l'annuité

d'intérêt et d'amortissement d'un emprunt de 31.000.000 de francs à contracter par elle en vue de la réalisation d'un programme d'extension et de rénovation de l'outillage de ses concessions du port d'Oran;

Vu le dossier de l'enquête à laquelle a été soumise la demande de la chambre de commerce et notamment l'avis de la commission permanente d'enquête du port d'Oran, en date du 2 mai 1946;

Vu l'avis du ministre de l'économie nationale du 23 octobre 1946;

Vu le décret en date du 8 avril 1947 autorisant la chambre de commerce à contracter l'emprunt de 31.000.000 de francs susmentionné,

Arrêtent:

Art. 1er. — La chambre de commerce d'Oran est autorisée à prélever chaque année, sur les excédents disponibles du produit des péages perçus à son profit au port de cette ville, l'annuité d'intérêt et d'amortissement de l'emprunt de 31.000.000 de francs autorisé par décret en date du 8 avril 1947 pour couvrir les dépenses d'extension et de rénovation de l'outillage des concessions de terre-pleins et d'outillage public qui lui ont été accordées au port d'Oran.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Le ministre de l'intérieur,
EDOUARD DEPREUX.

Le ministre du commerce,
JEAN LETOURNEAU.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 12 avril 1947 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre civil.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 1er avril 1947, portant que les promotions et nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus et nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre civil:

Au grade d'officier.

M. Deschiens (Robert), docteur en médecine, chef de service de l'institut Pasteur. Chevalier du 28 novembre 1935.

M. Hanin (Charles), administrateur en chef des colonies. Chevalier du 2 juillet 1918.

M. Cao Van Sen, ingénieur des arts et métiers. Chevalier du 11 août 1931.

M. Lemoult (Robert-Paul-François), agent général de la compagnie Optorg, administrateur de la société de caoutchouc et culture en Indochine, Thudaumont, société des produits et pêcheries. Chevalier du 10 septembre 1918.

Au grade de chevalier.

Mme Le Goff, née Le Bihan (Germaine), inspectrice de 3e classe de l'enseignement primaire, directrice de l'école normale de jeunes filles de Rufisque (Afrique occidentale française); 42 ans 3 jours de services dont 7 ans 3 mois 29 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

M. Balme (Hubert-Victor), agent général adjoint à la Compagnie générale des transports en Afrique; 29 ans 11 mois de services et de pratique professionnelle dont 1 an de majoration pour mobilisation.

M. Camou (Joseph-Philippe), directeur de 2e classe du cadre général des transmissions de l'Afrique occidentale française, chef du service des postes, télégraphes et téléphones du Sénégal; 52 ans 9 mois 10 jours de services dont 11 ans 3 mois 3 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

M. Clement (Lucien), ingénieur des travaux publics des colonies; 28 ans 5 mois 5 jours de services dont 3 ans 3 mois 7 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 2 ans pour mobilisation.

M. Cousseau (Jean-Germain-Noël-Bernard), administrateur de 2e classe des services civils de l'Indochine; 22 ans 11 jours de services dont 1 an de majoration pour mobilisation.

M. Dagron (Marcel-Paul), délégué en France du haut commissaire de la République française, gouverneur général de Madagascar; 30 ans 4 mois 20 jours de services dont 4 ans 4 mois 4 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 2 ans pour mobilisation.

M. Defferre (Paul-Aimé), avocat; 48 ans 10 mois de services et de pratique professionnelle dont 4 ans de majoration pour mobilisation.

M. Diop (Amadou), commis principal de classe exceptionnelle des services financiers, chef du bureau des finances, ordonnateur délégué (Afrique occidentale française); 31 ans 8 mois de services.

M. Gamache (Pierre-Virgile), instituteur principal hors classe du cadre local de l'Afrique équatoriale française; 40 ans 2 mois 14 jours de services dont 6 ans 3 mois 19 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

M. Reyss (Aristide-Sébastien-Etienne), avocat défenseur à Dakar; 40 ans 8 mois 22 jours de services et de pratique professionnelle dont 5 ans de majoration pour mobilisation.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la France d'outre-mer et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret du 12 avril 1947 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre de l'Union française.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er avril 1947 portant que les promotions et nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus et nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'Union française:

Au grade d'officier.

M. Banma Mustapha, chef de la province de Zinder. Chevalier du 18 octobre 1935.

M. Mohamed ould Mouhamed Fall, cadi de Mederdra, chef de tribu. Chevalier du 20 janvier 1928.

M. Raliebeya Ouedraogo, suzerain de l'Etat du Yatenga. Chevalier du 23 février 1925.

Au grade de chevalier.

Mlle Ravaoarinoro, présidente de la Goutte de lait d'Avarodrano; 26 ans de services.

M. Atayi Amaté John, chargé de l'état civil indigène de Lomé; 41 ans 8 mois 2 jours de services et de pratique professionnelle.

M. Cherif Cheick Mohamed Fanta Madi, grand marabout vénéré, chef religieux.

M. Diallo Sambo Salif, chef de canton des Foulées-Diallobés de Thiou; 42 ans de services.

M. Diop Ibra Dégnène, chef de canton du Tabby-Catteigne (Afrique occidentale française).

M. Houinnou Essou, chef de canton principal de 2e classe; 28 ans 3 jours de services.

M. Kasser, fils de Chérif Mahamat Idjil, sultan de Fort-Lamy; 27 ans de services.

M. Kouadio Adjoumani, chef supérieur des Abrons (roi des Abrons); 26 ans de services.

M. M'Backe Falilou, grand serigne des Mourides; 20 ans de services.

M. Mohamadou ould Cheikh Sidi el Moktar, chef religieux; 25 ans de sacerdoce.

M. Mohamady Tsialana (Bernard), gouverneur de 2e classe à titre politique, chef du gouvernement d'Ambilobe; 37 ans 11 mois 9 jours.

M. Paraiso (Joseph-Ignace), chef supérieur des étrangers au Cameroun; 30 ans de services et de pratique professionnelle.

M. Radabason Rason (Jean-Marie), médecin libre (ex-médecin principal de l'assistance médicale indigène); 30 ans 10 mois 26 jours de services et de pratique professionnelle.

M. Rasendra (Jean-Marie), gouverneur indigène de 1re classe des cadres spéciaux; 40 ans 4 mois de services.

M. Seydou Diallo, préparateur à l'institut Pasteur de Dakar; 39 ans de services et de pratique professionnelle.

M. Kaba Alama Amadou, chef de canton hors classe; 40 ans de services.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la France d'outre-mer et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret du 12 avril 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre militaire (avec traitement).

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er avril 1947 portant que les nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre militaire (avec traitement):

Au grade de chevalier.

M. Echard (Julien-Eugène), surveillant principal des services pénitentiaires coloniaux: 27 ans 10 mois 18 jours de services effectifs dont 19 ans 1 mois 6 jours à la mer ou aux colonies. Campagnes: 26 1/2. Majoration pour mobilisation: 4 ans.

M. Martineau (Georges), surveillant principal des services pénitentiaires coloniaux: 25 ans 8 jours de services effectifs dont 15 ans 7 mois 5 jours à la mer ou aux colonies. Campagnes: 20. Majoration pour mobilisation: 2 ans.

M. Saba (Gontrand-Ludovic), surveillant principal des services pénitentiaires coloniaux; 26 ans 8 mois 15 jours de services effectifs dont 22 ans 2 mois à la mer ou aux colonies. Campagnes: 26. Majoration pour mobilisation: 3 ans.

M. Texier (Alexandre), surveillant principal des services pénitentiaires coloniaux; 21 ans 10 mois 14 jours de services effectifs dont 12 ans 7 mois 2 jours à la mer ou aux colonies. Campagnes: 15 1/2. Majoration pour mobilisation: 1 an.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la France d'outre-mer et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret n° 47-706 du 12 avril 1947 portant création d'un conseil de gouvernement dans les établissements français dans l'Inde.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'ordonnance du 23 juillet 1840 concernant le gouvernement des établissements français dans l'Inde;

Vu le décret du 24 juin 1879 instituant dans l'Inde française, un conseil privé et les textes qui l'ont modifié ou complété;

Vu le décret du 25 octobre 1946 créant une assemblée représentative dans les établissements français dans l'Inde,

Décrète:

Art. 1er. — Il est créé dans les établissements français dans l'Inde un conseil de gouvernement composé comme suit:

Président.

Le gouverneur du territoire.

Membres.

Le secrétaire général.
Le chef du service judiciaire.
Le chef du service de l'enseignement.
Le président de l'assemblée représentative.
Le président de la commission permanente de l'assemblée représentative.
Le président de la chambre de commerce d'industrie et d'agriculture.

Les chefs des services civils ou militaires peuvent être autorisés par le gouverneur à entrer au conseil pour exposer les affaires qui sont dans leurs attributions.

Art. 2. — Le gouverneur fixe par arrêté les règles de fonctionnement du conseil de gouvernement.

Art. 3. — Le conseil de gouvernement donne son avis au gouverneur sur toutes les questions que celui-ci juge utile de lui soumettre. Il assiste le gouverneur dans tous les cas où les lois, décrets et règlements en vigueur exigent l'intervention du conseil.

Il est dressé procès-verbal de chacune des séances.

Art. 4. — Sont abrogés le décret du 24 juin 1879 instituant un conseil privé dans l'Inde française et les textes qui l'ont modifié ou complété.

Art. 5. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* des établissements français dans l'Inde et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres,
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret n° 47-707 du 12 avril 1947 créant un conseil du contentieux administratif dans les établissements français dans l'Inde.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'ordonnance du 23 juillet 1840 concernant le gouvernement des établissements français dans l'Inde;

Vu le décret du 5 août 1881 réorganisant le conseil du contentieux administratif dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion et le décret du 7 septembre 1881 qui l'a rendue applicable aux autres colonies;

Vu le décret du 24 juin 1879 instituant dans l'Inde française un conseil privé et les textes qui l'ont modifié et complété;

Vu le décret du 25 octobre 1946 créant une assemblée représentative dans les établissements français dans l'Inde,

Décrète:

Art. 1er. — Il est créé dans les établissements français dans l'Inde un conseil du contentieux administratif qui siège à Pondichéry et dont le ressort s'étend à tous les établissements du territoire.

Art. 2. — Le conseil du contentieux des établissements français dans l'Inde fonctionne conformément aux décrets des 5 août et 7 septembre 1881 et aux textes qui les ont complétés ou modifiés. Il connaît des litiges d'ordre administratif élevés à l'occasion d'un acte passé au nom du gouvernement local ou nés de l'exécution d'un service public dépendant de cet organisme et, d'une manière générale, et sauf exceptions prévues par les textes, de tout litige qui rentre dans le contentieux administratif.

Art. 3. — Le conseil est composé de:

Un magistrat du siège appartenant à la juridiction d'appel du territoire, président;

Deux fonctionnaires choisis de préférence parmi les titulaires de diplômes d'études juridiques, membres.

Les fonctions de commissaire du gouvernement près le conseil sont exercées par un fonctionnaire autant que possible gradué en droit et celles de secrétaire du contentieux par un fonctionnaire de l'administration générale ou à défaut de l'administration locale.

Art. 4. — Les membres du conseil prendront rang dans l'ordre suivant: le président, les conseillers, le commissaire du gouvernement.

L'ordre de préséance des conseillers est déterminé par leur classe dans le grade, s'ils appartiennent au même corps et par leur catégorie ou leur solde s'ils appartiennent à des corps différents.

A égalité de grade, de classe, de catégorie ou de solde, l'ancienneté détermine l'ordre de préséance.

Art. 5. — Le conseil comprend en outre des membres suppléants en nombre égal à celui des titulaires et remplissent les mêmes conditions que ceux-ci.

Les membres suppléants seront appelés dans l'ordre du tableau en ce qui concerne les conseillers appelés à siéger en remplacement des titulaires en cas d'empêchement ou d'absence de ces derniers.

Art. 6. — Les membres, à quelque titre que ce soit, du conseil du contentieux sont nommés pour une durée indéterminée par arrêté du chef du territoire.

Art. 7. — Le magistrat appelé à présider le conseil continue dans tous les cas à assurer son service normal à la juridiction d'appel.

Les conseillers, le commissaire du Gouvernement et le secrétaire du conseil du contentieux continuent à assurer le service auquel ils sont attachés à moins que le gouverneur n'estime qu'en raison du nombre et de l'importance des affaires, il ne soit nécessaire de les affecter exclusivement à cette juridiction et, à cet effet, de les placer hors cadres.

Art. 8. — Des arrêtés du gouverneur règlent le nombre, la durée et la tenue des audiences, le fonctionnement du secrétariat du greffe du conseil et, d'une façon générale, les détails d'exécution du présent décret.

Art. 9. — Le présent décret aura effet pour compter de l'entrée en vigueur du décret portant création d'un conseil de gouvernement dans les établissements français de l'Inde et suppression du conseil privé de ce territoire.

Art. 10. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* des établissements fran-

çais de l'Inde et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres,
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret n° 47-708 du 12 avril 1947 portant modification du décret du 23 septembre 1913, concernant les passages à bord des paquebots des adjudants, sergents-majors et assimilés, voyageant au compte du département des colonies.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et du ministre des finances,

Vu le décret du 3 juillet 1897 portant règlement sur les indemnités de déplacements et les passages accordés aux officiers, fonctionnaires, employés et agents civils et militaires des services coloniaux et locaux;

Vu les décrets des 6 juillet 1904, 8 juin 1906, 9 juin 1911, portant modification de certaines dispositions du texte précédent;

Vu le décret du 18 septembre 1913 au sujet des droits de passage et des indemnités de déplacement des adjudants-chefs;

Vu le décret du 23 septembre 1913 concernant les passages à bord des paquebots des adjudants, sergents-majors et assimilés voyageant au compte du département des colonies;

Vu le décret du 14 avril 1929 fixant le classement à bord des paquebots des sergents-chefs et assimilés voyageant au compte du budget colonial ou des budgets locaux des colonies;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 1er du décret du 23 septembre 1913 concernant les passages à bord des paquebots est complété comme suit:

« Les adjudants, sergents-majors, maréchaux des logis chefs de gendarmerie et assimilés... ».

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — L'article 1er du décret du 14 avril 1929 est complété comme suit:

« Ajouter au texte de cet article, après tableau 2 annexé, au décret du 3 juillet 1897, le membre de phrase suivant:

« Sauf en ce qui concerne les maréchaux des logis chefs de gendarmerie qui bénéficient des dispositions applicables aux sergents-majors. »

Art. 3. — Le ministre de la France d'outre-mer et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* des colonies et qui entrera en vigueur dès sa publication.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.
Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Décret n° 47-709 du 12 avril 1947 portant application dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine des dispositions de la loi du 29 mars 1935 portant statut du journaliste, du décret du 17 janvier 1936 relatif à la carte d'identité professionnelle des journalistes et de l'acte dit loi n° 5226 du 22 décembre 1941 relatif à la rémunération du personnel des journaux quotidiens.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 29 mars 1935 portant statut du journaliste;

Vu le décret du 27 janvier 1936 relatif à la carte d'identité professionnelle des journalistes;

Vu l'acte dit loi n° 5266 du 22 décembre 1941 relatif à la rémunération du personnel des journaux quotidiens,

Décrète:

Art. 1er. — Sont déclarés applicables aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que l'Indochine:

1° La loi du 29 mars 1935 portant statut du journaliste;

2° Le décret du 17 janvier 1936 relatif à la carte d'identité professionnelle des journalistes;

3° L'acte dit loi n° 5226 du 22 décembre 1941 relatif à la rémunération du personnel des journaux quotidiens.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française ainsi qu'aux journaux officiels des territoires intéressés, et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret n° 47-710 du 12 avril 1947 accordant une réduction de stage aux postulants au notariat aux Antilles, à la Réunion et à la Guyane.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le sénatus-consulte du 3 mai 1854;

Vu le décret du 26 juin 1879 concernant l'organisation du notariat à la Réunion;

Vu le décret du 14 juin 1864 portant organisation du notariat à la Martinique et à la Guadeloupe;

Vu le décret du 23 mars 1910 portant réorganisation du notariat à la Guyane;

Vu l'ordonnance du 30 octobre 1945 accordant une réduction de stage aux candidats à certaines fonctions d'officiers publics ou ministériels;

Vu la loi du 19 mars 1946 tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française,

Décrète:

Art. 1er. — Sont rendues applicables aux Antilles, à la Guyane et à la Réunion, les dispositions de l'ordonnance n° 45-2560 du 30 octobre 1945 accordant une réduction de stage aux candidats à certaines fonctions d'officiers publics ou ministériels.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer et le garde des sceaux, ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Décret n° 47-340 portant approbation du budget spécial des grands travaux de l'Afrique occidentale française.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 février 1947: page 1892, 2e colonne, 59e ligne, au lieu de: « ... et l'arrêté n° 718 du 27 janvier 1947 portant remaniement dudit budget », lire: « ... et l'arrêté n° 356 du 27 janvier 1947 portant remaniement dudit budget ».

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 9 avril 1947, M. Bunas (Yves), chef de centre après trois ans, a été nommé, pour compter du 1er janvier 1945, ingénieur radioélectricien de 3e classe du cadre général des transmissions coloniales, conservant trois ans un mois sept jours de rappels pour services militaires dont trois ans non utilisables pour l'avancement automatique.

M. Bunas (Yves) conservera, à titre personnel, dans sa nouvelle position, le bénéfice de sa solde de chef de centre de 1re classe après trois ans jusqu'au moment où les avancements obtenus lui donneront droit à une solde supérieure.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 9 avril 1947, l'article 1er de l'arrêté n° 121 du 28 janvier 1947 est abrogé en ce qui concerne M. Sarlin (Georges).

M. Sarlin (Georges) est détaché dans le cadre général des transmissions coloniales pour compter du 16 août 1946 avec le grade de vérificateur de 5e classe du service des installations et une ancienneté civile, à cette date, d'un an sept mois 18 jours.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 9 avril 1947, M. Boilleau (Jean), ingénieur de 2e classe des transmissions coloniales, a été placé, pour une période de trois ans à compter du 1er avril 1947, dans la position de congé hors cadres et sans solde en vue de son emploi au service de la radiodiffusion française.

La retenue réglementaire de 6 p. 100 sur le traitement et le complément de solde alloués à M. Boilleau, ainsi que la contribution budgétaire de 14 p. 100 prévue par le décret du 1er novembre 1928, seront à la charge de l'intéressé.

Vétérinaires des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 avril 1947, M. Bayrou (Maurice), vétérinaire inspecteur en chef des colonies, a été placé dans la position de congé hors cadres et sans solde à compter du jour de son élection à l'Assemblée nationale.

M. Bayrou (Maurice) sera tenu de verser pendant la durée de son mandat, au profit de la caisse intercoloniale de retraites, 20 p. 100 du traitement et des indemnités soumis à retenue sur les pensions dans les conditions prévues par les articles 11 et 83 du décret du 1er novembre 1928, modifié par les décrets des 16 juin et 31 décembre 1937.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Décret du 24 mars 1947 portant promotions et arrêté du 24 mars 1947 portant nominations dans l'ordre du Mérite social.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 25 octobre 1936 instituant la distinction du Mérite social, modifié et complété par les décrets des 14 février 1937, 20 juin 1937 et 21 juin 1938;

Vu l'arrêté du 16 novembre 1936 précisant les caractéristiques de la croix du Mérite social;

Sur la proposition du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Décrète :

Art. 1er. — Sont promus dans l'ordre du Mérite social :

Au grade de commandeur.

M. Befort (Ernest-Louis), trésorier général de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Paris.

M. Blanchet (Alfred-Ernest), vice-président général de l'association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Paris

M. Borderies (Jean-Louis-Henri), directeur de la caisse d'épargne de Montauban (Tarn-et-Garonne).

M. Boucheron (Camille), administrateur délégué de la société de secours mutuels des employés de l'octroi de Paris, à Paris.

M. Bousiges (Amédée-Georges) : services rendus aux œuvres sociales, à Drancy (Seine).

M. Dufeu (Auguste-Armand), président de la société de secours mutuels La Mutualité commerciale, à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne).

M. Fortuné (Jules-Henri), vice-président de la société de secours mutuels Union amicale des anciens sous-officiers de l'arrondissement de Douai (Nord).

M. Gaidoz (Isidore), vice-président de section de la société de secours mutuels L'Association fraternelle des chemins de fer français, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).

M. Garnier (Ernest-Alexandre-Etienne), vice-président de la société de secours mutuels L'Orphelinat des chemins de fer français, à Courbevoie (Seine).

M. Kalis (Albert-Jacques-Alcibiade), vice-président de section de la société de secours mutuels L'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Nogent-sur-Marne (Seine).

M. Labrousse (François-Louis) : services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Lachaize (Ernest-François-Théophile-Jean-Baptiste) : services rendus aux œuvres sociales, à Laval (Mayenne).

M. Laga (Alphonse-Emile), vice-président de la société de secours mutuels Société mutuelle et entr'aide de Lys-les-Lalloy (Nord).

M. Lambert (Charles-Albert), président de section de la société de secours mutuels Les Vétérans et les militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Reims (Marne).

M. Lebrument (Pascal-Narcisse) : services rendus aux œuvres sociales, à Veules-les-Roses (Seine-Inférieure).

M. Lièvre (Gaston-Prosper) : services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Mazars (Jules-Elie-Gustave), président de la société de secours mutuels Société nationale mutualiste entre officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Paris.

M. Muller (Octave-Albert), président de la société de secours mutuels L'Orphelinat des prévoyants de l'avenir, à Paris.

M. Picard (Alfred), administrateur de la société de secours mutuels municipale du 10e arrondissement, à Paris.

M. Servat (Camille-Dominique), administrateur d'œuvres mutualistes et sociales, à Bordeaux (Gironde).

M. Sporck (Maurice-Emile), administrateur de la société de secours mutuels L'Union des employés de commission et d'exportation, à Paris.

M. Thillmont (Claude), vice-président de la société mutualiste des pâtissiers de Paris La Saint-Michel, à Paris.

M. Travacca (Jean-Ange), président de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Nice (Alpes-Maritimes).

M. Wackenthaler (Jules), président de l'institut d'assurances sociales, à Strasbourg (Bas-Rhin).

Art. 2. — Sont promus dans l'ordre du Mérite social :

Au grade d'officier.

AIN

M. Bardet (Paul), directeur de la caisse d'épargne de Montrevel, à Montrevel.

M. Brunier (Alexandre), président de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Lhuis, à Lhuis.

M. Chanel (Victor), directeur de la caisse d'épargne de Montrevel, à Montrevel.

M. Darlay (Jean-Marie-Joseph), trésorier de la société de secours mutuels de la ville de Pont-de-Vaux, à Pont-de-Vaux.

M. Lamberet (Philippe), directeur de la caisse d'épargne de Montrevel, à Malafretaz.

M. Léger (Hermann-Léon-Alfred), secrétaire de la société de secours mutuels « La Bienfaisante », à Thoiry.

AISNE

M. Alavoine (Louis-Félix), président de la société mutuelle de retraite des anciens combattants de Bohain, à Bohain.

M. Blin (Léon-Joseph), délégué de la succursale de la caisse d'épargne de Laon, à Nouvion-et-Catillon.

M. Cain (Paul-Théophile-Ernest), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels, Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Plomion.

M. Guéret (Gaston-Léon), vice-président de la caisse d'épargne de Château-Thierry, à Château-Thierry.

M. Lescuyer (Gabriel-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Château-Thierry, à Gandelu.

M. Monbrun (Henri-René-Eugène), directeur de la caisse d'épargne de Laon, à Laon.

M. Telar (Ernest-Léon), receveur de la société de secours mutuels « La Protection mutuelle », à Viry-Naureuil.

ALLIER

M. Hennebois (Emile), président de la section de la société de secours mutuels « La Protection mutuelle », à Montluçon.

M. Legros (Emmanuel-François-Auguste), administrateur de la caisse d'épargne de Moulins, à Neuvy.

M. Tuloup (Louis-François-Théodore-Robert), administrateur de la caisse d'épargne de Moulins, à Moulins.

ALPES (HAUTES-)

M. André (Julien-Emile-Léon), secrétaire trésorier de section à la société de secours mutuels « Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies », à Gap.

ALPES-MARITIMES

M. Albert (Eugène-Paul-Antoine), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Grasse, à Grasse.

M. Asso (Charles-Joseph), président de la mutuelle des anciens Rhénanie et Ruhr, à Nice.

M. Bret (Gabriel-Marie), directeur de la caisse d'épargne de Cannes, à Cannes.

M. Dubsel (Léon-Marie), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Cannes, à Mandelieu.

M. Orengo Henri), président de section de la caisse de secours et de mutualité des comptables directs et agents du Trésor, à Nice.

M. Vazzone (Pierre-Jean), administrateur de section de la société de secours mutuels « La Mutuelle générale des P. T. T. », à Nice.

ARDECHE

M. Faure (Gustave-Pierre), trésorier de section à la société de secours mutuels « Union fraternelle de l'enseignement public », à Vals-les-Bains.

M. Ferrier (Paul-Léon), président de section à la société de secours mutuels « La Protection mutuelle », le Teil.

M. Pommier (Jean-Louis), trésorier adjoint de section à la société de secours mutuels « La Protection mutuelle », le Teil.

ARDENNES

M. Bleuze (Emilien-Auguste-Joseph), vice-président de section de société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Nouvion-sur-Meuse.

M. Braibant (Gabriel), administrateur de l'Association des employés de Charleville-Mézières, à Charleville.

M. Gibert (Henri-Eugène), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Sedan, à Sedan.

M. Jacta (Jules), trésorier de la société de secours mutuels de Mohon, à Mohon.

M. Laurent (Emile-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sedan, à Carignan.

M. Moraine (Pierre-Louis), administrateur de l'Association des employés de Charleville-Mézières, à Montcy-Saint-Pierre.

M. Pénot (Fernand-Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Givet, à Givet.

M. Percheron (Germain-Elysée), correspondant de section à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Sedan.

M. Rose (Camille), président de la société de secours mutuels de Neufmanil, à Neufmanil.

M. Sévin (Justin-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sedan, à Carignan.

AUBE

M. Carbillet (Jules), vice-président de la société générale de secours mutuels de Troyes, à Troyes.

M. Dangin (Louis-Joseph), délégué à la société de secours mutuels La Ville de Bar-sur-Aube, à Bar-sur-Aube.

M. Dollat (Philéas-Elisée), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Marigny-les-Chatel.

M. Guillaume (René-Jean-Baptiste), président d'honneur de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Romilly-sur-Seine

M. Kraeuter (André-Louis), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Romilly-sur-Seine.

M. Lefèvre (René-Alfred), vice-président de la société de secours mutuels de Troyes, à Troyes.

M. Préault (Georges-Louis-Charles), secrétaire de la société de secours mutuels Les Travailleurs du livre à Troyes.

M. Roger (Louis-Armand-Marcellin), président de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Troyes.

M. Thiennot (Fernand-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Romilly-sur-Seine.

M. Villuis (Jules-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Villenauxe-la-Grand.

AVEYRON

M. Chanoux (Marie-Joseph-Jean-Baptiste) : services rendus aux œuvres sociales, à Rodez.

BELFORT (TERRITOIRE DE)

M. Cardot (Emile-Jules), trésorier de section à la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Essert.

M. Clerc (Jules-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Belfort, à Rougemont-le-Château.

M. Grasser (Georges), administrateur de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers de Belfort, à Belfort).

M. Hartmann (Théophile-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Belfort, à Rougemont-le-Château.

M. Letterle (Jules-Louis-Emile), administrateur de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers de Belfort, à Belfort.

M. Niedergang (Pierre), trésorier de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers de Belfort, à Belfort.

M. Prenez (Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Delle, à Delle.

M. Tourdot (Emile-Joseph), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Belfort.

M. Weber (Georges-Joseph), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Belfort.

BOUCHES-DU-RHONE

M. Agarrat (Noël-Jules-Fernand-Félix), vice-président de la société de secours mutuels Saint-Barthélemy, à Marseille.

M. Bretel (André-Henri), président de section à l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Aix-en-Provence.

M. Fautrier (Jean-Joseph), administrateur de la caisse centrale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Girard (Albert-Joseph-Paul), administrateur à la caisse centrale de la caisse d'épargne des Bouches-du Rhône, à Marseille.

M. Guigou-Blancard (Robert-Louis-Marie), administrateur à la caisse centrale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Guis (Antoine - Barthélémy - Marius-Fernand), administrateur à la caisse centrale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Isnard (Jean-Baptiste-Vincent), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Peyrolles.

M. Lespinasse (Albert-Joseph), ex-président à la société de secours mutuels Association amicale des clercs d'avoués de Marseille, à Marseille.

M. Lieutier (Marcel-Marien-Alfred), administrateur à la caisse centrale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Riqueau (Joseph), président de la société de secours mutuels La Prévoyance, à Maillane.

M. Ronssin (Louis-Gaspard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Peyrolles.

M. Teyssèdre (Gabriel-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à la Roque-d'Anthéron.

M. Trotobas (Félix-Pierre-Marius), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Aubagne.

M. Varagnol (Lucien-Marius), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Marseille.

CALVADOS

M. Chédeville (Emile-François-Henri), président de la caisse d'épargne de Pont-l'Evêque, à Pont-l'Evêque.

M. Fiquet (Robert-André), administrateur à la société de secours mutuels La Mutuelle des finances, à Caen.

M. Leboucher (Marcel-Léon), président de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Caen.

M. Vezier (Léon-Alphonse-Charles), président à la société de secours mutuels La Propagatrice, à Caen.

CANTAL

M. Salavert (Louis-Germain), trésorier à la société amicale et mutuelle des ouvriers tailleurs d'habits « A la Ville d'Aurillac », à Aurillac.

CHARENTE-MARITIME

M. Arnaud (Emile), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Saintes.

M. Boulaire (François), trésorier au Crédit immobilier des Prévoyants de l'Avenir, à la Rochelle.

M. Coulin (François - Xavier), président d'honneur à la société de secours mutuels Les Travailleurs unis de Laleu-la Pallice-Saint-Maurice, à Andernos-les-Bains.

M. Croux (Pierre-Raoul) : services rendus aux œuvres sociales, au Château-d'Oléron.

M. Dutheil (Jean), vice-président de section à la société de secours mutuels Les Vétérans et les militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à la Rochelle.

M. Gabaret (Emmanuel), président de section à la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Fouras-les-Bains.

M. Gournel (Francy-Gabriel), président à la société de secours mutuels La Prévoyante de Bois-Plage-en-Ré, au Bois-Plage-en-Ré.

M. Rijaud (Léonce), trésorier de section à la société mutuelle de retraites des anciens combattants du Sud-Ouest, à Bords.

CHER

M. Gangnery (Gaston-Camille-Alexis), secrétaire à la société mutuelle du gaz et de l'électricité de Bourges, à Bourges.

M. Fouchard (Louis-Sylvain), président à la société de secours mutuels Amicale de l'imprimerie Bussière, à Saint-Amand.

M. Rabain (Antoine), président à la société de secours mutuels La Solidarité clémontoise, à Clémont.

M. Raby (Pierre-François), président du conseil des directeurs à la caisse d'épargne de Saint-Amand, à Saint-Amand.

CORREZE

M. Borde (Antoine), président de section à la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Tulle.

M. Gatiniol (Jean), correspondant à la société de secours mutuels des ouvriers et employées des Compagnies P. O., Midi, à Ussel.

M. Peyrat (Joseph-Louis), président de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Tulle.

CORSE

M. Zevaco (Ange) : services rendus aux assurances sociales, à Ajaccio.

COTE-D'OR

M. Amiot (Louis-Eugène-Henri), président de la société de secours mutuels des Anciens chasseurs à pied de la Côte-d'Or, à Saint-Jean-de-Losne.

M. Caumont (Louis-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Seurre.

M. Flochon (Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Nolay.

M. Fouchard (Stéphen-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Seurre.

M. Papillaud (Edmond-Edgar), trésorier de section à la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Dijon.

M. Perrin (Gabriel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Seurre.

COTES-DU-NORD

M. Guinche (Jean-François), receveur à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Saint-Brieuc.

M. Le Clezio (Vincent-Marie), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Dinan.

M. Le Cuziat (Joseph-Armand), ex-président à la société de secours mutuels des instituteurs et institutrices des Côtes-du-Nord, à Plestin-les-Grèves.

CREUSE

M. Greuzat (Pierre), directeur de la caisse d'épargne de Chambon-sur-Voueize, à Chambon-sur-Voueize.

M. Gueret (Félix), directeur de la caisse d'épargne de Chambon-sur-Voueize, à Chambon-sur-Voueize.

M. Peyroux (Antonin), administrateur de la caisse d'épargne de Boussac, à Boussac-Ville.

DORDOGNE

M. Dorin (Maxime-Alexandre), administrateur de la caisse d'épargne de Périgueux, à Périgueux.

M. Meyzounial (Gilles-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne de Périgueux, à Périgueux.

M. Richenot (Gaston-Emile), vice-président de la société Les Enfants des chemins de fer, à Périgueux.

DOUBS

M. Courlet (Georges-Charles-Constant), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Besançon.

M. Doriot (Philippe), vice-président de la société de secours mutuels de Valentigney, à Valentigney.

M. Keser (Marcel-Charles), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Pontarlier.

M. Pagaud (François-Jean-Marie), administrateur à la société de secours mutuels Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs, à Besançon.

DROME

M. Angles (Augustin-Marie-François), trésorier à la société de secours mutuels La Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Bourg-lès-Valence.

M. Mazars de Mazarin (Charles-Théodore-François), ex-secrétaire de la société de secours mutuels La Versaillaise, à Romans.

EURE

M. Fouchard (Alphonse-Auguste), trésorier de section à la société de secours mutuels Union fraternelle de l'enseignement public, à Vernon.

M. Penverne (Robert-André-Maurice), président à la société de secours mutuels Le Soutien artisanal, à Evreux.

M. Poirier (Alphonse-Jean), président de section à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Gaillon.

M. Torcheux (Maurice-Lucien), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Serquigny.

EURE-ET-LOIR

M. Grilou (Prosper), administrateur de la caisse d'épargne de Dreux, à Dreux.

M. Lalarche (Arthur-Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dreux, à Anet.

M. Le Moulec (Charles-Marie), vice-président à l'office public des habitations à bon marché, à Dreux.

M. Rousseau (Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Dreux, à Châteauneuf.

M. Tombret (Edmond-Albert-André), président de la société de secours mutuels des instituteurs, à la Loupe.

FINISTERE

M. Caill (Antoine), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Ploudalmézeau.

M. Chemin'nant (Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Saint-Renan.

M. Le Maitre (Auguste), directeur de la caisse d'épargne de Morlaix, à Morlaix.

M. Seznec (Jean), directeur de la caisse d'épargne de Morlaix, à Plonjean.

GARD

M. Bastide (Louis), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne d'Alès, à Alès.

GARONNE (HAUTE-)

M. Bernadou (Félix-Léon-Antoine), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Toulouse.

M. Espinasse (Marie-Joseph-Dominique-Raymond), directeur de la caisse d'épargne de Toulouse, à Toulouse.

M. Guichou (Paul-Louis-Jean), président de la société de secours mutuels de Calmont, à Calmont.

M. Larauche (Eugène), contrôleur de la société de secours mutuels des employés du siège social des entrepôts et des gérants de l'épargne, à Toulouse.

GIRONDE

M. Arnaud (Marc-Jean), administrateur de la société mutuelle de retraite des anciens combattants du Sud-Ouest, à Rions.

M. Blensan (Henri-Jean), vice-président de la caisse de secours mutuels de l'U. D. des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de la Gironde, à Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

M. Cardonne (Georges), président de section à la société de secours mutuels Aide et Protection, à Bazas.

M. Castagnet (Raoul-Jean), secrétaire de la société de secours mutuels Les Amis de l'Humanité, à Taillan-Médoc.

M. Cruchon (Roger-Jean), trésorier adjoint à la société de secours mutuels L'Etoile, à Bordeaux.

M. Dargelas (Louis), trésorier de la société de secours mutuels d'Arès, à Arès.

M. Dufour (Louis-Jean-Pierre), secrétaire de section à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Talence.

M. Dumont (Jean-Abel-Ferdinand), président de la société mutualiste Mutuelle libournaise, à Libourne.

M. Duport (Jean-Gabriel), trésorier général Section des pensionnés marine marchande, à Arcachon.

M. Fereyrol (Fernand), administrateur de la société de secours mutuels de la police, région de Bordeaux, à Arcachon.

M. Fournier (Marcel-François), président de la société de secours mutuels La Chorale, à Saint-André-de-Cubzac.

M. Lombard (Pierre), trésorier de section à la société de secours mutuels Aide et Protection, à Talence.

M. Mutin (Roger-Henri-Léonard), président de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, au Bouscat.

M. Pelle (Jean-Fernand), trésorier général à la société de secours mutuels La Sauvegarde du Poilu, à Bordeaux.

M. Peyronnet (Léon), président de la société de secours mutuels de Villandraut, à Villandraut.

M. Sussat (René-Jean), vice-président à la société de secours mutuels La Centrale, à Bordeaux.

HERAULT

M. Amiel (Jean-Joseph), ex-trésorier de la société scolaire de secours mutuels de Balaruc-le-Vieux, à Balaruc-le-Vieux.

M. Bedos (Bernard), directeur de la caisse d'épargne d'Agde, à Agde.

M. Congras (Laurent-Pierre), ex-président de la société de secours mutuels La Fraternelle, au Canet.

M. Fauge (Marius-Louis), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Paulhan.

M. Mages (Louis), directeur de la caisse d'épargne d'Agde, à Agde.

M. Perillier (Louis-Philippe-Aimé), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Montpellier.

M. Rolland (Eugène-Lubin-Joseph-Marcel), secrétaire du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Sète, à Sète.

M. Santelli (Michel), président de la société de secours mutuels des coloniaux et anciens coloniaux de Montpellier, à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE

M. Bruneau (Eugène-Marius), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Denot (Louis-François-Ange), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Deschamps (Alexis), administrateur de la société de secours mutuels Association générale municipale de secours mutuels de Rennes, à Rennes.

M. Javaudin (Jean-Marie-Ange), administrateur de la caisse primaire d'assurances sociales La Mutualiste, à Rennes.

M. Ridel (Marcel), trésorier de section à la société de secours mutuels La Mutuelle des finances, à Rennes.

M. Sonette (Arsène-François-Eugène), receveur à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Rennes.

INDRE

M. Lafon (Fernand), président de section à la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE

M. Chevreuil (Samuel-Camille-Gaston), receveur à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Tours.

M. Derouet (François-Louis), directeur de la caisse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Herpin (Abel-Louis-Léopold-Célestin), directeur de la caisse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Imbach (Fernand-Adrien), président d'honneur à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Tours.

M. Lecomte (Maurice), trésorier de section à la société de secours mutuels La Mutuelle des finances, à Tours.

M. Lesaint (Albert-Jacques), président d'honneur à la société de secours mutuels de Saint-Vincent, à Azay-sur-Indre.

M. Serelle (Ferdinand-Clément-Désiré), président de section à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Saint-Symphorien.

ISERE

M. Blanc (Charles-François), secrétaire de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Grenoble.

M. Bret (Jules-François-Alexis), vice-président à la société de secours mutuels de Charavines, à Charavines.

M. Cornu (Auguste-Joseph), vice-président à la société de secours mutuels de Pont-de-Cheruy, à Pont-de-Cheruy.

M. Lyonnaz (Joseph-Félicien), trésorier adjoint à la Société de secours fraternels des employés du P.-L.-M., à Grenoble.

M. Mayenc (Auguste-Joseph), président de section à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Grenoble.

JURA

M. Bonnin (Jean-Baptiste-Urbain), administrateur de la caisse d'épargne de Lons-le-Saunier, à Lons-le-Saunier.

M. Renau (Alphonse-Arsène), administrateur de la caisse d'épargne de Lons-le-Saunier, à Lons-le-Saunier.

LOIR-ET-CHER

M. Fauvinet (Roger-Louis-Aimé), président de section à la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones de Loir-et-Cher, à Marchenoir.

LOIRE

M. Astorg (Paul-Jean), président de section à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Saint-Etienne.

M. Bussière (Pierre), vice-président de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Saint-Etienne.

M. Charras (Marc-Jean), trésorier administrateur à la société Union des inventeurs et artistes industriels de la Loire, à Saint-Etienne.

Mme Couderc, née Coudère (Marie-Thérèse-Pauline-Zoé), vice-présidente à la société de secours mutuels Mutualité maternelle de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

M. Delaitre (Victor-Fernand), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Etienne.

M. Ferriol (Laurent-Alain), président de section à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Saint-Etienne.

M. Mandrou (Robert-Henri), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Massart (Louis), secrétaire à la société La Famille mutualiste du canton de Saint-Chamond-Loire, à Izieux.

M. Simon (Louis-Jean-Claude), vice-président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

LOIRE-INFERIEURE

M. Achard (Gaston-Ernest-Amédée), vice-président à la société de secours mutuels L'Avenir des travailleurs, à Nantes.

M. Amice (René), vice-président à la société de secours mutuels de la compagnie générale de construction de locomotives, à Nantes.

M. Bayon (Jacques), directeur de la caisse d'épargne de Savenay, à Savenay.

M. Bernard (Emilien), président de section à la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Pont-Rousseau.

M. Duteil (Gaston-François), président de section à la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Nantes.

M. Maillard (Léon-Nicolas), vice-président à la société de secours mutuels La Fraternelle de toutes corporations, à Nantes.

M. Marchetaux (Auguste), président à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Rezé.

M. Meignen (Jean-Marie), secrétaire à la société de secours mutuels de Blain, à Blain.

M. Retailleau (Paul-Emile-Gabriel), président d'honneur à la société de secours mutuels de Vieillevigne, à Vieillevigne.

LOIRET

M. Amiard (Raphaël), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Aschères-le-Marché.

M. Boureau (Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Aschères-le-Marché.

M. Corjon (Alexandre-Albert), président d'honneur à la société de secours mutuels de Nogent-sur-Vernisson, à Nogent-sur-Vernisson.

M. Duchesne (Louis-Etienne-Isidore), président du conseil d'administration de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Beaune-la-Rolande.

M. Guérin (Adrien), secrétaire du conseil d'administration de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Chambon-la-Forêt.

M. Houdas (Alcide-Germain), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Autruy-sur-Juine.

M. Houdre (Amand-Georges), président du conseil d'administration de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Chambon-la-Forêt.

M. Pinard (Armand-Charles), secrétaire du conseil d'administration de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Batilly-en-Gâtinais.

M. Souchet (Joseph-Michel-Clément), président de la société Le Jardin du cheminot, à Fleury-les-Aubray.

LOT-ET-GARONNE

M. Montarras (Jean-Emile), président de la société de secours mutuels Saint-Martin, à Fauguerolles.

MAINE-ET-LOIRE

M. Barre (François), président du conseil d'administration de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Durtal.

M. Besnard (Louis), administrateur à la société de secours mutuels La Générale, à Cholet.

M. Chatelain (Paul), trésorier général à la société de secours mutuels Solidarité angevine, à Angers.

M. Gaillard (Jean-Marie-Joseph), président de la caisse d'épargne de Cholet, à Cholet.

M. Gandon (Jules-François-Victor), vice-président à la société de secours mutuels Association des employés de la ville d'Angers, à Angers.

M. Gautour (René-Marie), trésorier général à la société de secours mutuelles Solidarité angevine, à Angers.

M. de Groote (Paul), trésorier à la société de secours mutuels La Fédération mutualiste de Maine-et-Loire, à Angers.

M. Hervé (Bénoni-Maximin), vice-président à la société de secours mutuels de la Tessoualle, à la Tessoualle.

M. Maucourt (Georges-Ernest), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Beaugé, à Beaugé.

MANCHE

M. Ameline (Jules), président de section à la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Granville.

M. Laforest (Gustave) : services rendus aux assurances sociales, à Coutances.

M. Le Chanoine (Charles-Adolphe-Jean), directeur à la caisse d'épargne de Valognes, à Valognes.

M. Martinet (Raoul-Louis-Joseph), trésorier de section à la société de secours mutuels Union fraternelle de l'enseignement, à Pontorson.

M. Noyon (Jules-Albert-Bienaimé), vice-président de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Cherbourg.

MARNE

M. Belard (Jules-Victor), administrateur de la caisse d'épargne de Sézanne, à Sézanne.

M. Colbert (Louis-René), receveur à la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Châlons-sur-Marne.

M. Fagnon (Alcide-Fernand), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Reims.

M. Fourcart (Pierre-Louis), secrétaire de section de la société Le Sanatorium des cheminots, à Reims.

M. Garré (Georges-Jules), receveur à la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Pierry.

M. Gillant (Victor-Léon), président de section à la société La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace-Lorraine et des lignes secondaires, à Reims.

M. Guérin (Léon-Paul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Mourmelon-le-Grand.

M. Henriot (Léon-Jules), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Châlons-sur-Marne.

M. Jacquinet (Georges), ex-trésorier de la société de secours mutuels Les Vétérans des armées de terre, de mer et de l'air, à Châlons-sur-Marne.

M. Jolly (André-Eugène-Charles), président de la société de secours mutuels L'Anonyme, à Reims.

M. Lefèvre (Louis-Magloire), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Sézanne.

M. Miche (René-Auguste), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Sézanne.

M. Mollet (Lucien), secrétaire à la société de secours mutuels L'Espérance rémoise, à Reims.

M. Nitche (Henry-Auguste), directeur de la caisse d'épargne de Vitry-le-François, à Vitry-le-François.

M. Prinet (Paul-Léandre-Adéodat), administrateur de la succursale de Marson de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Dampierre-sur-Moivre.

MARNE (HAUTE-)

M. Barbe (Maurice-Jules-Etienne), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Saint-Dizier.

M. Beau (Georges-Marie), président de section à la Société de secours mutuels des cantonniers, à Wassy.

M. Chatelain (Jules-Clément-Georges), vice-président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Chaumont.

M. Dubreuil (Pierre-Prosper), vice-président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Chaumont.

M. Leloup (Henri-Julien), receveur à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Saint-Dizier.

MAYENNE

M. Brault (Eugène-Charles), administrateur de la caisse d'épargne de Laval, à Laval.

M. Dauguet (Alphonse-Joseph), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Laval, à Ballots.

M. David (Jules), trésorier de section à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvrières des postes, télégraphes et téléphones, à Laval.

M. Fricot (Louis-François-Jean), vice-président à la société de secours mutuels La Fraternelle, à Bonchamp-les-Laval.

M. Plassier (Joseph-Henri), trésorier à la société de secours mutuels des retraites des sapeurs-pompiers de Château-Gontier, à Château-Gontier.

M. Saulais (Joseph-Baptiste), président d'honneur à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Château-Gontier.

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Jean (Henri-Lucien), président de section à la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Jarny.

M. L'Huillier (Camille-Victor), vice-président de section à la société de secours mutuels La Mutualité lorraine, à Lunéville.

M. Michel (Charles-Eugène), président de la société de secours mutuels Association des médaillés militaires de Lorraine, à Metz.

M. Parisse (Raymond-Charles), services rendus aux œuvres sociales, à Crevechamps.

M. Valence (Henri), vice-président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Nancy.

MEUSE

M. Depuiset (Gabriel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Romagne-sous-Montfaucon.

M. Erard (Léon-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Spincourt.

M. Finot (Edmond-Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Spincourt.

M. Leguillon (Fernand-Charles-Henri), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Revigny.

M. Marchal (Maurice-Gustave-Ernest), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Commercy.

M. Rachon (Félicien), secrétaire à la société de secours mutuels de Montmédy, à Montmédy.

M. Rémy (Jean-Baptiste-Léonce), directeur de la caisse d'épargne de Verdun, à Verdun.

M. Schillo (Maurice-Eugène), receveur à la société de secours mutuels La Prévoyance des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et de Lorraine et des lignes secondaires, à Lerouville.

MORBIHAN

M. Richard (Joseph-Albert-Adolphe), président du conseil des directeurs à la caisse d'épargne de Belle-Ile-en-Mer, à Belle-Ile-en-Mer.

MOSELLE

M. Lacroix (Charles), services rendus aux œuvres sociales, à Metz.

M. Poinsignon (Lucien-Jean), services rendus aux œuvres sociales, à Ban-Saint-Martin.

NIEVRE

M. Baud (Henri-Joseph), président de section à la société de secours mutuels L'Orphelinat des chemins de fer français, à Nevers.

M. Nolot (Léon), président à la société de secours mutuels Union départementale des sociétés de secours mutuels de la Nièvre, à Nevers.

NORD

M. Arbonnier (Alfred-Jules), président de section à la société de secours mutuels Société nationale des médaillés militaires, à Lille.

M. Bacquet (André), président de section à la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Hellemmes.

M. Bettebière (Jules), vice-président de section à l'Association du commerce et de l'industrie (franc au décès), à Roubaix.

Mme Blanchet, née Soufflet (Clémence-Nelly), présidente de la société de secours mutuels et de retraites des écoles publiques du canton du Nord de Valenciennes, à Anzin.

M. Bodel (Eugène-Félix), vice-président de section de l'Association syndicale du commerce et de l'industrie (franc au décès), à Lille.

M. Borgmann (Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Flines-les-Raches.

M. Bradefer (François), président à la société Cercles des amis réunis, à Templemars.

M. Cabre (Jules-Désiré-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Flines-les-Raches.

M. Carrez (François), président de section à la Société mutuelle des employés des chemins de fer du Nord, à Anzin.

M. Chemin (Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Flines-les-Raches.

M. Chielens (Georges-Victor-Bruno-Joseph), administrateur de la Fédération mutualiste des anciens militaires du Nord de la France et combattants de la grande guerre, à Lille.

M. Copin (Elizée-Hermant-Joseph), administrateur à la société de secours mutuels Union amicale des anciens sous-officiers de l'arrondissement de Douai, à Douai.

M. Couture (Dominique-Cyrille-Georges-Abel), vice-président de la caisse d'épargne de Steenvoorde, à Steenvoorde.

M. Defontaine (René-Charles), secrétaire à la société de secours mutuels des ouvriers et employés des tubes de Valenciennes, à Beuvrages.

M. Delannoy (Désiré-Louis-Joseph), administrateur de section à l'association syndicale du commerce et de l'industrie Franc au décès, à Tourcoing.

M. Delecour (Joseph-Marie-Philippe-Constantin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Arleux.

M. Derville (Georges), administrateur de la caisse d'épargne du Cateau, au Cateau.

M. Desoile (Auguste), vice-président à la société de secours mutuels des ouvriers et employés de la société anonyme des tubes de Valenciennes, à Jenlain.

M. Desvenain (Louis), trésorier adjoint de section à l'association syndicale du commerce et de l'industrie Franc au décès, à Tourcoing.

M. D'Haudt (Henri-Emile), président de section à la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Hazebrouck.

M. Dooghe (Victor-Céleste), trésorier à la société de secours mutuels Mutuelle Docknor, à la Madeleine-lez-Lille.

M. Druon (Auguste-Edmond), administrateur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Marcq-en-Bareuil.

M. Dussaussois (Louis-Victor), receveur à la société de secours mutuels La Fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Lille.

M. Duthilleul (Charles-Mathias), vice-président de la société Le Devoir familial, à la Madeleine.

M. Duvillier (Léon-Marius), administrateur à la société mutualiste des anciens sous-officiers de Lille, à Lille.

M. Fay (Gustave), trésorier à la société de secours mutuels Mutuelle Nadaud, à Roubaix.

M. Gilion (Léon-Emile-Anatole), administrateur de la caisse d'épargne de Douai, à Aniche.

M. Grymiaux (Henri-Désiré), administrateur de section à l'association syndicale du commerce et de l'industrie Franc au décès, à Roubaix.

M. Houttemane (Oscar), trésorier de section à l'association syndicale du commerce et de l'industrie Franc au décès, à Wattrelos.

M. Houzet (Gustave-François), administrateur à la société de secours mutuels Les Anciens sous-officiers français, à Roubaix.

M. Koninck (Léon-Louis), vice-président à la société mutualiste et de retraites La Jeumontoise, à Jeumont.

M. Labaeye (Edmond-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lille, à Thumesnil.

M. Lallemant (Théodore-François-Jules), administrateur à l'association syndicale du commerce et de l'industrie Franc au décès, à Roubaix.

M. Lefebvre (Léon-Rémi-Emile-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Orchies.

Mme Legros, née Faucompré (Marie-Louise), administrateur de section à la société Fédération mutualiste des anciens militaires du Nord de la France et combattants de la grande guerre, à Lille.

M. Mairesse (Albert-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne du Cateau, au Cateau.

M. Mesplomb (Fernand), administrateur de section à l'association syndicale du commerce et de l'industrie Franc au décès, à Croix.

M. Payen (André-François), trésorier de section à la société de secours mutuels et de retraites des écoles publiques du canton Nord de Valenciennes-d'Anzin, à Aubry.

M. Picart (Alexis), commissaire à la société de secours mutuels La Populaire, à Louvroil.

M. Pollet (Edmond), administrateur à la société de secours mutuels Les Anciens sous-officiers français, à Roubaix.

M. Sename (Paul-Emile), président à la société de secours mutuels L'Union, à Rosendael.

M. Tilloy (Alexandre-Guislain), administrateur de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Douai.

M. Warrand (Adolphe), président à la société de secours mutuels Association amicale des mineurs de Fresnes et ses environs, à Fresnes-sur-Escaut.

OISE

M. Dumesnil (Georges), président à la société de secours mutuels de Trie-Château, à Trie-Château.

M. Radet (Abel-Louis-Jules), secrétaire de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Compiègne.

M. Tourte (Alexandre-Gabriel-Anatole), trésorier à la société de secours mutuels de Saint-Just-en-Chaussée, à Saint-Just-en-Chaussée.

ORNE

M. Chedeville (Albert-Jules), trésorier de section à la société L'Union mutualiste des mutilés et réformés, à Flers.

M. Chedeville (Placide-Eugène-Edmond), receveur à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, Argentan.

M. Maitrejean (Gilbert-Félix), trésorier à la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers, à Tesse-la-Madeleine.

PAS-DE-CALAIS

M. Bacart (Prudent-Jean-Baptiste), secrétaire à la société de secours mutuels de Méricourt-sous-Lens, à Méricourt-sous-Lens.

M. Chopin (Jean-Noël), administrateur de la caisse d'épargne de Béthune, à Béthune.

M. Dalahousse (Marcel-Jules-Alphonse), secrétaire à la caisse d'épargne de Saint-Pol-sur-Ternoise, à Saint-Pol.

M. Devillers (Alfred-François-Joseph), président du conseil d'administration à la caisse de retraite mutuelle des anciens combattants et victimes de la guerre de l'arrondissement d'Arras, à Arras.

M. Dufour (Raphaël-Emmanuel), président de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Annay-sous-Lens

M. Erouart (Jules), président à la société de secours mutuels L'Egalité, à Vandin-le-Vieil.

M. Fauquembergue (Alfred), trésorier de section à la société de secours mutuels Fédération nationale des sous-officiers, à Etaples.

M. Fressin (Sylvain-François-Joseph), président de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Saint-Pol.

M. Lecocq (Louis), président à l'Union des pollus de la Grande Guerre 1914-1918, à Noyelles-Godault.

M. Lhote (Léon-Emile), président à la société de secours mutuels La Solidarité du Petit-Gourgain, à Calais.

M. Monfourny (Jules-Emile), secrétaire à la société de secours mutuels La Semeuse de Calais, à Calais.

M. Pruvot (Edmond-Noé-Joseph), président à la société de secours mutuels La Communale, à Calais.

M. Samyn (Léon-François), trésorier à la société de secours mutuels L'Epargne prévoyante, à Calais.

M. Thumerelle (Hippolyte), administrateur à la caisse de secours mutuels d'Avion, à Avion.

PYRENEES (BASSES-)

M. Broca (Henri), vice-président de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Pau.

M. Sacx (Auguste), trésorier de section à la société de retraite mutuelle des anciens combattants, à Bayonne.

PYRENEES (HAUTES-)

M. Laurens (Raymond), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Tarbes.

M. Maumus (Marcelin), administrateur à la caisse d'épargne de Tarbes, à Lannemezan.

RHIN (BAS-)

M. Anderhalt (Joseph), président à la société de secours mutuels Fraternité, à Obernai.

M. Muller (Charles-Emile), président de la caisse mutuelle de malades de Goxwiller, à Goxwiller.

M. Roth (Joseph-Albert), président de la société mutualiste La Charité-Gutemberg, à Strasbourg-Neudorf.

M. Sutter (Célestin-Jean), vice-président à la société amicale des invalides, veuves, orphelins, ascendants et des anciens combattants de guerre, à Sélestat.

RHIN (HAUT-)

M. Gussy (Antoine), administrateur de la caisse d'épargne de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Grasser (Fernand-Charles), secrétaire à la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers des mines domaniales de potasse, à Mulhouse.

M. Hausherr (Victor), trésorier de section à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Colmar.

M. Mehr (Joseph), services rendus aux œuvres sociales, à Mulhouse.

M. Meyer (Antoine-François), président de la société de bienfaisance des cheminots, à Colmar.

M. Ringenbach (Paul-François-Xavier), délégué de la société des volontaires de 1914-1918 et de 1939-1945, à Mulhouse.

RHONE

M. Bocquet (Francisque-Claude), trésorier adjoint de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Lyon.

M. Demaison (Félix-Joseph), vice-président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Vénissieux.

M. Desroches (Jean-Baptiste), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Limas.

M. Dupé (Louis), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Givors.

M. Guichard (Joseph-Marcel), président à la société de secours mutuels des guimpiers, tireurs d'or, passementiers de la dorure, à Lyon.

M. Laneyrie (Jean-Marie), trésorier à la société de secours mutuels des guimpiers, tireurs d'or, passementiers de la dorure, à Lyon.

M. Léger (François), trésorier à la société mutuelle familiale des blanchiments, à Villefranche-sur-Saône.

M. Lherbette (Marcel-Jean-Marie), secrétaire à l'Union fraternelle des enfants de l'Ain, à Villeurbanne.

M. Merloz (André-Marcel), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Vénissieux.

M. Monachon (Maurice-Arthur-Jean), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Lyon.

M. Mourier (Jean), président à la société de secours mutuels Les ouvriers cartiers, à Lyon.

M. Peix (Louis), président à la société mutuelle voirie, architecteture, à Lyon.

M. Petit (Charles-Gaston-Emile), président de section à la société de secours mutuels La Mutuelle familiale des médaillés militaires, à Lyon.

M. Pillon (Alexandre), vice-président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Sainte-Foy-lès-Lyon.

M. Rousseau (Gustave-Théophile), président à la société Amicale de secours des retraités de la police d'Etat de Lyon, à Lyon.

M. Roussel (Hippolyte-Lucien), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Pierre-Bénite.

M. Thebault (Gaston-Eugène), vice-président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Oullins.

M. Vial (Claudius), vice-président à la société de secours mutuels des Anciens militaires, à Thizy.

SAONE (HAUTE-)

M. Baumgartner (Jean-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne de Lure, à Lure.

M. Denis (Camille-Albert), receveur à la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Cendrecourt.

M. Fehner (Paul), administrateur de la caisse d'épargne de Lure, à Lure.

M. Jeanperin (Fred-Paul-Benjamin) : services rendus aux œuvres sociales, à Gray.

M. Lair (Alexandre-Arthur), receveur à la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Aillevillers.

M. Martinoty (Alexis-Joseph-Maria-Charles), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Gray.

M. Meuillet (Pierre-Alexandre), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Vesoul.

M. Princet (Gaston-Octave), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Faverney.

SAONE-ET-LOIRE

M. Dauvergne (Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Tramayes.

M. Gagniard (Emile), président à la société de secours mutuels Union creusotine, au Creusot.

M. Hamard (Jean), président à la société de secours mutuels des anciens militaires, au Creusot.

M. Richard (Victor-Marius), trésorier de section à la société de secours mutuels Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Mâcon.

M. Trahand (Claude-Antoine), receveur à la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Toulon-sur-Arroux.

M. Vouillon (Benoît-Antoine), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Matour.

SARTHE

M. Accati (Albert-Marcel), trésorier correspondant de section à la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, au Mans.

M. Barat (Alphonse-Célestin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Chenu.

M. Berthault (Edouard), administrateur de la caisse d'épargne du Mans, au Mans.

M. Bignon (Georges-Albert), vice-président à la société l'Union des sociétés mutuelles de retraites des anciens combattants, au Mans.

M. Boucard (Maurice-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Vaas.

M. Derouard (André-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Noyen.

M. Esnault (Raymond-Louis-Victorien), trésorier de section à la société de secours mutuels La Retraite mutualiste, au Mans.

M. Giraud (Pierre), président du conseil d'administration de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Parcé.

M. Hubert (Louis-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Parcé.

M. Marteau (Arsène), ex-président honoraire de la caisse d'épargne de Château-du-Loir, à Château-du-Loir.

M. Ozange (Charles-Louis-Jules), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, au Mans.

M. Pasquier (Félix-Louis), président de section à la société de secours mutuels Aide et protection, à Parigné-l'Evêque.

M. Roumy (François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Mansigné.

M. Soudie (Gaston-Jules), receveur à la société de secours mutuels de Vibraye, à Vibraye.

M. Truillard (Albert-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Vaas.

SAVOIE

M. Martin (Jacques), vice-président à la société de secours mutuels L'Union, à Chambéry.

M. Merlin (Georges), trésorier de section à la société de secours mutuels La Mutuelle des finances, à Chambéry.

M. Morat (Auguste-Joseph), conseiller à la société de secours mutuels Société savoisienne des anciens militaires, à Chambéry.

M. Pépin (François), président d'honneur à la société mutualiste La Rochetoise, à la Rochette.

SAVOIE (HAUTE-)

M. Charrière (Marcel-Jean-Marie), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Annemasse.

M. Muller (Louis), président de section à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Cran-Gevrier.

SEINE

M. Antombrandi (Pierre-Joseph), président de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Bois-Colombes.

M. Barthe (Louis-Henri), président de section à la société de secours mutuels La Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Puteaux.

M. Becci (Charles-Marie), secrétaire général de la société de secours mutuels Les Vétérans et les militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Paris.

M. Bernard (Robert), délégué de la société de secours mutuels des gardes et promenades de la ville de Paris, à Paris.

M. Billon (James), administrateur de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, au Perreux.

M. Boillot (Louis), administrateur de la société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Paris.

M. Bonnaud (Roger), secrétaire de la société de secours mutuels Union mutuelle nationale pour l'assurance vie et décès, à Paris.

M. Bonnefoy (Henri-Sylvain), administrateur de section à la société de secours mutuels Association fraternelle des ouvriers et employés des chemins de fer français, à Paris.

M. Bourcelet (Robert-Octave-Charles), administrateur de la société de secours mutuels Société philanthropique de l'union du commerce, à Paris.

M. Boussois (Fernand-Emile), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Champigny-sur-Marne.

M. Bouvard (Paul-François-Eugène), trésorier général de la société de secours mutuels Les Prévoyants de l'avenir, à Asnières.

M. Bozier (André-René-Charles) : services rendus aux œuvres sociales, à Neuilly-sur-Seine.

M. Cadoret (Louis-Yves), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Colombes.

M. Carmeille (Raymond-Roger), secrétaire général de la société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Paris.

M. Cauchois (Ernest-Jules), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Vincennes.

M. Chappaz (Emile-Louis), administrateur de la société La Mutuelle hôtelière, à Paris.

M. Chivot (Lucien-Léon-Marie), trésorier de la société Prévoyante des gradés de la police de la Seine, à Paris.

M. Clement (Fernand), vice-président de la société Prévoyante des gradés de la police de la Seine, à Paris.

M. Cluzel (Jules-Jean-Ulysse), président d'honneur à la société de secours mutuels et de retraites des vrais amis, à Paris.

M. Cogery (Henri-Eugène-Désiré), président de section à la société de secours mutuels L'Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Paris.

M. Corbin (René-Henri), trésorier de section à la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Paris.

M. Corbinet (André-Jacques), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Montreuil.

M. Cornu (Marcel-Auguste), trésorier à la société de secours mutuels La Mutuelle hôtelière, à Paris.

M. Costes (Alfred-Marie-Irénée), président du conseil d'administration de la caisse primaire centrale de sécurité sociale de la région parisienne, à Boulogne-Billancourt.

Mme Cromer, née Hugonnet (Marie-Virginie), receveuse des prévoyants de la maison Hachette, à Paris.

Mme Defert, née Renard (Hélène-Adrienne-Anna) : services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Maur-des-Fossés.

M. Delacote (Maurice-Jean-Joseph), administrateur de section à la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Kremlin-Bicêtre.

M. Deloep (Robert-Marc), président de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Antony.

M. Demarcq (Alexandre-Emile), administrateur de la société de secours mutuels L'Union du commerce de Paris.

M. Demolle (Eugène), administrateur de section à la société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Saint-Maur.

M. Desauges (André-Aimé), administrateur de section à la société de secours mutuels La Mutuelle générale des P. T. T., à Paris.

M. Descombes (Etienne-Claude-Antoine), administrateur de la société amicale et de prévoyance de la préfecture de police, à Paris.

M. Desplats (Georges-Marcel), trésorier de section à la société de secours mutuels Aide et protection, à Alfortville.

M. Destrée (Maurice-Louis), délégué de section à la société de secours mutuels Le Jardin du cheminot, à Saint-Denis.

M. Diné (Marcel-Maximilien), trésorier à l'union des anciens prisonniers de guerre de la région parisienne, à Paris.

M. Dubois (Louis-Gustave), président de la société de secours mutuels Les cuisiniers français, à Paris.

M. Dupont (Pierre) : services rendus aux assurances sociales, à Paris.

M. Duvat (Louis-Jules), collecteur à la société de secours mutuels La Mutualité scolaire, à Paris.

M. Ecoffet (Clément), administrateur de la société La Prévoyante des gradés de la police de la Seine, à Paris.

M. Egrot (Georges-Clément), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Noisy-le-Sec.

M. Farant (Auguste), trésorier général à la société de secours mutuels Hispano-Suiza, à La Garenne-Colombes.

M. Feris (Emile-Joseph-Louis), trésorier de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Champigny-sur-Marne.

M. Ferry (René-Jules-Victor), administrateur de section de la fédération des sociétés de Retraites de France, à Paris.

M. Flamery (Gustave-Henri), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Fleuret (Louis-Auguste), vice-président de la société de secours mutuels La Mutuelle des compteurs, à Paris.

M. Fleury (Louis-Marie), vice-président du conseil de la société de secours mutuels La Mutualité commerciale, à Antony.

M. Foiret (Eugène-Jules-Désiré), administrateur délégué société mutualiste des garçons de recette et de bureau La Fidélité, à Paris.

M. Forton (Albert-Henri), administrateur de la société mutualiste des pâtissiers de Paris La Saint-Michel, à Saint-Maur.

M. Français (Lucien-François) : services rendus aux œuvres sociales, à Vitry-sur-Seine.

M. Fuchy (Emmanuel-Louis-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Montrouge.

M. Gaffory (Ange-Baptiste), vice-président de section à l'Union des sociétés mutuelles de retraite des anciens combattants et victimes de guerre, à Paris.

M. Galut (Lucien), administrateur de la société du Grand prix humanitaire de France, à Vitry-sur-Seine.

M. Gentin (Michel-Georges), vice-président à la société de secours mutuels La Fédération des sociétés de retraites de France, à Paris.

M. Gilles (Nestor), receveur à la société de secours mutuels Fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à la Courneuve.

M. Girard (Abel-Eugène), vice-président à la société de secours mutuels des anciens sapeurs-pompiers de Paris, à Paris.

M. Godard (Georges-Hyacinthe), trésorier général adjoint à la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Bondy.

M. Gouge (Georges-Louis), président à la société de secours mutuels Union des employés de commission d'exportation, à Paris.

M. Granger (Henri-Vital), administrateur de la société de secours mutuels Le Denier de la Veuve des postes, télégraphes et téléphones, à Choisy-le-Roi.

M. Graves (Désiré-Alfred), secrétaire à la société de secours mutuels Société nationale des sauveteurs médaillés du Gouvernement français, à Saint-Maurice.

M. Grout (Maurice-Louis), administrateur à la Société scolaire de secours mutuels et de retraite du XIVe arrondissement, à Paris.

M. Guyot (Maurice-Joseph-Eugène), trésorier de la société de secours mutuels Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Paris.

M. Guyot (Maurice-Jules), secrétaire de section à la société de secours mutuels Fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à la Courneuve.

Mlle Haasen (Ida-Etiennette), présidente de section à la société de secours mutuels Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Hamann (Hubert-Marcel) : services rendus à la société mutualiste corporative d'entr'aide sociale de la Foncière, à Champigny.

M. Hennequin (Bernard-Alphonse), président de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Paris.

M. Huardel (André-Louis-Arsène), administrateur de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Villemomble.

M. Huillier (Roger) : services rendus aux assurances sociales, à Neuilly.

M. Jacquet (Camille), archiviste adjoint à la société de secours mutuels La Prévoyance du personnel de la compagnie du gaz de Paris, à Paris.

M. Jean (Raymond-Paul), trésorier à la société philanthropique de l'union du commerce, à Paris.

M. Jeanson (Auguste), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Jouvenot (Raymond-Félix-Joseph), secrétaire général adjoint de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Pavillon-sous-Bois.

M. Laborie (Fernand-Henri), président à la société de secours mutuels La Protection mutuelle des chemins de fer français et des colonies, à Paris.

M. Lachaume (Joseph-Edouard), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels Les Cuisiniers français, à Paris.

M. Lamarque (Georges-François), receveur à l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Paris.

M. Lamarre (Georges-François), vice-président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle des agents des chemins de fer français et des colonies, à Clichy.

M. Landron (Alfred-Eugène), secrétaire à la société de secours mutuels La Tabletterie de Paris, à Paris.

M. Larderet (Jean-Pierre), ex-président à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Boulogne-Billancourt.

M. Laurain (Albert), vice-président de l'Association mutuelle des eaux, à Paris.

M. Lecuru (Pierre-Alexandre-Henri), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Clichy.

M. Lefebvre (Gaston-Lucien-Edmond), président de la société de secours mutuels Solidarité des anciens combattants, à Paris.

M. Lelaurain (Fernand), président de la société de secours mutuels des maîtres d'hôtel français, à Paris.

M. Lemoine (Eugène-Henri), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Léonard (René-Francis-Gaston), délégué de section à la société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Asnières.

M. Lépine (Victor-Clément), secrétaire adjoint à l'union mutuelle nationale en cas de vie et de décès, à Rosny-sous-Bois.

M. Leprince (Jacques-Emmanuel), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Leroux (François-Marie), administrateur de la société de secours mutuels Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Levallois-Perret.

M. Leroyer (Félix-Paul-René), secrétaire de la fédération des sociétés de retraites de France, à Bourg-la-Reine.

M. Letellier (Charles-Emile), secrétaire à la société de secours mutuels Prévoyants de l'Avenir, à Paris.

M. Letorey (Alexandre-Eugène), secrétaire général de l'association nationale d'entr'aide à la vieillesse, à Paris.

M. Levasseur (Albert-Paul-Louis), secrétaire à la société de secours mutuels Orphelinat des Prévoyants de l'Avenir et caisse sociale, à Paris.

M. Maleron (Georges-Charles), administrateur de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Paris.

M. Mallet (Pierre-Eugène), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Marchand (Georges-César), receveur à la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Paris.

M. Marchand (Maurice-Eugène-Paul), administrateur de la Société amicale et de prévoyance de la préfecture de police, à Paris.

M. Marin (Olivier), chef du secrétariat particulier du ministre de la France d'outre-mer : services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Mathourais (Emile-Denis), trésorier de la société de secours mutuels des garçons de recette, de caisse et de bureaux de Paris La Fidélité, à Paris.

M. Meurier (Jules-Eugène-Auguste), secrétaire à la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, de l'Alsace-Lorraine et des lignes secondaires, à le Perreux-sur-Marne.

M. Mitault (Jacques-Louis-Georges-Marie), administrateur de la Société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Paris.

M. Mokel (Charles-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Asnières.

M. Monville (Henri-Louis-Joseph), vice-président de la société Fédération Ruhr, Rhénanie et Tyrol, à Vincennes.

M. Muller (Georges-Gaston-André), président de la Société mutuelle en cas de décès des employés et ouvriers du chemin de fer métropolitain de Paris, à Montrouge.

M. Nadal (François-Jean), trésorier à la société de secours mutuels La Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Naulre (René-Eugène), secrétaire général à la Société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Vincennes.

M. Pacotto (Eugène-Raphaël), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Paris, à Vincennes.

M. Padiolleau (Eugène-Jean-Marie), vice-président à la société de secours mutuels La Solidarité militaire, à Issy-les-Moulineaux.

M. Petit (Henry), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Petit (Maxime-Pierre), secrétaire de section à la Société interprofessionnelle de la région parisienne, à Choisy-le-Roi.

M. Philippe (Lucien-Georges), administrateur du bureau de bienfaisance du 14e arrondissement, à Paris.

M. Philippe (Robert), président de section de la société de secours mutuels Aide et Protection, à Colombes.

M. Pierrang (Gustave-Eugène-Pierre), administrateur de la Société de prévoyance et de secours mutuels des employés de l'octroi de Paris, à Paris.

M. Pierre (Léon), président de la Société amicale et de prévoyance de la préfecture de police, à Paris.

M. Pierre (Victor), administrateur de la société de secours mutuels Le Dévouement social, à Paris.

M. Pillot (Albert-Henri-René), collecteur de la société de prévoyance des gradés de la police de la Seine, à Paris.

M. Pinot (Fernand-Constant-Alexandre), administrateur de section de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Bondy.

M. Plard (André-Alexandre), receveur à la société de secours mutuels La Fraternelle des chemins de fer, à Paris.

M. Poupet (Jacques-Charles-Eugène-Pierre-Henri-René), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Pourot (Paul-Georges), administrateur de l'Association philotechnique de Bois-Colombes, à Bois-Colombes.

M. Richard (Ernest), vice-président de la Société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Paris.

M. Richard (Joseph), administrateur de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, au Perreux.

M. Roger (René), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Rohner (Georges-Raymond), administrateur de la Société scolaire de secours mutuels et de retraites, à Paris.

M. Rouri (Gaston-Marius-Louis), vice-président de section de la société de secours mutuels de l'Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Ivry-sur-Seine.

Mme Selin, née Legrand (Jeanne-Suzanne), administrateur de la société de secours mutuels La Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Cachan.

M. Seravalle (René-Jacob), contrôleur de la société de secours mutuels du personnel du métro, à Suresnes.

M. Soule (Georges), président de la caisse primaire de répartition de la société de secours mutuels des employés du Crédit lyonnais, à Paris.

M. Soyez (Victorin-Léon), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Spiral (Ulysse-Ferdinand), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Maisons-Alfort.

M. Toussaint (Eugène-Alfred-François-Charles), membre d'honneur à la société de secours mutuels des gardes des promenades de la Ville de Paris, à Paris.

M. Vernin (François-Albert), administrateur de la Société mutuelle Saint-Louis, à Paris.

M. Vérot (André-Jules-Jean), président de section à la société de secours mutuels de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Saint-Denis.

M. Vissière (Roger-Léonce), président de section à la société de secours mutuels La Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Weil (Albert-René), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

SEINE-INFERIEURE

M. Ably (Pierre-Augustin-Frédéric), président de la société Union des médaillés d'honneur du travail de la région et de la ville de Rouen, à Mont-Saint-Aignan.

M. Autin (Georges-Ernest), délégué de section à la société de secours mutuels des Anciens combattants du canton de Montivilli, à Harfleur.

M. Boucherot (Pierre-Joseph-Julien), secrétaire du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Neufchâtel-en-Bray, à Neufchâtel-en-Bray.

M. Cauchois (Alexandre-Joseph), secrétaire à la société de secours mutuels Secours au décès, à Dieppe.

M. Duval (César-Alexandre-Alphonse), président de section à la société de secours mutuels du régiment de sapeurs-pompiers Au Feu, le Havre.

M. Férey (Raoul-Amédée), administrateur de la société de secours mutuels La Prévoyance mutuelle, à Rouen.

M. Fournier (Paul-Marie), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Neufchâtel, à Buily.

M. Fournier (Paul-Adrien-Gustave), correspondant à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Sanvic.

M. Gluck (André-Jules-Robert), président de la société Le Jardin familial panillais, à Panbly.

M. Gosselin (Victor), président de la société de secours mutuels L'Union amicale des maitres et artisans coiffeurs de l'ouest, le Havre.

M. Hamel (Alphonse-Anthime-Hippolyte), président de la société de secours mutuels L'Humanitaire, le Havre.

M. Hennetier (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Luneray.

M. Laigre (Joseph-Maurice), vice-président de section à la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Petit-Quevilly.

M. Lecat (Gabriel-Augustin), administrateur de la caisse d'épargne d'Aumale, à Aumale.

M. Lefebvre (Eugène-Isidore), secrétaire de la société amicale des Anciens combattants et démobilisés de Luneray, à Luneray.

M. Le Moigne (François-Marie), trésorier de section à la société de secours mutuels Union mutualiste du Havre, Le Havre-Graville.

M. Lemonnier (Alexandre-Augustin), trésorier de section à la société Le Sanatorium des cheminots, à Neuville-les-Dieppe.

M. Michaut (Auguste-Louis), secrétaire adjoint à la société de secours mutuels du personnel des services municipaux du Havre, au Havre.

M. Pollet (Georges-Pierre-Adrien), trésorier de la société de secours mutuels La Solidarité, à Neuville-les-Dieppe.

M. Roussel (Ernest-Armand-Anatole), secrétaire de la société de secours mutuels Saint-Martin, à Harfleur.

SEINE-ET-MARNE

M. Andry (Hilaire-Alexandre-Henri), directeur adjoint à la caisse d'épargne de Provins, à Provins.

M. Brule (Louis-Gabriel), administrateur de la caisse d'épargne de Meaux, à Meaux.

M. Burin (Gaston-Henri), trésorier de section à la société de secours mutuels des membres de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Dontilly.

M. Calondre (André-Nicolas), administrateur de la société de secours mutuels des membres de l'enseignement public de Seine-et-Marne, à Fontainebleau.

M. Cambier (Sylvain-Pierre), trésorier adjoint de section de la société de secours mutuels La Mutualité scolaire, à Melun.

M. Cezard (Marie-Lucien), secrétaire à la société de secours mutuels des membres de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Fontainebleau.

M. Chauffour (Jean-Baptiste), ex-trésorier à la société scolaire de secours mutuels de Seine-et-Marne, à Saint-Mard.

M. Gauthier (Roland-Marius), président de section à la société de secours mutuels La mutualité scolaire du canton de Moret, à Moret-sur-Loing.

M. Gluck (Camille-Maurice), administrateur de section à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Vaires-sur-Marne.

M. Lefebvre (Emile-Anatole), président de la société de secours mutuels des ouvriers de Saint-Hilliers, à Saint-Hilliers.

M. Place (Albert-Emile), trésorier de section à la société de secours mutuels des membres de l'enseignement primaire public de Seine-et-Marne, à Thorigny.

M. Robin (Eugène-Louis-Joseph), vice-président à la société de secours mutuels chirurgicale, à Egreville.

M. Rousselet (Léon-Antoine), président à l'association des anciens combattants de Saint-Mard, à Saint-Mard.

SEINE-ET-OISE

M. Audout (René-Pierre), président du comité d'entente des anciens combattants, à Versailles.

M. Bertin (Fernand-Emmanuel), trésorier de section à la société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de la guerre de l'union fédérale de la région parisienne, à Houilles.

M. Brandouy (Paul-Laurent), président de section à la société Le Sanatorium des cheminots, à Millemont.

M. Cadot (Maurice-Henri), président de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Aulnay-sous-Bois.

M. Carraux (Paul-Olivier), trésorier de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Ermont.

M. Chappaz (Louis), administrateur de la société de secours mutuels Société nationale mutualiste entre officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Egly.

M. Charlot (Maxime), secrétaire à l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Aulnay-sous-Bois.

M. Dumas (Pierre-Edmond), vice-président à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Versailles.

M. Garcin (André-Henri), président de section à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Corbeil.

M. Grandjean (Louis-Antoine), vice-président à la société de secours mutuels des sauveteurs de Seine-et-Oise et d'encouragement au bien, à Viroflay.

Mme Javaillon, née Parodi-Hiare (Marthe), trésorier de section à la société de secours mutuels Association amicale des postes, télégraphes et téléphones, à Deuil.

M. Labati (Louis-Paul), secrétaire adjoint de section à la société de secours mutuels La Retraite mutualiste, à Saint-Cloud.

M. Lajugie (Gabriel), contrôleur de section à la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, au Blanc-Mesnil.

M. Loridon (Edouard-Alexandre), secrétaire de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Aulnay-sous-Bois.

M. Mathon (André-Aimé-Louis), ex-président de la société de secours mutuels du personnel du métropolitain, à Gagny.

M. Pecqueur (Maurice-Arthur), secrétaire de section à la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Houilles.

M. Poulias (Emile), secrétaire de section à la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Poissy.

M. Turquois (Alfred), receveur à la société de prévoyance et de solidarité du personnel des hôpitaux de Paris, à Champrosay.

M. Viardot (Emile-Louis), président d'honneur de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Saint-Cyr-l'Ecole.

SEVRES (DEUX-)

M. Goubault (Alexandre-Théophile), administrateur de la caisse d'épargne de Parthenay, à Parthenay.

M. Rangeard (Eugène), président de section à la société de secours mutuels les vétérans et les militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Saint-Vincent-la-Châtre.

M. Vergnault (Auguste-Abel), secrétaire à la société mutualiste de la Saint-Crépin, à Niort.

SOMME

M. Debray (Henri-Eugène-Augustin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Combles.

M. Desailly (Edouard-Florent), vice-président de section à la société de secours mutuels association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Amiens.

M. Dupont (Gilbert-Zaïv), trésorier adjoint de section à la société de secours mutuels association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Abbeville.

M. Fumaroli (Dominique), vice-président de section à la société de secours mutuels les médaillés militaires, à Amiens.

M. Lefebvre (Henri-Elie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Domart-en-Ponthieu.

M. Legrand (Léon-Arthur), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Boves.

M. Lenoir (Georges-Auguste-Joseph), trésorier de section à la société de secours mutuels association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Amiens.

M. Mahiu (Adolphe-Fernand-Alfred), trésorier à la société de secours mutuels la solidarité, à Amiens.

M. Poire (Jules-Marie-Joseph), administrateur de la société association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Abbeville.

M. Pourchel (Gabriel-Clément), président de la société du souvenir des retraités du chemin de fer du Nord, à Amiens.

M. Riquier (Maurice-Marcel-Paul), vice-président de section à l'association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Abbeville.

TARN-ET-GARONNE

M. Bénazet (Emile-Pierre), administrateur de section à la société le soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Nègrepelisse.

M. Fages (Jean-Calixte), président de la société de secours mutuels des employés commerciaux, à Montauban.

VAR

M. Fournier (Victor-Louis-Marius), secrétaire de la succursale de la caisse d'épargne de Toulon, à Cuers.

M. Maria (Félix-Honoré), trésorier à la société de secours mutuels l'Aurore mutualiste, à Aguillon.

M. Tranchier (Fernand-Cyprien), président de section à la société des prévoyants de l'avenir, à la Seyne-sur-Mer.

VAUCLUSE

M. Brusset (Adolphe-Aimé), président de la société mutuelle des papetiers de Malaugène, à Malaugène.

M. Clareton (Antoine), président de la société mutualiste l'union agricole de Cavaillon, à Cavaillon.

M. King (Marius-Clément-François), administrateur de la société de secours mutuels l'union commerciale, à Avignon.

M. Sarnette (Véran), secrétaire général de la société mutualiste l'union agricole de Cavaillon, à Cavaillon.

VENDEE

M. Caillaud (Armand-Auguste-Léandre), directeur de la caisse d'épargne de la Roche-sur-Yon, à la Roche-sur-Yon.

M. Charbonnel (Victor-Célestin-Emile), président de la société de secours mutuels de Chaillans, à Chaillans.

VIENNE

M. Paitrault (Philibert-Alexis-Aristide), président de section à la société de secours mutuels l'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Poitiers.

M. Rivaud (Joseph-Alexandre), président de l'union amicale et mutuelle des employés de commerce et comptables de la ville de Poitiers, à Poitiers.

VOSGES

M. Georgel (Maurice-Fridolin), vice-président de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Epinal.

YONNE

M. Acier (Gaston-Armand), président de section à la société de secours mutuels la retraite mutualiste, à Champigny-sur-Yonne.

M. Carlaut (Henri), président de la société de secours mutuels de Beines, à Beines.

M. Gillot (Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Ancy-le-Franc.

Mlle Lenfant (Germaine-Claire), correspondante de la fédération des sociétés postales de mutualité de France et des colonies, à Tonnerre.

M. Pommier (Louis-Anatole), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Aisy-sur-Armançon.

M. Roullet (Louis-François), contrôleur de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Laroche.

M. Salmon (André-Georges), trésorier de la société de secours et de retraites des sapeurs-pompiers de Joigny, à Joigny.

ALGERIE

ALGER

M. Amadore (Vincent-Charles), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Alger.

M. Beck (Maurice), trésorier adjoint à la société de la Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Caujolle (Marc-Louis), administrateur de la société de secours mutuels La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Cortes (Marcel-Pierre), administrateur de la société de secours mutuels La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Disdet (Edouard-Edmond-Albert), trésorier de section à la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Alger.

M. Leger (Félix-Pierre), vice-président de la société Mutuelle des agents des chemins de fer français, à Alger.

M. Mediouni (Eliaou), secrétaire de la société de secours mutuels Association des anciens combattants et victimes de guerre d'Orléansville, à Orléansville.

M. Michalet (Alexandre-Michel), administrateur de la Caisse de retraite mutuelle des anciens combattants, à Miliana.

M. Mino (Amédée-Pierre), secrétaire adjoint à la société de secours mutuels de l'Association des anciens combattants et victimes de guerre d'Orléansville, à Orléansville.

M. Molbert (Jean), président de la société de secours mutuels de l'Association des anciens combattants et victimes de guerre d'Orléansville, à Orléansville.

M. Naillard (Louis), trésorier général adjoint de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Olive (Constant-Julien-Claudius), receveur de la société de secours mutuels de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Blida.

M. Paoletti (Henri-Jean), administrateur de la Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Richard (Georges-Emile-Marie), président de section à la société de secours mutuels de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Alger.

M. Roux (Adolphe-Léon), administrateur de la Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Simon (Ernest-Alexandre-Marcel), délégué de section à la société de secours mutuels des Fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Alger.

M. Thomann (Gustave-Albert), vice-président de la Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

CONSTANTINE

M. Giudicelli (Paris), receveur de la Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Bordj-Bou-Arreridj.

ORAN

M. Baridon (Gaston-Henri), directeur de la Caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Fernandez (Joseph), trésorier de section de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Oran.

M. Gazzo (Henri), ex-président de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Oran.

M. Guisset (Joseph), directeur de la Caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Guillem (Joseph-Francisco), directeur de la Caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Pallary (Maurice-Paul), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Oran.

M. Reignier (Emile), directeur de la Caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Sanchez (Joseph), président de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Bel-Abbès.

M. Simonet (Jean-Etienne), directeur de la Caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

COLONIES

INDE FRANÇAISE

M. Adeikalanadin (Doré), trésorier de section à la société de secours mutuels Union fraternelle de l'enseignement public, à Ariancoupom.

MADAGASCAR

M. Xavier (Ludovic-Louis-Jean), président de la société de secours mutuels Jeanne d'Arc, à Diégo-Suarez.

PAYS DE PROTECTORAT

MAROC

M. Bourguignon (Charles), receveur à la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Rabat.

M. Pemontis (Marcel), secrétaire de section à la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Rabat.

M. Le Goupil (Joseph), administrateur de section à la Fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Safi.

TUNISIE

M. Gendot (Maurice), trésorier de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Tunis.

PAYS ETRANGERS

POLOGNE

M. Modlinski (Eugeniusz), docteur en droit, directeur du département des assurances sociales au ministère du travail et de l'assistance sociale, 8, place Dabrowskiego, à Varsovie.

M. Zielinski (Joseph), chargé des questions juridiques et sociales à l'ambassade de Pologne, 1, rue de Talleyrand, à Paris (7e).

M. Luchowski (Walérian), conseiller au ministère du travail et de l'assistance sociale de Pologne, 8, place Dabrowskiego, à Varsovie.

M. Garlicki (Roman), directeur à l'institut des assurances sociales de Pologne, 231, rue Czerniakowska, à Varsovie.

Art. 5. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 mars 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

A. CROIZAT.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 25 octobre 1936, instituant la distinction du Mérite social, modifié et complété par les décrets des 14 février 1937, 20 juin 1937 et 21 juin 1938;

Vu l'arrêté du 16 novembre 1936 précisant les caractéristiques de la croix du Mérite social,

Arrête:

Article unique. — Sont nommés au grade de chevalier du Mérite social:

AIN

M. Bady (Jules-Joseph), président d'honneur de la Société de secours mutuels de Biziat, à Biziat.

M. Ballarin (Jacques-Marius), correspondant de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Bourg.

M. Balliccioni (André-Antoine), secrétaire de la société de secours mutuels Ebrard, à Bourg.

M. Buissard (Albert-Louis), président d'honneur de la société La Protection mutuelle, à Bellegarde.

M. Clerc (Pierre-Lucien), receveur de la société La Protection mutuelle, à Culoz.

M. Duvillard (Jean), secrétaire de la société de secours mutuels La Laborieuse, à Saint-Maurice-de-Gourdans.

M. Ecuvillon (Charles), président de la société de secours mutuels La Bienfaisance de Thoiry-Sergy, à Thoiry.

M. Gonnet (Camille-Marius), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Bellegarde.

M. Guérin (Joannès), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Saint-Laurent-les-Mâcon.

M. Guillot (Hippolyte-Joseph), trésorier de la société de secours mutuels L'Union de Saint-Vincent, à Ambutrix.

M. Lamarche (François), trésorier de la société mutualiste L'Avenir, à Jassans-Riottier.

M. Laracine (Louis), trésorier adjoint de la société de secours mutuels La Bienfaisance de Thoiry-Sergy, à Sergy.

M. Valedelich (René-Auguste), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Bellegarde.

Mlle Vuillet (Alice), trésorière de la Société fraternelle familiale des arts et métiers, à Châtillon-sur-Chalaronne.

AISNE

M. André (Sylvain-Eugène), délégué de la succursale de la caisse d'épargne de Laon, à Dizy-le-Gros.

M. Barbier (Louis-Clément), vice-président de la société de secours mutuels de Villers-Cotterêts, à Villers-Cotterêts.

M. Berlemont (Théophile-Jules-Alfred), administrateur de la caisse d'épargne de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Besse (Jean-René); services rendus aux œuvres sociales, à Monceau-les-Leups.

M. Blary (Jean-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne de la Fère, à Fargniers.

M. Brézol (Marcel-Jean), délégué de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Château-Thierry

M. Canon (Charles-Hubert-Raymond), trésorier de section à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Neuville-sous-Laon.

M. Castel (Paul-Frédéric-Xavier), président honoraire de la société L'Orphelinat des chemins de fer français, à Mortier.

M. Charles (Gabriel-Maurice), trésorier de section de la société de secours mutuels La Mutuelle des finances, à la Fère.

M. Decaudin (René-Henri), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Hirson.

M. Deson (Arthur-Philomène), délégué de la succursale de la caisse d'épargne de Laon, à Crécy-sur-Serre.

M. Forget (Edouard-Casimir-Alfred), délégué de la succursale de la caisse d'épargne de Laon, à Montcornet.

M. Fournier (Emile-Louis), directeur de la caisse d'épargne de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Grançon (Auguste-Léon), administrateur de la caisse d'épargne de la Fère, à Fargniers.

M. Grandhomme (Paul-Ferdinand), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Fère, à Saint-Gobain.

M. Grandjean (Léon-Ernest), directeur de la caisse d'épargne de Laon, à Laon.

M. Henocq (Emile-Jules), directeur de la caisse d'épargne de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Houde (René-Ulysse), administrateur de la caisse départementale d'assurances sociales de l'Aisne, à Laon.

M. Lauffenburger (Edmond-Louis-Léon), délégué de la succursale de la caisse d'épargne de Laon, à Sains-Richaumont.

M. Lefèvre (Louis-Léonard); services rendus aux œuvres sociales, à Bohain.

M. Leroux (Alfred-Charles), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels Chauny-Mutualiste, à Chauny.

M. Magnier (Louis-Jules-Julien), directeur de la caisse d'épargne de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Mascret (Paul-Luc-Joseph), vice-président de la caisse d'épargne de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Sueur (Félix-Charles), directeur de la caisse d'épargne de Saint-Quentin, à Saint-Quentin.

M. Theron (Alfred-André), délégué de la succursale de la caisse d'épargne de Laon, à Saint-Erme.

M. Vincent (Jules), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Château-Thierry.

ALLIER

M. André (Germain), receveur de la société La Protection mutuelle, à Saint-Germain-des-Fossés.

M. Badon (Pierre), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Yzeure.

M. Berillon (Louis-Auguste), délégué de section de la fédération des sociétés postales de mutualité de France et des colonies, à Yzeure.

M. Besse (Léonard), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Montluçon.

M. Blanc (François), administrateur de la caisse d'épargne de Moulins, à Moulins.

M. Boisseau (Jean), secrétaire de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Neuilly-le-Réal.

M. Bonamy (Gilbert), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Germain-des-Fossés.

M. Boutmy (Adrien-Edmond), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Bourbon-l'Archambault.

M. Chaix (Auguste-Joseph-Maurice), président de section de la société La Protection mutuelle, à Gannat.

M. Damais (André-Valentin), correspondant de la fédération des sociétés postales de mutualité de France et des colonies, à Saint-Yorre.

M. Delrieux (Jules-Emmanuel), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Cusset.

M. Finaud (Marie-Louis-Antoine), administrateur de la caisse d'épargne de Moulins, à Souvigny.

M. Gardet (René-Armand), receveur de la société La Protection mutuelle, à Moulins-sur-Allier.

M. Marminat (Raoul), administrateur de la caisse de secours des comptables directs et agents du Trésor, à Alès.

M. Pajot (Julien-Aimable), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Souvigny.

M. Poënat (Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Moulins, à Moulins.

M. Poulet (Emile), président de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Montluçon.

M. Ravel (Félix-Bazile), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Vichy.

M. Saulière (Félix-Joseph), président de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Moulins.

ALPES (BASSES-)

M. Bernard (Léandre-Pierre-Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Cannes, au Cannet.

M. Favier (Fernand-Oscar), directeur de la caisse d'épargne de Cannes, à Cannes.

ALPES-MARITIMES

M. Asso (Joseph-Jean-Baptiste), trésorier adjoint de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Nice.

M. Deleuze (René-Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Nice.

M. Delfino (Fortuné-Martin-Emile), receveur de la société de secours mutuels Union des agents des trains, à Nice.

M. Maurel (Joseph-Victorin-Marius), trésorier de la société de prévoyance et de secours mutuels de la ville de Cannes, à Cannes.

M. Montagne (Marius-Paul-Fortuné), président de section de la société La Protection mutuelle, à Cannes-la-Bocca.

M. Mourgues (Georges), trésorier de section de la Mutuelle des finances, à Nice.

M. Victor (Marius-Louis), assesseur de la société de secours mutuels des secrétaires et employés de la mairie de Cannes, à Cannes.

ARDECHE

M. Bouvet (Henri-Antoine), syndic de la société de secours mutuels Les Arts et Métiers, à Tournon.

Mlle Bouvet (Marie-Antoinette), secrétaire de la société de secours mutuels La Sainte Famille, à Tournon.

M. Margirier (Alphonse-Paul), secrétaire de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Privas.

M. Palix (Henri-Auguste), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à la Voulte-sur-Rhône.

Mlle Pourret (Marie-Louise), vice-présidente de la société de secours mutuels La Sainte Famille, à Tournon.

ARDENNES

M. Ascas (René), président d'honneur de la société de secours mutuels de Mohon, à Mohon.

M. Avril (Poi), administrateur de la société de secours mutuels de Neufmanil, à Neufmanil.

M. Bataille (René-Auguste), administrateur de la société de secours mutuels Association des employés de Charleville-Mézières, à Charleville.

M. Beauchot (Léon-Jean-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne de Charleville, à Signy-l'Abbaye.

M. Blondin (Pierre-Robert), administrateur de la société de secours mutuels Association des employés de Charleville-Mézières, à Mohon.

M. Braibant (Cyrille-Julien), administrateur de la caisse d'épargne de Givet, à Givet.

M. Cantet (Gabriel-Alphonse), receveur de la société La Protection mutuelle, à Vireaux-Wallerand.

M. Cocu (Victor-Henri), administrateur de la société de secours mutuels de Neufmanil, à Neufmanil.

M. Collin (Roger-Jules), services rendus aux œuvres sociales, à Charleville.

M. Coutlin (Joseph-Léon), administrateur de la société de secours mutuels Saint-Eloi, à Vivier-au-Court.

M. Dehaye (Marcel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sedan, à Chemery-sur-Bar.

M. Demetz (Georges-Raymond), receveur de la Mutuelle des agents des chemins de fer de la région de l'Est, à Sedan.

M. Doctrinal (Raoul), administrateur de la société de secours mutuels Saint-Eloi, à Vivier-au-Court.

M. Fossier (Louis-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Charleville, à Signy-l'Abbaye.

M. Garot (Albert-Alcide), secrétaire de la société de secours mutuels de Mohon, à Mohon.

M. Gilbin (Lucien), receveur de la société La Protection mutuelle, à Charleville.

M. Henon (Marseille), receveur de la société de secours mutuels de Mohon, à Mézières.

M. Jardinier (Albert-Fernand), président de section de la société La Protection mutuelle, à Mohon.

M. Lafouge (André-Hercule), administrateur de la F. A. M. M. A. C., à Charleville.

M. Lucas (Constant), administrateur de la société de secours mutuels Association des employés de Charleville-Mézières, à Charleville.

M. Maulvaux (Ernest-Alexis-Joseph), trésorier de la société de secours mutuels de Givet, à Givet.

M. Millet (Gaston), receveur de la société La Protection mutuelle, à Montcy-Saint-Pierre.

M. Ravigneaux (André), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sedan, à Chemery-sur-Bar.

M. Ruhlmann (Jean-Marcel), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Charleville.

M. Tassigny (Eugène), administrateur de la société de secours mutuels de Neufmanil, à Neufmanil.

ARIEGE

M. Beyt (Jean), président de section de la société La Protection mutuelle, à Vernajoul.

M. Carles (Camille-Paul-Dieudonné), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Lavelanet.

M. Chabot (Robert-Théophile), président de section de la société de secours mutuels l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Foix.

M. de Salles de Hys (François-Joseph-Henri), vice-président de la société de secours mutuels La Saint-Saturnin, à Artigat.

M. Tajan (Barthélémy-Léon-Marius-Auguste), trésorier de section de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Foix.

AUBE

M. Alizon (Gustave), receveur de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Romilly-sur-Seine.

M. Banry (Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Trainel.

M. Baron (Eugène-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Villenauxe-la-Grande.

M. Benoist (Henri-Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Maizières-la-Grande-Paroisse.

M. Cognon (Henri-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Romilly-sur-Seine.

M. Courtois (Numa-Paul-Maurice), directeur de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Nogent-sur-Seine.

M. Doussot (Georges), administrateur de la Société générale de secours mutuels de Troyes, à Saint-Julien-les-Villas.

M. Drappier (Pierre-Fernand), receveur de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Romilly-sur-Seine.

M. Drouhin (Roger-Arthur), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Fontaine-les-Grès.

M. Enfert (Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Coussegrey.

M. Fèvre (Henri), secrétaire de section de la Société générale de secours mutuels de Troyes, à Brévonnes.

M. Gyors (Marcel-Eugène), administrateur de la société de secours mutuels des Bonnetiers de la ville de Troyes, à Troyes.

Mme Haclin, née Line (Marguerite-Eugénie), secrétaire de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Troyes.

M. Huen (Henri-Bernard), secrétaire de la société de secours mutuels et d'entr'aide des Etablissements Poron, à Troyes.

M. Huot (Gaston-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Pont-sur-Seine.

M. Joris (Jean-Julien), trésorier de section de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et de Lorraine et des lignes secondaires, à Romilly-sur-Seine.

M. Juffin (Adolphe-Hippolyte), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Pont-sur-Seine.

M. Kech (Ernest-Emile), administrateur de la société de secours mutuels L'Amicale DD, à Fontaine-les-Grès.

M. Leblanc (Lucien-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Pont-sur-Seine.

M. Massey (Albert-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Marigny-le-Châtel.

M. Merlin (Maurice-Léon-René), directeur de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Nogent-sur-Seine.

M. Millet (Léon-Gustave-Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Romilly-sur-Seine.

M. Nosley (Gaston-Eugène), trésorier de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Sainte-Savine, à Sainte-Savine.

M. Parigot (Edouard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Fontaine-les-Grès.

M. Payen (André-Julien-Elisée), administrateur de la société de secours mutuels L'Union, à Troyes.

Mlle Pellerin (Suzanne), administrateur de la société de secours mutuels L'Amicale D.D., à Fontaine-les-Grès.

M. Perdrisot (Raymond-Louis-André), secrétaire de section de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace-Lorraine et des lignes secondaires, à Sainte-Savine.

M. Pinguet (Emile-Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Trainel.

M. Renault (Albert-André-Auguste), directeur de la caisse d'épargne de Nogent-sur-Seine, à Nogent-sur-Seine.

M. Scouflaire (Albert), correspondant de la caisse primaire de répartition de la société de secours mutuels des employés du Crédit lyonnais, à Sainte-Savine.

M. Thomas (Charles-Roland), syndic de la société de secours mutuels de la ville de Bar-sur-Aube, à Bar-sur-Aube.

M. Verdier (Edmond), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Coussegrey.

AUDE

M. Capis (François-Philippe), président de la caisse d'assurances sociales Effort ouvrier, à Quillan.

M. Castan (Simon); services rendus aux œuvres sociales, à Narbonne.

M. Cazanave (Léon-Paul-Jean); services rendus aux œuvres sociales, à Narbonne.

M. Conquet (Raymond-Marceau), administrateur de l'Union des sociétés de secours mutuels de l'Aude, à Chalabre.

M. Couillaud (Abel), président de section de la société de secours mutuels Association amicale des anciens apprentis du S. O., à Narbonne.

Mlle Estève (Gabrielle), déléguée de section de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Carcassonne.

M. Gitareau (Louis), président de la société de secours mutuels Effort ouvrier, à Quillan.

M. Huillet (Maurice), président honoraire de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Cambieure.

M. Jourdet (Etienne-Bernard); services rendus aux œuvres sociales, à Axat.

M. Nortier (Augustin), administrateur de la société de secours mutuels d'Axat, à Axat.

Mme Pélissier, née Hebrard (Germaine); services rendus aux œuvres sociales, à Narbonne.

M. Philoctete (Paul-Jules-Barthélémy); services rendus aux œuvres sociales, à Narbonne.

M. Ressier (Camille-Henri-Georges); services rendus aux œuvres sociales, à Narbonne.

M. Seguier (Victor-Léopold), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Carcassonne.

M. Vireltzier (Joseph-Pierre, secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Carcassonne.

AVEYRON

M. Gaben (René-Henri-Paul-Jean), secrétaire de la société de secours mutuel Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Bessuejouls.

M. Le Berre (Guillaume-Jean-Marie), président de section de la société de secours mutuels Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Rodez.

M. Meravilles (Adrien-Julien-Emile), trésorier de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Rodez.

M. Metge (Louis), président de la société de secours mutuels La Solidarité, à Viviez.

BELFORT (TERRITOIRE DE)

M. Beaupré (André-Louis), président de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Belfort.

M. Bouillon (Auguste-Emile), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne de Delle, à Beaucourt.

M. Deplerre (André), vice-président de l'Association amicale des combattants de la Société nationale des chemins de fer français, à Belfort.

M. Maintenon (Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Belfort, à Giromagny.

M. Muhot (Alphonse-Paul), directeur de la Caisse d'épargne de Delle, à Delle.

M. Tschirardt (André-Emile), administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne de Belfort, à Rougemont-le-Château.

M. Vacelet (Maurice-Léon-Alexis), secrétaire de la société Les Enfants des chemins de fer français, à Belfort.

M. Vercez (Constant-Joseph), président de section de la société Les Enfants des chemins de fer français, à Belfort.

M. Verrier (Albert-Louis), secrétaire de section de la société de secours mutuel La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Belfort.

BOUCHES-DU-RHONE

M. Achard (Jules-Louis), vice-président de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Marseille.

M. Arnaud (Josephin-Henri), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Marseille.

M. Aubert (Antoine), secrétaire général de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Marseille.

M. Babeau (Joseph-Léon), administrateur de la succursale de Tarascon de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Boulbon.

M. Baudinot (Gaston-Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Peyrolles.

M. Bonnaffoux (Emile-Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Tarascon.

M. Bonnasse (Léon-Charles-Marie), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Bourrelly (Antoine-Emile-Théophile), trésorier adjoint de section de la société de secours mutuels Union des agents P.-L.-M., à Marseille.

M. Bremond (Victor), receveur de la société La Protection mutuelle, à Marseille.

M. Caillat (Urbain-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Tarascon.

M. Cerisola (Victor-Pierre-Raymond), président de section de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Aubagne.

M. Combaz (Eugène), administrateur de la caisse des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Delobel (Louis-Jules-Paul), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, bureau auxiliaire de la Joliette, à Marseille.

(Supplément.)

M. Descomps (Antoine-Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Tarascon.

M. Duroux (Félicien-Antoine), secrétaire de la société de secours mutuels Gérard-Tenqui, à Martigues.

M. Dutto (Jean-Baptiste), trésorier de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Marseille.

Mme Frangioni, née Bernard (Gabrielle-Louise), présidente de section de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Mazargues.

M. Gery (Léon-Lucien-Jean-Antoine), chef visiteur de la société de secours mutuels Saint-Barthélémy, à Marseille.

M. Gilles (Claude), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Tarascon.

M. Ginoux (Marcel-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Peyrolles.

M. Granon (Henri-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à la Roque-d'Antheron.

M. Guigou (Pierre), trésorier adjoint de la société mutualiste Les Prévoyants de la Penne-Nouvelle, à la Penne.

M. Imbert (Charles-Gabriel-Anatole), administrateur de la succursale d'Aubagne de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Laplane (Edouard), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Ledantec (Prosper-Joseph), receveur de la société La Protection mutuelle, à Marseille.

M. Lieutaud (Joseph-André-Antoine), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Mainard (Gustave-Jean-Daniel), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à la Roque-d'Antheron.

M. Mezzanotte (Joseph), ex-administrateur de la société de secours mutuels La Fraternité progressive, à Mazargues.

M. Michel (Marius-Adolphe), secrétaire de section de la Société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones d'Aix, à Marseille.

M. Molinier (Marius-Jules), vice-président de la société Les Héros du devoir, à Marseille.

M. de Pelissot (François), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Pellegrino (Marius-Pascal), vice-président de la société de secours mutuels Saint-Barthélémy, à Marseille.

M. Perret (Gaston-Louis-Paul), vice-président de la société de secours mutuels La Joliette, à Marseille.

M. Philip (Siméon-Louis-Etienne), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Tarascon.

M. Poullet (Louis-Roger), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à la Roque-d'Antheron.

M. Pignoly (Armand-Raoul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à la Roque-d'Antheron.

M. Raoul-Joulde (Jean-Louis-Georges), secrétaire de section de la société de secours mutuels La Solidarité militaire, à Marseille.

M. Rey (Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Aubagne.

Mme Rigaud, née Bonnard (Marguerite Louise), vice-présidente de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Marseille.

M. Rivière (Henri-Edouard), administrateur de la société de secours mutuels La Provence nouvelle, à Marseille.

M. Rougerie (Léonard), trésorier adjoint de la Société mutuelle des mutilés et anciens combattants des veuves, ascendants, descendants, à Marseille.

M. Servant (Hubert-Louis-Frédéric), secrétaire de la société Les Enfants des chemins de fer français, à Marseille

M. Tapan (Joseph-Marius-Etienne), trésorier de la caisse de secours des chantiers navals de la Ciotat, à la Ciotat.

M. Tassy (Lucien-Joseph-Ambroise), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Tissot (Jules-Raymond-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Aubagne.

M. Vidal-Fraissinet (Emile-Eugène-Frédéric), administrateur de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

CALVADOS

M. Alexandre (Eugène-Henry), secrétaire de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers d'Honfleur, à Honfleur.

M. Corblin (Henri-Auguste-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers d'Honfleur, à Honfleur.

M. Drouet (Pierre-Joseph-Alexandre), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Honfleur.

M. Hayet (Marcel-Albert), trésorier de la société de secours mutuels Le Groupe fraternel, à Honfleur.

Mme Lancelevée, née Saint-Pierre (Elise-Mariel), services rendus aux œuvres sociales, à Villiers-le-Sec.

M. Laugier (Bernard), sous-préfet de Vire, services rendus aux œuvres sociales, à Vire.

M. Le Bihan (Victor-Yves), administrateur de la société de secours mutuels Union cannaise, à Canon.

M. Prunier (Henri-Charles), président de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Caen.

M. Revenly (Marius-Auguste-Georges), président de section de la fédération Rhénanie-Ruhr-Tyrol, à Caen.

CANTAL

M. Fleury (Maurice), correspondant de la société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés des compagnies P.-O.-Midi, à Aurillac.

M. Pegard (Louis-Eugène), président de section de la société La Protection mutuelle, à Aurillac.

CHARENTE-MARITIME

M. Carteau (André-Théophile), président de la société de secours mutuels d'Angoulins, à Angoulins.

M. Chevallier (Hippolyte-Ludovic), directeur de la caisse d'épargne de la Rochelle à la Rochelle.

Mme Combal, née Breunig (Wilhelmine); services rendus aux œuvres sociales, à Fouras.

M. Dumousseau (Maurice), directeur de la caisse d'épargne de la Rochelle, à la Rochelle.

M. Faivre (Pierre), directeur de la caisse d'épargne de la Rochelle, à la Rochelle.

M. Fradon (Aristide-Antoine), administrateur de la caisse d'épargne de Jonzac, à la Piblaie.

M. Gilbert (Roger-Marcel), receveur de la société La Protection mutuelle, à Saintes.

M. Hertzog (Henri-Marcel), administrateur de la caisse d'épargne de Jonzac, à Jonzac.

M. Hurtaud (Aristide-Georges), trésorier de la société de secours mutuels La Prévoyante, le Bois-Plage-en-Ré.

M. Jollet (Constant-Aristide), trésorier de section de la société de secours mutuels Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Rochefort.

M. Massé (Paul), directeur de la caisse d'épargne de la Rochelle, à la Rochelle.

M. Napoléon (Jean-Fernand), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rochefort.

M. Patureau (Abel), administrateur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Jonzac, à Mirambeau.

M. Platteau (Louis-Joseph), trésorier de section de la Société mutuelle des finances, à la Rochelle.

M. Perrin (Emile-Marius), vice-président du crédit immobilier des prévoyants de l'avenir, à la Rochelle.

M. Rohou (Louis-François-Marie), directeur de la caisse d'épargne de la Rochelle, à la Rochelle.

M. Savarit (Abel-Alex-Léandre), administrateur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Jonzac, à Arthenac.

M. Turgne (Raymond-Maxime), trésorier de la société de scours mutuels Les Travailleurs unis de Montroy, à Montroy.

CHER

M. Agoyer (Marcel-Louis), administrateur de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Aubigny-sur-Nère.

Mme Agoyer (Cécile-Suzanne), services rendus aux œuvres sociales, à Aubigny-sur-Nère.

M. Augras (René-Sylvain-Gustave), administrateur de la caisse d'épargne de Vierzon, à Vierzon.

M. Billard (Fernand), receveur de la société La Protection mutuelle, à Vierzon.

M. Cadon (Albert-Paul), trésorier de section de la société de secours mutuels La Solidarité militaire, à Bourges.

M. Cherrier (Jean-Louis-René), secrétaire de la société de secours mutuels Union amicale des employés de commerce et de bureau de Bourges, à Bourges.

M. Coquelet (Adolphe), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Vierzon.

M. Couturon (Henri), vice-président de la caisse d'épargne de Vierzon, à Vierzon.

M. Decampenaire (Emile), secrétaire de section de la société La Prévoyante du Cher, à Vierzon.

M. Gauthier (Daniel-Jean), président de section de la société La Protection mutuelle, à Vierzon.

M. Gillet (Joseph-Louis), trésorier de la société de secours mutuels La Solidarité ouvrière, à Bourges.

M. Léveillé (Pierre), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Vierzon.

M. Ménassol (Eugène), trésorier adjoint de la société Amicale des voyageurs et représentants de commerce du Cher et de la région, à Bourges.

Mme Moutenot, née Lyonnet (Fernande-Marie-Geneviève), services rendus à la Société mutuelle des sourds-muets du Centre, à Bourges.

M. Pénin (Achille), secrétaire de section de la société de secours mutuels La Prévoyante du Cher, à Saint-Florent.

M. Resmond (Henri), secrétaire du conseil d'administration de la caisse d'épargne de Vierzon, à Vierzon.

M. Rétif (François), administrateur de la Caisse d'épargne de Vierzon, à Vierzon.

M. Rousselière (Henry-Ernest), administrateur de l'Union amicale des employés de commerce et de bureau de Bourges, à Bourges.

CORREZE

M. Azemar (Sylvain), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Bort.

M. Rayraud (Guillaume), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Tulle.

CORSE

M. Benedetti (Paul), secrétaire de section de la société Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Ajaccio.

(Supplément. — Fin.)

COTE-D'OR

M. Ballvet (Jean), administrateur de la caisse d'épargne de Beaune, à Beaune.

M. Benoit (Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Seurre.

M. Berard (Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Dijon.

M. Berthier (Georges), receveur de la société La Protection mutuelle, à Dijon.

M. Caverot (Adrien), trésorier adjoint de section de la société La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Dijon.

M. Chalumeau (Lucien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Liernais.

M. Chevalier (Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Dijon.

M. Collette (Victor-Emile), receveur de section de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Is-sur-Tille.

M. Creusvaux (Julien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Arnay-le-Duc.

M. Gérard (Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Seurre.

M. Hugenschmitt (André), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Saint-Jean-de-Losne.

M. Jacquelin (Louis-Jules), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Dijon.

M. Joubert (Raoul-Louis-Joseph), secrétaire de section de la caisse de secours et de mutualité des comptables directs et agents du Trésor, à Dijon.

M. Lancemot (Joly-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Nolay.

M. Lapalus (Victor), président de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Beaune.

M. Layez (Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Saint-Jean-de-Losne.

M. Leneuf (Félix), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Bligny-sur-Ouche.

M. Louvrier (Just-Joseph-Jean), administrateur de la caisse d'épargne de Dijon, à Dijon.

M. Lureau (Martin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Nolay.

M. Marlet (Henri-René), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Dijon.

M. Mathieu (Louis-Bénigne), trésorier de la section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Beaune.

M. Narbonne (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Arnay-le-Duc.

M. Noirot (Henri-Hippolyte), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Dijon.

M. Thirion (René-Léon), président de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Dijon.

M. Thorey (Marius), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Bligny-sur-Ouche.

M. Tinlot (Roger), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Dijon.

M. Tisserot (Jean-Baptiste), receveur de la société La Protection mutuelle, à Dijon.

M. Tournier (Maurice), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Liernais.

COTES-DU-NORD

M. Auffray (François-Mathurin), directeur de la caisse d'épargne de Lamballe, à Lamballe.

M. Duigou (Joseph-Marie), président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Brieuc.

M. Gouret (Eugène), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Lamballe, à Saint-Brieuc.

M. Lagrange (Louis-Henri), président de section de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Guingamp.

M. Minier (Joseph-Marie), receveur de la société La Protection mutuelle, à Saint-Brieuc.

M. Philippe (Louis-François), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Regneux.

CREUSE

M. Beaugeraud (Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chambon-sur-Voueize, à Gouzon.

M. Bory (Antoine-Elie-Antonin), président de l'Union creusoise des mutualités postales, à Guéret.

M. Brionnaud (Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Boussac, à Boussac-Ville.

M. Dufeigneux (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chambon-sur-Voueize, à Gouzon.

M. Jammet (Alfred), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chambon-sur-Voueize, à Evaux-les-Bains.

M. Mayet (Julien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chambon-sur-Voueize, à Evaux-les-Bains.

M. Michelon (Charles), secrétaire de la Solidarité felletinoise, à Felletin.

M. Nolzat (Léon), administrateur de la caisse d'épargne de Boussac, à Boussac-Ville.

M. Petit (Frédéric-Fernand), secrétaire de la société scolaire de secours mutuels et de retraites de Bourganeuf, à Arrènes.

M. Picouret (André), secrétaire trésorier adjoint de la société scolaire de secours mutuels et de retraites de Bourganeuf, à Saint-Moreil.

M. Vignaudon (René), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chambon-sur-Voueize, à Gouzon.

DORDOGNE

M. Basly (René-Gustave), services rendus aux œuvres sociales, à Périgueux.

M. Choury (René), président de section de la société de secours mutuels et de retraite, d'assistance morale et matérielle, de placement et d'encouragement aux jeunes et anciens apprentis, à Périgueux.

M. Delibie (François-Arthur), trésorier de la société de secours mutuels L'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Sarlat.

M. Loubet (Georges), secrétaire de section du préventorium d'enfants des chemins de fer français, à Périgueux.

M. Marjary (Paul), vice-président de section de la société de secours mutuels, de retraite, d'assistance morale et matérielle, de placement et d'encouragement aux jeunes et anciens apprentis, à Périgueux.

M. Martrenchard (Pierre-Antonin), administrateur de la société de secours mutuels de Mussidan, à Mussidan.

M. Teillet (Georges), administrateur de la caisse d'épargne de Périgueux, à Périgueux.

M. Valade (Eugène-Jean), vice-président de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Eymet.

M. Venancie (Pierre), vice-président de la société Amicale de Saint-Seurin-de-Prats, à Saint-Seurin-de-Prats.

M. Wiis (Henri), administrateur de la caisse d'épargne de Périgueux, à Périgueux.

DOUBS

M. Arnoux (Armand-Georges), receveur de la société La Protection mutuelle, à Besançon.

Mme Biller (Charlotte-Alice), vice-présidente de section de la société La Protection mutuelle, à Besançon.

M. Comte (Léon-Jules), administrateur de section de la société de secours mutuels Les Vétérans et les Militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Hérimoncourt.

M. Coulon (Louis-Georges), président de section de la société de secours mutuels et de prévoyance sociale des pasteurs de France, à Montbéliard.

M. Delon (Paul-Emile), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Besançon.

M. Gauthier (Arthur), président de section de la société La Protection mutuelle, à Montbéliard.

M. Parnet (Aimé), receveur de la société La Protection mutuelle, à Pontarlier.

M. Roux (René-François-Aristide), receveur de la société La Protection mutuelle, à Besançon.

M. Sauvageot (Marie-Eugène), administrateur de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Doubs, à l'Isle-sur-le-Doubs.

M. Vagneux (Louis-Emile-Marie), secrétaire de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Besançon.

DROME

M. Brochini (Georges-Emile), trésorier de la société de secours mutuels Le Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones, à Valence.

M. Frachisse (Paul-Célestin), trésorier de la société La Protection mutuelle, à Valence.

M. Marsal (Paul-Maurice), président de section de la société La Protection mutuelle, à Valence.

M. Pontonnier (Lucien-Louis-Maurice), services rendus aux œuvres sociales, à Dieulefit.

M. Redon (Eugène-Jules-Alfred), président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Rambert-d'Albon.

EURE

M. Aletru (Jean), services rendus aux œuvres sociales, à Evreux.

M. Ancelin (Léon-Georges), secrétaire trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Evreux.

M. Buisson (André-Fortuné-Alphonse), délégué de section de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public et secondaire et supérieur, à Evreux.

M. Castelle (Jean-Jules-Joseph), services rendus aux œuvres sociales, à Evreux.

M. Cernay (Alexandre), ex-président de la société de secours mutuels Le Bienfait, à Verneuil.

M. Chauvin (André), correspondant de la Société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés des compagnies P. O.-Midi, à Brionne.

M. Debeire (Adolphe-François-Ernest), services rendus aux œuvres sociales, à Vernon.

Mme Dubreuil, née Durand (Elisa-Bertha-Eugénie), services rendus aux œuvres sociales, à Verneuil.

M. Michel (Roland-Lucien-Edmond), trésorier secrétaire de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Evreux.

M. Glenisson (Robert), secrétaire de la Société mutualiste de Gisors, à Gisors.

M. Piou (Albert-Victor-Henri), vice-président de la société de secours mutuels Le Bienfait, à Verneuil.

M. Rousseau (Maurice-Louis-Albert), vice-président de la Société de secours mutuels de Bourth, à Bourth.

M. Ruffier (Raoul), secrétaire de section de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Gaillon.

EURE-ET-LOIR

M. Brière (Jules-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dreux, à Châteauneuf.

M. Chanabe (Jean-Julien), trésorier de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Chartres.

M. Dalloyeau (Albert-Eugène), correspondant de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Illiers.

M. Daniault (Julien), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Chartres.

M. Eichenlaule (Charles-Albert), président de la succursale de la caisse d'épargne de Dreux, à Brezolles.

M. Faucher (André-Hippolyte), administrateur de l'office public d'habitations à bon marché, à Dreux.

M. Flamichaux (Georges-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dreux, à Brezolles.

M. Gouju (Henri), président de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Dreux.

M. Haricot (Léon-Paulin), administrateur de l'office public d'habitations à bon marché, à Dreux.

M. Labbé (Xavier-Edmond), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dreux, à Anet.

M. Le Coz (Ollivier), président de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Chartres.

M. Manceau (Arthur-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dreux, à Châteauneuf-en-Thimerais.

M. Marchon (Emile-Louis-Félix), directeur de la caisse d'épargne de Chartres, à Chartres.

M. Mari (Marius-Charles-Julien), trésorier adjoint de la société de secours mutuels de Dreux, à Dreux.

M. Martin (Gaston), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Chartres.

M. Nicolle (Alfred-Désiré), administrateur de la caisse d'épargne de Dreux, à Dreux.

M. Pellelier (Pierre-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dreux, à Anet.

M. Pigner (Jean-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dreux, à Brezolles.

M. Ronault (Alexandre-François-Marie), receveur de la société La Protection mutuelle, à Mainvilliers.

M. Vanhard (Paul-Armand-Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Dreux, à Dreux.

M. Villars (Henri-Emile), contrôleur de la société de secours mutuels La Retraite mutualiste, à Chartres.

FINISTERE

M. Andrieux (Paul-Alexandre-Guillaume), trésorier de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Morlaix.

M. Auzou (Paul-Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Morlaix, à Morlaix.

M. Cheminant (Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Saint-Renan.

M. Efflan (Isidore), directeur de la caisse d'épargne de Pont-l'Abbé, à Pont-l'Abbé.

M. Gueguen (Corentin), directeur de la caisse d'épargne de Pont-l'Abbé, à Pont-l'Abbé.

M. Huet (Paul-Marie-Joseph-Constant), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Brest, à Landerneau.

M. Kerjean (François), administrateur de la caisse d'épargne de Brest, à Ploudalmezeau.

M. Le Bihan (Henri), trésorier de la société Œuvre des pupilles de l'école publique, à Ergue-Armel.

M. Le Bihan (Patern-Joseph-Marie), secrétaire général de l'association amicale et philantrophique des anciens soldats et marins de Brest et de l'arrondissement, à Brest.

M. Ledan (Charles), secrétaire de la caisse d'épargne de Morlaix, à Morlaix.

M. Le Griguer, administrateur de la caisse d'épargne de Quimperlé, à Quimperlé.

M. Lescop (Michel), président de fédération des blessés du poumon, mutilés, veuves et anciens combattants du Finistère, à Trémilon-Saint-Pierre.

M. Leudet de la Valée, président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Brest, à Landerneau.

M. Lorzil (Pierre-Marie), trésorier de la fédération des blessés du poumon du Finistère, Lambezellec.

M. Loussouarn (Victor), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Pont-l'Abbé, à Pont-l'Abbé.

M. Mahé (Joseph-Albert-Marie), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Quimper.

M. Marzin (Michel-Joseph-Marie), administrateur de la société de secours mutuels des maîtres chefs et gardiens de phares du personnel des bateaux baliseurs et bateaux-feux de France et des colonies, à Quilvinec.

M. Nicolas (François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Landerneau.

M. Outin (René), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, à Landerneau.

M. Pellen (Jean-Marie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brest, au Lis-en-Lannilis.

M. Pitel (Alfred-Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Brest, à Brest.

M. Queinnec (Alain-Pierre-Marie), directeur de la caisse d'épargne de Morlaix, à Morlaix.

M. Quiniou (Yves), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Brest.

M. Rivoal (René-Guillaume), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Morlaix, à Landivisiau.

M. Scoarnec (Yves-Marie), trésorier de la société La Protection mutuelle, à Ergue-Armel.

M. Simon (Albert-Alain), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Morlaix, à Saint-Pol-de-Léon.

M. Simon (Martial), directeur de la caisse d'épargne de Morlaix, à Morlaix.

M. Talec (François-Sébastien), administrateur de l'union départementale des blessés du poumon, mutilés, veuves et anciens combattants, à Poubriquen-en-Saint-Marc.

GARD

M. Brun (Fernand), trésorier de la société de secours aux veufs, veuves et orphelins des agents des ateliers de Courbessac, à Nîmes.

M. Canal (Gustave-Joseph), président de la société de secours mutuels des ouvriers et employés des mines de Trélys, au Martinet.

M. Champenoit (Louis), receveur de la société mutuelle au décès agents des gares, à Nîmes.

M. Coiras (Pierre), directeur de la caisse d'épargne d'Alès, à Alès.

M. Coste (Pierre-André-Gédéon), directeur de la caisse d'épargne du Vigan, au Vigan.

Domergue (Gaston), secrétaire de la caisse de secours de Molières, à Meyrannes.

M. Exbrayat (Jean), vice-président de la société mutuelle au décès agents des gares, à Nîmes.

M. Gontard (Jules-Antoine), services rendus à la société de secours mutuels des anciens sous-officiers de l'arrondissement d'Alès, à Alès.

M. Lacroix (Georges-Louis), secrétaire de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Nîmes.

M. Laupie (Jules-Adolphe), ex-administrateur de la caisse de secours de la Grand'Combe, à Laval.

M. Laval (Emile), directeur de la caisse d'épargne d'Alès, à Alès.

Mme Ludoviq, née Lobier, secrétaire de la société de secours des ouvriers et employés des houillères de Rochebelle, à Alès.

M. Mazaudier (Clovis-Marius), trésorier de la société de secours des ouvriers et employés des mines de la Grand'Combe, à la Grand'Combe.

M. Michel (Isidore-François), trésorier de la caisse de secours mutuels, au Martinet.

M. Mercier (Antoine-Henri), président de la société de secours mutuels des ouvriers et employés des mines du Nord d'Alès, à Saint-Martin-de-Valgalgues.

M. Moulin (Jean), vice-président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Nîmes.

M. Ollier (Paul), administrateur de la caisse de secours de Bessèges, à Bessèges.

M. Poule (Pierre), président de la société Le Jardin des cheminots, à Nîmes.

M. Riou (Jean-François-Ernest), receveur de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Nîmes.

M. Sesostris (Armand), receveur de la société de secours aux veufs, veuves et orphelins des agents des ateliers de Courbessac, à Nîmes.

M. Thomas (Lécadie), directeur de la caisse d'épargne du Vigan, au Vigan.

GARONNE (HAUTE-)

M. Abadie (Maurice-François), administrateur de la société de secours mutuels Les Travailleurs, à Cugnaux.

M. Bousquet (Jean-Cyprien), receveur de l'union mutualiste toulousaine, à Toulouse.

M. Charles (Jean), président de section de la société de secours mutuels Association amicale des anciens apprentis du Sud-Ouest, à Toulouse.

M. de Raymond Cahuzac, directeur de la caisse d'épargne de Toulouse, à Avignonet.

M. Dormin (Etienne-Marius), vice-président de section de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Toulouse.

M. Gaubert (Alfred), vice-président de la société de secours mutuels de Calmont, à Calmont.

M. Monredon (Maurice), trésorier de la société de secours mutuels des employés du siège social des entrepôts et des gérants de l'épargne, à Toulouse.

M. Morereau (Amédée), receveur de la société La Protection mutuelle, à Toulouse.

M. Rouge (Michel), trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Martin, à Auterive.

Mlle Sarraguigne (Angèle), administrateur de la société de secours mutuels des employés du siège social et des entrepôts et des gérants de l'épargne, à Toulouse.

M. Sotom (Georges), services rendus aux œuvres sociales, à Toulouse.

M. Sutra (Michel), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Toulouse.

GERS

M. Irissou (Alfred-Aimé-Jean-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne d'Auch, à Auch.

M. Marc (Jacques-Antoine), directeur de la caisse d'épargne d'Auch, à Auch.

GIRONDE

Mme Allard, née Allin (Marie), présidente d'honneur de la société de secours mutuels Les Mères de famille, à Bayon.

M. Andrieu (Jean-Marcel), administrateur de la succursale de Bordeaux, à Bègles.

M. Audoire (Paul), secrétaire adjoint de la société mutualiste La Fraternelle, à Guitres.

M. Aussel (Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Podensac.

M. Bache (Jean-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Arès.

M. Bade (André-Léo), président de la société mutualiste d'Eynesse, à Eynesse.

M. Barbe (Charles), trésorier de la société de secours mutuels de Préchac, à Préchac.

M. Bardeau (Christophe-Maurice), secrétaire de la société de secours mutuels de Saint-Pierre, à Prignac-et-Cazelles.

M. Baspeyras (Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Créon.

M. Birot (Eugène), président de la société de secours mutuels Saint-Blaise de Saint-Mariens, à Saint-Mariens.

M. Biela (Michel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Audenge.

M. Bouscarrut (Paul), trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Clair de Moulès, à Moulès-en-Médoc.

M. Boy (Jean-Charles-Marcel), trésorier de la caisse de prévoyance de la caisse départementale de la Gironde, à Bordeaux.

M. Brignard (Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Saint-Loubès.

M. Broquères (Rodolphe-Théodore), administrateur de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Arcachon.

M. Caplabosca (Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Carbon-Blanc.

M. Caretta (Léon-Louis-Paul), administrateur de la société mutuelle de retraites des anciens combattants du Sud-Ouest, à Bordeaux.

M. Carole (Joseph-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Pessac.

M. Carrère (Georges-René), trésorier de la société de secours mutuels La Communale, à Canéran.

Mme Corbières, née Daste (Marcelle), déléguée de la caisse départementale des assurances sociales de la Gironde, à Bordeaux.

M. Cases (Aubin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Margaux.

M. Cornu (Jean-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Saint-André-de-Cubzac.

M. Courbin (Gabriel-Léonce), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Mios.

M. Daney (Pierre-Daniel), trésorier de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Cazats.

M. Daureau (Augustin), vice-président de la société de secours mutuels à Saint-Pierre-ès-Liens, à Carignan.

M. Deromas (Emilien-Pierre), secrétaire de la société de secours mutuels L'Avenir de Saint-Seurin-de-Bourg, à Bourg-sur-Gironde.

M. Dubois (Jean-Elie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Belin.

M. Dubroux (Bertrand-Georges), trésorier de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à la Test-de-Buch.

M. Ducousse (Elie), président de la société mutualiste Saint-Pierre, à Périssac.

M. Dufourg (Pierre), trésorier adjoint de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Plan-sur-Garonne.

M. Duperrier (Antoine-Gilbert), président de section de la société de secours mutuels Aide et protection, lieu du Tillac, à Saint-Mortial.

M. Dupin (Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Salles.

M. Duzon (Georges-Emile-Léopold), trésorier de la société mutuelle de retraite des anciens combattants du Sud-Ouest, à Bordeaux.

M. Eyquem (Alcide), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Blanquefort.

Mme Faverdau, née Regal (Marthe), présidente de la société de secours mutuels Les Femmes de Langon, à Langon.

M. Feyzeau (Maxime-Louis), trésorier de la société mutualiste Saint-Germain, à Saint-Germain-du-Puch.

M. Fournie (André), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à la Brède.

M. Gallry (Julien), vice-président de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Gauriac.

M. Heron (Léon-Octave-Marien), secrétaire de la société mutualiste des ouvriers de Coutras, à Coutras.

M. Labardin (Pierre), secrétaire de la société de secours mutuels Saint-Martin, à Cours-les-Bains.

M. Laffagne (Paul), président de la société de secours mutuels Les Hommes de Langon, à Langon.

Mme Laffitte, née Lanusse (Berthe), présidente de la société de secours mutuels Saint-Michel, à Bazas.

M. Lalande (Marc-Norbert), trésorier de la société mutualiste Conciliation Fraternité, aux Artigues-de-Cussac.

Mme Lamarque, née Laoué (Marie-Marthe), présidente de la société de secours mutuels Sainte-Anne, à Grignols.

M. Landreau (Pierre-Ernest), administrateur de la caisse d'épargne de Bourg-sur-Gironde, à Bourg-sur-Gironde.

M. Larquey (Jean-Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Langoiran.

M. Lassau (Jean-Edouard), secrétaire adjoint de la société de Bons secours, à la Teste.

Mme Le Goff, née Comte (Marie-Jeanne), présidente de la société de secours mutuels Les Mères de famille de Blaye, à Blaye.

M. Massieu (Louis), président de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Bordeaux.

M. Meynssan (Abraham-Paul), président de la société mutualiste Notre-Dame du Bon-Secours, à Crezillac.

M. Meyrent (Justin), commissaire de la société de secours de la Teste, à la Teste.

M. Micalaudy (Paul), président de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Saint-Seurin-de-Cadnerne.

M. Mouragne (Jean), administrateur de la caisse mutualiste d'assurances chirurgicale de Libourne, à Guitres.

M. Neveu (Pierre-Arthur), président de la société mutualiste Sapeurs-pompiers de Libourne, à Libourne.

M. Niaud (Charles), président de la société de secours mutuels Saint-Louis de Cezac, à Cezac.

M. Nouguey (Pierre-Gaston), syndic de la société de secours mutuels Les Hommes de Langon, à Langon.

M. Patrouilleau (Gérôme-Firmin), syndic de la société de secours mutuels Saint-Jean de Sendets et Cauvignac, à Sendets.

M. Perier (Pierre-Etienne), président de la société mutualiste Les Travailleurs de Vignonet, à Vignonet.

M. Peyronie (Jean-Baptiste), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Vincent de Paul, à Pauillac.

M. Poney (Eugène), directeur de la caisse d'épargne de Blaye, à Blaye.

M. Pontonnier (Louis), président de section de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Bordeaux.

M. Poupot (Guillaume), président de la société de secours mutuels Saint-Saturnin de Toulenne, à Toulenne.

M. Puyjoubert (Marcel), secrétaire de la société de secours mutuels Association amicale des anciens apprentis du Sud-Ouest, à Bordeaux.

M. Reynaud (Jean-Oscar), président de la société mutualiste L'Avenir de Sainte-Terre, à Sainte-Terre.

M. Robert (Edouard-Jean-Baptiste), président d'honneur de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Saint-Médard-en-Jalles.

M. Roquillas (Jean), secrétaire de la société de secours mutuels Saint-Christoly, à Lagache-Saint-Christoly-de-Blaye.

M. Rouchereau (Jean-René), trésorier de section de la société de secours mutuels Aide et Protection, à Mourens.

M. Sbile (Louis-Georges), président de la société mutualiste La Fraternelle, à Lalande-de-Fronsac.

M. Senges (Jean-Louis-André), secrétaire de la caisse de secours Saint-Simon du personnel des Tanneries bordelaises et de la Gironde, à Bègles.

M. Seguin (François-Joseph), ex-président de la société de secours mutuels Saint-Martin de Talais, à Talais.

M. Seurin (Louis), administrateur de la société mutualiste L'Union condataise, à Libourne.

M. Tardy (Louis-Maurice), administrateur de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Castres.

M. Vallaeys (André-Edouard-René), contrôleur de la société de secours mutuels Corps d'état de Pères de famille réunis, à Blaye.

HERAULT

M. Ambrosini (Antoine-Jacques-Bonaventure), secrétaire de section de la société de secours mutuels d'entr'aide du ministère du travail, à Montpellier.

M. Astay (Joseph-Paul), directeur de la caisse d'épargne de Montpellier, à Montpellier.

M. Astruc (Albert-Prosper-Jules), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Montpellier, à Montpellier.

M. Aymard (Georges-Casimir), vice-président de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Montpellier.

M. Brando (Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Montpellier, à Montpellier.

M. Castan (Jean-Pierre-Louis), président de section de la société La Protection mutuelle, à Bédarieux.

M. Charbonnière (Jean-André), président de section de la caisse de secours des comptables directs et agents du Trésor, à Bordeaux.

M. Chauliac (Raymond-Antonin), directeur de la caisse d'épargne de Montpellier, à Montpellier.

M. Faure (Jean-Baptiste), président de section de la société de secours mutuels Association amicale des anciens apprentis du Sud-Ouest, à Béziers.

M. Julien (Emile-René) : services rendus aux œuvres sociales, à Montpellier.

M. Lamat (Gabriel-Marius), receveur de la société La Protection mutuelle, à Sète.

M. Lenoir (Albert-René-Laurent), directeur de la caisse d'épargne d'Agde, à Agde.

M. Ramond (René-Auguste), receveur de la société La Protection mutuelle, à Béziers.

M. Ressiguier (Marcel-Emile-Roger), vice-président de la société de secours mutuels L'Aveyronnaise, à Montpellier.

M. Ribes (Emile), président de la société de secours mutuels La Solidarité, à Saint-Thibéry.

M. le docteur Scherb (Florian-André-Raymond) : services rendus à l'union départementale des caisses d'assurances sociales de l'Hérault, à Montpellier.

M. Solier (Jean), délégué de section de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Montpellier.

M. Tarniquet (Joseph-Marie-Louis), directeur de la caisse d'épargne d'Agde, à Agde.

M. Trinquier (Maurice), trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Canet.

M. Zuccarelli (Jean-Marc), directeur de la caisse d'épargne de Montpellier, à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE

M. Allioux (Pierre-Marie-Ange), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Anger (Joseph-Sulpice-François), président de la mutualité diocésaine Saint-Yves, à Rennes.

M. Bigarre (Emile), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Boudehent (François-Marie), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Coeff (Alexis), contrôleur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Delaplanche (Jean-Marie-Joseph), trésorier de la mutualité diocésaine Saint-Yves, à Rennes.

M. Derennes (Eugène), président de section de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Douessin (Alexandre-Jean-Marie), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Ferron (Joseph-Jean-Marie), président de section de la société La Protection mutuelle, à Vitré.

M. Fouquet (Raoul-Robert), visiteur de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Rennes.

M. Gorieux (Alexandre), administrateur de l'association générale Municipale de secours mutuels de Rennes, à Rennes.

M. Greget (Louis), président de la commission de contrôle de l'association générale Municipale de secours mutuels de Rennes, à Rennes.

M. Hercouet (Jean-Marie-Louis-Julien), receveur de la société La Protection mutuelle, à Saint-Malo.

Mlle Jean (Odette-Marie), receveuse de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Lebas (Marie), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Lebouc (Emile-Arsène), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rennes.

M. Le Calvar (Pierre-Marie), administrateur de la société Amicale de secours mutuels du personnel de la maison Jamet, à Rennes.

M. Lefondre (Eugène), trésorier de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Dinard, à Dinard.

M. Le Rigoleur (René), contrôleur de la société La Providence mutuelle, à Rennes.

M. Normand (Maurice-Alfred), trésorier de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Rennes.

M. Paignon (Jean-Marie), secrétaire de l'association mutuelle des employés et représentants du commerce et de l'industrie et des administrations, à Rennes.

M. Richer (Georges), administrateur de l'association générale Municipale de secours mutuels de Rennes, à Rennes.

M. Robert (Louis-Camille) : services rendus aux assurances sociales, à Rennes.

M. Rousvoal (François), receveur de la société La Protection mutuelle, à Dol-de-Bretagne.

INDRE

M. Caillat (Georges-Marcel), trésorier de la société de secours mutuels Amicale des peintres de Châteauroux, à Deols.

M. Lhedet (Simone-Jane) : services rendus aux œuvres sociales, à Chateauroux.

M. Moreau (Paul), président de la société de secours mutuels de Saint-Vincent, à Saint-Maur.

Mme Rome, née Lafaret (Germaine), trésorière de la société de secours mutuels Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE

M. Ané (Paul-Pierre), président de section de la société de secours mutuels Association amicale des anciens apprentis du Sud-Ouest, à la Riche-Extra.

M. Arthur (Albert-Bernard), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Pierre-des-Corps.

M. Breton (Eugène), administrateur de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Dame-Marie-les-Bois.

M. Courtais (André-Jean), trésorier de section de la fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Tours.

M. Crépin (Charles), ex-secrétaire de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Ligueil.

M. Deschamps (Jules-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chinon, à Azay-le-Rideau.

M. Faure (Michel), président de section de la fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Tours.

M. Gaultier (Victor-Louis), directeur de la caisse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Giraut (Moïse-Albert), administrateur de la succursale de l'Ile-Bouchard de la caisse d'épargne de Chinon, à Theneuil.

M. Gauthier (André), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chinon, à Azay-le-Rideau.

M. Godefroy (François), président de la société de secours mutuels L'Avenir de Balesmes, à Balesmes.

M. Gohier (Jérôme-Fabien-Athanase), président de section de la société La Protection mutuelle, à Tours.

M. Hamonière (Marie-Maurice-Léon-Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Ismont (Raoul-Célestin), directeur de la caissse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Marchand (Fernand), services rendus aux assurances sociales, à Amboise.

M. Mattraits (Henri-Clément), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Naudet (Louis), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Chinon, à Chinon.

M. Perdriaux (Adolphe-Louis), vice-président de la société de secours mutuels de Chemillé-sur-Dème, à Chemillé-sur-Dème.

Mlle Poquereau (Marguerite-Charlotte), vice présidente de section de la société La Protection mutuelle, à Tours.

M. Riant (Alexandre-Louis), vice-président de la société de secours mutuels La Fraternelle des Hermites, à Hermites.

M. Rouiller (Eugène-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chinon, à Richelieu.

M. Vauguoin (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Chinon, à l'Ile-Bouchard.

M. Viou (Denis-Georges-Aimé), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Tours.

JURA

M. Chabert (Louis-Just), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Lons-le-Saunier.

M. Gueneley (Paul-Aimé-Augustin), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Dôle.

M. Raynaud (Octave-Louis), trésorier départemental de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Lons-le-Saunier.

M. Romand (Marcellin-Gabriel), président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Claude.

LANDES

M. Gilbert (Vital-Joseph-Baptiste), services rendus aux œuvres sociales, à Soorts-Hossegor.

LOIR-ET-CHER

M. Carre (Jacques-Henry), président de section de la caisse de secours du Trésor, à Blois.

LOIRE

M. Alamartine (Marius), vice-président de la société de secours mutuels La Saint-François-Xavier, à Charlieu.

M. Aulagnon (André), services rendus aux œuvres sociales, au Chambon-Feugerolles.

Mlle Benkel (Yvonne), correspondante de la fédération des sociétés postales de mutualité de France et des colonies, à Saint-Etienne.

Mlle Blanc (Marie-Louise-Germaine), correspondante de la fédération des sociétés postales de mutualité de France et des colonies, à Roanne.

M. Blandelet (Joseph-Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Bonnasieux (Jean-Marie), vice-président de section de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Saint-Etienne.

M. Bonnière (Pierre-Marie), administrateur de la société de secours mutuels La Saint-François-Xavier, à Charlieu.

M. Boyer (Auguste-Victor), président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Chamond.

M. Bruas (Gaston), président de section de la société La Protection mutuelle, à Firminy.

M. Chalençon (Antoine), trésorier de la société de secours mutuels des anciens militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Saint-Etienne.

M. Colly (Etienne), trésorier de la société de secours mutuels des ouvriers lithographes et papetiers de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

M. Deville (Grégoire), président de la société de secours mutuels La Saint-François-Xavier, à Charlieu.

M. Fargere (Jacques), administrateur de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

M. Fombonne (Charles-Antoine), président de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Fressynet (Joseph-Félix-Marie-Antonin), directeur de la caisse d'épargne de Saint-Chamond, à Saint-Chamond.

M. Fustier (André), président de la mutuelle chirurgicale, à Saint-Etienne.

M. Granzier (Gabriel), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Terrenoire.

M. Guérin (Benoist-Philippe), vice-président de la société de secours mutuels Union de Mably, à Mably.

Jacquemot (Joseph-Claude), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Firminy.

M. Kierchevin (Louis-Marie-Sébastien), directeur de la caisse d'épargne de Saint-Chamond, à Saint-Chamond.

M. Marey (Eugène), trésorier de la société de secours mutuels des sauveteurs de la Loire, à Saint-Etienne.

M. Mathe (Emile-François), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Roanne.

M. Mhomet (Rémy-Jean), secrétaire de l'Amicale des mutilés, anciens combattants et prisonniers de guerre, à Terrenoire.

M. Montel (Antoine), secrétaire-trésorier de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Montbrison.

M. Morlot (Jean-Marcel), trésorier de la société Le Foyer roannais, à Roanne.

M. Moulard (Claudius), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Nenat (François), président de la société de secours mutuels L'Union des travailleurs de la Loire et de la Haute-Loire, au Chambon-Feugerolles.

M. Pays (Joseph-Auguste), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Picq (Gabriel-Paul), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Etienne.

M. Raymond (Pierre), secrétaire de la Société de secours mutuels des ouvriers lithographes et papetiers de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

M. Reynaud (Francisque), vice-président de la Société de secours mutuels des mécaniciens machinistes de l'arrondissement de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

M. Robert (Pierre-Marie), receveur de la société La Protection mutuelle, à Saint-Etienne.

M. Vaneroux (Jean-Alexandre), secrétaire de la société de secours mutuels Union du commerce et de l'industrie, à Saint-Etienne.

M. Verney (Auguste), directeur de la caisse d'épargne de Saint-Chamond, à Saint-Chamond.

M. Vassenat (Jean-Marius), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Julien-en-Jarez.

M. Vincent (Antoine), trésorier adjoint de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Terrenoire.

LOIRE-INFERIEURE

M. Alberteau (Auguste), vice-président de la Société nantaise des travailleurs, à Nantes.

M. Amiaud (André-Jean-Elie), trésorier adjoint de la société de secours mutuels Les Ouvriers vanniers, à Nantes.

M. Auger (Jean-Baptiste), président de la société de secours mutuels de la Chapelle-Basse-Mer, au bourg de la Chapelle-Basse-Mer.

M. Averly (Henri), trésorier de la société de secours mutuels de Rèze-Trentemoult, à Saint-Paul-en-Rèze.

Mme Boismoreau, née Guibaud (Marthe-Marie), vice-présidente de la société de secours mutuels Idéal des Travailleurs, à Nantes.

M. Bonhomme (Charles-Marie), secrétaire de la société de secours mutuels La Prévoyante de Penhoet, à Saint-Nazaire.

M. Bouhier (Pierre-François), trésorier de section de la société Caisse de secours des cheminots anciens combattants, à Reze.

M. Bourbin (Cyprien-Pierre-Marie), secrétaire de la société de secours mutuels Les Instituteurs et Institutrices publics, à Nantes.

M. Bourmaio (Joseph-Jean-Baptiste), vice-président de la caisse d'épargne de Savenay, à Savenay.

M. Bretagne (Ferdinand), secrétaire de la caisse Union générale, à Nantes.

M. Bretaudeau (Isidore), président honoraire de la société de secours mutuels de la commune de Gétigné, Les Changes, en Gétigné.

M. Brochet (Jean-Charles-Albert), secrétaire de la société de secours mutuels des ouvriers menuisiers de Nantes, à Nantes.

M. Brunet (Jean-Baptiste), trésorier de la société de secours mutuels De tous les Compagnons des Devoirs réunis, à Nantes.

M. Chapon (René-Alexandre), services rendus à la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Nantes.

M. Chatellier (Francis-Alexis), secrétaire du conseil d'administration de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels de la Loire-Inférieure, à Nantes.

M. Cretaux (André-Jules-Marie), président de la société de secours mutuels l'Union culinaire, à Nantes.

M. Durassier (Jean-Baptiste), ex-président de la société de secours mutuels d'Oudon, à Oudon.

M. Gendron (Auguste-Henri-Joseph), trésorier de la société l'Avenir des Travailleurs, à Nantes.

M. Germond (Alfred-Eugène-Auguste), président de section de la société Le Preventorium des Enfants des chemins de fer français, à Nantes.

M. Grousseau (Gilbert-Gabriel), président de section de la société de secours mutuels l'Adieu, à Nantes.

M. Guibert (Alfred), trésorier de la société de secours mutuels La Première des Fileurs et autres professions, à Nantes.

M. Guihot (Maurice), secrétaire de la société mutualiste des Anciens élèves de l'école mutuelle et du Lancastre, à Nantes.

M. Jossique (Louis-Frédéric), services rendus aux œuvres sociales, à Nantes.

M. Lafontaine (René-Josué), services rendus aux œuvres sociales, à Château-Thébaud.

M. Lebée (Pascal), services rendus aux œuvres sociales, à Nantes.

M. Lefort (Marcel-Pierre-Rémy), président de la société de secours mutuels La Prévoyance métallurgique, à Nantes.

M. Lehuédé (Pierre-Marie-Benjamin), secrétaire de la société de secours mutuels de Batz, à Batz.

M. Leparoux (Fernand), receveur de la société de secours mutuels l'Orphelinat des chemins de fer français, à Nantes.

M. Loiret (Edouard), président de la société mutualiste de Remouille, à Remouille.

M. Lucas (Marcel), ex-secrétaire de la société de secours mutuels des tanneurs et mégissiers, à Nantes.

M. Magot (Camille), vice-président de la société de secours mutuels des ouvriers serruriers de la métallurgie, à Nantes.

M. Marie (Charles-Léon), secrétaire de la société de secours mutuels la Mutuelle pornicaise, à Pornic.

M. Martin (Auguste-Samuel-Armand), archiviste de la société de secours mutuels des sculpteurs plâtriers réunis et autres professions réunies, à Nantes.

M. Menoreau (Adrien-Alphonse), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Nantes, à Nantes.

M. Moriceau (Ernest-Ferdinand-Alphonse), président de la société mutualiste du personnel de la police de Nantes, à Nantes.

M. Pacoureau (Pierre), président de la mutuelle des établissements Giraudet, à Ancenis.

M. Padiou (Marcel), vice-président de la caisse de retraites et d'assurances mutuelles, à Rèze.

M. Peillet (Gustave-Marie), vice-président de la société de secours mutuels du personnel des usines de Saint-Gobain, à Saint-Sébastien.

M. Peltier (Auguste), directeur de la caisse d'épargne de Châteaubriant, à Châteaubriant.

M. Revel (Gaston-Robert-Victor), président de section de la société de secours mutuels l'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Nantes.

M. Rigot (Lucien-Charles-Antoine), président de la société de secours mutuels les Amis de la Fraternité, à Nantes.

M. Roulière (Félix-Charles), vice-président de la société mutualiste des anciens combattants, à Nantes.

Mme Roussel (Marie-Louise), trésorière de la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Nantes.

M. Tessier (Marcel-Jules-Joseph), vice-président de la société la Protection mutuelle, à Châteaubriant.

M. Touchet (Alexis), délégué de section de l'association nationale des vieux travailleurs, à Pornichet.

M. Vert (Henri-Jean-Joseph), président de section de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Nantes.

M. Vitel (Michel), contrôleur de la société de secours mutuels l'Union des travailleurs de France, à Nantes.

LOIRET

M. Allard (Fernand), correspondant de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Montargis.

M. Anceau (Georges-Marie-Joseph), président de section de la Fédération des anciens de la Rhénanie, Ruhr et Tyrol, à Orléans.

M. Audebert (Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Boesse.

M. Bezault (Lucien), administrateur de la caisse d'épargne d'Orléans, à Orléans.

M. Delahaye (Arthur-Eugène), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Fleury-les-Aubrais.

M. Denis (Lucien-Alphonse), président de section de la société La Retraite mutualiste, à Meung-sur-Loire.

M. Faucheux (Raymond-Henri-Jean), trésorier-secrétaire de la société Le Jardin du cheminot d'Orléans, à Orléans.

Mme Ferre (Germaine), trésorière de la Caisse de secours et de la mutualité des comptables et agents du Trésor, à Orléans.

M. Foucher (Henri), administrateur de la caisse d'épargne d'Orléans, à Orléans.

M. Laurent (Gaston), administrateur de la société de secours mutuels La Prévoyance, à Saint-Denis-de-l'Hôtel.

M. Lecomte (Victor), trésorier de la Société de secours mutuels des sapeurs-pompiers, à Gien.

M. Legois (Alfred-François), directeur de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Pithiviers.

M. Masson (Henri-Frédéric-Alexis), président de section de la société La Protection mutuelle, à Orléans.

M. Mazingarbe (Henri-Georges), administrateur de la caisse d'épargne de Montargis, à Montargis.

M. Morize (Henri-Louis-Aimable), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Orléans, à Artenay.

M. Mothiron (Robert), trésorier adjoint de la société de secours mutuels La Bienfaitrice, à Saran.

M. Rousselet (Maurice-Alexandre), administrateur de la caisse d'épargne d'Orléans, à Orléans.

M. Savinaud (Georges-Pierre-Emile), vice-président du conseil d'administration de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Pithiviers.

M. Servant (Gaston-Louis-Eugène), assesseur de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Lorris.

M. Sterne (Hippolyte-Henri), administrateur de succursale de la caisse d'épargne de Montargis, à Saint-Maurice-sur-Aveyron.

M. Villois (Fernand-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Pithiviers, à Auxy.

M. Vinot (Gaston-Charles), secrétaire de la société de Secours mutuels des sapeurs-pompiers de Courtenay, à Courtenay.

LOT

M. Combecave (Clovis), trésorier de la section de la société La Mutuelle des finances, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE

Mlle Soulie (Lucie), présidente de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Damazan.

M. Villeneuve (Jean-Louis), trésorier adjoint de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Agen.

LOZERE

M. Robert (Cyprien), trésorier de section de la société La Mutuelle générale des finances, à Mende.

Mme Teissier, née Vignes (Valida), trésorière de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Florac.

MAINE-ET-LOIRE

M. Aloppe (Célestin), trésorier de la société de secours mutuels La Madeleine, à Angers.

M. Baumard (Albert), administrateur de la société de secours mutuels La Générale, à Cholet.

M. Baron (Joseph-Pierre-Marie), administrateur de la société de secours mutuels La Fraternelle, au Longeron.

M. Baron (Pierre-Paul), directeur de la caisse d'épargne de Cholet, à Cholet.

M. Barrau (Joseph), visiteur de la société de secours mutuels des cantonniers des chemins départementaux et vicinaux de Maine-et-Loire, à Morannes.

M. Boullay (Georges), directeur adjoint de la caisse d'épargne d'Angers, à Angers.

M. Bonneau (Charles), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Saumur, à Saumur.

M. Breton (André-Pierre), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Angers.

M. Chapin (Gabriel), contrôleur de la société de secours mutuels des cantonniers des chemins départementaux et vicinaux de Maine-et-Loire, à Angers.

M. Chasles (Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Auverse.

M. Cochard (Paul-Jean), trésorier de la société de secours mutuels de May-sur-Evre, à May-sur-Evre.

M. Cornilleau (Charles), secrétaire de section de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Angers.

M. Delepine (Henri-Auguste), président de la société de secours mutuels Les Amis réunis, à Vernantes.

M. Delestre (Jean-Baptiste), trésorier de la société de secours mutuels L'Avenir de Montreuil-sur-Maine, à Montreuil-sur-Maine.

Mme Doucet, née Perigault (Marthe), trésorière de la société de secours mutuels L'Abeille de Montreuil-sur-Maine, à Montreuil-sur-Maine.

M. Doucet (Jean), administrateur de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de la ville d'Angers, à Angers.

M. Esnault (Georges-Auguste-Pierre), vice-président de la caisse d'épargne de Baugé, à Baugé.

M. Forest (Ernest-Michel), directeur de la caisse d'épargne de Baugé, à Baugé.

M. Frangeul (Louis), président du conseil d'administration de la caisse primaire de sécurité sociale, à Angers.

M. Frouin (Pierre-Eugène), administrateur de la société de secours mutuels de Vezins, à Vezins.

M. Gaborit (Eugène-Marie-Léon), ex-commissaire de la société de secours mutuels de la Tessoualle, à la Tessoualle.

M. Gadras (Joseph-Augustin), secrétaire de la société de secours mutuels de May-sur-Evre, à May-sur-Evre.

M. Gaultier (Bazille), receveur de la société La Protection mutuelle, à Angers.

M. Gaultier (Pierre-Henri), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels de Saint-Florent-le-Vieil, à Saint-Florent-le-Vieil.

M. Guillon (Prosper), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Saumur, à Doué-la-Fontaine.

M. Grellet (Henri), commissaire aux comptes de la société de secours mutuels d'Avrillé, à Avrillé.

M. Guerif (Noël), visiteur de la société de secours mutuels des cantonniers des chemins départementaux et vicinaux de Maine-et-Loire, au Fuilet.

M. Hersaut (Henri-Remy), secrétaire de la société de secours mutuels d'Ingrandes-sur-Loire, à Ingrandes-sur-Loire.

M. Hery (Bertrand-René), secrétaire de la société de secours mutuels de la Poissonnière, à la Poissonnière.

M. Heulin (Georges), vice-président de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Angers.

M. Humeau (Pierre-Jean-Marie-Joseph), président de la société de secours mutuels de Beaupréau, à Beaupréau.

M. Jarry (Eugène-René-Gaston), vice-président de la société de secours mutuels l'Avenir, au bourg de la Jaille-Yvon.

M. Leray (Alfred), administrateur visiteur de la société de secours mutuels La Saumuroise, le Chapeau, à Saint-Lambert-des-Levées.

M. Longepée (Marcel-Emile-Etienne), trésorier de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Angers.

M. Lucas (Eugène), administrateur de la société de secours mutuels La Générale, à Cholet.

M. Martineau (Henri), administrateur de la société de secours mutuels La Famille, à Cholet.

M. Menard (François-Joseph-Jules), secrétaire du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Cholet, à Cholet.

M. Menard (Pascal-Célestin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Baugé, à Jarzé.

M. Moreau (Roger-Louis), vice-président de la société de secours mutuels La Famille, à Cholet.

M. Panneau (Emile-Eugène), administrateur de la société de secours mutuels de Montreuil-Bellay, à Montreuil-Bellay.

M. Pouzet (Georges-Henri-Marie), vice-président de la Mutualité prévoyante des voyageurs et représentants de commerce de Maine-et-Loire et départements limitrophes, à Angers.

M. Riotteau (Honoré), secrétaire de la société de secours mutuels La Prévoyance, à Briollay.

M. Robin (Edmond), administrateur de la société de secours mutuels Association des employés de la ville d'Angers, à Angers.

M. Rousseau (Jean), administrateur de la société mutualiste l'Espérance, à Cantenay-Epinard.

M. Soussière (Victor-Charles), vice-trésorier de la société de secours mutuels Humanité Angevine, à Angers.

M. Sebilleau (Jean-Baptiste), trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Martigné-Briand.

M. Thibault (Joseph-Clément-Auguste), président de la société de secours mutuels Amicale des employés et ouvriers des chemins de fer de l'Anjou, à Angers.

M. Toublanc (Pierre-Marie-Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Beaupréau.

M. Verneau (Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Méon.

MANCHE

M. Bertrand (Georges-Marcel-Fernand), receveur de la société La Protection mutuelle, à la Haye-Pesnel.

M. Besson (Alexandre-Edouard), directeur de la caisse d'épargne de Valognes, à Valognes.

M. Ducousset (Jean-Georges), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Coutainville.

M. Etienvre (Marcel-Louis-Lucien), délégué à la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Isigny-le-Buat.

M. Gouesiain (Auguste-Jean-Baptiste), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Cherbourg.

M. Guillois (Joseph-Marie), receveur de la société La Protection mutuelle, à Granville.

M. Lebœuf (Louis-Edmond), trésorier de la société La Fraternelle Saint-Loise, à Saint-Lô.

M. Lemoigne (Georges-Emile), président de section de la société La Protection mutuelle, à Equeurdreville.

M. Lemonnier (Aristide-Clément-Léon), directeur de la caisse d'épargne de Valognes, à Valognes.

Mme Mairey, née Gros-Tabussiat (Gisèle-Georgette), présidente de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Avranches.

M. Pontis (André-Jean-Alexandre), vice-président de la société La Protection mutuelle, à Saint-Nicolas.

MARNE

M. Aquatias (Georges), administrateur de la succursale du Mesnil de la caisse d'épargne d'Epernay, à Oger.

M. Asfaux (Ernest-Louis), vice-président de la société de secours mutuels L'Espérance rémoise, à Reims.

M. Baillot (Louis-Fernand), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Orbais.

M. Barbare (Gabriel-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Damery.

Mme Baveret, née Renard (Andréa-Madeleine), trésorière de section de l'Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Reims.

M. Berger (Adelson), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Saint-Just-Sauvage.

M. Bezu (Léon-Paul-Oscar), receveur de la société La Protection mutuelle, à Châlons-sur-Marne.

M. Billat (Etienne-Alfred-Donat), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels du dépôt de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

Mlle Bourgeois (Marie-Virginie-Antoinette), receveur de la société Le Sanatorium des cheminots, à Reims.

M. Brochot (Marcel-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Montmort.

M. Brouard (Henri-Gilbert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Bethon.

M. Buat (Paul-Gérasime), trésorier adjoint de l'association mutuelle du personnel de la police de la circonscription de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Chapuy (Paul-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Oger.

M. Charlemagne (Pierre-Charles-Marie-Clovis), administrateur de la caisse d'épargne d'Epernay, à Gionges.

M. Chinotti (Albert-Henri), président de section de l'office du combattant, à Suippes.

M. Core (Emile), vice-président de la société de secours mutuels des anciens combattants et du groupement des Jeunes de Merlaut et communes environnants, à Ponthion.

M. Costeaux (Gustave-Eugène), administrateur de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers, à Reims.

M. Cottriz (Georges), administrateur de la société de secours mutuels L'Espérance rémoise, à Reims.

M. Courtin (Eugène-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Congy.

M. Cousinat (Marcel-Julien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Anglure.

M. Coutelle (Henri), trésorier de section de la société mutuelle de retraite des anciens combattants de Reims et arrondissement de Warmeriville.

M. Creux (Georges-Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Vitry-le-François.

M. Crochet (Pierre-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Mareuil-le Port.

M. Dalloz (Charles-Louis-Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Mourmelon-le-Petit.

M. Dewez (François-Eucher-Joseph), caissier de la caisse d'épargne de Courtisols, à Courtisols.

M. Dumanget (Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Jalons.

M. Dumont (Jean-Rolland), secrétaire de la société de secours mutuels des cantonniers et chefs cantonniers de la Marne, à Sainte-Menehould.

M. Foigny (Jean-Louis-Paul-Marie), secrétaire de la société Les Prévoyants de l'avenir, à Reims.

M. Fournaise (Georges), trésorier de la société scolaire de secours mutuels et de retraites du canton de Fismes, à Fismes.

M. Fournier (Louis), trésorier de section de la société mutuelle de retraite des anciens combattants de Reims et arrondissement, à Courmas.

M. Frapart (Pierre-Lucien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Ecury-sur-Coole.

M. Gérard (Léon-Ernest), administrateur de la société de secours mutuels des anciens combattants et du groupement des jeunes de Merlaut et communes environnantes, à Saint-Quentin-les-Marais.

M. Gidel (Pierre-Alfred), secrétaire de la société scolaire de secours mutuels et de retraite du canton de Fismes, à Crugny.

M. Gouverne (Charles-Emile), directeur de la Caisse d'épargne de Vitry-le-François, à Vitry-le-François.

M. Guillemin (Fernand-Albert), administrateur de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Suippes.

M. Henrotin (Gaston-André), receveur de la société Le Sanatorium des cheminots, à Fère-Champenoise.

M. Henry (Marcel), administrateur de la société de secours mutuels Accidents du travail des ouvriers et ouvrières du parc d'artillerie de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Herbe (Gaston-Georges-Lucien), trésorier de l'Association amicale et philanthropique du personnel de la police régionale d'Etat de Reims, à Reims.

M. Hervieux (Paul-Prosper), secrétaire de la société de secours mutuels Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Châlons-sur-Marne.

M. Heury (Marie-Ludger-Alexandre), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Horb (Emile), administrateur de la caisse de secours de la société de gymnastique La Renaissance, à Châlons-sur-Marne.

M. Huyette (René-Auguste), trésorier de la société de secours mutuels L'Anonyme n° 1, à Reims.

M. Jannin (Raoul-Pierre-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Vauciennes.

M. Jaunet (Paul-Auguste), administrateur de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Suippes.

M. Jonon (Léon-Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Orbais.

M. Lance (Charles-Henri), directeur de la caisse d'épargne de Vitry-le-François, à Vitry-le-François.

M. Laurent (Marcellin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Avize.

M. Le Brun (Nestor-Achille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Monthelon.

M. Louis (André-Eugène-Georges), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Vitry-le-François.

M. Martin (Clotaire-Marcel-Achille), receveur de la société La Protection mutuelle, à Châlons-sur-Marne.

M. Massenat (Charles), administrateur de l'association mutuelle des gardes champêtres de la Marne, à Loisy-sur-Marne.

M. Mauclert (Charles-Louis), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Monnard (Pierre-Paul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Béthon.

M. Moritz (Gabriel-Fernand), secrétaire de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Reims.

M. Nérot (Charles-Victor-Adrien), trésorier de la société mutuelle de retraite des anciens combattants de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Pangaut (Marcel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Orbais.

M. Pattin (Fernand-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, au Mesnil-sur-Oger.

M. Périnet (Achille-Henri), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Châlons-sur-Marne.

M. Pertois (Gabriel), trésorier de l'association mutuelle des anciens d'Orient T.O.E. et outre-mer de l'arrondissement d'Epernay, à Epernay.

M. Petit (Marcel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Fleury-la-Rivière.

M. Pompon (René-Jules), secrétaire de l'association mutuelle des anciens d'Orient T.O.E. et outre-mer de l'arrondissement d'Epernay, à Epernay.

M. Raffin (Antoine), administrateur de section de la société de secours mutuels les Médaillés militaires, à Châlons-sur-Marne.

M. Renault (Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, au Mesnil-sur-Oger.

M. Rosper (Marcel-Charles), administrateur de section de la société de secours mutuels les Médaillés militaires, à Châlons-sur-Marne.

M. Ruinet (Louis-Aimé), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Venteuil.

M. Simonin (Hubert-Victor-Raymond), directeur de la caisse d'épargne de Vitry-le-François, à Vitry-le-François.

M. Stoltz (Gaston-Jean), administrateur de la société de secours mutuels L'Anonyme n° 1, à Petit-Béthény.

M. Tissot-Dupont (Fernand), secrétaire de la société de secours mutuels des anciens combattants et du groupement des jeunes de Merlaut et communes environnantes, à Merlaut.

M. Tourneux (Emile-Albert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Courgivaux.

M. Tuot (Victor-François-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Epernay, à Montmort.

M. Turc (Turenne-Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sézanne, à Marcilly-sur-Seine.

M. Vacellier (Marcel-Basilique), trésorier de la société scolaire de secours mutuels du canton d'Ecury-sur-Coole, à Châlons-sur-Marne.

M. Vallet (André), président de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des P.T.T., à Châlons-sur-Marne.

MARNE (HAUTE-)

M. Bazin (Hyacinthe-Auguste-Camille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Wassy, à Saint-Dizier.

M. Berton (Emile-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Wassy, à Montier-en-Der.

M. Blime (Léonce-Alphonse), secrétaire de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Langres.

M. Blondel (Marie-Louis-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Wassy, à Poissons.

M. Bolletot (Paul-Edmond-Gustave), directeur de la caisse d'épargne de Chaumont, à Chaumont.

M. Bonnard (Germain-Charles), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Torcenay.

M. Chaise (Fernand), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Langres.

M. Champonnois (Jean-Octave), trésorier de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Chaumont.

M. Charbonnelle (Lucien-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Wassy, à Nully.

M. Demandre (Ludovic-Léon-Arthur), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Wassy, à Charmes-la-Grande.

M. Frère (Emile), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Langres.

M. Gromas (Gaston), correspondant de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Chaumont.

M. Guillemin (Louis-Maurice), receveur de la société La Protection mutuelle, à Chaumont.

M. Henry (François-Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Chaumont, à Chaumont.

M. Labrosse (Léopold-Marcel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Wassy, à Osne-le-Val.

M. Mathieu (Joseph-Henri), administrateur de la caisse d'épargne de Wassy, à Wassy.

M. Nottat (Louis-Alfred), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Wassy, à Louze.

M. Parrat (Antonin-Auguste), directeur de la caisse d'épargne de Chaumont, à Chaumont.

M. Perrin (Maurice-Lucien), trésorier de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Saint-Dizier.

M. Rozot (Gabriel-Louis-Lucien), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Chaumont.

M. Senet (Auguste-Eugène-Hippolyte), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Wassy, à Dommartin-le-Franc.

M. Tirniac (Henri-Alphonse), secrétaire de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Chaudenay.

M. Varnier (Léon-Edmond-Gaston), vice-président du conseil d'administration de la caisse d'épargne de Wassy, à Wassy.

MAYENNE

M. Alley (Gabriel-Baptiste), receveur de la société La Protection mutuelle, à Laval.

M. Cartier (Alexandre-Célestin-Valenti), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Grez-en-Bouère.

M. Esnault (Léon-Louis), administrateur de la succursale du Horps de la caisse d'épargne de Mayenne, à Lassay.

M. Foucault (Eugène-Emile), receveur de la société La Protection mutuelle, à Laval.

M. Foucher (Olivier-Arthur), administrateur de la succursale de Viviers-en-Charnie de la caisse d'épargne de Laval, à Torcé-en-Charnie.

M. Gendry (Louis-Adolphe), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Cuillé.

M. Hautbois (Joseph-Gabriel), vice-président de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Laval.

M. Hivert (René-Francis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Grez-en-Bouère.

M. Lambert (Léon-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mayenne, au Horps.

M. Lebourdais (Emile-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Saint-Ouen-des-Toits.

M. Oger (Marcel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Valges.

M. Renier (Léon-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Loiron.

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Antoine (François-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Saint-Nicolas.

M. Auburtin (Léon-Auguste), président de la société de prévoyance et de secours mutuels des ouvriers du canton de Saint-Nicolas, à Varangeville.

M. Bahé, (Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Moncel-sur-Seille.

M. Baudoin (Pierre-René), secrétaire de la société de secours mutuels Union amicale des employés de la 3e section du matériel roulant, à Laxou.

M. Bosquet (Camille-Alfred), administrateur de la société de secours mutuels du personnel des usines de la Providence, à Rehon.

M. Castel (Roger), trésorier de l'union mutualiste de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

M. Chable (Victor-Romain), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Frouard.

M. Colin (Paul-Maurice), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Jarny.

M. Dazy (Marie-Charles-Georges), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Audun-le-Roman.

M. Fau (Henri-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Flavigny.

M. Fève (Alix-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Diarville.

M. Fister (François-Noël), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Nancy.

M. Gaudel (Raymond-Alexandre), président de la caisse de secours Mécanique moderne, à Nancy.

M. Godefroy (Eugène-Nicolas), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Faulx.

M. Huin (Lucien-Jean-Prosper), vice-président de l'association mutuelle des conducteurs mécaniciens et assimilés de l'automobile de Nancy et de la région de l'Est, à Nancy.

M. Jacquel (Honoré-Auguste), vice président de section de la société La Protection mutuelle, à Jarny.

M. Jeanpierre (Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Arracourt.

M. Jecho (Marcel-Alfred), services rendus aux œuvres sociales, à Nancy.

M. Kirch (Nicolas), administrateur de la caisse d'épargne de Nancy, à Diarville.

M. Laboure (Antoine), trésorier de l'association mutuelle des conducteurs mécaniciens et assimilés de l'automobile de Nancy et de la région de l'Est, à Nancy.

M. Martzel (Charles), administrateur de la société mutuelle du personnel des usines Gouvy, à Dieulouard.

M. Masson (Edmond-Joseph-Hubert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Faulx

M. Mettauer (Auguste-Louis-Charles), administrateur de la société de secours mutuels La Mutualité lorraine, à Nancy.

Mlle Pernée (Angèle), présidente de section de la société Le Préventorium des enfants des chemins de fer français, à Nancy.

M. Perrin (Maurice-Céleste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Frouard.

M. Prelot (Roger-Gustave), président de section de la société La Protection mutuelle, à Damelevières.

M. Richert (Charles-Nicolas), administrateur de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Nancy.

M. Rousselle (Albert-Eugène), vice-président de la société de secours mutuels Association des médaillés militaires de Lorraine, à Saint-Max.

M. Sonnet (Henri), président de la société de secours mutuels Association des médaillés militaires de Lorraine, à Baccarat.

M. Streiff (René-Henri), secrétaire de la société de secours mutuels La Mutualité lorraine, à Nancy.

M. Souchon (Clément), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Nancy, à Moncel-sur-Seille.

M. Velly (Pierre), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Pagny-sur-Moselle.

M. Weinland (Raymond-Philippe), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Nancy.

MEUSE

M. Dubois (Georges-Jules), président de section de la société de secours mutuels Solidarité militaire, à Verdun.

M. Erasme (Marcel-Louis), trésorier de section de la société La protection mutuelle, à Bar-le-Duc.

M. Dieudonné (Germain-Isidore), président de section de la société La protection mutuelle, à Lérouville.

M. Féron (Achille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Saint-Laurent-sur-Othain.

M. Flaux (René), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Cosenvoye.

M. François (Henri-Léon), vice-président de section de la société La protection mutuelle, à Bar-le-Duc.

M. Généraux (René-Georges), vice-président de section de la société La protection mutuelle, à Lérouville.

M. Génin (Justin-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Saint-Laurent-sur-Othain.

M. Hartel (Henri-Marie-Joseph), receveur de la société de secours mutuelle La prévoyance des agents des réseaux de l'Est d'Alsac-Lorraine et des lignes secondaires, à Pagny-sur-Meuse.

M. Hoffmann (Emile-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Spincourt.

M. Huet (Emile-Henri), président de section de la société de secours mutuels La solidarité militaire, à Verdun.

M. Lallemand (Georges-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Mouzay.

M. Leclerc (Gustave-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Montfaucon.

M. Martin (Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Montmédy, à Montmédy.

M. Périquet (François-Alexandre-Justin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Mouzay.

M. Perrot (Maurice-Victor-Lucien), vice-président de section de la société de secours mutuels La solidarité militaire, à Verdun.

M. Renaud (Théodule), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Montmédy, à Mouzay.

MORBIHAN

M. Bonnel (Léon-Pierre), trésorier de la société de secours mutuels Les médaillés militaires, à Vannes.

M. Boussicot (André-Jean-Marie-Auguste), secrétaire de section de la société La protection mutuelle, à Auray.

M. Ezvan (Adrien-Auguste-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lorient, le Faouet.

M. Kergaravat (Eugène), secrétaire de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Pontivy.

M. Lefloc (Pierre), vice-président de section de la société de secours mutuels Les médaillés militaires, à Vannes.

M. Le Gallo (Paul-Benjamin), directeur de la caisse d'épargne de Belle-Ile-en-Mer, à le Palais.

M. Laléouse (Louis), directeur de la caisse d'épargne de Belle-Ile-en-Mer, à le Palais.

Mme Pugeault, née Peuchant (Marie), présidente de section de la société de secours mutuels Les médaillés militaires, à Larmor-Baden.

M. Thomas (Benoit-Aimé), directeur de la caisse d'épargne de Belle-Ile-en-Mer, à le Palais.

MOSELLE

M. le docteur Glad (Alphonse), services rendus à la société de secours mutuels des fonctionnaires de la préfecture de la Moselle, à Kédange.

M. Wurtz (Paul), trésorier de section de la société amicale et de secours des employés des postes, télégraphes, téléphones de la Moselle, à Forbach.

NIEVRE

M. Barage (Jean-Louis), contrôleur de la société La protection mutuelle, à Nevers.

M. Blondeau (Louis), receveur de la société Le sanatorium des cheminots, à Nevers.

M. Champagnat (Gilbert-Albert), receveur de la société La protection mutuelle, à Cosne.

M. Degroux (Jean-Henri-Louis), services rendus aux Œuvres sociales, à Nevers.

M. Dercourt (Maurice-Léon-Antonin), receveur de la société La protection mutuelle, à Surgy.

M. Horrenberger (Georges), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Nevers.

M. Pion (Louis), vice-président de section de la société La protection mutuelle, à Cercy-la-Tour.

M. Rouland (Gabriel), receveur de la société Le sanatorium des cheminots, à Nevers.

NORD

M. Ancel (Marceau), président de la société de secours mutuels des sapeurs pompiers de Malo-les-Bains, à Malo-les-Bains.

M. Baes (Léon-Charles), délégué de la société de secours mutuels Association des anciens combattants d'Orient et d'Afrique de Roubaix, à Roubaix.

M. Barrois (Pierre-François), directeur de la caisse d'épargne de Lille, à Lille.

M. Béhin (Marcel-Julien-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Douai, à Marchiennes.

M. Benoit (Jean-Marie-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels La famille prévoyante, à Douai.

M. Berquet (André-Gustave), trésorier de la société de secours mutuels de Monchaux, à Monchaux-en-Ecaillon.

M. Bongniart (Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Maubeuge, à Cousoire.

M. Bos (Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Raimbeaucourt.

M. Bottin (Albert), secrétaire de la société de secours mutuels L'union fraternelle de Valenciennes, à Valenciennes.

M. Bougrat (René-Marcel-Jean), sous-préfet, services rendus aux œuvres sociales, à Valenciennes.

M. Boulanger (Charles-Edmond), vice-président de la société de secours mutuels La famille prévoyante, à Douai.

M. Bourla (Arthur-Jean-Baptiste), administrateur de la société de secours mutuels du personnel employé de la société d'Escaut et Meuse d'Anzin, à Bruay-sur-Escaut.

M. Brouard (Arthur-Emile), directeur de la caisse d'épargne de Lille, à Lille.

M. Caby (Paul-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Orchies.

M. Caron (Marcel-Henri-Robert), secrétaire de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Cambrai.

M. Chanu (Gustave-Charles-Jules), administrateur de la société de secours mutuels La famille prévoyante, à Douai.

M. Chapel (Jean-Paul-Marie), services rendus aux œuvres sociales, secrétaire de la préfecture du Nord, à Lille.

M. Chatelain (Henri), délégué de section à la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Strazeele.

M. Constant (Léon), délégué de la société de secours mutuels des compagnies réunies des glaces et verres spéciaux du nord de la France, à Boussois.

M. Daimé (Paul-Julien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Maubeuge, à Bavay.

M. Degeldère (Urbain-Alphonse), président de la société de secours mutuels Les anciens sous-officiers français, à Mouvaux.

M. Delattre (Achille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Flines-les-Raches.

M. Delgombe (Paul), administrateur de la caisse primaire interprofessionnelle de la région de Fourmies, à Fourmies.

M. Deltour (Emile-Louis-Paul), administrateur de la caisse d'épargne de Tourcoing, à Roncq.

M. Denèle (Paul-Joseph), délégué de la société des mutilés du travail, à Hazebrouck.

M. Denis (Daniel-Louis-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Orchies.

M. Denize (Lucien), administrateur de la société de secours mutuels La famille prévoyante, à Sin-le-Noble.

M. Dervaux (Gaston-Pierre-Edouard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de l'arrondissement de Valenciennes, à Condé-sur-Escaut.

M. Dhainaut (Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Raimbeaucourt.

M. Dubois (Arthur), secrétaire de section de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Valenciennes.

M. Dubois (Joseph-Léon), visiteur de la société de secours mutuels, l'Union ouvrière d'Anzin, à Louvignies-le-Quesnoy.

M. Duchêne (François-Albert), vice-président de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Roubaix.

M. Dufos (Maurice-Pierre-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne d'Estaires, à Estaires.

M. Dufour (Marcel-Alfred), vice-président de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Maubeuge.

M. Durand (Emile-Julien), ex-trésorier adjoint de la société Les prolétaires prévoyants, à Lille.

M. Fauconnier (Marcel-André), président de la fédération mutualiste des anciens militaires du nord de la France et combattants de la grande guerre, à Ronchin.

M. Fréhaut (Auguste), président de la société de secours mutuels d'Aulnoye-Leval et Aymeries, à Aulnoye.

M. Goeghneur (André-Ernest), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Marchiennes.

M. Gossart (Henry-Auguste-Louis), administrateur de la société de secours mutuels La Famille prévoyante de Douai, à Douai.

M. Guelton (Maurice-Gustave-Emile), services rendus aux œuvres sociales, à Croix.

M. Guth (Paul-Georges-Louis), administrateur de la société de secours mutuels La Famille prévoyante, à Sin-le-Noble.

M. Halluin (Georges-André), vice-trésorier de la mutuelle Docknor de la Madeleine-lez-Lille, à Saint-André-lez-Lille.

M. Hecquet (Georges), commissaire de la société de secours mutuels La Populaire, à Louvroil.

M. Henneron (Paul-Arthur-Emile), administrateur de la société de secours mutuels La Famille prévoyante de Douai, à Douai.

M. Henry (Roger-Florent), secrétaire de la société mutuelle Avenir du prolétariat, à Anzin.

M. Housez (Paul-Georges), administrateur de la mutuelle de la Boulangerie du Nord, à Wervicq-sud.

M. Huvelle (Arthur-Vincent), administrateur de la caisse de secours mutuels du personnel de la S. E. R. V. A., à Anzin.

M. Jacquot (César), trésorier de la mutuelle des employés de chemin de fer du Nord de l'arrondissement de Valenciennes, à Valenciennes.

M. Jannin (René-Pierre), services rendus aux œuvres sociales, sous-préfet d'Avesnes.

M. Joly, commissaire de la mutuelle des employés du chemin de fer du Nord, arrondissement de Valenciennes, à Anzin.

M. Josse (Georges), président de section de la société de secours mutuels de retraite, à Sains.

M. Laine (Victor-Fernand), secrétaire de l'association amicale des sapeurs pompiers de Douai, à Douai.

M. Lamaire (Lucien-Georges), président de l'association des médaillés d'honneur du travail, à Bousbecque.

M. Landon (Henri-Louis-Albert), trésorier de section de la société de secours mutuels et de retraite des écoles publiques du canton Nord de Valenciennes, à Bruay-sur-Escaut.

M. Lansiaux (Auguste-Joseph-Edouard), administrateur de la succursale d'Aniche de la caisse d'épargne de Douai, à Aniche.

M. Leborgne (Audume-Arthur), secrétaire de la société de secours mutuels Association des anciens combattants et démobilisés de Fresnes, à Fresnes-sur-Escaut.

M. Lechiffart (Victor), secrétaire de la mutuelle des employés de chemin de fer du Nord de l'arrondissement de Valenciennes, à Valenciennes.

M. Lefebvre (Paul-Raoul), secrétaire de la société de secours mutuels La Populaire, à Louvroil.

M. Legrand (Raymond), administrateur de la société de secours mutuels La Famille prévoyante, à Aniche.

M. Lernoud (Gaston-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Maubeuge, à Louvignies-Bavay.

M. Lompret (Antoine-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Somain.

M. Marquant (Arthur), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Somain.

M. Martel (Joseph-Arsène-François), receveur de la société Le Sanatorium des cheminots, à Sequedin.

M. Martinet (Robert-François), administrateur de la fédération mutualiste des anciens militaires du Nord de la France et combattants de la grande guerre, à Lille.

M. Massias (Gaston-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Arleux.

M. Mentre (Robert-Edmond-Louis), président de la société interdépartementale de secours mutuels du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille.

M. Meresse (Georges), trésorier de la société Mutuelle retraite, à Quiévy.

M. Meresse (Jean-Baptiste-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Flines-les-Raches.

M. Mestack (René), délégué de la société de secours mutuels La tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Douai.

M. Montay (Jules-Joseph-Pierre), vice-président de section de l'union nationale des prisonniers civils de guerre, à Caudry.

M. Nivesse (Pierre), administrateur de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers de Lille, à La Madeleine.

M. Phalempin (Henri-Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tourcoing, à Neuville-en-Ferrain.

M. Pillot (Arthur-Narcisse), receveur de la société de secours mutuels des cheminots de l'arrondissement de Valenciennes, à Lecelles.

M. Pivont (André-Achille-Louis), administrateur de l'association des anciens combattants et démobilisés de Fresnes, à Fresnes-sur-Escaut.

M. Polart (Paul), services rendus aux œuvres sociales, à La Bassée.

Mlle Prevost (Jeanne), vice-présidente de section de l'union nationale des prisonniers civils de guerre, à Wattrelos.

M. Quempe (Louis), administrateur de la société de secours mutuels Association fraternelle des décorés de la médaille militaire, à Valenciennes.

M. Saint-Quentin (Georges-Jean), receveur de section de la société de la Protection mutuelle, à Baisieux.

M. Spanneut (Robert-Louis-Georges), services rendus aux œuvres sociales, à Fives-Lille.

M. Smits (Fernand-Séraphin), trésorier de la société de secours mutuels Amicale Bénard, à Marcq-en-Barœul.

M. Stoffaes (Firmin), administrateur de la de la succursale de la caisse d'épargne de Steenvoorde, à Steenvoorde.

M. Theys (Paul-Théophile-Jean), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Aniche.

M. Trefert (Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Flines-les-Raches.

M. Truffaut (Henri-Louis-Joseph), secrétaire de section de l'union nationale des prisonniers civils de guerre, à Mouvaux.

M. Vantroyen (Henri-Charles-Jean), services rendus aux œuvres sociales, à Mouscron.

M. Verriez (Victor-Fleury-Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Douai, à Aniche.

M. Viellard (Emile-Gustave-Félix), administrateur de la caisse mutuelle des anciens militaires du Coma, à Douai.

M. Vilain (Oscar-Joseph), trésorier de la mutuelle des employés des chemins de fer du Nord de l'arrondissement de Valenciennes, à Anzin.

Mme Wardavoir, née Roux (Yvonne), trésorière de section de la société de secours mutuels et de retraites des Ecoles publiques du canton Nord de Valenciennes, à Anzin.

OISE

M. Dode (Léon-Edouard), administrateur de la société de secours mutuels de Saint-Just-en-Chaussée, à Saint-Just-en-Chaussée.

M. Garbet (Pierre-Eugène-Joseph), président de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Beauvais, à Beauvais.

M. Lecat (Robert-Albert-Désiré), président de la société de secours mutuels Colmont, à Cuise-la-Motte.

M. Letheux (Gustave-Henri), président de société amicale de secours mutuels et de retraites des ouvriers en voitures et parties similaires, à Saint-Arnoult.

M. Levèque (Marcel-Félix), sécrétaire de la société de secours mutuels l'Union fraternelle, à Guise-la-Motte.

M. Locque (Roland-Georges-André), services rendus aux œuvres sociales, à Agnetz.

Mme Marteau, née Périer (Adrienne-Lucie), déléguée de la société de secours mutuels Le Soutien artisanal, à Espaubourg par Beauvais.

M. Sireuille (Gaston), administrateur de la société de secours mutuels des établissements Desnoyers frères, à Laigneville.

M. Vieille (Henri-Adolphe-Xavier), trésorier de la société de secours mutuels Les médaillés militaires, à Margny-les-Compiègne.

ORNE

M. Bamas (Robert-Gabriel-Julien), receveur de la société La Protection mutuelle, à Alençon.

M. Bayer (André-Jean-Alfred), vice-président de section de la fédération des anciens de la Rhénanie, de la Ruhr et du Tyrol, à Alençon.

Mme Gros, née Demeillers (Marthe-Charlotte-Zulina), trésorière de section de la société La Protection mutuelle, à Argentan.

M. Faucon (Roger-Louis-Léon), trésorier de section de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Alençon.

M. Freard (François-Victor-Vital), secrétaire de section de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Argentan.

M. Laget (Henri-Fortuné), trésorier de la société de secours mutuels Soutien fraternel des P. T. T., à Alençon.

M. Lebosse (Paul-Georges-Elie), contrôleur de la société La Protection mutuelle, à Alençon.

M. Lecoq (Robert-Léon), président de section de la caisse de secours et de mutualité des comptables directs et agents du Trésor, à Moulins-la-Marche.

M. Mercier (Marcel-Gaston), secrétaire de la section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Alençon.

M. Morel (Raymond-Xavier), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Flers-de-l'Orne.

PAS-DE-CALAIS

M. Alloy (Charlemagne), directeur de la caisse d'épargne de Calais, à Calais.

M. Averlant (Achille-Arthur-Félix), administrateur de la société mutualiste interprofessionnelle d'entr'aide française des entreprises de Lumbres et environs, à Lumbres.

M. Barbier (Emile-Marius-Valentin), trésorier de section de la société de secours mutuels Association amicale des sourds-muets du Nord et du Pas-de-Calais, à Vendin-le-Vieil.

Mlle Beauvais (Yvonne-Georgette), services rendus aux œuvres sociales, à Andres.

M. Benard (Jules-Joseph-Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Outreau.

M. Blondel (Paul-Emile), président de la société de secours mutuels d'Isbergues, à Isbergues.

M. Blot (René-Jules), administrateur délégué de l'union régionale des sociétés de secours mutuels de Calais, à Calais.

M. Boursier (Augustin), administrateur de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Annay-sous-Lens.

M. Bouville (Lucien), directeur de la caisse d'épargne, à Berck-sur-Mer.

M. Brepson (Pierre-Victor), président de l'association mutuelle mixte des employés et anciens employés des cars électriques de Calais, à Calais.

M. Buchet (Jean-Baptiste), administrateur de la caisse de secours mutuels des mineurs, à Avion.

M. Burie (Désiré-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Saint-Pol-sur-Ternoise, à Saint-Pol.

M. Cachera (Henri), auxiliaire, services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre, à Berck.

M. Camus (Jules-Alfred-Emile), président de la société de secours mutuels des artisans et travailleurs indépendants du Pas-de-Calais, à Arras.

M. Carette (Ernest-Charles-Omer), administrateur de la caisse d'épargne de Saint-Pol-sur-Ternoise, à Saint-Pol-sur-Ternoise.

M. Caron Balden (Edmond-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels Espérance mixte de Calaisis, à Calais.

Mme Caron-Balden (Henriette-Emma), administratrice de la société de secours mutuels Espérance mixte du Calaisis, à Calais.

M. Chaussois (Fernand), secrétaire-adjoint de la société de secours mutuels La prévoyante, à Coulogne.

M. Clarisse (Augustin), vice-président de section de la société La protection mutuelle, à Avion.

M. Colas (Georges), directeur de la caisse d'épargne d'Arras, à Arras.

M. Coupin (Victor-Gustave), administrateur de la société de secours mutuels La semeuse de Calais, à Calais.

Mme Grandal-Louchet (Elise-Eléonore), trésorière de l'Union mutuelle féminine du Calaisis, à Calais.

M. Culnaert (Maurice-Alfred-Thomas), administrateur de la société mutualiste des attaques-coulogne-Marck, aux Hemmes-de-Marck.

M. Cuvillier (Pierre-Marc), collecteur de la coopérative mutuelle des Flandres, à Lumbres.

M. Dagbert (Emile-Adolphe), trésorier de la semeuse du Petit-Courgain, à Calais.

M. Dauchy (Maurice-Alexis-François), vice-président de la société de secours mutuels La fraternelle, à Lacouture.

M. Dehaut (Arsène), directeur de la caisse d'épargne de Berck-sur-Mer, à Rangdufliers.

M. Delfolie (Albert-Edmond), directeur de la caisse d'épargne d'Arras, à Arras.

M. Delhaye (Romain-Henri), directeur de la caisse d'épargne d'Arras, à Arras.

M. Deloraine (Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Béthune, à Béthune.

M. Douchet (Charles-Emile-Albéric), administrateur de la caisse d'épargne de Boulogne-sur-Mer, à Marenla.

Mme Drisse, née Bodart (Suzanne-Germaine), administratrice de l'Union mutuelle de Calais, à Calais.

M. Dubois (Elie-Rémy), président de la société de secours mutuels libre L'équitable, à Mazingarbe.

Mlle Ducatez (Sidonie), services rendus aux œuvres sociales, à Ardres.

M. Dufour (Robert), collecteur de la coopérative mutuelle des Flandres, à Lumbres.

M. Dufourny (Noël-Jules-Henri), administrateur de la caisse d'épargne de Boulogne-sur-Mer, à Samer.

M. Fabre (Auguste-Jules-Edouard), trésorier de l'Union mutuelle de Calais, à Calais.

M. Fressin (Eugène-Joseph), directeur de la caisse d'épargne d'Arras, à Arras.

M. Gauret (Paul-Léo), administrateur de la société La concorde mutuelle, à Calais.

M. Gérisse (Oscar-Louis-Jean), administrateur de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Calais.

M. Glorie (Fernand-Marcel-Emile), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels Saint-Martin, à Audruicq.

M. Hanocq (Joseph-François-Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Saint-Pol-sur-Ternoise, à Saint-Pol.

M. Hénocq (Georges-Léopold-Charles), vice-président de la société de secours mutuels Espérance mixte du Calaisis, à Calais.

M. Hermant (Julien), administrateur de section de la société de secours mutuels Les médaillés militaires, à Hersin-Coupigny.

M. Hervo (Ludovic-Joachim), président de section de la société La protection mutuelle, à Boulogne.

M. Housleaux (Jean), administrateur de la société de secours mutuels La prévoyante, à Annay-sous-Lens.

M. Houzel (Gaston), vice-président du conseil d'administration de la caisse d'épargne de Boulogne-sur-Mer, à Boulogne-sur-Mer.

Mlle Jacob (Yvonne-Madeleine), administratrice de L'union mutuelle de Calais, à Calais.

M. Laurent (Louis), services rendus aux œuvres sociales, à Calais.

M. Lavocat (Henri), administrateur de la caisse d'épargne de Boulogne, à Boulogne.

M. Leconte (Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Arras, à Vitry-en-Artois.

M. Legros (Léopold-Louis-Alfred), administrateur de la société de secours mutuels La prévoyante, à Calais.

Mme Lelièvre, née Régnier (Renée), sténodactylographe, à l'office du travail de Berck-sur-Mer, à Berck-sur-Mer.

M. Lemaire (Paul-Agénor-Joseph), vice-président de la société de secours mutuels L'humanité, à Lévin.

M. Lemaire (Pierre), directeur du bureau du travail, à Berck-sur-Mer, Berck-Plage.

M. Lengagne (Auguste-Elie-Emile), correspondant de la société de secours mutuels La tutélaire des postes, télégraphes, téléphones, à Boulogne-sur-Mer.

M. Lenglet (Fernand-Jules), services rendus aux œuvres sociales, à Arras.

M. Loez (Jacques-Constantin), administrateur de la caisse d'épargne de Calais, à Calais.

M. Louchez (Aimé-Louis-Auguste), trésorier à L'Union mutuelle des baraques, à Blériot-Plage.

M. Malahieude (Alfred), auxiliaire à la section d'office du travail de Boulogne-sur-Mer.

M. Marcq (Lucien-Louis-Noé), trésorier à la société de secours mutuels des adjoints techniques et agents de bureau des ponts et chaussées, à Saint-Martin.

M. Masset (Gustave-Henri-André), receveur à la société La protection mutuelle, à Boulogne.

M. Molon (Georges-Gaston-Joseph), secrétaire à la société de secours mutuels Les médaillés militaires, à Saint-Pol.

M. Nevreux (Léon-Joseph-Jules), secrédu conseil d'administration de la caisse d'épargne de Boulogne-sur-Mer, à Boulogne.

Mlle Orient-Courquin (Jeanne-Marie), vice-présidente à la société de secours mutuels Espérance mixte du Calaisis, à Calais.

M. Papin (Jean-Baptiste-Louis-Joseph), président de la société de secours mutuels L'égalité, à Aix-Noulette.

M. Pecqueur (Léon-Fidèle-Joseph), services rendus aux œuvres sociales, à Annezin-les-Béthune.

M. Philippe (Georges-René-Félicien), services rendus aux œuvres sociales, à Arras.

Mlle Poret (Gisèle), services rendus aux œuvres sociales, à Aulingues.

M. Pot (Auguste), président de la société L'Assistance mutuelle, à Lévin.

M. Pruvost (Louis), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Martin-Boulogne.

M. Ratel (Jean-Léon), services rendus aux œuvres sociales, à Marles-les-Mines.

M. Renaux (Maurice), administrateur de la Solidarité du Petit Courgain, à Calais.

M. Schrevel (Henri-Désiré), vice-président de section à la société de secours mutuels Aide et protection, à Calais.

M. Segard (Albert-Charles), trésorier de section à l'union fraternelle de l'enseignement public, à Loos-en-Gohelle.

M. Seillier (Edouard-Désiré), sécrétaire de la fédération Rhénanie, Ruhr et Tyrol, à Boulogne-sur-Mer.

M. Sénéchal (Maurice-Ulysse-Joseph), directeur de la pharmacie mutualiste de L'Union des sociétés de secours mutuels, à Calais.

M. Senet (Aimable-Joseph), secrétaire-adjoint à la société de secours mutuels la Semeuse de Calais, à Calais.

M. Triquet (Alfred-Pierre), secrétaire adjoint à la caisse de secours mutuels des ouvriers mineurs, à Avion.

M. Vasseur (Charles-François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Calais, à Calais.

M. Warembourg (Abraham), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Béthune, à Béthune.

M. Wierre (Léon-Arthur-Jules), services rendus aux œuvres sociales, à Houlle par Houlle.

PUY-DE-DOME

M. Barthomeuf (Antoine), contrôleur de la société de secours mutuels L'Union des anciens soldats, à Clermont-Ferrand.

M. Bouysson (Jean), trésorier de section de la société mutuelle des finances, à Clermont-Ferrand.

M. Caumontat (Pierre-Winceslas), administrateur de la Société de secours mutuels des employés des magasins du casino, à Clermont-Ferrand.

M. Roussel (Auguste-Philippe), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Riom, à Pionsat.

M. Roussel (Julien-Eugène), vice-président de section de la société La Mutuelle générale des P. T. T., à Clermont-Ferrand.

M. Roux (Pierre), trésorier de la société de secours mutuels La Marmotte auvergnate, à Clermont-Ferrand.

M. Royet (Michel), président de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Clermont-Ferrand.

M. Trebuchon (Louis-Pierre-Jean), délégué de section de la société La Mutuelle des finances, à Clermont-Ferrand.

M. Vidalin (Henri), administrateur de la société Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Clermont-Ferrand.

PYRENEES (BASSES-)

M. Arches (Marius-Joseph-Léon), trésorier de section de la société la Mutuelle des finances, à Pau.

M. Fabre (Elie-Jean-Camille), services rendus à la société l'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Bayonne.

PYRENEES (HAUTES-)

M. Brousset (Paul), administrateur de la caisse d'épargne de Tarbes, à Trie-sur-Baise.

M. Couret (Jean), administrateur de la caisse d'épargne de Tarbes, à Lannemezan.

M. Duclos (Pierre), administrateur de la caisse d'épargne de Tarbes, à Lannemezan.

M. Fouraux (Antoine), correcpondant de section de la société de secours mutuels la Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Tarbes.

M. Malvides (Marcel-Etienne), administrateur de la caisse d'épargne de Tarbes, à Lourdes.

M. Nanceau (Louis-Jean-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne de Tarbes, à Lourdes.

M. Tapie (Jean-Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Tarbe, à Lannemezan.

M. Thole (Jean-Vincent), secrétaire de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Tarbes.

PYRENEES-ORIENTALES

M. Alóhuy (Jean), trésorier de la société de secours mutuels des cheminots, à Perpignan.

M. Berdaguer (Sylvestre), administrateur de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers, à Perpignan.

M. Bru (Jean), secrétaire de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers de terre et de mer, à Perpignan.

M. Illes (Jean), secrétaire-adjoint de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers de terre et de mer, à Perpignan.

M. Lucet (Henri), secrétaire de la société de secours mutuels des cheminots, à Perpignan.

M. Mazel (André-Edouard), services rendus aux œuvres sociales, à Prades.

M. Pompidor (Jacques-Gaudérique-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels des Saints-Abdon et Sennen, à Arles-sur-Tech.

M. Tabes (Albert), trésorier de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers de terre et de mer, à Perpignan.

RHIN (BAS-)

M. Allemand (Ernest), président de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Strasbourg.

M. Adloff (Joseph), vice-président de la caisse locale des malades de Molsheim, à Wasselonne-Brechlingen.

M. Amann (Paul-Joseph), ex-président de section de la société des jardins ouvriers de Strasbourg, à Obernai.

M. Bantzhaff (Frédéric-Nicolas), trésorier de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Strasbourg.

M. Bosch (Gabriel), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Saverne.

M. Douvier (Joseph), administrateur de la société de secours mutuels La Charité Gutenberg, à Strasbourg.

M. Greda (Joseph), vice-président de la société de secours mutuels en cas de décès Fraternité, à Obernai.

M. Muller (Charles-Albert) : services rendus aux œuvres sociales, à Baldenheim.

M. Neff (Ernest), assesseur de la société mutualiste Caisse de décès Progrès, à Strasbourg.

M. Schaeffer (René-Eugène), vice-président de la société mutualiste Caisse de décès Progrès, à Strasbourg-Cronenbourg.

RHIN (HAUT-)

M. Bauer (Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Beck (Jean-Baptiste-Jules), trésorier de la société de secours mutuels Caisse de prévoyance mulhousienne, à Mulhouse.

Mlle Bowwé (Léonie-Thérèse) : services rendus aux œuvres sociales, à Thann.

Mme Fiegenwald (Maria-Odile), en religion sœur André: services rendus aux œuvres sociales, à Hochstatt.

M. Lehmuller (Maurice-Marie), administrateur de la société de secours mutuels Caisse de prévoyance mulhousienne, à Mulhouse.

M. Lévy (Robert), administrateur de la caisse d'épargne de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Rein (François-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Schlumberger (Paul-Albert-Edouard), administrateur de la caisse d'épargne de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Schreiber (Edouard), trésorier de l'union des victimes de guerre de Colmar, à Colmar.

M. Varin (Robert-Pierre-Eugène) : services rendus aux œuvres sociales, à Colmar.

M. Zundel (Paul), vice-président de section de la fédération des anciens de la Rhénanie, Ruhr et Tyrol, à Mulhouse.

RHONE

M. Barrière (Edmond-François-Marcel), trésorier de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Lyon.

Mlle Bellier (Marcelle-Joséphine), trésorière de la société scolaire et postscolaire de secours mutuels et de retraite des 1er, 2e et 4e arrondissements de Lyon, à Lyon.

M. Berthier (Marius-Jean), syndic de la société de secours mutuels Les Ouvriers de tous arts et métiers, à Villefranche-sur-Saône.

M. Berthollet (Fabius), administrateur de la société de secours mutuels Union fraternelle des enfants de l'Ain, à Lyon

M. Bichaud (Jules), vice-président de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Lyon.

M. Bonnefoy (Marius), trésorier de la société de secours mutuels Amicale de Saint-Gobain, à Pierre-Bénite.

M. Bontron (André-Victor), trésorier de la société familiale de secours mutuels première des anciens militaires, à Lyon.

M. Bores (René-Marius), trésorier de section de la société La Mutuelle des finances, à Lyon.

M. Bouchard (Etienne-Eugène), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Lyon.

M. Bourganel (Constant-Jean-Louis), trésorier de la société de secours mutuels Tous Arts et métiers, à Lyon.

M. Brault (Georges), syndic de la société de secours mutuels des ouvriers cartiers, à Lyon.

M. Bugnet (Maurice), vice-président de la société de secours mutuels de la dorure des guimpiers tireurs d'or et passementiers, à Lyon.

M. Buisson (Albert-Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Lyon.

M. Byard (Emile-Charles-Pierre), correspondant de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Lyon.

M. Champelay (Auguste-Louis), administrateur de la société de secours mutuels du personnel de la Soudière de Saint-Fons, à Saint-Fons.

M. Charreyron (Charles), secrétaire de la société de secours mutuels mixte et familiale de tous arts et métiers, à Lyon.

M. Chavanne (François), syndic de la société de secours mutuels de Lyon des ouvriers cartiers, à Lyon.

M. Devaux (Jean-Marie), administrateur de la société de secours mutuels des anciens militaires de Thizy, à Thizy.

M. Dubois (Etienne), administrateur de la société de secours mutuels Tous Ouvriers industriels et commerçants, à Villeurbanne.

M. Dugne (Etienne), trésorier de la société de secours mutuels Saint-Antoine, à Lyon.

M. Fagayet (Louis), administrateur de la caisse primaire des assurances sociales des usines Saint-Gobain de la région lyonnaise, à Pierre-Benite.

M. Faye (Marcel-Adrien), trésorier de la société de secours mutuels Caisse de réassurance de la région lyonnaise, à Lyon.

M. Folley (Léon), services rendus aux œuvres sociales, à Lyon.

M. Forest (Henry-Louis), administrateur de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Lyon.

M. Fouilland (Jean), trésorier de la société de secours mutuels Union fraternelle des enfants de Saône-et-Loire, à Lyon.

M. Gleizes (Jean-Marcel-Faustin), trésorier de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Lyon.

Mlle Guyard (Marie-Louise), vice-présidente de la société de secours mutuels et de retraites des 1er, 2e et 4e arrondissement de Lyon, à Lyon.

M. Honorat (Robert), trésorier de la société de secours mutuels des ouvriers cartiers, à Lyon.

M. Hospital (Charles-René), président de la société Les Jardins ouvriers municipaux, clos de Monchat, à Lyon.

M. Laroche (René), trésorier de la société de secours mutuels Tous arts et métiers, à Lyon.

M. Lebeau (Jean), président de section de la société Orphelinat des chemins de fer français, à Lyon.

M. Lillamand (Vincent-Elie-Victor), administrateur de la caisse primaire des assurances sociales des usines Saint-Gobain de la région lyonnaise, à Saint-Fons.

Mlle Macardier (Alexandrine-Joséphine), administrateur de la société scolaire et postscolaire de secours mutuels et de retraites des 1er 2e et 4e arrondissement de Lyon, à Lyon.

Mme Magnere, née Voilquin (Léonie-Juliette), secrétaire de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Lyon.

M. Martin (Pierre-Noël), président de section de la société Le Jardin du cheminot, à Lyon.

M. Matringe (Auguste), président de la société de secours mutuels du personnel de la soudière de Saint-Fons, à Vénissieux.

M. Maurel (Louis), trésorier de la société de secours mutuels Solidarité fraternelle, à Lyon.

M. Mercier (Jean), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels des ouvriers fondeurs, racheveurs, doreurs et argenteurs sur métaux et tous ouvriers sur cuivre de la ville de Lyon, à Lyon.

Mme Mercier, née Vincent (Clarisse-Julie), présidente de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Bron.

M. Meyer (Paul-Ambroise-François), président de la société amicale d'épargne des anciens militaires et anciens combattants du 11e chasseurs à cheval, à Lyon, provisoirement à Thiviers (Dordogne).

M. Morel (Jean), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Grigny.

M. Musel (Lucien), services rendus aux œuvres sociales, à Ampleputs.

M. Paulet (Jules-Henri), administrateur de la société de secours mutuels du personnel de la Soudière de Saint-Fons, à Saint-Fons.

M. Peiny (François-Marius), président de section de la société La Protection mutuelle, à Grigny.

M. Pericard (Joseph-Léon), trésorier adjoint de la société de secours mutuels des anciens militaires, à Thizy.

Mlle Perrin, trésorière de section de la société de secours mutuels des ouvriers cartiers, à Lyon.

M. Prablanc (Auguste-Victor), administrateur de la caisse primaire des assurances sociales des usines Saint-Gobain de la région lyonnaise, à Oullins.

M. Ritout (Claudius-Marius), administrateur de la société de secours mutuels des ouvriers stéariniers et tous corps d'état, à Lyon.

M. Rousseau (Raymond-Eugène), président de la société de secours mutuels Solidarité fraternelle, à Lyon.

M. Rubod (Marius), secrétaire de la société de secours mutuels des professions diverses, à Lyon.

M. Sabot (François), trésorier adjoint de la société de secours mutuels des ouvriers fondeurs, racheveurs, doreurs et argenteurs sur métaux et tous ouvriers sur cuivre de la ville de Lyon, à Bron.

M. Touraine (Laurian-Marius-Didier), président de section de la société de secours mutuels l'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Lyon.

M. Touvier (Etienne-Marie-Célestin), contrôleur de la société familiale de secours mutuels première des anciens militaires, à Lyon.

M. Truchet (André), conseiller de la société Les jardins ouvriers municipaux, clos de Monchat, à Lyon.

M. Viard (Antoine), secrétaire de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Lyon.

SAONE (HAUTE-)

M. Champion (Gaston-Jean-Léon), trésorier de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Vesoul.

M. Ferdonnet (Elie-Gustave), trésorier du conseil d'administration de la caisse primaire mutualiste des assurances sociales, à Saint-Loup-sur-Semouse.

M. Hanus (Charles-Marcel), administrateur de la caisse d'épargne de Lure, à Lure.

M. Marquet (Henri-Charles), administrateur de la caisse d'épargne de Lure, à Lure.

M. Varlet (Fernand-Léon-Gabriel), secrétaire trésorier de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Vesoul.

M. Vuillemin (Georges-Eugène), trésorier de la société de secours mutuels La retraite mutualiste, à Villersexel

SAONE-ET-LOIRE

M. Aufrane (Claude-Marie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à la Chapelle-de-Guinchay.

M. Bardin (René), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Paray-le-Monial.

M. Bonnot (Claude), secrétaire de section de la société La Protection mutuelle, à Paray-le-Monial.

M. Boutoud (Aristide-Raoul), président de la société de secours mutuels de Saint-Laurent, le Creusot.

M. Buvot (Jean-Baptiste), trésorier de la société de secours mutuels des corps d'état réunis, à Chalon-sur-Saône.

M. Chaintreuil (Jean-Benoit-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Pont-de-Veyle.

M. Chantereau (Henri), receveur de la société La Protection mutuelle, à Chalon-sur-Saône.

M. Chatillon (Charles-Albert), trésorier de section de la société de secours mutuels Le Sanatorium des cheminots, à Chalon-sur-Saône.

M. Choux (François), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Romenay.

M. Clavelin (Louis), trésorier de la société de secours mutuels de Lux, à Lux.

M. Dailly (Félix), trésorier de la société de secours mutuels de Vergisson, à Vergisson.

M. Dubayle (François-Charles-Martial), vice-président de section de la société Le Sanatorium des Cheminots, à Chalon-sur-Saône.

M. Durand (Célestin), directeur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Sennecé-le-Grand.

M. Gaillard (Joanny-Laurent-Maxime), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Pont-de-Veyle.

M. Gorce (Paul-Marius), receveur de la société La Protection mutuelle, à Chalon-sur-Saône.

M. Jacquier (Claude), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Salornay-sur-Guye.

M. Laborier (Antoine-Stéphane), secrétaire de section de la société de secours mutuels de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Vincelles.

M. Lachaize (Pierre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Cluny.

M. Lacour (Pierre), receveur de la société La Protection mutuelle, à Chalon-sur-Saône.

M. Lambertet (Albert), président de section de la société La Protection mutuelle, à Montceau-les-Mines.

M. Laugerotte (Louis), administrateur de la société de secours mutuels Saint-Charles, à Bourgneuf-Val-d'Or.

M. Le Berre (Gaston), syndic de la société de secours mutuels L'Union monticinoise, à Montcenis.

M. Legut (Jean), vice-président de la société La Protection mutuelle, à Digoin.

M. Lucotte (Claude-Annet), receveur de la société La Protection mutuelle, à Chagny.

M. Morand (Pierre-Paul), trésorier de la société de secours mutuels de Branges, à Branges.

M. Pépin (François), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Romenay.

M. Perrin (Jean), correspondant de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Mâcon.

M. Pirat (Marie-Claude-Prosper), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Laiz.

M. Premilieu (Henri-Victor), président de section de la société La Protection mutuelle, à Montchanin.

M. Robin (Adrien), secrétaire trésorier de la société Mutualité familiale à Saint-Germain-du-Bois.

M. Rousset (Claude-Antoine), président de section de la mutuelle scolaire et postscolaire de la Fouillouse, à Charolles.

M. Saverot (Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Mâcon.

M. Tavernier (Louis), président de la société de secours mutuels de Saint-Isidore, à Saint-Marcel.

M. Virey (Claude-Marcel), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Chalon-sur-Saône.

M. Vigel (Félix-Zacharie), administrateur de la caisse d'épargne de Mâcon, à Mâcon.

M. Tacnet (Georges), correspondant de la société La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, au Creusot.

SARTHE

M. Assier (Auguste-Paul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, au Lude.

M. Berdin (Robert-Arsène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Poillé.

M. Bignon (Auguste-Pierre) : services rendus à la société de secours mutuels des ouvriers de Jupilles, à Jupilles.

M. Brossard (Eugène-Frédéric), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Saint-Jean-de-la-Motte.

M. Charbonnier (Eugène), receveur de la société La Protection mutuelle, au Mans.

M. Chartereau (Eugène-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Ruillé-sur-Loir.

M. Chatelain (Auguste), receveur de la société La Protection mutuelle, au Mans.

M. Coladant (Joseph), directeur de la caisse d'épargne de la Flèche, à la Flèche.

M. Desnos (Joseph-Marie-Jules), président de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à la Ferté-Bernard.

M. Heard (Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Poillé.

M. Jauneau (Louis-Désiré), trésorier de section de la société Mutuelle générale des postes, téléraphes et téléphones, au Mans.

M. Lavedie (Jean), directeur de la caisse d'épargne de Château-du-Loir, à Château-du-Loir.

M. Lanche (Gustave-Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Auvers-le-Hamon.

M. Lechat (Ernest), administrateur de la société de secours mutuels La Vicinale mancelle, à Grand-Lucé.

M. Léger (Emile-Jacques), directeur de la caisse d'épargne de Château-du-Loir, à Château-du-Loir.

M. Lemaire (Fernand-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Sablé.

M. Lemonnier (Louis-Marie-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de la Flèche, à Précigné.

M. Leroy (Gaston-Gustave-Gabriel), services rendus aux œuvres sociales, à la Ferté-Bernard.

M. Leveau (Auguste-François), trésorier de la société de secours mutuels Aide et protection, à Beaufay.

M. Pichon (Albert-Léon-Marie-Joseph), délégué de l'Union des sociétés mutuelles de retraite des anciens combattants, à Mamers.

M. Pilard (Henri-François), président de la société La Protection mutuelle, à Sablé.

M. Pohardy (Maurice), directeur de la caisse d'épargne de la Flèche, à la Flèche.

M. Proux (Lucien-Ernest), président de l'Union des médaillés d'honneur du travail du département de la Sarthe, au Mans.

M. Riant (Arsène-Louis-Alphonse), trésorier de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à la Ferté-Bernard.

M. Roger (François-Henri), vice-président de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Château-du-Loir.

M. Runget (Auguste-François), administrateur de la caisse d'épargne de la Flèche, à Saint-Jean-de-la-Motte.

M. Thomas (Jean), président de la société La Protection mutuelle, au Mans.

M. Weber (Louis-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Ruillé-sur-Loir.

SAVOIE

M. Buet (Marcel-Julien), receveur de la société la Protection mutuelle, à Saint-Jean-de-Maurienne.

M. Faucon (Paul-Frédéric), trésorier de la société de secours mutuelle Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Aix-les-Bains.

M. Lazaret (Joseph), receveur de la société la Protection mutuelle, à Montmélian.

M. Moreau (François), receveur de la société la Protection mutuelle, à Chambéry.

M. Vernier (Antoine), commissaire de la société de secours mutuels de la Rochette, à la Rochette.

SAVOIE (HAUTE-)

M. Bocquet (Ernest), président de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Ville-la-Grand.

M. Campo (François-Gustave), secrétaire de section de la société la Protection mutuelle, le Fayet.

M. Dubettier (Ernest-Joseph-Maurice), administrateur de la société mutuelle des sapeurs-pompiers volontaires de la ville d'Annecy, à Annecy.

Mme Foulex, trésorière de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Bonneville.

M. Jacquier (François-Henri), vice-président de section de la société la Protection mutuelle, à Ville-la-Grand.

M. Pinochet (Alfred-Félix-Henri), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Thonon-les-Bains.

M. Plauche (Frédéric-Lucien), correspondant de la société de secours mutuels la Fédération des sociétés postales de mutualité de France et des colonies, à Bonneville.

SEINE

M. Abadie (Jean-Marie-Albert), trésorier de la société la Protection mutuelle, à Paris.

M. Allain (Louis-André), administrateur de la société de secours mutuels du personnel du métropolitain, à Paris.

M. Alleau (Henri-Félix), receveur de la société la Protection mutuelle, à Pavillons-sous-Bois.

M. Anaclet (Robert), administrateur de la société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés des compagnies de chemin de fer d'Orléans et du Midi, à Paris.

M. Antoine (Georges-Eugène), président de la caisse de retraite du personnel des messageries Hachette, à Paris.

M. Astier (Henri-Marie), vice-président de la société de secours mutuels de l'union métallurgique des forges et minière, à Paris.

M. Augu (Alphonse-Anatole), receveur de la société la Protection mutuelle, à Paris.

M. Aurier (Paul-François), secrétaire-adjoint de l'orphelinat des chemins de fer français, à Vanves.

M. Aymard (Léon), administrateur de la société de secours mutuels nationale de prévoyance, au Kremlin-Bicêtre.

M. Azais (Lucien-Louis), trésorier de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

Mlle Baigts (Germaine), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Bailly (Robert-Théodore-Jean), président de la société La Polaire de l'épargne, à Paris.

M. Balu (Emmanuel-Emile-Désiré), délégué de l'association des anciens élèves du collège Jean-Baptiste Say, à Paris.

M. Bardin (Henri), receveur de la société la Protection mutuelle, à Paris.

M. Bardon (Pierre-Marie-Gustave), administrateur de la caisse d'épargne, à Paris.

Mlle Barrège (Lucienne-Gabrielle-Fernande), administrateur de la mutuelle des employés de la Société générale d'entreprise et de ses filiales, à Saint-Maurice.

M. Baudy (Louis-Alexandre), vice-président de l'association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à la Garenne-Colombes.

M. Beauchamp (Emile), président de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Colombes.

M. Beaudelot (Roger-Louis-Lucien), président de la société de secours mutuels le Lendemain du XIVe, à Paris.

M. Beaujard (René-Fernand), secrétaire de la caisse primaire d'assurances sociales des employés de banque, de Bourse et de bureau, à Paris.

M. de Beaumont (Gabriel-Georges-Léon), président de section de la fédération nationale des combattants volontaires de la grande guerre 1914-1918, à Paris.

M. Beauple (Raymond-Paul), administrateur de la société de secours mutuels la Prévoyante des gradés de la police de la Seine, à Paris.

M. Beer (Henri-Paul-Luc-Marie), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Bellanger (Emile), administrateur de la société de secours mutuels Union du commerce, à Paris.

M. Bellemin (Léon-Jean-François), vice-président de la société la Protection mutuelle, à Noisy-le-Sec.

M. Bernard (Victor-René-Jean), secrétaire de la société de secours mutuels La Solidarité militaire, à Clamart.

M. Bernardeau (Léon-Philippe), administrateur de la société La Prévoyante des gradés de la police de la Seine, à Paris.

M. Berrier (Louis-Marie-Désiré), vice-président de la société Les Cuisiniers français, à Malakoff.

M. Berrod (Louis-Alphonse-Victor), secrétaire de la commission de contrôle de l'orphelinat des chemins de fer français, à Asnières.

M. Berthelier (Georges-Jean-Marie), secrétaire de la société générale de secours mutuels des ouvriers fourreurs, à Paris.

M. Berthet (Auguste-Henri), secrétaire de la société amicale et de prévoyance de la préfecture de police, à Paris.

M. Bétry (Georges-Philippe), secrétaire de la société de secours mutuels des ouvriers de la Boucherie, à Paris.

M. Bidard (Marcel-Victor-François), receveur de la société La Protection mutuelle, à Paris.

M. Bihel (André-Julien), administrateur de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Billard (Gabriel), vice-président de la société La Protection mutuelle, à Villemomble.

M. Binet (Albert-Eugène-René), trésorier de la société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Charenton.

M. Blanc (Etienne-Jean), trésorier de l'amicale Les Villefranchois de Paris, à Paris (15e).

M. Blesson (André), trésorier de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, au Plessis-Robinson.

M. Bonvoisin (Frédéric), receveur de la société de secours mutuels des sapeurs et expompiers de la ville de Paris, à Paris.

M. Bornat (Edouard-François-Théophile), président de la société mutualiste Le Pélican, à Paris.

M. Boudin (Frédéric-Arsène), trésorier de la société de secours mutuels L'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Saint-Maur-des-Fossés.

M. Bouesnard (Louis), administrateur de l'association fraternelle des chemins de fer français, à Paris.

M. Boulanger (Pierre-Jules), secrétaire de la société interprofessionnelle de secours mutuels à Boulogne-Billancourt.

M. Boulay (Alexandre-Paul-Henri), secrétaire de la caisse primaire d'assurances sociales des employés de la finance, du commerce et de l'industrie, à Pantin.

M. Bourcier (Marcel-André), receveur de la société La Protection mutuelle, à Paris.

M. Bourgoignon (Jean-Henri), secrétaire de l'association amicale des anciens élèves du collège Jean-Baptiste Say, à Paris.

M. Bourgouin (Fernand), secrétaire de la société de secours mutuels Aide et protection, à Boulogne-Billancourt.

M. Bousquet (Jean-Barthélémy), correspondant de la fédération des sociétés postales de mutualité de France et des colonies, à Paris.

M. Boussand (Joannès-François-Alexis), trésorier de la société de secours mutuels L'Epargne pharmaceutique, à Paris.

M. Bouvier (André-Henri), secrétaire de la société de secours mutuels L'Amicale des isolés, à Paris.

M. Brechemin (Salvador-Maurice), président de section de l'association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Paris.

M. Brefort (Etienne-Maurice-Eugène), vice-président de la société de secours mutuels L'Association d'anciens sous-officiers, à Paris.

M. Breton (Roger-Daniel-Louis), trésorier adjoint de la société de secours mutuels Hispano Suiza, à Bois-Colombes.

M. Brilliet (René-Georges): services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Brun (Pierre-Henri-Félix), secrétaire de la fédération des sociétés de retraites de France, à Paris.

M. Bugeau (Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Paris.

M. Canu (Jules-Clément), trésorier adjoint de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Carré (Jean-Edouard-Lucien), secrétaire de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Paris.

M. Carnet (Marcel), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Levallois-Perret.

M. Carteret (Gaston-Joseph), secrétaire de la société La Protection mutuelle, à Champigny.

M. Castagné (Louis-Jean), trésorier de la société de secours mutuels des établissements Lemoine, à Ivry.

M. Castanier (Léopold-Pierre-Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Catineau (René), délégué de la société mutualiste du personnel du métropolitain, à Paris.

M. Catrix (Marceau-Louis), receveur de la société de secours mutuels La Fraternelle des chemins de fer français, à Antony.

M. Cazes (Marcel-Albert), secrétaire de la société La Protection mutuelle, à Paris.

M. Cessat (René-Jean-Ernest), commissaire de la société de secours mutuels La Pupille de l'épicerie, à Paris.

M. Cezerac (Bernard-Albert-Adrien), secrétaire adjoint de la société mutualiste d'Asnières-Bois-Colombes, à Bois-Colombes.

M. Chabert (Gustave-Ernest), administrateur de la société de secours mutuels Union des employés du commerce, de commission et d'exportation, à Paris.

M. Chaiffre (Pierre-Edouard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Paris, à Vincennes.

M. Chantel (Louis), administrateur de la société de secours mutuels La Collecte Unic, à Suresnes.

M. Chaillou (Jules-Maurice), président de la Société nationale des médaillés militaires, à Vincennes.

M. Challine (Fernand), correspondant de la Mutuelle générale des postes, télégraphes, téléphones, à Paris.

M. Champion (Jules), vice-président de la société L'Avenir des combattants et victimes de la guerre, à Paris.

M. Charmoy (Henri-Alphonse-Raphaël), trésorier adjoint de la société de secours mutuels Photo-Ciné des établissements Kodak Pathé, à Vincennes.

M. Chaudron (Irénée-Emile), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des agents de chemins de fer français, à Paris.

M. Chekerian (Grégoire-Krikor), délégué de la société de secours mutuels L'Orphelinat général de France, à Paris,

M. Chenavier (Jules-Antonin), receveur de la société de secours mutuels L'Orphelinat des chemins de fer français, section Paris-Métropolitain, à Paris.

M. Cheory (Jean-Baptiste-Marie), receveur de la société La Protection mutuelle, à Paris.

Mme Chiosell, née Sarrazin (Raymonde), chef de groupe de la société de secours mutuels du personnel du ministère du travail, à Boulogne-sur-Seine.

M. Chocat (Albert-Louis), services rendus aux œuvres sociales, Paris.

M. Cointeau (André-Marcel-Alfred), trésorier de section de la société de secours mutuels L'Orphelinat des chemins de fer français, section Paris Métropolitain, à Paris.

M. Colas (Arille-Henri), vice-président de la société de secours mutuels Mutualité hôtelière, à Paris.

M. Cocquerez (Raymond-Paul), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Asnières.

M. Colleter (Henri-François), vice-président de section de la société La Protection mutuelle à La Varenne.

M. Collier (Albert), services rendus aux œuvres sociales à La Varenne-Saint-Hilaire.

M. Constant (Félix-Marie), président de section de la société de secours mutuels Solidarité des anciens combattants, à Paris.

M. Coquio (Jean-Baptiste), délégué à la société de secours mutuels La Fraternelle bienfaisante des T. C. R. P., à Paris.

M. Couvez (Raphaël-Louis), administrateur de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Boulogne-Billancourt.

M. Crouzet (Henri), trésorier de section de la société La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Colombes.

M. Dabin (Ernest), vice-président de L'Union mutuelle des aides à la recette de la banque de France, à Paris.

M. Dalleu (Charles-Pierre), vice-président de la société de secours mutuels Aide et protection aux prisonniers civils de l'occupation allemande, à Paris.

M. Darremont (Etienne), services rendus à la société de secours mutuels L'Etoile, à Paris.

M. Decaux (Léon-Pierre-Hippolyte), administrateur de la Caisse mutuelle du personnel des communes et du personnel des établissements publics de la région parisienne, à Bois-Colombes.

M. Delbrel (Henri), administrateur de la société de secours mutuels Les Cuisiniers français, à Paris.

Mme Denojean, née Brault (Berthe), vice-présidente de la Société scolaire des secours mutuels et de retraites du 11e arrondissement, à Paris.

M. Descroix (Julien-Emile-Gustave), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Prévoyants de l'avenir, à Créteil.

M. Desmars (François-Marie), président de la société Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

Mlle Détée (Denise-Marcelle), sténo-dactylographe au ministère du travail, à Paris.

M. Dimberton (Godefroy-Firmin), délégué de la société La Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Diot (Joseph-Bert), receveur de la société La Protection mutuelle, à Paris.

M. Dominé (Jean-Hippolyte), trésorier de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Paris.

M. Duban (Roger), trésorier de la société de secours mutuels Saint-Louis et Union des coiffeurs, à Paris.

M. Duchesne (Adolphe-Marcel), délégué de la société de secours mutuels La Fraternelle des employés des chemins de fer français, à Paris.

M. Dufavet (Louis-Arthur), délégué de la Mutuelle du palais de justice, à Choisy-le-Roi.

M. Dufour (Alfred-Louis), administrateur de la société de secours mutuels L'Etoile, à Paris.

M. Dufrenay (Emile-Anthelme), délégué de la société de secours mutuels Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Vincennes.

M. Dupaquier (Georges-Clément-Antonin), receveur de la société La protection mutuelle, à Paris.

M. Dupont (Roger-Maurice-Victor), receveur de la société La protection mutuelle, à Colombes.

M. Dupré (Léon), président de section de la société de secours mutuels Les prévoyants de l'avenir, à Puteaux.

M. Dupuis (Roger), président de la société de secours mutuels des employés de banque de l'Union parisienne, à Paris.

M. Durand (Aimé-Gaston-Augustin), correspondant de la société La mutuelle générale des postes, télégraphes, téléphones, à Paris.

M. Durand (Emile-Adolphe), délégué de la Société mutualiste du personnel du métropolitain, à Paris.

M. Duthell (René-Gustave), secrétaire de la société de secours mutuels La fidélité, à Paris.

M. Fabre des Essarts (Raoul-Marie-Joseph-Auguste), président de la société de secours mutuels du personnel de la maison Olida, à Colombes.

M. Fabry (Jean-Baptiste), receveur de la société La protection mutuelle des agents des chemins de fer de France et des colonies, à Paris.

M. Favre (Jean-Paul), secrétaire-adjoint de la société L'union chablaisienne, à Paris.

M. Férino (Pierre-Marie), administrateur de la société de secours mutuels des pâtissiers de Paris La Saint-Michel, Paris.

M. Finance (Denis), vice-président de la société de secours mutuels Association d'anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Pantin.

M. Fischer (Hippolyte-Ferdinand-Pierre), administrateur de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de la guerre de l'union fédérale de la région parisienne, à Paris.

M. Fleuriquin (Georges), administrateur de la société de secours mutuels L'Etoile, à Paris.

M. Folliard (Joseph-Marie-Victor), trésorier de section de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers de terre, de mer et de l'air, à Paris

M. Forest (Louis-Joseph-Etienne), secrétaire de la société mutualiste de l'usine Lemoine, à Alfortville.

M. Fray (Lucien-Marcel), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Fraysse (Jean-Louis-Pierre), président de la société de secours mutuels des ouvriers en voiture, à Levallois-Perret.

M. Fresinsky (Alexandre), vice-président de l'Association amicale des anciens élèves du collège moderne Jean-Baptiste Say, à Paris.

M. Flubert (Henri-Gaston), vice-président de la société de secours mutuels L'Etoile, à Paris.

M. Gaillemain (Victor-Fernand), administrateur de la Société prévoyante des gradés de la police de la Seine, à Vitry.

M. Gaillot (René-Albert-Georges), trésorier de la société de secours mutuels des cuisiniers français, à Paris.

M. Galut (Lucien-Jean), président de la société des pensionnaires mutuels employés à la Banque de France, à Paris.

M. Garand (Eugène), receveur de la société La protection mutuelle, à Paris.

M. Gayon (Henri-Maurice) : services rendus à la société de secours mutuels La pupille de l'épicerie, à Levallois-Perret.

M. Gelpe (Robert-Paul-Louis), receveur de la société La protection mutuelle, à Paris.

M. Giraud (Emile), secrétaire de la société de secours mutuels Union mutualiste du personnel de la S. T. C. R. P., à Paris.

M. Girault (Louis-Edouard), administrateur de la société La prévoyance du gaz de France, à Paris.

M. Godard (André-Jacques-Camille), secrétaire des services sociaux de l'association des prisonniers de guerre, à Paris

M. Gonnard (Joanny), administrateur de la société de secours mutuels La saint-Michel, à Paris.

M. Gonnard (Robert-Marie), ex-vice-président de la société de secours mutuels de la compagnie Alais forges et Camargue, à Paris.

M. Grussé (Marcel-Georges), trésorier de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes, téléphones, à Paris.

M. Guédo (Henri-Julien-Victor), receveur de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français section métropolitain, à Montrouge.

M. Guibourt (Gabriel-Camille), secrétaire de la société de secours mutuels Montreuil catholique, à Montreuil.

Mme Guibreteau, née Boulay (Renée), administratrice de la société de secours mutuels Aide et protection aux prisonniers civils de l'occupation allemande 1916-1941, à Boulogne-Billancourt.

M. Guilbert (Jules), vice-président du conseil d'administration de la société mutualiste du bâtiment et travaux publics, à Epinay-sur-Seine.

M. Guillaume (Roger-André-Léon), administrateur de la caisse primaire d'assurances sociales des employés de la finance du commerce et de l'industrie, à Paris.

M. Gutzwiller (Fernand-Léon), receveur-contrôleur de la société La protection mutuelle, à Paris.

M. Habert (Louis-Henri), président de l'Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Choisy-le-Roi.

M. Halard (Charles-André), président de la société municipale mutualiste du 8e arrondissement de Paris, à Paris.

M. Hanneguy (Paul-Alfred), administrateur de la société de secours mutuels Hispano-Suiza, à Vanves.

M. Henrion (Louis-Alcide), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Hirschel (Louis-Bernard), vice-président de section de la Société nationale des médaillés militaires, à la Courneuve.

M. Hougron (Alfred-Louis-Marie), délégué de la société de secours mutuels du personnel du Métropolitain, à Boulogne-Billancourt.

M. Huet (Lucien-Charles), administrateur de succursale de la caisse d'épargne de Paris, à Nogent-sur-Marne.

M. Jacquot (Georges-Fernand), secrétaire de section de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Pantin.

M. Jaffre (Pierre-Marie), administrateur de la société mutuelle en cas de décès du Métropolitain, à Paris.

M. Jalibert (Marius-Louis-Gaston), administrateur de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Boulogne-Billancourt.

M. Jeanny (Maurice-Léon), receveur de la société La Protection mutuelle, à Bondy.

Mme Jet, née Fougères (Jeanne-Marie-Louise), trésorière de l'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Boulogne-sur-Seine.

M. Judeau (Emile), contrôleur de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Colombes.

M. Lachaux (Lucien-Albert), administrateur de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Saint-Ouen.

M. Lamoureux (Gaston-Charles), administrateur de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers, à Puteaux.

M. Laterrot (Emile), receveur de section de la société de secours mutuels et de prévoyance du personnel du gaz, à Paris.

M. Launay (Maurice), trésorier de la société Association amicale des anciens apprentis S. O., à Paris.

M. Laurique (Jean-Léon-Raymond), président de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Courbevoie.

Mme Leandri (Livie-Marie-Françoise), déléguée de la société de secours mutuels L'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Paris,

M. Lechauguette (Léon-Gabriel), vice-président de la société Association fraternelle des anciens combattants, à Paris.

Mme Lefebvre, née Schacho (Andrée-Frédérique), secrétaire de la société de secours mutuels La Solidarité des anciens combattants, à Paris.

M. Lefebvre (Pierre-Henri-Casimir), correspondant de la Société nationale de l'encouragement au bien, à Paris.

M. Le Gal (Jean-Auguste), secrétaire de l'Association amicale des anciens apprentis S. O., à Paris.

M. Léger (Fernand-Clément), président de la société de secours mutuels France mutualiste, à Antony.

M. Legros (André-Raymond), président de section de la société Le Jardin du cheminot, à Paris.

M. Le Guevel, administrateur de la caisse primaire d'assurances sociales des employés de banque, de bourse et de bureau, à Paris.

M. Leizer (David), trésorier de la société de secours mutuels Idéale fraternelle, à Paris.

M. Leleu (Jean-Charles), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Paris.

M. Lemaître (Léonce-Henri-Joseph), président de la société La Protection mutuelle, à Nanterre.

M. Lemenicier (Emile-Adolphe-Lambert) : services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Léonard (Robert-Georges), administrateur de la société La Prévoyante des gradés de la police de la Seine, aux Lilas.

M. Lerallu (Ernest-Marcel-Louis), receveur de la société La Protection mutuelle, à Paris.

M. Leroux (Paul-Eugène), président de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Gentilly.

M. Le Roy (Louis-Henri-Jean-Marie), vice-président de la mutuelle des sourds-muets du Poitou, du Limousin et du Rouergue, à Paris.

M. Leseur (Ernest), délégué de la société philanthropique L'Union du commerce, à Paris.

M. Lestre (René-Marie), vice-président de la société de secours mutuels de la fédération des sociétés de retraites de France, à Paris.

M. Levet (Emile) dit Helvet (Jean), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Association des régisseurs de théâtres, à Paris.

M. L'Huillier (Albert-Paul-Alfred), vice-président de la société de secours mutuels et amicale des anciens combattants et victimes de la guerre, à Paris.

M. Liechtmaneger (Roger-François), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Liva (Ottaviano), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Lombard (Jean-Marie), secrétaire de la société La Protection mutuelle, à Maisons-Alfort.

M. Longpres (Stanislas), trésorier de la société mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Loyer (Emile), receveur de section de l'association fraternelle des chemins de fer français, section métropolitain, à Paris.

M. Luccas (Jean-Noël), trésorier adjoint de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, section métropolitain, à Paris.

M. Macquart (Ferdinand-Georges), trésorier de la société de secours mutuels Nationale de prévoyance, à Paris.

Mme Maillot (Marcelle-Suzanne), présidente de section de la société La Tutélaire des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

Mlle Mailloux (Julia), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Mainguy (Henri-Jean-Marie), administrateur de la caisse d'épargne, à Saint-Ouen.

Mlle Malaterre (Valérie-Louise), correspondante de la société La Tutélaire des postes, télégraphes et téléphones, à Paris,

M. Malleville (Pierre), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Paris.

M. Mamet (Louis-Henri), trésorier de la société Le Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Manach (Edouard), services rendus aux œuvres sociales, à Bois-Colombes.

M. Mangematin (François), vice-président de l'Association des combattants volontaires de la Seine, à Paris.

M. Marchal (Gaston-Charles), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Paris.

M. Martin (Marius-René), président de la société de secours mutuels La Mutualité hôtelière, à Paris.

M. Ménard (Gaston-Robert), receveur de la société La Prévoyance des agents des réseaux de l'Est d'Alsace-Lorraine, à Paris.

M. Mérand (Marcel-Auguste), administrateur de la société mutualiste L'Union maurienaise, à Levallois-Perret.

M. Mercier (Jean-André-Fernand), président de la commission des secours de la Fédération des sociétés postales des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Meunier (Colbert-Lucien-René), receveur de la société La Protection mutuelle, à Paris.

M. Michel (Constant-Marcel-Fernand), collecteur de la société mutualiste de retraites du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Ouen, à Saint-Ouen.

M. Milanini (Félix-Louis), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Monin (André-Louis), vice-président de la caisse primaire d'assurances sociales Les Prévoyants de la maison Hachette, à Paris.

M. Monvoisin (André-Armand), administrateur de section de l'Orphelinat général de France, à Paris.

M. Moreaux (Germain-Eugène-Pierre), président de section de la société La Protection mutuelle, à Châtillon.

Mme Moris, née Poirier (Ernestine), secrétaire de section de la Société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Paris.

M. Moulène (Edouard-Toussaint), administrateur de la société de secours mutuels La Prévoyante du personnel du gaz de Paris, à Antony.

Mlle Mouton (Jeanne-Armandine-Marie), présidente de la société mutuelle familiale de la région parisienne, à Paris.

M. Moyon (Renaldo), trésorier de la société de secours mutuels Aide et protection aux prisonniers civils de l'occupation allemande, à Boulogne-Billancourt.

M. Muller (Auguste-Félix), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Hispano-Suiza, à Bois-Colombes.

M. Muller (Roger-Noël), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Villemomble.

M. Navarre (Georges-Louis), receveur de section de la société La Protection mutuelle, à Paris.

Mlle Nicloux (Marguerite-Berthe), administrateur de la société Le Sanatorium des cheminots, à Paris.

M. Nicoulaud (Eugène), secrétaire de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Saint-Ouen.

M. Odiau (Marcel-René), vice-président de section de la société de secours mutuels Le Soutien artisanal, à Paris.

M. Ollier (Louis-Auguste), administrateur de la société de secours mutuels de l'association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Suresnes.

M. Olivier (Frédéric), président de section de la mutuelle des anciens combattants, à Paris

M. Oudard (Jules-Alphonse), receveur de l'Association fraternelle des chemins de fer français, à Paris.

M. Paris (Anatole-Léon), président de section à la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Pellier (René-Léon-Adalbert), receveur de la société La Protection mutuelle, à Nanterre).

M. Perret (Jean-Baptiste), président de la société de secours mutuels du personnel de l'administration centrale de la compagnie d'Alais, à Paris.

M. Perrotte (Léon-Adolphe), porte-drapeau de la société de secours mutuels Aide et Protection, à Pantin.

M. Perroz (Paul-Joseph), administrateur de la société la Prévoyante des gradés de la police de la Seine, à Paris.

M. Peter (Jean), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Paris.

M. Petit (Maurice-Julien), receveur de section de l'Association fraternelle des chemins de fer français, à Paris.

M. Petitbon (André-Julien), receveur de la société la Protection mutuelle, à Noisy-le-Sec.

M. Petitjean (Robert), administrateur de section de la société La Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Peuke (André), directeur de la société amicale et de prévoyance de la préfecture de police, à Paris.

M. Pierre (Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Pilé (André), secrétaire adjoint de section à la société La Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Pillu (Robert), administrateur de la société de secours mutuels de l'octroi de Paris, à Paris.

M. Poinset (Henri), président du Comité d'entreprise de la compagnie des wagons-lits, à Paris.

M. Point (Romain), trésorier de la société de secours mutuels et amicale anciens combattants et victimes de la guerre, à Paris.

M. Poisot (Paul-François), trésorier adjoint de la société de secours mutuels La Mutuelle des enfants de l'Ain, à Paris.

M. Poncet (Edmond-Lucien-Marius), administrateur de la société interprofessionnelle de la société de secours mutuels de la région parisienne, à Paris.

M. Pore (Francis-Marie-Jules), président de la société de secours mutuels La Sécurité mutuelle, à Paris.

Mme Porol, née Gage (Juliette-Florentine), receveuse de la société Le Sanatorium des cheminots, à Paris.

Mme Poulot, née Arquinet (Louis-Jeanne-Marguerite), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

Mme Poupard, née Pasquier (Marie-Caroline-André), receveuse de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Paris.

M. Prévotal (Marcel-Félix), administrateur de la société mutuelle en cas de décès, à Paris.

M. Quillerou (Pierre-Henri), délégué de la société de secours mutuels La Prévoyance des ouvriers et employés du gaz de Paris, à Paris.

Mme Rames (Marie-Louise), secrétaire de la société interprofessionnelle, à Paris.

M. Rane (André), vice-président de la société Le Dévouement social, à Paris.

M. Rayer (Marcel-Eugène-Jean), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Paris.

M. Redoutey (Rémond-René), receveur de la société Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Montrouge.

M. Regnault de Beaucaron (Jacques-Lahire-Edme), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Regouby (Marcel-Frédéric), administrateur de la société de secours mutuels La Fidélité, à Paris.

M. Renard (Paulin-Victor), vice-président de la société de secours mutuels Photo-ciné des établissement Kodak-Pathé, à Vincennes.

M. Renaud (André), administrateur de la société de prévoyance du Gaz de Paris, à Paris.

M. Ricois (Marcel), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Rigaudy (Henri-Célestin), trésorier de section à la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Paris.

M. Rimbert (Ulysse-Albert-Emilien-Pascal), président de la société de secours mutuels Orphelinat général de France, à Paris.

M. Riquet (Henri), secrétaire de section à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers, à Paris.

M. Rival (Albert), président de la société Association du jardin du cheminot, à Paris.

M. Robin (Louis-Auguste), délégué de la société de secours mutuels du métropolitain, à Antony.

Mlle Roland (Paulette-Raymonde), correspondante de section de la société la Mutuelle générale des P. T. T., à Courbevoie .

M. Rolland (Lucien-Léon-Louis), secrétaire de la société de prévoyance et de secours mutuelle des employés de l'octroi de Paris, à Champigny.

M. Romary (Marcel-Ernest), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Paris.

M. Rouffet (Armand-Eugène), secrétaire de la caisse primaire de la fédération mutualiste de la Seine, à Bois-Colombes.

M. Rouffignac (René-Louis), administrateur de la société de secours mutuels Association des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Montrouge.

M. Roussel (Albert-Charles-Louis), vice-président de la société de secours mutuels des ouvriers en voiture, à Levallois-Perret.

M. Rouve (François-Simon-Jean), administrateur de la société Amicale et de prévoyance de la préfecture de police, à Pantin.

M. Saas (Paul-Gustave), trésorier de section à la société le Sanatorium des cheminots, à Asnières.

M. Sagne (Joseph), secrétaire-adjoint de la société mutuelle en cas de décès des ouvriers et employés du chemin de fer métropolitain de Paris, à Paris.

M. Saint-Hilaire (Henri), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des ouvriers et employés des chemins de fer français, à Paris.

M. Savard (Albert-René), trésorier de la société de secours mutuels Le Soulagement, à Créteil.

M. Schneider (Félix-Eugène), secrétaire adjoint de la fédération nationale des mutilés du travail, à Cachan.

M. Schreyrer (Joseph), porte-drapeau de la société de secours mutuels Les médaillés militaires, à Ivry.

M. Severac (Emile-Henry), Services rendus aux œuvres sociales, à Charenton.

M. Simon (René-Eugène), trésorier de la fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Suresnes.

M. Sinturel (François), trésorier de section à la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Asnières.

M. Soustre (Marc), trésorier de la société de secours mutuels, La Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Paris.

M. Supplissiau (Lucien-Marcel-Adrien), président de la société mutualiste des sapeurs et ex sapeurs-pompiers de la ville de Paris, à Paris.

M. Tessier (Gaston-Aimé-Auguste), services rendus aux assurances sociales, à Paris.

M. Tessonneau (Rémy), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Testard (Jean-Adolphe-Lucien), vice-président de l'association amicale des anciens apprentis S. O., à Paris.

M. Thibaut (Robert-Eugène), receveur de la société La Protection mutuelle, le Perreux-sur-Marne.

M. Thierry (Henri-Octave), receveur à la société La Protection mutuelle, à Alfortville.

M. du Tirone (Eugène-Amand), vice-président de la société La Pierre précieuse, à Paris.

M. Torcheux (Jean-Georges), trésorier de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Saint-Maurice, à Alfortville.

M. Torri (Marcel-André), administrateur de la caisse primaire d'assurances sociales des employés de banque, de bourse et de bureau, à Paris.

M. Tortilli (Georges-Arthur), vice-président de la société de secours mutuels municipale du 11e arrondissement, à Paris.

M. Tribouillard (Auguste-Léon-Victor), trésorier de la société L'Avenir humanitaire, à Paris.

M. Trotin (Henri-Louis), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Paris.

M. Turgis (Eugène-Emile): services rendus aux œuvres sociales, à Maisons-Alfort.

M. Turgot (Albert-Léon-Lucien), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des chemins de fer français, à Paris.

M. Ulf (Emile-Maurice), secrétaire de la société de secours mutuels La Fraternité saint-mandéenne, à Saint-Mandé.

M. Urbain (Emile), président de section à la société de secours mutuels Orphelinat général de France, le Pré-Saint-Gervais.

M. Vacquerie (Georges-René), président de la société de secours mutuels La Solidarité militaire, à Neuilly.

M. Vachel (Jacques), vice-président de la caisse de retraites du personnel des messageries de la librairie Hachette, à Paris.

M. Valton (René-Théophile-Paul), président de la société La Protection mutuelle, à Saint-Maur.

M. Varlet (Gaston-Ghuislain-Reneld), trésorier de section de la société de secours mutuels de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Noisy-le-Sec.

M. Verleye (Alphonse-François), administrateur de la société de secours mutuels Amicale des commissaires et inspecteurs de la Société nationale, à Paris.

M. Verschaeve (Paul-Louis-César), président de la société L'Abri moderne, à Saint-Ouen.

M. Wagner (Julien-Eugène), trésorier adjoint de la société mutuelle de retraites des anciens combattants de l'union fédérale de la région parisienne, à Clamart.

M. Weiss (Maurice-Victor), vice-président de la société mutualiste du personnel du métropolitain, à Paris.

M. Wurry (Charles), vice-président de la société de secours mutuels Félix Potin, à Paris.

Mme Zunz (Yvonne): services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

SEINE-INFERIEURE

M. Audebert (Edmond-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Eu.

M. Baratte (Eugène-Léon), receveur de la société La Protection mutuelle, à Rouen.

M. Binay (Lucien-Jules), directeur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne d'Yvetot, à Ourville-en-Caux.

M. Bobée (Maurice-Gaston-Charles), trésorier de section de la société Le Sanatorium des cheminots, à Bolbec.

M. Bourdet (Marcel-Jules-René), président de section de la société La Protection mutuelle, à Flamanville.

M. Buat (Alphonse-Marie), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Neufchâtel-en-Bray, à Neufchâtel-en-Bray.

M. Caillet (Gabriel), président de section de la société de secours mutuels des anciens combattants, mutilés et victimes de la guerre, à Harfleur.

M. Carpentier (Jules-Joseph), directeur de la caisse d'épargne d'Yvetot, à Yvetot.

M. Contant (Elie), trésorier de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, au Havre.

M. David (César-Joseph), administrateur de l'Association familiale des voyageurs de commerce de la Seine-Inférieure, à Sotteville-lès-Rouen.

M. Delabrière (André), président de la société de secours mutuels Association familiale des voyageurs de commerce de la Seine-Inférieure, à Bihorel-lès-Rouen.

M. Delâtre (Robert), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Forges-les-Eaux.

Mme Denoilles, née Louillebault (Amélie): services rendus aux œuvres sociales, à Grand-Couronne.

M. Depienne (Moïse-Florentin), président de section de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Eu.

M. Dollé (Edouard-Emile-Eugène), trésorier de la société de secours mutuels de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Saint-Etienne-du-Rouvray.

M. Dufour (Sévère-Simon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Saint-Victor-l'Abbaye.

M. Durand (André-René-Joseph), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Neufchâtel-en-Bray, à Neufchâtel-en-Bray.

M. Fresnel (Robert-Charles-Henri), président de section de la société La Protection mutuelle, à Rouen.

M. Gaudinière (Fernand-Emile), receveur de la société La Protection mutuelle, à Petit-Quevilly.

M. Goupil (Eléonor-Delphin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Totes.

M. Jobbin (Marcel-Robert), receveur de section de la société La Protection mutuelle, à Darnetal.

M. Laithier (Gaston-Alphonse-Rémy), secrétaire de la société de secours mutuels La Fraternel'e gravillaise, au Havre.

M. Langlois (Marius-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Londinières.

M. Langlois (Achille-Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Forges-les-Eaux.

M. Lemarchand (Anthime-François), receveur de la société Le Sanatorium des cheminots, au Havre.

M. Lenotre (Georges-Edmond), administrateur de la caisse d'épargne de Dieppe, à Torcy-le-Grand.

M. Lepesqueur (Gaston-Raoul), vice-président de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, au Petit-Quevilly.

M. Leroy (André-René), président de section de la société La Protection mutuelle, au Havre.

M. Le Sidaner (Georges), sous-préfet, services rendus aux œuvres sociales, à Dieppe.

M. Leveau (Georges-Gustave), receveur de la société La Protection mutuelle, à Dieppe.

M. Lheureux (Gilbert-Samuel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Luneray.

M. Michelle (Noël-Jean), administrateur de la société de secours mutuels Le Soutien artisanal, à Pavilly.

M. Mordant (Auguste-Edmond), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Luneray.

M. Moretti (Tranquille-Joseph-Louis), délégué de la société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie, à Sotteville-lès-Rouen.

M. Morrot (Adrien-Henri-Pierre-Antoine), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Londinières.

M. Raitre (Marcel-Anatole), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Amicale des anciens des 71e, 27e R. I. et 2e R. I. T., au Grand-Quevilly.

Mme Raud, née Delandes (Yvonne-Emilienne), administrateur de la société de secours mutuels du personnel de la société Viscose française, à Arques-la-Bataille.

M. Richard (Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Longueville-sur-Scie.

M. Richard (Eugène), président de section de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, au Petit-Quevilly.

M. Roger (Robert-Adolphe), administrateur de la société de secours mutuels Amicale des anciens cols bleus de Rouen et la région, à Rouen.

M. Roper (Louis-Jules-Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dieppe, à Torcy-le-Grand.

M. Sorin (Auguste), secrétaire de la société de secours mutuels du personnel de la Viscose française, à Arques-la-Bataille.

M. Tixier (Jean), administrateur de la caisse d'épargne de Dieppe, à Totes.

M. Tournis (Georges-Pierre-Henri), président de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Fécamp.

M. Trichard (Jules-Auguste-Siméon), secrétaire de la caisse de secours et de mutualité des comptables directs et agents du Trésor, à Rouen.

M. Troismoulins (Albert-Louis), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Saint-Saëns, à Saint-Saëns.

SEINE-ET-MARNE

Mme Alzard (Léonie-Zélée), administratrice de section de l'orphelinat de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Varennes-sur-Seine.

M. Bassier (Emile), commissaire de la succursale de la caisse d'épargne de Melun, à Mormant.

M. Bayard (Emile-Marcel-François), délégué de la société de secours mutuels des membres de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Neuilly-Plaisance.

M. Bétaillouloux (Jean), commissaire de la succursale de la caisse d'épargne de Melun, à Perthes-en-Gatinais.

M. Boisselot (Félix), commissaire de la succursale de la caisse d'épargne de Melun, à Chatelet-en-Brie.

M. Bonsang (Achille), commissaire de la succursale de la caisse d'épargne de Melun, à Chaumes-en-Brie.

M. Boure (Jean-Arthur), administrateur-adjoint de la caisse d'épargne de Melun, à Melun.

M. Boute (Lucien), commissaire de la succursale de la caisse d'épargne de Melun, à la Chapelle-Gauthier.

M. Bouteiller (Arthur-Louis-Edouard), administrateur de la caisse d'épargne de Melun, à Dammarie-les-Lys.

M. Camus (Albert-Méry), administrateur-adjoint de la caisse d'épargne de Melun, à Melun.

M. Certot (Louis-Ernest), commissaire de la succursale de la caisse d'épargne de Melun, à Coubert.

Mme Charruault (Berthe), trésorière-adjoint de section de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants de l'union fédérale de la région parisienne, à Melun.

M. Combat (Georges-Adolphe), vice-président de la société de secours mutuels des sapeurs pompiers de Melun, à Melun.

M. Cramaille (Georges-Maximilien), trésorier de section de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Provins.

M. Crenier (Armand-Antoine), trésorier de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Nemours.

M. Deneufchatel (Louis-Alphonse), receveur de la société de secours mutuels La prévoyante des agents des réseaux de l'Est d'Alsace et de Lorraine et des lignes secondaires, à Longueville.

M. Desaulx (Ernest), trésorier de section de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de la guerre de l'union fédérale de la région parisienne, à Esmans.

M. Dugornay (Arsène), secrétaire de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes, téléphones, à Lagny.

M. Faure (Raymond), collecteur de la société mutualiste d'entreprise de la société Le matériel électrique S.W., à Champagne-sur-Seine.

M. Fauvet (Ernest-Alexandre), directeur de la succursale d'Orly-sur-Morin de la caisse d'épargne de Coulommiers, à Saint-Cyr-sur-Morin.

M. Fourtier (Emile-Louis), administrateur de la société de secours mutuels de Nangis, à Nangis.

M. Gavillet (Maurice), receveur de la société de secours mutuels La prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Lagny.

M. Goix (Robert-Louis) : services rendus aux œuvres sociales, à Melun.

M. Gravel (André-Camille), président de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes, téléphones, à Melun.

M. Hureau (Henri), trésorier de section de la société de secours mutuels des membres de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Fontainebleau.

M. James (Emile-Alexandre), administrateur de la société de secours mutuels de Moret, à Moret.

M. Jean (Charles-Henri), trésorier adjoint de section de la société mutuelle de retraites des combattants et victimes de la guerre, à Montereau.

M. Jeunemaître (Paul), commissaire de la succursale de la caisse d'épargne de Melun, à Guignes-Rabutin.

M. Lacoste (Jules-Alphonse), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Melun, à Melun.

M. Lecuyer (Alfred-Louis), administrateur de la société de secours mutuels de Nangis, à Nangis.

M. Lelong (Georges-Eloi), trésorier de section de la société de secours mutuels L'Union des travailleurs de France, à Montereau.

M. Levasseur (Albert), receveur de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Brou-sur-Chantereine.

Mme Macquart (Hortense-Aimée), trésorière de section de la société mutuelle de retraites des anciens combattants de l'union fédérale de la région parisienne, à Rebais.

M. Menuret (Georges-Raymond-Joseph), secrétaire de section de L'Orphelinat de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Fontainebleau.

M. Meyer (Alfred), commissaire de la succursale de la caisse d'épargne de Melun, à Brie-Comte-Robert.

M. Perrot (Louis-André), services rendus aux œuvres sociales, à Melun.

M. Pinasson (Alcide-Paul), administrateur de la Société de secours mutuels de Moret-sur-Loing, à Moret-sur-Loing.

Mme Plancassagne (Maria), vice-présidente de section de la société de secours mutuels des membres de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Rebais.

M. Rigaut (Damien-Jules), secrétaire de la société de secours mutuels des membres de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Tournan.

M. Roussel (Robert-Arthur-Julien), délégué de la société de secours mutuels La Mutualité commerciale, à Vaires.

Mme Sarnel (Germaine-Honorine), secrétaire de l'orphelinat de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Melun.

M. Sautereau (Fernand-Louis-Camille), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Fontainebleau.

M. Schiano (Jérôme), correspondant de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Esmans.

M. Solvet (Georges-Henri), trésorier de section de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants de l'union fédérale de la région parisienne, à la Ferté-sous-Jouarre.

M. Tavernier (Raymond-Eugène), président de section de la société La Protection mutuelle, à Mitry.

M. Thuillier (Léon), secrétaire de section de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de la guerre de l'union fédérale de la région parisienne, à Nangis.

Mme Villin, née Penon (Zoé-Louise), administrateur de l'orphelinat de l'enseignement primaire de Seine-et-Marne, à Meaux.

SEINE-ET-OISE

M. Allegret (Louis-Marie-Joseph), secrétaire de section de la société Le Jardin du Cheminot, à Villeneuve-Saint-Georges.

M. Arnaud (Paul), trésorier de section de la Caisse de secours des comptables directs et agents du Trésor, à Versailles.

M. Aubert (Lucien-Alexandre), président de section de la société de secours mutuels La Solidarité des anciens combattants, à l'Isle-Adam.

M. Aubry (Louis-Henri) : services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Gratien.

M. Becourt (Louis-Henri), délégué de la Société interprofessionnelle de secours mutuels de la région parisienne, à Gonesse.

M. Bisecker (Charles-Arthur), vice-président de section de la caisse de secours de l'U.N.C., à Bougival.

M. Bleton (René-Emile-Marie), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Versailles, à Versailles.

M. Bordenave (Jean), président de section de la société de secours mutuels Fédération nationale des anciens combattants républicains, à Conflans-Sainte-Honorine.

M. Briau (Marcel-Jean-Marie) : services rendus aux œuvres sociales, à Versailles.

M. Briaud (Robert), agent contractuel à l'ex-secrétariat général de la main-d'œuvre, à Saint-Cloud.

M. Bucher (Emile-Charles-Lucien), secrétaire de la société de secours mutuels de la Fédération nationale des combattants républicains, à Villeneuve-le-Roi.

Mme Carrière, née Musin (Augusta) : services rendus aux œuvres sociales, à la Celle-Saint-Cloud.

M. Chaix (Marcel-Alphonse), administrateur de la Société de retraite mutuelle des anciens combattants du 89e R. I., à Meudon.

M. Comparin (Jean), trésorier de la société Amicale indépendante de secours mutuels du personnel de la maison Charles Piketty, à Viry-Châtillon.

M. Cussac (Georges-Joseph), président d'honneur de la société de secours mutuels de l'Union nationale des combattants de Saint-Leu, à Saint-Leu-la-Forêt.

M. Chantoiseau (Camille-Aristide), trésorier de la Caisse de solidarité du personnel des ateliers de la Compagnie internationale des wagons-lits, à Villeneuve-Saint-Georges.

M. Chevet (Louis-René), trésorier de l'Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Argenteuil.

M. Despert (Albert) : services rendus aux œuvres sociales, à Versailles.

M. Desseaux (Georges-Jean-Baptiste), administrateur de la Société de secours mutuels des employés de la banque de l'Union parisienne, à Athis-Mons.

M. Farard (Clément-Pascal-François), administrateur de la Société des pensionnaires mutuels, employés à la Banque de France, à Houilles.

M. Galmard (Marcel), contrôleur de section de la société Mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de la guerre de l'Union fédérale de la région parisienne, à Rosny-sur-Seine.

M. Gateau (Gustave), receveur de la société La Protection mutuelle, au Chesnay.

M. Gillet (Charles), administrateur de l'Amicale de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers, à Groslay.

M. Godin (Louis-André), secrétaire de section de la société Aide et protection, à Longpont.

Mme Gueguen, née Pillot (Maria) : services rendus aux œuvres sociales, à Villeneuve-le-Roi.

M. Hanquet (Fernand), porte-drapeau à la Fédération nationale des combattants volontaires, à Versailles.

M. Jobin (Allyre-Paul), receveur de la société Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Aulnay.

M. Joly (André-Joseph), président de section de la société de secours mutuels La Solidarité des anciens combattants de la fédération nationale des combattants républicains, à Ermont.

M. Jullien (René-Abel), vice-président de section de la société de secours mutuels Aide et protection, à Sucy-en-Brie.

M. Lafont (Lucien-Auguste-Joseph), secrétaire de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Villeneuve-le-Roi.

M. Lallement (Eugène-Auguste), vice-président de la société Le Jardin du cheminot, à Villiers-sur-Marne.

M. Latreille (Lucien), président d'honneur de l'amicale Les Villefranchois de Paris, à Taverny.

M. Lecocq (Edouard-Auguste), administrateur de la société de secours mutuels La Saint-Michel, à Saint-Cloud.

M. Lefrand (André), trésorier de la société de secours mutuels La solidarité des anciens combattants, à Bougival.

Mme Leroux Marcelle (Mariette-Louise) : services rendus aux œuvres sociales, à Villeneuve-le-Roi.

M. Loizeau (Emile), receveur de la société La Protection mutuelle, à Villeneuve Saint-Georges.

M. Lorillu (René-Gabriel), président de section de la société de secours mutuels Le Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones, à Chevreuse.

M. Luc (André), trésorier de section de la fédération nationale des combattants volontaires, à Versailles.

M. Lupin (Alexandre), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Versailles, le Chesnay.

M. Lyon (Eugène-Henri-Gustave), trésorier de la fédération nationale des cheminots retraités de France et des colonies, à Deuil.

M. Malhomme (Emile), services rendus aux œuvres sociales, à Sainte-Mesme.

M. Malpot (Ferdinand), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Versailles, à Versailles.

M. Marchal (Victor), président de section de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Ris-Orangis.

M. Marinier (Léon-Louis), président de la société de secours mutuels d'Orsay, à Villejust.

M. Marrot-Fourrale (Henri-Lucien), receveur de la société de secours mutuels Saint-Romain, à Meudon.

M. Mathieu (Georges-Constant), vice-président de section de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Versailles.

M. Meesemaecker (Georges), vice-président de la société Le Jardin du cheminot, à Saint-Leu-la-Forêt.

M. Meunier (Augustin), trésorier de la société de secours mutuels des cantonniers des chemins vicinaux des deux cantons de Dourdan, à Dourdan.

M. Moreau (Robert-Louis), président de section de la société de secours mutuels Le Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones, à Pontoise.

M. Mougel (Auguste), services rendus à la société mutualiste du personnel du métropolitain, hameau des Bruyères, près Gambais.

M. Moutier (François-Jean-Marie), président de section de la société La protection mutuelle, à Meudon.

M. de Noual (Jean-Lucien), services rendus aux œuvres sociales, à Viroflay.

M. Parcineau (Gaston-Albert), services rendus à la société Le Jardin du cheminot, à Corneilles-en-Parisis.

M. Parot (Albert-Edouard), président de la société de secours mutuels Les Anciens Combattants de la Celle-Saint-Cloud.

M. Pelus (Eugène-Marius), ex-trésorier de la caisse de secours des comptables directs et agents du Trésor, à Versailles.

M. Pennenlan (Alexandre-Emile), trésorier de section de la caisse de secours mutuels de l'U. N. C., à la Celle-Saint-Cloud.

M. Pierre (Eugène), percepteur de la mutuelle des finances Caisse de secours des comptables directs et agents du Trésor, à Guillon.

M. Placais (Maurice-Gabriel), trésorier de la société Le Jardin du cheminot, à Palaiseau.

M. Ritzenthaler, dit Ritz (Marie-Georges-Joseph), secrétaire de la fédération nationale des combattants volontaires, à Versailles.

M. Sabouret (Paul-Louis), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Neuilly-sur-Marne.

M. Seiller (Frédéric), secrétaire de la société de secours mutuels La collecte Unic, à Rueil.

M. Swerts (Edouard-Valentin-Paul), administrateur de la société philantrophique L'Union du commerce, à Franconville.

SEVRES (DEUX-)

M. Bénard (Léon-Edouard), délégué de la société de secours mutuels des démobilisés des Deux-Sèvres, à Chambroutet.

M. Bouchet (Jules-Joseph), vice-président de l'association nationale des vieux travailleurs, à Parthenay.

M. Faucon (René), président de section de la société de secours mutuels des anciens combattants de Bressuire, à la Chapelle-Saint-Laurent.

M. Frère (Georges-Louis), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Parthenay, à Parthenay.

M. Gillot (Adrien-Bernard), correspondant de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Niort.

M. Heurtebise (Eugène), vice-président de la société de secours mutuels des cantonniers des chemins vicinaux des Deux-Sèvres, à Niort.

M. Launay (Maurice-Eugène), président de section de l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Niort.

M. Laveix (Joseph), directeur de la caisse d'épargne de Bressuire, à Bressuire.

M. Manceau (Constant-Louis), trésorier de la société de secours mutuels de Moulins, à Moulins.

M. Mignien (Henri-Georges), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Parthenay, à Parthenay.

M. Minot (Robert), administrateur de la société de secours mutuels des cantonniers des chemins vicinaux des Deux-Sèvres, à Niort.

M. Morin (Louis-Alexandre-Venant), administrateur de la caisse d'épargne de Parthenay.

M. Pajou (Charles-André), président de la société de secours mutuels des démobilisés des Deux-Sèvres, à Bressuire.

M. Pitard (Maurice-Alexandre-Julien): services rendus aux œuvres sociales, à Niort.

M. Robin (Joseph-Auguste), administrateur de la caisse d'épargne de Bressuire, à Bressuire.

M. Roquier (Louis), administrateur de la caisse d'épargne de Bressuire, à Bressuire.

M. Seris (Marcel), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Niort.

M. Vergnault (André-Ernest), trésorier de la société de secours mutuels des démobilisés des Deux-Sèvres, à Bressuire.

SOMME

M. Béguin (Oger-Ernest-Léandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Etricourt.

M. Berton (Alfred-Casimir-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Vignacourt.

M. Beuvin (Alfred-Joseph-Raymond), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Beaucamps-le-Vieux.

M. Binet (Salomé-Octave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Vignacourt.

M. Bois (Jean-Alfred), trésorier de section de l'association des anciens sous-officiers, à Abbeville.

M. Boquet (Georges-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens à la Neuville-les-Corbie.

M. Boucher (Léopold-Octave-Nicolas), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à la Chaussée-Tirancourt.

M. Boutique (Emile-François-Zéphirin), directeur adjoint de la caisse d'épargne d'Amiens, à Amiens.

M. Buteux (Gaston), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Airaines.

M. Buteux (Louis-Sosthène-Marcel), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Amiens.

M. Carnoy (Jules-Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Beaucourt-sur-l'Hallue.

M. Caron (Jules-Clotaire), administrateur de la caisse d'épargne de Péronne, à Bray-sur-Somme.

M. Choquet (Alfred-Henri-Edmond), administrateur de la succursale de Contay de la caisse d'épargne d'Amiens, à Vadencourt.

M. Couillard (Marceau-Charles-Boniface), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Moreuil.

M. Couvreur (Arthur-François-Napoléon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Contay.

M. Dacheux (Pierre-Henri-Amédée), trésorier de section de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Amiens.

M. Damelincourt (Charles-Emile-Zénobe), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Nesle.

M. Dardenne (Maurice-Albert-Géry), président de section de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Péronne.

M. Debraine (Ernest-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Moreuil.

M. Debray (Paul-Vast), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Combles.

M. Debureaux (Henri-Hippolyte), président de section de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Villers-Bretonneux.

M. Delaporte (Henri-Jean-Théophile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Domart-en-Ponthieu.

M. Dubois (Gustave-Georges-Emile), administrateur de la société de secours mutuels des employés de la société coopérative d'achats en commun Le Comptoir amiénois de l'épicerie, à Amiens.

M. Duflot (Fernand-Louis-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Boves.

M. Dufour (Henri-Ulysse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Abbeville, à Crécy-en-Ponthieu.

M. Dumeige (Paul-René), administrateur de la société mutuelle des voyageurs et employés de la Somme, à Amiens.

M. Dumont (Louis-Albert-Eugène-Gaétan), directeur adjoint de la caisse d'épargne d'Amiens, à Amiens.

M. Duquenne (Fernand), administrateur de la caisse d'épargne d'Abbeville, à Abbeville.

M. Eloy (Gaston), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Bray-sur-Somme.

M. Fournet (Albert-Emile-Ambroise), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Manancourt.

M. Goard (Gaston-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Ham.

M. Guidet (Charles-Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Combles.

M. Henocque (Alfred-Jules-Edgard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Abbeville, à Mainières-en-Vimeu.

M. Hermain (Emile-Ernest-Octave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Chaulnes.

M. Joly (Alfred-Jules), président de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Saint-Quentin-Lamotte.

M. Jouy (Michel-René-Emile), vice-président de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers, à Abbeville.

M. Labbé (Gustave-Narcisse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Ham.

M. Lallement (Jean), délégué de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers, à Abbeville.

M. Lamant (Georges-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Albert.

M. Langlet (Firmin-Emile-Gabriel), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Montagne-Fayel.

M. Lecomte (Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Abbeville, à Ault.

M. Lefebvre (Jules-Zéphirin-Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Beaucamps-le-Vieux.

M. Leroy (Julien-Pierre-Paul), administrateur de la caisse d'épargne d'Abbeville, à Abbeville.

M. Lottin (Stanislas), directeur de la caisse d'épargne d'Abbeville, à Abbeville.

M. Maillet (Félix-Eugène-Octave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Hornoy.

M. Massin (Ernest-Victor), trésorier de la société mutualiste complémentaire des assurances sociales de la Somme, à Amiens.

M. Membre (Hubert-Francisque-Théophile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Combles.

M. Mercier (Alfred-Léon-Ulysse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Flixecourt

M. Namuroy (Sainte-Marie-Eugène-Virgile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Nesle.

M. Philippe (Henri-Emilien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Ailly-sur-Noye.

M. Poire (Gontran-André), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Domart-en-Ponthieu.

M. Poyelle (Jean-Emile-Yvon), trésorier adjoint de la société de secours mutuels Association des anciens sous-officiers, à Abbeville.

M. Pruvot (Amédée-Raymond-Renaud), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Boves.

M. Renouard (Georges-Henri-Louis), administrateur de la société mutuelle des voyageurs, employés de la Somme, à Amiens.

M. Reuet (Georges-Camille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Chaulnes.

M. Sangnier (Paul-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Hornoy.

M. Savary (Pierre-Joseph-Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Péronne, à Chaulnes.

M. Sellier (Adrien-François-Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Abbeville, à Friville-Escarbotin.

M. Thieblin (Alfred), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Villers-Bretonneux.

M. Vaillant (Marcel-Jules-Paul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Oisemont.

M. Van den Herreweghe (Rodolphe), directeur adjoint de la caisse d'épargne d'Amiens, à Amiens.

M. Waguet (Paul-Emile-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Ailly-sur-Noye.

M. Warnier (Louis-Albert), président de section de l'association nationale des vieux travailleurs, à Amiens.

TARN

M. Beral (Louis-Pierre), trésorier de section de la caisse de secours des comptables directs et agents du Trésor, à Saint-Paul-Cap-de-Joux.

M. Poursines (Edmond), président de la société de secours mutuels de Saint-André, à Aussillon

TARN-ET-GARONNE

Mlle Bonnet (Jeanne), trésorière de la société de secours mutuels de Saint-Vincent-de-Paul, à Montauban.

M. Burgalières (Fernand), administrateur de la société des jardins ouvriers de Castelsarrasin.

M. Gasc (Emile-Louis-Auguste), trésorier de la société de secours mutuels L'Avenir du Pau, au Pau.

VAR

Mme Abbo (Marcelle), secrétaire adjointe de la société de secours mutuels L'Aurore mutualiste, à Toulon.

M. Allegrini (Mathieu-Jean), président de la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Toulon.

M. Audibert (Alphonse-Jules), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Toulon, au Lavandou.

M. Balsamy (Alexandre), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Hyères.

M. Barbe (Louis-Hubert), vice-président de la succursale de la caisse d'épargne de Toulon, à Saint-Mandrier.

M. Bernard (Gabriel), secrétaire de la société de secours mutuels L'Aurore mutualiste, à Fort-Blanc.

M. Bernard (Marius-Théophile), services rendus aux œuvres sociales, à la Crau.

M. Berlon (Léonce), vice-président de la succursale de la caisse d'épargne de Toulon, à la Cadière.

M. Chabert (Augustin), vice-président de la succursale de Belgentier de la caisse d'épargne de Toulon, à Toulon.

M. Dumas (Justin), président de la succursale de la caisse d'épargne de Toulon, au Beausset.

M. Gueit (Emile-Joseph-François), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des P. T. T., à Hyères.

M. Leydet (Ernest-Marie-Félicien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brignoles, à Rians.

Mme Rosset-Fassioz (Marthe), services rendus à la caisse interprofessionnelle d'assurances sociales, à Toulon.

M. Siméon (Marius-Elie), secrétaire de la succursale de la caisse d'épargne de Toulon, au Lavandou.

M. Tosello (Elie-Philémon), administrateur de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Hyères.

M. Vautey (Charles-Antoine), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brignoles, à Rians.

M. Verne (François-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Brignoles, à Rians.

M. Vio (Paul-Louis-Dominique), trésorier de section de la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Toulon.

M. Zalt (Baptiste-François), ex-président de la société de secours mutuels La Fraternelle, à la Seyne.

VAUCLUSE

M. Bertrand (Jean), trésorier adjoint de la société de secours mutuels des employés du P.-L.-M. d'Avignon, à Avignon.

Mme Cazot, née Souret (Anaïs), visiteuse à la société de secours mutuels Familiale des corps d'Etat réunis, à Avignon.

Mme Doutaves, née Etienne (Marie), visiteuse à la société de secours mutuels Familiale des corps d'Etat réunis, à Avignon.

M. Escariot (Henri-Théodore, président de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Pertuis.

M. Eysseric (Georges), trésorier adjoint de la société de secours mutuels La Vauclusienne, à Avignon.

M. Fosse (Emile), trésorier de la société de secours mutuels Les Enfants du Gard, à Avignon.

M. Fournier (Louis-Napoléon), administrateur de la société de secours mutuels La Fraternelle sarriannaise, à Sarrians.

M. Gresse (Paul), président de la société de secours mutuels Chirurgicale de Lauris, à Lauris.

M. Imbert (Gustave), directeur de la caisse d'épargne de l'Isle-sur-Sorgue, à l'Isle-sur-Sorgue.

M. Luc (Marius-Edouard), trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle sarriennaise, à Sarrians.

M. Robert (Emile-Marcel), président de la société de secours mutuels La Vigilante, à Mondragon.

M. Rosant (Barthélémy), trésorier de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers, à Avignon.

M. Riols (Maurice-Pierre), correspondant de la Mutuelle générale des postes-télégraphes et téléphones, à Avignon.

M. Saballer (Jean-Alexis), président de la Fédération nationale des combattants républicains, à Cavaillon.

Mme Schmidt (Elise-Charlotte), trésorière de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Avignon.

VENDEE

M. Boussin (Marcel-Eugène), trésorier de la société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de Vendée, à la Roche-sur-Yon.

M. Gaury (Charles-Clovis-Xavier), secrétaire trésorier de la mutuelle de retraite des sapeurs-pompiers de Chaillé-les-Marais, à Chaillé-les-Marais.

M. Hery (Léon), directeur de la caisse d'épargne de la Roche-sur-Yon, à la Roche-sur-Yon.

M. Landais (Pierre-Maxime), administrateur de la caisse d'épargne des Sables-d'Olonne, aux Sables-d'Olonne.

M. Loiseau (Emile), secrétaire de la société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de Vendée, à Luçon.

Mme Orieux (Raymonde-Louise-Alphonsine), chef de section de la mutualité scolaire fontenaisienne, à Vix.

M. Pajot (Anatole), chef de section de la mutualité scolaire fontenaisienne, à Saint-Pierre-du-Chemin.

M. Paquereau (Henri-Louis-Benjamin), commissaire de la société de secours mutuels de Chantonnay, à Chantonnay.

Mme Ricard-Ferrand (Lydie-Eugénie), chef de section de la mutualité scolaire fontenaisienne, à Fontenay-le-Comte.

M. Vrignon (Eugène), ex-trésorier de la société de secours mutuels de Bourg-sur-la-Roche, à Bourg-sur-la-Roche.

VIENNE (HAUTE-)

M. Berigaud (Charles-Antoine-Louis), vice-président de section de la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Saint-Junien.

M. Blanchez (Henri-Auguste), secrétaire de la société de secours mutuels La Mutualité limousine, à Limoges.

M. Boyer (Marcel-Henri), trésorier adjoint de section de la mutuelle des postes, télégraphes et téléphones, à Limoges.

M. Buisson (Gaston): services rendus aux œuvres sociales à Limoges.

M. Cipan (Jacques): services rendus aux œuvres sociales, à Limoges.

M. Darcos (Jean), président de section de la caisse de secours des comptables directs et agents du Trésor, à Limoges.

M. Drillaud (Henri), correspondant de la société de secours mutuels des ouvriers et employés des compagnies P.-O.-Midi, à Limoges.

M. Melier (Jean), secrétaire de la société de secours mutuels Le Foyer, à Saint-Junien.

M. Passounaud (Etienne): services rendus aux œuvres sociales, à Limoges.

M. Touyeras (Léonard): services rendus aux œuvres sociales, à Limoges.

M. Vallot (Eugène): services rendus aux œuvres sociales, à Limoges.

VOSGES

Mme Durupt, née Guinot (Eugénie), trésorière de section de la société de secours mutuels La Mutuelle des finances, à Epinal.

M. Leduc (René), vice-président de la société de secours mutuels Association des employés de Remiremont, à Remiremont.

M. Thiriat (Lucien), trésorier de section de la société nationale de secours mutuels Les Vétérans et les militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Gérardmer.

YONNE

M. Arnoult (Paul-Alexandre), receveur de la société La Protection mutuelle, à Tonnerre.

M. Barbe (Maximilien-Léopold), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Neuvy-Sautour.

M. Botte (Raoul), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Lezinnes.

M. Chervaux (Emile), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Cruzy-le-Châtel.

M. Coquillat (Albert-Louis), président de section de la société La Protection mutuelle, à Auxerre.

M. Deroye (Philippe-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Neuvy-Sautour.

M. Dremillon (André), trésorier de la société de secours mutuels des ouvriers des ateliers Guilliet, à Auxerre.

M. Durand (Jules), administrateur de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Tonnerre.

M. Fourey (Jean-Edme-Etienne-Camille), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Neuvy-Sautour.

M. Gabriel (Fred), secrétaire général de la préfecture de l'Yonne: services rendus aux œuvres sociales à Auxerre.

M. Guillebert (Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Noyers-sur-Serein.

M. Guillet (Augustin-François), sous-caissier de la succursale de la caisse d'épargne de Joigny, à Champignelles.

Mme Lenief (Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Ravières.

M. Leroux (Marcel-Paul), administrateur de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers de Joigny, à Joigny.

M. Lobrot (Henri-Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Aisy-sur-Armançon.

M. Maire (Lucien), président de section de la société de secours mutuels Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Avallon.

M. Mantelet (Gaston), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Lezinnes.

M. Menetrier (Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Arthonnay.

M. Muller (Léon-Marcel), receveur de la société La Protection mutuelle, à Migennes.

M. Paupe (Louis-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Flogny.

M. Raffard (Marcel), trésorier de section de la société La Protection mutuelle, à Sens.

M. Rolland (Etienne), vice-président de la Société de construction et de crédit immobilier tonnerroise, à Tonnerre.

M. Vallet (Jules-Auguste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Tonnerre, à Noyers-sur-Serein.

M. Vie (Albert-Alfred), contrôleur de la société La Protection mutuelle, à Migennes

ALGERIE

ALGER

M. Agostini (François-Léon-Marceau), receveur de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Allegre (Paul-Félix), receveur de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Baudouin (Paul-François), services rendus aux œuvres sociales, à Alger.

M. Bencherchali (Ali), services rendus aux œuvres sociales, à Blida.

M. Bonet (Jean), secrétaire adjoint de la société La Prévoyance mutuelle d'Algérie, à Alger.

M. Bouchenafa Boulanouar ben Aïssa, président de la Société indigène de prévoyance de Berrouaghia, à Arthur.

M. Bougues (Maurice-Florent), services rendus à l'Œuvre des enfants de la plaine du Chélif à la mer et à la montagne, à Orléansville.

M. Boutonnet (Louis-Gustave), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Alger.

M. Bouzar Kouider ben Bouzar, services rendus à la Société indigène de prévoyance du Djendel, à Lavigerie, au douar Djendel.

M. Chassaing (Maurice), receveur de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Affreville.

M. Chenouf Boubekeur, vice-président de l'Amicale des anciens combattants musulmans, à Alger.

M. Constant (Eugène), trésorier adjoint de section de la société La Protection mutuelle, à Alger.

M. Dahmoun (Slimane), administrateur de la Société indigène de prévoyance de Dra-El-Mizan, à Ouled-Yahia-Moussa.

M. Debusscher (Henri), administrateur de la caisse d'épargne d'Alger, à Alger.

M. Delaby (Charles), services rendus aux œuvres sociales, à Blida.

M. Eck (Firmin-Michel-Gilbert), administrateur de l'Œuvre des enfants de la plaine du Chélif à la mer et à la montagne, à Orléansville.

M. El-Adlia Djilali ben Hadj-Kouider ben Aïssa, administrateur de la Société indigène de prévoyance, à Douar-Adelia.

M. Farhi Abdelkader ben Djilali, assesseur à l'Association des anciens combattants et victimes de guerre, à Orléansville.

M. Ferhat Madani ben Benchohra, administrateur de la Société indigène de prévoyance de Chellala, à Reibell.

M. Granier (François-Alexis), trésorier de la société La Prévoyance mutuelle d'Algérie, à Dar-Naama-El-Biar.

M. Lakhdar Messaoud ben Belabbès, président de la Société indigène de prévoyance du Djendel, à Lavigerie, Djendel.

M. Lanterno (Louis-François), services rendus à l'Œuvre des enfants de la plaine du Chélif à la mer et à la montagne, à Beni-Indel.

M. Laurent (Pierre), vice-président de la société La Protection mutuelle, à Alger.

M. Lebar (Samuel), administrateur de la caisse d'épargne, à Alger.

M. Legendre (Gustave), vice-président de la caisse d'épargne d'Alger, à Alger.

M. Llorens (Raphaël), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Affreville.

M. Loffredo (Michel), receveur de la société La Protection mutuelle, à Alger.

M. Mirailles (Joseph), receveur de la société La Protection mutuelle, à Alger.

M. Morixe (Charles), administrateur de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Naït Kaci Mohamed, vice-président de la société de secours mutuels Amicale des anciens combattants du département d'Alger, à Port-Gueydon.

M. Oriol (Antoine-Vincent-Jean), trésorier de l'Association libre et intercommunale des communes d'Orléansville, Chélif mixte, Carnot Charon Oued Fodda, à Orléansville.

M. Saoula (Alexandre), administrateur de la société de secours mutuels Amicale des anciens combattants du département d'Alger, à Alger.

M. Seghir-Abbès Ahmed Ben Mohammed Kebir, président de la sous-section de la Société indigène de prévoyance, au douar Boumad.

M. Sevigny-Romoli (Frédéric-Jean), administrateur de la caisse d'épargne d'Alger, à Alger.

M. Sidhoum Mohamed, président de section de la société de secours mutuels Amicale des anciens combattants musulmans du département d'Alger, à Bouira.

M. Tachet (Louis), administrateur de la caisse d'épargne d'Alger, à Alger.

M. Timsiline Amar Ben Rabah, administrateur de la Société indigène de prévoyance de Michelet, au douar Aït Yahia.

M. Trie (Ludovic), receveur de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Birmandreis.

M. Turano (Emile), receveur de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Alger.

M. Vannucci (Louis); services rendus aux œuvres sociales, à Alger.

CONSTANTINE

M. Aouizerat (Kalfa-Adolphe), receveur de la mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Constantine.

M. Bloget (Julien-François), receveur de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Constantine.

M. Falzon (Vincent-Jean), président de section de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Bougie.

M. Foste (Armand), président de section de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Constantine.

M. Gambini (François-Antoine), délégué de la société de secours mutuels des fonctionnaires de l'enseignement public secondaire et supérieur, à Philippeville.

M. Missud (Jean), receveur de la société mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Bône.

M. Nahon (Abraham), receveur de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Souk-Ahras.

M. Nèfle (Eugène), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Constantine.

ORAN

M. Abat (Louis), secrétaire adjoint de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Oran.

M. Agar (Kaddour): services rendus aux œuvres sociales, à Mascara.

M. Avignon (Marcel), administrateur de la caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Belhamiti Hadj Afif Ould Mohamed: services rendus aux œuvres sociales, à Cassaigne.

M. Enchohra (Mohamed): services rendus aux œuvres sociales, à Saïda.

M. Benyakhou (Abdelkader): services rendus aux œuvres sociales, à Mascara.

M. Bonnard (Léopold), directeur de la caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

Mme Charbit, née Benichou (Fortunée-Messaouda): services rendus aux œuvres sociales, à Tlemcen.

M. Chazeray (Louis), directeur de la caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Chelkh (M'Hamed ben Belkheir), président de la société de bienfaisance, à Trezel.

M. Chekkal (Dahc): services rendus aux œuvres sociales, à Mascara.

M. Cruciani (Dominique), directeur de la caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Cruz (Juan-Antonio), président de section de la société La Protection mutuelle, à Oran.

M. Darnaud (Pierre), vice-président de section de la société La Protection mutuelle, à Bel-Abbès.

M. Dekmous Si Abdellah Ould Mohamed, trésorier adjoint de la Cultuelle musulmane de Montagnac et de sa région, à Montagnac.

M. Dumas (Marius-Paul-Baptiste): services rendus aux œuvres sociales, à Tlemcen.

M. Gabriel (Henri), directeur de la caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Gaillac (Honoré-Michel), receveur de section de la société La Mutuelle des agents des chemins de fer algériens, à Oran.

M. Hassene Daouadji Hadj Ghaouti: services rendus aux œuvres sociales, à Trezel.

M. Kammoun Eliaou (Elie): services rendus aux œuvres sociales, à Tlemcen.

M. Larbi M'Hamed Ou'd Bénaouda: services rendus aux œuvres sociales, à Zemmora.

M. Parres (Manuel), directeur de la caisse d'épargne, à Oran.

M. Perez (Manuel), trésorier de la société La Protection mutuelle, à Oran.

M. Pons (Armand-René), receveur de la société La Protection mutuelle, à Oran.

M. Viala (Louis), directeur de la caisse d'épargne d'Oran, à Oran.

M. Zuriaga (Pierre-Richard), receveur de la société La Protection mutuelle, à Oran.

PAYS DE PROTECTORAT

MAROC

M. Blanchet (Gustave-André), vice-président de section de la société de secours mutuels Fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Meknès.

M. Bousser (Nicolas), délégué de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Rabat.

M. Dupont (Pierre-Isidore), président de section de la société de secours mutuels Fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Fez.

M. Feuillard (Pierre-Georges), président de section de la société de secours mutuels Fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Oued-Zem.

M. Maesire (Lucien), trésorier de section de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Rabat.

TUNISIE

M. Perol (René), vice-président de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Tunis.

M. Wallereng (Louis), secrétaire de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Saint-Germain.

TERRITOIRES OCCUPES

ALLEMAGNE

M. Lebrun (René), services rendus aux œuvres sociales, à Baden-Baden.

M. Meyer (Simon), services rendus aux assurances sociales, à Neustadt.

ETRANGERS

BELGIQUE

M. Cardon (Marcel-Jacques-Victor), services rendus aux œuvres sociales, à Gand.

M. Derinckx (Constant), services rendus aux œuvres sociales, à Ostende.

M. Fays (Charles-Pierre-Louis), services rendus aux œuvres sociales, à Mons.

M. Miltaine (Pierre-Eugène), président de la Mutuelle retraite des anciens combattants, à Bruxelles.

ÉGYPTE

M. Maakad Adid bey, président de la l'Association de prévoyance de secours mutuels et d'épargne pour le personnel des juridictions mixtes, à Alexandrie.

Fait à Paris, le 24 mars 1947.

Le ministre du travail, et de la sécurité sociale,

A. CROIZAT.

Décret du 12 avril 1947 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu les lois des 23 juillet 1873, 28 janvier 1897, 26 juillet 1912, 13 juillet 1923, 20 février 1925, 5 juillet 1928, 31 décembre 1929, 3 juillet 1933, 17 juin 1938;

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 1er avril 1947 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. Ganne (Jean-Louis), président du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de Clermont-Ferrand; 33 ans de services civils et sociaux. Chevalier de la Légion d'honneur du 14 juillet 1935.

M. Plet dit Saint-Ange Plet (Adrien-Georges-Clément), administrateur d'œuvres sociales; 50 ans de services civils et sociaux. Chevalier de la Légion d'honneur du 11 juillet 1936.

M. Pradier (Jean), vice-président de l'union départementale des sociétés de secours mutuels de la Haute-Loire; 42 ans 8 mois de services civils, militaires et mutualistes. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 juillet 1925.

M. Renfont (Albert), vice-président du conseil d'administration de la C. A. R. O. M.; 70 ans de services civils. Chevalier de la Légion d'honneur du 30 décembre 1925.

Sont nommés:

Au grade de chevalier.

M. Alison (Paul), administrateur de la caisse de sécurité sociale de Nancy; 35 ans 6 mois de services sociaux, civils et militaires.

M. Aubert (Paul-Louis-Germain), chef de service social au métropolitain de Paris; 33 ans de services civils, sociaux et militaires.

M. Bregaint (Joseph-Henri), directeur de la caisse « Le Travail » d'Ille-et-Vilaine; 30 ans de services civils, sociaux et militaires.

Mme Camus (Alice-Marie-Ida), agent principal des offices du travail; 27 ans de services civils.

M. Colombani (Charles-Marie-Etienne), agent supérieur au ministère du travail et de la sécurité sociale; 34 ans 9 mois de services civils et militaires.

M. Delattre (François-Prosper), vice-président de la caisse autonome de retraites des ouvriers mineurs; 40 ans 7 mois de services civils et militaires.

M. Français (Lucien-François), administrateur d'œuvres sociales; 41 ans de services civils et militaires. Services rendus à la Résistance.

M. Jacquelin (Henri-Emile), président d'honneur du syndicat des patrons pâtissiers, confiseurs, glaciers de Paris et de la région parisienne; 57 ans de services civils, militaires et mutualistes.

M. Jard (Paul), directeur de la caisse primaire de sécurité sociale de la Vendée; 33 ans 1 mois de services sociaux, civils et militaires.

Me Jolly (Edouard-Marie-Jules), avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation; 30 ans 2 mois de services civils et militaires.

M. Leveillé (André-Frédéric), administrateur de la caisse primaire centrale de sécurité sociale de Paris; 29 ans de services civils, sociaux et militaires.

M. Lombard (Henry), industriel; 30 ans 6 mois de services civils et militaires. Services rendus aux œuvres de coopération.

M. Mullenbach (Lucien), président du conseil d'administration de la caisse primaire de sécurité sociale de Dieppe; 37 ans 1 mois de services civils, militaires et sociaux.

M. Pomes (Bernard), président de l'union départementale des sociétés de secours mutuels de la Gironde; 47 ans de services civils, mutualistes et militaires.

M. Robert (Norbert), chef menuisier de société industrielle à Pantin; 55 ans de pratique professionnelle.

M. Roudil (Michel-André), administrateur civil de 2e classe, ministère du travail et de la sécurité sociale; 25 ans 2 mois de services civils et militaires.

M. Rouvier (Louis-Baptiste-Raymond), président de la société mutualiste des employés de la Société générale; 35 ans de services civils, mutualistes et militaires.

M. Verdier (Emile-Auguste), chef de groupe au ministère du travail et de la sécurité sociale; 41 ans 3 mois de services civils et militaires.

M. Wolljung (Michel), chef de fabrication de fabrique de couleurs; 65 ans de services civils, militaires et de pratique professionnelle.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre du travail et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
A. CROIZAT.

Décret n° 47-711 du 15 avril 1947 relatif à l'application aux régimes spéciaux de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre de l'économie nationale et du ministre des finances,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, et notamment l'article 17;

Vu la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles;

Vu le décret du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi susvisée, et notamment son article 137,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions du présent décret sont applicables jusqu'à la mise en vigueur des décrets prévus à l'article 17 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 aux collectivités et entreprises visées aux paragraphes 1°, 2°, 3°, 6°, 7° et 8° de l'article 61 du règlement d'administration publique du 8 juin 1946, en ce qui concerne les accidents du travail et maladies professionnelles survenus à leur personnel régi par la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946, lorsqu'elles assumaient directement, antérieurement au 1er janvier 1947, la charge totale ou partielle de la réparation de ces accidents et maladies.

Art. 2. — § 1er. — Lorsque le personnel d'une entreprise ou d'une collectivité visée à l'article 1er ci-dessus est affilié au régime général de sécurité sociale pour le risque d'incapacité permanente, en application de l'article 137 du 31 décembre 1946, les formalités de déclaration d'accident sont effectuées par l'entreprise ou collectivité employeur, conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi du 30 octobre 1946.

Un exemplaire des certificats médicaux prévus à l'article 24 de la loi précitée est transmis, sans délai, par la caisse primaire, à l'entreprise ou collectivité intéressée.

§ 2. — Dans les cas définis à l'article 26 de la loi du 30 octobre 1946, l'enquête est effectuée à la diligence de l'entreprise ou collectivité, qui en informe immédiatement la caisse régionale de sécurité sociale. En cas de carence de l'entreprise ou collectivité, la caisse primaire peut prendre l'initiative de l'enquête.

Lorsque la caisse régionale est en désaccord avec l'entreprise ou collectivité sur le droit à réparation ou la date de consolidation de la blessure, elle peut se substituer à la victime pour porter le différend devant la juridiction compétente.

§ 3. — L'entreprise ou collectivité est tenue de fournir aux caisses de sécurité sociale intéressées tous renseignements qui lui sont demandés.

Art. 3. — § 1er. — Dans les entreprises ou collectivités visées à l'article 1er qui assument directement la charge totale de la réparation des accidents du travail ou des maladies professionnelles, en application de l'article 137 du décret du 31 décembre 1946, il est institué une ou plusieurs commissions de quatre membres au moins, composées pour moitié de représentants du personnel désignés par les organisations syndicales les plus représentatives et pour moitié de représentants de la collectivité ou entreprise employeur.

L'autorité qui exerce le pouvoir de tutelle à l'égard des entreprises ou collectivités intéressées détermine, par arrêté, la compétence territoriale desdites commissions et, le cas échéant, les catégories de personnels soumises à la compétence de celles-ci.

§ 2. — L'entreprise ou collectivité doit déclarer immédiatement tout accident dont elle a eu connaissance à l'inspecteur du travail chargé de sa surveillance ou au fonctionnaire qui en exerce les attributions en vertu d'une législation spéciale.

§ 3. — L'un des deux exemplaires des certificats établis par le praticien est

adressé directement par celui-ci à l'entreprise ou collectivité, le second étant remis à la victime.

§ 4. — Dans les cas définis à l'article 26 de la loi du 30 octobre 1946, l'enquête est effectuée à la diligence de l'entreprise ou collectivité et dans les conditions et délais fixés par ladite loi.

§ 5. — L'entreprise ou collectivité, par lettre recommandée, avertit la victime ou ses ayants droit du dépôt de l'ensemble du dossier dans ses bureaux, où ils peuvent, directement ou par mandataire et pendant le délai de cinq jours qui suit la réception de la lettre recommandée, en prendre connaissance.

Une expédition du procès-verbal d'enquête est adressée à la victime ou à ses ayants droit. A l'expiration du délai de cinq jours, le dossier est transmis à la commission prévue au paragraphe 1er du présent article. La commission donne son avis sur le droit de la victime ou de ses ayants droit à un rente et sur le montant de celle-ci. L'entreprise ou collectivité employeur statue sur le vu de cet avis, sous réserve des voies de recours instituées par la loi du 24 octobre 1946.

Art. 4. — § 1er. — Pour les entreprises ou collectivités visées à l'article 1er qui assument directement la charge de la réparation des accidents du travail ou des maladies professionnelles, à l'exclusion des prestations visées au titre IV de la loi du 30 octobre 1946, les formalités de déclaration d'accident sont effectuées par l'employeur conformément aux dispositions de l'article 23 de cette loi.

Un exemplaire des certificats médicaux prévus à l'article 24 de la loi du 30 octobre 1946 est transmis sans délai par la caisse primaire à l'entreprise ou collectivité intéressée.

§ 2. — Dans les cas définis à l'article 26 de la loi du 30 octobre 1946, l'enquête est effectuée à la diligence de la caisse primaire de sécurité sociale, qui en informe immédiatement la collectivité ou entreprise employeur.

§ 3. — L'entreprise ou collectivité, lorsqu'elle est en désaccord avec la caisse primaire sur le droit à réparation ou la date de consolidation de la blessure, peut se substituer à la victime pour porter le différend devant la juridiction compétente.

Art. 5. — Les entreprises et collectivités visées à l'article 1er du présent décret, lorsqu'elles ne sont pas astreintes à fournir aux caisses primaires et aux caisses régionales de sécurité sociale tous les renseignements nécessaires à la tenue des statistiques, doivent les fournir à la caisse nationale de sécurité sociale.

Art. 6. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre de l'économie nationale et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
A. CROIZAT.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Rapporteurs auprès du comité consultatif du contentieux du ministère du travail et de la sécurité sociale.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 24 juin 1945 instituant un comité consultatif du contentieux auprès du ministre du travail et de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 18 février 1946 nommant les membres dudit comité,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés rapporteurs auprès du comité consultatif du contentieux du ministère du travail et de la sécurité sociale:

M. Ravanel, auditeur au conseil d'Etat.
M. Watine, auditeur au conseil d'Etat.
M. Bechet, conseiller référendaire à la cour des comptes.
M. Dupin, conseiller référendaire à la cour des comptes.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale et du personnel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
ROGER LEFÈVRE.

Mutualité.

Par arrêtés du ministre du travail et de la sécurité sociale, en date du 8 avril 1947, ont été approuvés les statuts des sociétés mutualistes ci-après:

Société mutualiste du personnel du contrôle Paragon, n° 75-4112, à Boulogne-sur-Seine (Seine), 22, rue de Sèvres.

Secours national juif, n° 75-4113, 47, rue Chabrol, Paris (10e).

Fixation, à compter du 1er janvier 1947, du montant de la double contribution ouvrière et patronale pour les salariés des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, relevant de l'article 61 du règlement d'administration publique, placés partiellement sous le régime général en vigueur dans cette région.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre de l'économie nationale et le ministre des finances,

Vu le décret-loi du 28 octobre 1935;

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945, notamment l'article 17;

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945;

Vu le décret du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique, pour l'application de l'ordonnance du 4 octobre 1945, notamment l'article 61;

Vu le décret de coordination pris en application de l'article 25 du décret-loi du 28 octobre 1935;

Vu le décret du 12 juin 1946 prévoyant des mesures transitoires pour l'application dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, du nouveau régime de sécurité sociale, et notamment l'article 19;

Vu l'arrêté du 16 octobre 1946 fixant les cotisations des assurés partiellement affiliés au régime général et relevant de départements autres que ceux du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le montant de la double contribution ouvrière et patronale à verser à dater du 1er janvier 1947, pour le compte des salariés des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, bénéficiaires d'un régime spécial, au titre des législations de sécurité sociale visées à l'article 61 du décret du 8 juin 1946, placés sous le régime de droit commun pour les assurances maladie, longue maladie, maternité, décès, invalidité (soins) est fixé à 8 p. 100 des salaires, dont 5 p. 100 à la charge de l'assuré et 3 p. 100 à la charge de l'employeur.

Art. 2. — Le montant de la double contribution ouvrière et patronale à verser, à dater du 1er janvier 1947, pour le compte des salariés des départements indiqués à l'article 1er ci-dessus, bénéficiaires d'un régime spécial au titre des législations de sécurité sociale visées à l'article 61 du décret du 8 juin 1946, placés sous le régime de droit commun pour les assurances vieillesse et invalidité (pensions) est fixé à 10 p. 100 des salaires dont 3 p. 100 à la charge de l'assuré et 7 p. 100 à la charge de l'employeur.

Art. 3. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 avril 1947.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
A. CROIZAT.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Approbation d'une acquisition d'immeuble par une société mutualiste.

Par arrêté en date du 11 avril 1947, a été autorisée l'acquisition d'un immeuble sis à Aubevoye, par Gaillon (Eure), par la société mutualiste dite Mutuelle douanière de France et d'outre-mer, n° 75-3329, à Paris.

Attribution d'une indemnité mensuelle temporaire et exceptionnelle.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 avril 1947: page 3285, 2e colonne, 12e, 13e, 14e, 15e et 16e ligne:

Au lieu de:

« Vu l'article 11 de la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives de travail;

« Vu l'avis de la commission supérieure des conventions collectives »,

Lire:

« Vu l'article 11 de la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives de travail;

« Vu la loi du 31 mars 1947 concernant l'indemnité mensuelle temporaire et exceptionnelle et instituant un supplément temporaire pour charges de famille;

« Vu l'avis de la commission supérieure des conventions collectives ».

Même page, 3e colonne, tableau indiquant les chiffres de rémunération minima en fonction du régime de la durée du travail, au lieu de: « à la quatorzaine (pour les salariés rémunérés à la semaine ou à la journée) », lire: « à la quatorzaine (pour les salariés rémunérés à la semaine, à la journée ou à l'heure) ».

Classification des emplois dans les industries des textiles naturels.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 janvier 1946: page 785, 2e colonne, 2e ligne, au lieu de: « Brodeur courant, 2e période de six mois: 170 », lire: « Brodeur courant, 2e période de six mois: 175 ».

Classification des emplois des cadres des cabinets de généalogistes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 avril 1947; page 3226, 3e colonne, Annexe, 10e ligne, au lieu de: « Premier échelon, coefficient: 350 », lire: « Premier échelon, coefficient: 240 ».

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décret du 12 avril 1947 chargeant le ministre de la production industrielle de l'intérim du ministère de l'agriculture.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres,

Vu les articles 45 et 46 de la Constitution de la République française,

Décrète:

Art. 1er. — M. Robert Lacoste, ministre de la production industrielle, est chargé de l'intérim du ministère de l'agriculture pendant l'absence de M. Tanguy Prigent.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Application à l'office professionnel des industries et métiers d'art et de création de la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisant, pour la période transitoire, la répartition des produits industriels.

Le ministre de l'économie nationale et le ministre du commerce,

Vu la loi du 26 avril portant dissolution d'organismes professionnels et organisant, pour la période transitoire, la répartition des produits industriels;

Vu le décret du 15 juillet 1946 portant dissolution des comités d'organisation et offices professionnels, et notamment de l'office professionnel des industries et métiers d'art et de création;

Vu l'arrêté du 1er octobre 1946 relatif à la répartition de matières premières aux entreprises artisanales,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sous réserve des dispositions de l'arrêté du 1er octobre 1946 relatif à la répartition des matières premières aux entreprises artisanales, sont habilités à procéder, chacun en ce qui le concerne, aux opérations de sous-répartition qui étaient exécutées jusqu'à sa dissolution par l'office professionnel des industries et métiers d'art et de création, les syndicats professionnels suivants:

1° Fédération nationale de la couture;
Fédération nationale de la mode;
Fédération des syndicats des maîtres tailleurs de France et des colonies;
Chambre syndicale de la lingerie fine de Paris;
Chambre syndicale des corsetières sur mesures;
Chambre syndicale des artistes dessinateurs pour textiles et papiers peints;
Chambre syndicale des artistes décorateurs à la main sur tissu;
Chambre syndicale des paruriers de la haute couture et de la haute mode;
Chambre syndicale des chemisiers créateurs spécialisés,

la possibilité étant réservée aux organismes ci-dessus de constituer un ou des groupements de fait ou de droit pour l'exécution matérielle des opérations de sous-répartition.

2° Chambres syndicales groupées au sein de la fédération nationale des industries de la mode, 8, rue Montesquieu, à Paris;

3° *a*) Syndicat de la parfumerie française, 19, rue Cambon;

b) Syndicat des fabricants de schampooings, teintures pour cheveux, 4, rue Castellane;

c) Syndicat des fabricants de parfumerie du Nord et du Pas-de-Calais;

d) Syndicat méridional des parfumeurs à Toulouse;

e) Syndicat de la parfumerie française, section Provence et Sud-Est à Marseille;

f) Syndicat de la parfumerie à Lyon et de la région lyonnaise à Lyon-Villeurbanne;

g) Chambre syndicale indépendante des parfumeurs français et professionnels annexes, 3, rue de la Trémoille, Paris,

les organismes syndicaux susvisés étant groupés au sein d'un bureau intersyndical de la parfumerie.

En cas de dissolution de ce bureau intersyndical, les présidents des organismes syndicaux visés ci-dessus devront informer le chef de la division art et création au ministère du commerce, avec un préavis de trois mois de la prochaine disparition de cet organisme;

4° Chambre syndicale des vaporisateurs et industries annexes, 3, rue de Paradis, Paris;

5° Chambre syndicale des tapissiers d'Aubusson et de Felletin, à Aubusson (Creuse);

6° Chambre syndicale des fabricants de tapis point noué à la main de France, 86, rue de Lille, à Tourcoing (Nord);

7° *a*) Chambre syndicale de la protection et décoration des métaux (groupe argenteurs doreurs);

b) Groupement professionnel des graveurs, estampeurs de France;

c) Chambre syndicale de la bijouterie de fantaisie en tous genres, de l'orfèvrerie de fantaisie et des industries qui s'y rattachent;

d) Chambre syndicale des céramistes d'art de France;

e) Chambre syndicale de l'ivoire, de l'écaille et des matières naturelles de qualité (groupe des tablettiers d'art);

f) Chambre syndicale des fondeurs d'art;

g) Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et des industries qui s'y rattachent,

h) Chambre syndicale des fabricants de bronze luminaire et des industries qui s'y rattachent;

i) Chambre syndicale des lapidaires du Haut-Jura;

j) Chambre syndicale de la perle imitation.

Avec la faculté pour les organismes visés au paragraphe ci-dessus d'adhérer à un groupement de fait dit commission intersyndicale de répartition des métiers d'art.

8° Fédération nationale des industries et commerces de la musique, 1, rue de Courcelles, Paris.

9° Fédération nationale des dentelles, tulles, broderies et guipures.

En cas de dissolution des organismes syndicaux visés au présent article, le président de chaque syndicat devra informer le chef de la division art et création au ministère du commerce, avec un préavis de trois mois, de la prochaine dissolution de cet organisme.

Art. 2. — La cession éventuelle du mobilier, matériel ou locaux aux organismes successeurs sera réglée par accord entre ces organismes et le liquidateur des offices professionnels et des sections de répartition.

Art. 3. — Sont maintenus en vigueur jusqu'à nouvel ordre les arrêtés des 6 avril 1945 relatif aux vêtements de création, 23 avril 1945 relatif aux maisons de fourrure de création, et 10 novembre 1945 relatif aux maisons de botterie, ganterie et maroquinerie de création en ce qui concerne les caractéristiques des entreprises pouvant prétendre à la qualification de maison de création.

Art. 4. — Le chef de la division art et création au ministère du commerce et le liquidateur des offices professionnels et sections de répartition sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 avril 1947.

Pour le ministre du commerce et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
J. PIERRE-BOLOTTE.

Pour le ministre de l'économie nationale et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAURE.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 12 avril 1947 portant création d'un hôpital-hospice public dans la commune de Mauvezin (Gers).

Par décret en date du 12 avril 1947, il est créé un hôpital-hospice dans la commune de Mauvezin (Gers).

Les biens et charges de l'établissement qui fonctionne actuellement à Mauvezin seront attribués au nouvel établissement public.

Sanatoriums publics.

Par arrêtés en date du 3 avril 1945:

M. le docteur Ageorges, médecin adjoint faisant fonctions de médecin directeur du sanatorium d'Oissel (Seine-Inférieure), a été nommé médecin directeur du même établissement.

M. le docteur Rossignol, chargé des fonctions de médecin directeur du sanatorium de la Savoie à Hauteville (Ain), a été nommé médecin directeur du même établissement, à compter du 20 août 1942.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Décret du 12 avril 1947 portant acceptation d'un legs fait au Conservatoire national de musique et d'art dramatique.

Par décret en date du 12 avril 1947, le directeur du Conservatoire national de musique est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, le legs fait par la dame veuve Coyon.

Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession d'architecte.

Par arrêté du 11 février 1947, l'article 15, paragraphe 3, de l'arrêté du 17 février 1941, est modifié comme suit:

« Le jury sera composé d'au moins cinq membres désignés par arrêté ministériel. »

Autorisation de port d'armes.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, et le ministre de l'intérieur,

Vu l'article 20 du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions;

Vu les articles 18 et suivants du décret d'application du 14 août 1939,

Arrêtent:

Art. 1er. — Peuvent être autorisés à porter dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, des armes des 1re (1 et 2), 4e et 6e catégories, les agents des services extérieurs de la direction générale de l'architecture ci-après désignés:

Le chef du service intérieur du palais de l'Elysée;
Le régisseur de l'avance des bâtiments de France;
Les adjudants et surveillants militaires de la conservation des palais nationaux;
Les gardiens des monuments historiques.

Art. 2. — Ceux de ces agents autorisés à porter une arme dans les conditions fixées à l'article 1er devront être munis d'une attestation nominative se référant au présent arrêté et visée par le préfet du département où les intéressés exercent leurs fonctions.

Art. 3. — Le directeur général de la sûreté nationale et le directeur général de l'architecture et les préfets sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 février 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, et par délégation:
Le directeur du cabinet,
G.-L. REBATTET.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur de cabinet,
HENRI VIGUIER.

Rémunération d'agents comptables.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre des finances,

Vu l'arrêté du 8 mars 1946 relatif à la rémunération de l'agent comptable de la réunion des théâtres lyriques nationaux;

Vu l'arrêté du 6 décembre 1946 relatif à la rémunération de l'agent comptable de l'école nationale supérieure des beaux-arts et de l'école nationale supérieure des arts décoratifs,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le montant de l'indemnité forfaitaire pour rémunération de services allouée annuellement aux agents-comptables désignés ci-dessous est fixée ainsi qu'il suit:

Agent comptable de la réunion des théâtres lyriques nationaux, 67.500 F.
Agent comptable de l'école nationale supérieure des beaux-arts, 31.250 F.
Agent comptable de l'école nationale supérieure des arts décoratifs, 11.250 F.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui aura effet à compter du 1er juillet 1946, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 mars 1947.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de cabinet,
G.-L. REBATTET.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Commission des monuments historiques.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret en date du 4 avril 1945 portant réorganisation de la commission des monuments historiques et notamment l'article 7;

Vu les arrêtés en date des 25 avril et 14 décembre 1945 portant nomination de membres de la commission des monuments historiques;

Sur la proposition du directeur général de l'architecture,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés membres de la commission des monuments historiques:

Section des monuments préhistoriques.

M. Vaufrey, professeur à l'institut de paléontologie humaine.

Section des fouilles et antiquités classiques.

M. René Louis, professeur à la faculté des lettres de Lille.

Art. 2. — Le directeur général de l'architecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 mars 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de cabinet,
G.-L. REBATTET.

Dépôt des thèses de l'école du Louvre.

Par arrêté du 10 mars 1947, la date limite du dépôt des thèses par les anciens élèves ayant reçu ce titre à la cession d'octobre 1943 ou antérieurement, fixée au 31 mars 1947 par l'arrêté du 26 août 1946, a été reportée au 31 octobre 1947.

Section spéciale des bâtiments d'enseignement du conseil général des bâtiments de France.

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 janvier 1947, page 176, 1re colonne, 23e ligne, article 2, intercaler: « L'inspecteur général des finances, membre du conseil », entre « Le conseiller maître à la cour des comptes, membre du conseil » et « Le directeur des bâtiments, palais et ordonnances urbaines ».

(Le reste sans changement.)

Architectes étrangers autorisés à exercer leur profession en France.

Par arrêtés du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'éducation nationale, les architectes étrangers, dont les noms suivent, ont été autorisés à exercer leur profession en France sous les réserves et conditions fixées par la loi du 31 décembre 1940 instituant l'ordre des architectes et réglementant le titre et la profession d'architecte:

M. Guill, de nationalité luxembourgeoise, arrêté du 12 décembre 1946.
M. Elmer, de nationalité belge, arrêté du 14 décembre 1946.
M. Pee, de nationalité belge, arrêté du 14 décembre 1946.
M. Snacken, de nationalité belge, arrêté du 14 décembre 1946.
M. Honneger, de nationalité suisse, arrêté du 17 décembre 1946.
M. Guevrekian, de nationalité iranienne, arrêté du 17 décembre 1946.
M. Taktadjian, de nationalité arménienne, arrêté du 17 décembre 1946.
M. Cordonnier, de nationalité belge, arrêté du 7 janvier 1947.
M. Kwight, de nationalité américaine, arrête du 7 janvier 1947.
M. Dumas, de nationalité suisse, arrêté du 16 janvier 1947.
M. Erb, de nationalité suisse, arrêté du 16 janvier 1947.

Direction générale de l'architecture.

Par arrêté en date du 28 novembre 1946, M. Anus est rétabli dans ses fonctions antérieures d'architecte ordinaire des monuments historiques pour le département de l'Ain, à compter du 1er décembre 1946. Il cessera à la même date ses fonctions d'architecte des bâtiments de France, chef de l'agence Ain-Isère.

Par arrêté en date du 30 décembre 1946, M. P. Bonnet, membre de l'Institut, inspecteur général des bâtiments civils et des palais nationaux, a été chargé de la 1re division comprenant les arrondissements suivants: 1er (quartier Saint-Germain-l'Auxerrois), 8e, 16e et 17e.

Le ministre de la jeunesse des arts et des lettres,

Vu l'arrêté du 24 mai 1946 nommant M. Rivaud, architecte des bâtiments de France, chef de l'agence de Vannes à compter du 1er janvier 1946;

Sur la proposition du directeur général de l'architecture,

Arrête:

Art. 1er. — M. Rivaud, affecté provisoirement à l'agence de Manosque (Basses-Alpes), est muté pour raisons de service à Vannes (Morbihan).

Art. 2. — Ces dispositions auront effet à compter du 1er février 1947.

Fait à Paris, le 6 février 1947.

PIERRE BOURDAN.

Par arrêté du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres en date du 6 février 1947, sont renouvelées jusqu'au 1er avril 1947 les fonctions des architectes départementaux des monuments historiques dont les noms suivent:

MM. Augereau, arrondissements de Bordeaux et Langon (Gironde).
Andral, Basses-Pyrénées.
Berne, Indre-et-Loire, sauf arrondissement de Loches.
Bernard, Loire.
Bauer, Aube.
Breuil, Cantal.
Berret, cathédrale de Paris.
Brossard, arrondissement de Neufchâteau (Vosges).
Blanchard, Haute-Savoie (arrondissements d'Annecy et Saint-Julien).
Cazes, Haute-Garonne.
Corbeau, Nord.
Canonne, arrondissements de Saint-Quentin et Vervins (Aisne).
Chabal, arrondissement de Châteaulin (Finistère), ville de Brest.
Communal, arrondissement de Falaise (Calvados).
David, arrondissement de Vire (Calvados).
Decaux, arrondissement d'Arras (Pas-de-Calais).
Degez, Pas-de-Calais, moins arrondissements d'Arras et Boulogne-sur-Mer.
Daures, Tarn.
Durand, Vendée.
Dangla, arrondissements d'Epinal, Remiremont, Saint-Dié (Vosges).
Dupupet, arrondissements de Thonon et Bonneville (Haute-Savoie).
Dessaix, arrondissements de Guéret et Bourganeuf (Creuse).
Domenc, Sainte-Chapelle, conciergerie.
Esnault, arrondissement de Châteaudun (Eure-et-Loir).
Enghehard, Maine-et-Loire.
Floutier, Gard, sauf canton de Villeneuve-lès-Avignon.
Guinebretière, Mayenne.
Grenovillot, Oise.
Genermont, Allier, arrondissements d'Aubusson et Boussac (Creuse).
Gossard, Eure.
Grelier, Indre.
Girard, Côtes-du-Nord.
Humbaire, Haute-Saône.
Jarrier, Puy-de-Dôme.
Joffre, Pyrénées-Orientales.
Lyonnet, Lozère.

MM. Levavasseur, Manche, moins l'abbaye du Mont-Saint-Michel.
Leroy, arrondissements de Caen, Bayeux (Calvados).
Legrand, arrondissements de Quimper et Quimperlé (Finistère).
Lazare-Bertrand, Yonne.
Louvet, arrondissements de Pont-l'Evêque et Lisieux (Calvados).
Legendre, Dordogne.
Martin, Hautes-Pyrénées.
Mienville, Meurthe-et-Moselle.
Mandon-Joly, Haute-Vienne.
Mortamet, Rhône, ville de Vienne (Isère).
Maybel, Marne, moins arrondissement de Reims.
Muller, arrondissements de Laon et Soissons (Aisne).
Mignon, Charente.
Morisset, arrondissement de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Meot, arrondissement de Langres (Haute-Marne).
Negrier, Vienne.
Noël, Var.
Paccini, arrondissements de Bastia et Corte (Corse).
Penther, arrondissement de Morlaix (Finistère).
Pfeiffer, arrondissement de Dreux (Eure-et-Loire).
Payen, Lot-et-Garonne.
Pomade, Landes.
Rigaud, arrondissement de Loches (Indre-et-Loire).
Robert-Houdin, Loir-et-Cher.
Rouge, Château-Thierry (Aisne) et arrondissement de Reims.
Ruprich-Robert, Seine-et-Oise (arrondissements de Versailles et Pontoise).
Saule, Corrèze.
Serafini, arrondissements d'Ajaccio et Sartène (Corse).
Salin, arrondissements de Meaux et Coulommiers (Seine-et-Marne), canton de Rozoy (arrondissement de Melun), canton de la Ferté-Gaucher (arrondissement de Provins).
Sibertin-Blanc, Ardennes.
Stephens, Savoie.
Touzin, arrondissements de Blaye et Libourne (Gironde).
Tournier, Doubs, territoire de Belfort.
Torne, Seine-et-Oise (arrondissements de Rambouillet et Corbeil).
Valentin, Vaucluse et canton de Villeneuve-lès-Avignon (Gard).

Par arrêté en date du 6 février 1947, MM. Condemine, Philipponnet, Sene, Guérin et Lambert ont été nommés vérificateurs des bâtiments civils à titre définitif.

Par arrêté en date du 4 mars 1947, M. Belmont, nommé architecte des bâtiments de France, chef d'agence pour l'entretien des bâtiments de l'Etat et monuments historiques, a été affecté aux départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes à compter du 1er février 1947.

Par arrêté en date du 4 mars 1947, M. Corbeau, architecte des monuments historiques, a été nommé architecte des bâtiments de France, chef de l'agence pour l'entretien des bâtiments de l'Etat et monuments historiques du département du Nord à compter du 1er février 1947.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu l'ordonnance du 13 septembre 1945 portant validation de l'acte dit loi du 27 septembre 1941 relatif à la réglementation des fouilles archéologiques et constatant la nullité de l'acte dit loi du 21 janvier 1942;

Vu le décret du 13 septembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi validée du 27 septembre 1941;

Vu l'arrêté du 13 novembre 1946 modifiant l'arrêté du 14 décembre 1945 qui délimite les circonscriptions archéologiques des antiquités préhistoriques et historiques;

Vu l'arrêté du 19 novembre 1946 modifiant l'arrêté du 14 décembre 1945 portant nomination des directeurs de circonscription;

Sur l'avis du comité des fouilles archéologiques,

Arrête:

Art. 1er. — L'arrêté du 19 novembre 1946 portant nomination des directeurs de circonscriptions préhistoriques est complété et modifié comme suit:

. . . . . .

2e circonscription. — M. Vaufrey, professeur à l'institut de paléontologie humaine.

. . . . . .

4e circonscription. — Directeur adjoint: M. Giot, attaché de recherches à l'institut de géologie de Rennes.

. . . . . .

6e circonscription. — M. Gaudron, secrétaire général de la société préhistorique.

Art. 2. — L'arrêté du 19 novembre 1946 portant nomination des directeurs de circonscriptions historiques est modifié comme suit:

1re circonscription. — M. Heurgon, professeur à la faculté des lettres de Lille.

. . . . . .

19e circonscription. — M. Louis (René), professeur à la faculté des lettres de Lille.

Fait à Paris, le 4 mars 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Par arrêté en date du 8 mars 1947, M. Janin, nommé architecte des bâtiments de France, a été affecté en cette qualité comme chef de l'agence des bâtiments de l'Etat et des monnaies historiques du département de l'Isère, à compter du 1er janvier 1947.

Par arrêté en date du 10 mars 1947, M. Reymond a été nommé architecte des bâtiments de France, chef de l'agence des bâtiments de l'Etat et monuments historiques du département de la Haute-Loire.

Ces dispositions auront effet à compter du 1er janvier 1947.

Rectificatif à l'arrêté du 14 janvier 1947, paru au *Journal officiel* du 2 février 1947, page 1162, relatif à la nomination de M. Fleury-Terrasse, en qualité de faisant fonctions d'architecte ordinaire des écoles professionnelles de Vizille et Voiron:

A la dernière ligne, au lieu de: « en remplacement de M. Anus, architecte des bâtiments de France, chef de l'agence Ain-Isère », lire: « en remplacement de M. Anus, architecte des bâtiments de France, chef de l'agence Ain-Isère, démissionnaire ».

Rectificatif à l'arrêté relatif au mouvement d'architectes en chef des monuments historiques, paru au *Journal officiel* du 5 février 1947, p. 1220.

A la 1re ligne, au lieu de: « Par arrêté en date du 16 novembre 1946 », lire: « Par arrêté en date du 16 janvier 1947 ».

Réunion des musées nationaux.

Par arrêté en date du 10 février 1947, Mlle Jacqueline Hériard-Dubreuil, diplômée de l'école du Louvre, rédacteur secrétaire stagiaire à la Réunion des musées nationaux depuis le 1er février 1946, a été nommée, à compter du 1er février 1947, rédacteur secrétaire à la Réunion des musées nationaux.

Musées de France.

Par arrêté en date du 5 février 1947, M. Hélot (Jean-Valéry) a été nommé conservateur du musée municipal d'Alençon.

Par arrêté en date du 17 février 1947, M. Hirem Artières a été nommé conservateur du musée de Millau (Aveyron).

Par arrêté en date du 17 février 1947, M. Naudin (Raymond) a été nommé conservateur des musées municipaux de Châteauroux (Indre) (musée Bertrand et musée Lapidaire).

Par arrêté en date du 10 mars 1947, M. Charles Sterling, conservateur des musées nationaux, a été détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour remplir les fonctions de chargé de mission au Metropolitan Museum de New-York: 1° pour une période de huit mois, du 1er novembre 1945 au 30 juin 1946; 2° pour une période d'un an à compter du 1er novembre 1946.

Liste des sites classés en 1946 au titre de la loi du 2 mai 1930.

AIN

Courmangoux et Pressiat. — Le mont Myon et ses abords (18 avril).

Leaz. — Les parcelles cadastrales nos 2 *bis*, 9, 10, 11, section A, constituant une partie du défilé de Fort-l'Ecluse (voir commune de Chevrier [Haute-Savoie]: Fort-l'Ecluse) (6 novembre).

AISNE

Caulaincourt. — Le parc du château de Caulaincourt (20 mai).

ALPES (BASSES-)

Forcalquier. — Le cimetière (2 août).

ALPES (HAUTES-)

Saint-Maurice-en-Valgaudemar. — Ensemble formé par l'église, le cimetière contigu, la place de l'église et le tilleul géant sur la place (8 octobre).

ARDÈCHE

Orgnac. — L'aven d'Orgnac (25 février).

AUDE

Lacombe. — Bande de terrain comprise entre le ruisseau du Linon et le chemin vicinal ordinaire no 3, dans la forêt de la Loubatière et la partie boisée, limitée à l'Est par le ruisseau du Linon, au Sud par la limite Nord de la prairie (concession du garde), à l'Ouest par la route forestière de la Loubatière à Cals, au Nord par le chemin vicinal ordinaire no 3 jusqu'au ruisseau des Védalbes, puis par ce ruisseau jusqu'à son point de rencontre avec le Linon (28 octobre).

Saint-Martin-Lys, Belvianes. — Défilé de la Pierre-Lys et gorges de Saint-Martin (12 décembre).

CHER

Sancerre. — Rempart des Dames, rempart des Abreuvoirs, remparts des Augustins, esplanade, porte César (6 septembre).

DRÔME

Saint-Agnan-en-Vercors. — Grotte de la Luire (20 mai).

Mirmande. — L'ensemble formé par l'ancienne église et le cimetière de Mirmande (18 juin).

FINISTÈRE

Plouernour-Menez. — Manoir de Penhoa et ses abords ainsi que l'allée de hêtres située sur le chemin allant de Plouern-Menez au manoir (14 mars).

GARONNE (HAUTE-)

Beauchalot. — L'ensemble formé par la tour du porche de l'église, ses abords et la place (10 janvier).

Sarremezan. — La chapelle Saint-Julien et son cimetière (12 mars).

GIRONDE

Margaux. — Le château Margaux, son parc et ses dépendances (8 mai).

HÉRAULT

Montpellier. — Le château de Bellevue et ses abords (10 janvier).

ISÈRE

Chichilianne. — Le pas de l'Aiguille (4 avril).

LOIRE

Dargoire. — Ensemble formé par la porte de la ville et les façades des immeubles voisins donnant sur le chemin vicinal ordinaire n° 3 ainsi que par la ruelle à l'intérieur du bourg (26 juillet).

Villerest. — L'ensemble formé par les remparts, la porte de Bise et les tours (30 juillet).

LOIR-ET-CHER

Authon. — Le château et le parc de Fresne ainsi que les allées de Prunay d'Authon, de Clairmarchais, de la Fournerie et du Rond (30 août).

LOT

Cénevières. — Le domaine de Cénevières (château, dépendances, parc et garenne) (25 mars).

MAINE-ET-LOIRE

Neuvy-en-Mauges. — Le parc du château de Lavouër (28 janvier).

MAYENNE

Ahuille. — L'étang de Goullas et ses abords (2 mai).

Saint-Cénéré. — Les rochers de Barikot dans la propriété de la Ducherie (18 juin).

OISE

Compiègne. — Le carrefour de l'Armistice et ses abords immédiats (18 octobre).

PUY-DE-DÔME

Loubeyrat. — Les abords du château de Chazeron (22 février).

Saint-Anthème. — La tour féodale de la Roue et l'enceinte fortifiée de l'ancien château (10 janvier).

Saint-Pierre-le-Chastel. — Le camp du maquis des Cheires (10 janvier).

RHIN (HAUT-)

Ammerschwihr. — Le groupe de maisons en bordure de la Grande-Rue, à Ammerschwihr, entre le chemin vicinal et la porte dite Oberior (28 mai).

RHÔNE

Ternand. — Parcelles cadastrales 496, 516, 517, 518, 525, 529, 538, 539, section B, situées dans le vieux village de Ternand (8 mai).

SARTHE

Coudrecieux. — Le château des Loges et ses abords (2 juin).

Parigné-le-Pôlin. — Domaine de Montertreau (26 avril).

Poncé-sur-le-Loir. — Les charmilles du château de Poncé-sur-le-Loir (6 février).

Saint-Symphorien et Tennie. — L'ensemble constitué par le parc et les perspectives du château de Sourches (10 avril).

SAVOIE (HAUTE-)

Chevrier. — Les parcelles 1049, 1050, 1052 section N, constituant une partie du défilé de Fort-l'Ecluse (voir commune de Léaz [Ain]: Fort-l'Ecluse) (6 novembre).

SEINE-INFÉRIEURE

Ermenouville. — Le parc du château de Mesnil-Geffoy (25 mai).

SEINE-ET-OISE

Plaisir. — Le domaine de Plaisir proprement dit, les parcelles cadastrales 1120 et 1141, section B (26 décembre).

TARN

Andillac et Cahuzac-sur-Vèze. — Château et domaine de Cayla (28 janvier).

Lacrouzette. — Les terrains situés dans un rayon de 60 m autour de Peyro-Clabado, à Lacrouzette (8 mai).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Errata.

A. — TEXTE DONT LA DISCUSSION A EU LIEU AU COURS DE PLUSIEURS SÉANCES

DISTRIBUTION DES JOURNAUX (L. 125).

1° *Au compte rendu* in extenso *de la 2e séance du 27 mars 1947.*

Page 1162, 2e colonne, 1er alinéa, 2e ligne,
Au lieu de: « ... des excédents non distribués... »,
Lire: « ... des excédents distribués... ».

2° *Au compte rendu* in extenso *de la 2e séance du 28 mars 1947.*

Page 1212, 2e colonne, art. 17, 6e ligne,
Lire: « ... et le ministre chargé des P. T. T. ».

B. — TEXTES DONT LA DISCUSSION A EU LIEU AU COURS D'UNE SEULE SÉANCE

I. — *Au compte rendu* in extenso *de la séance du 25 février 1947.*

MAINTIEN EN VIGUEUR DE CERTAINES DISPOSITIONS PROROGÉES PAR LA LOI DU 10 MAI 1946 (L. 46).

Page 452, 3e colonne, article 2, 5e alinéa,
Au lieu de: « ... Titre III de la loi du 24 août 1936... »,
Lire: « ... Titre III de la loi du 1er août 1936... ».

II. — *Au compte rendu* in extenso *de la 2e séance du 6 mars 1947.*

OUVERTURE ET ANNULATION DE CRÉDITS SUR L'EXERCICE 1947 (L. 69).

Page 682, 2e colonne, Jeunesse, arts et lettres, 5e partie:

1° **Au lieu de:** « Chap. 300. — Administration centrale. — Matériel, 19.000 francs »,
Lire: « Chap. 304. — Administration centrale. — Matériel, 19.000 francs »;

2° **Rétablir** l'ordre numérique des chapitres 301 et 304.

III. — *Au compte rendu* in extenso *de la 1re séance du 20 mars 1947.*

OUVERTURE ET ANNULATION DE CRÉDITS SUR L'EXERCICE 1946 (L. 89).

Page 937, 2e colonne (Finances), chapitre 29,
Au lieu de: « 750.000 francs »,
Lire: « 757.000 francs ».

Page 938, 1re colonne, Information, 9e partie:

1° **Au lieu de:** « Chap. 32 *bis* (nouveau). — Participation de l'Etat au capital de la société Agence Havas, 54.750.000 francs »,
Lire: « Chap. 32 *quater* (nouveau). — Participation de l'Etat au capital de la société Agence Havas, 54.750.000 francs »;

2° **Rétablir** l'ordre numérique des chapitres 32 *ter* (nouveau) et 32 *quater* (nouveau);

Page 944, 3e colonne (Armement),
Au lieu de: « Titre Ier. — Dépenses militaires »,
Lire: « Titre Ier. — Dépenses ordinaires »,

Page 945, 2e colonne (Armement), chapitre 1er,
Lire: « Administration centrale. — Personnel, 5 millions de francs ».

IV. — *Au compte rendu* in extenso *de la 2e séance du 20 mars 1947.*

MODIFICATION DE LA LÉGISLATION ÉCONOMIQUE (L. 81).

Page 965, 2e colonne, article 5 *bis*, 2e alinéa, 2e et 3e ligne,
Au lieu de: « ... de la direction de l'administration... »,
Lire: « ... de la direction ou de l'administration... ».

V. — *Au compte rendu* in extenso *de la séance du 25 mars 1947.*

CRÉDITS PROVISOIRES POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 1947 (L. 91).

Page 1049, 1re colonne, Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes,
Lire: « A. — Administration centrale ».

Page 1051, 3e colonne, chap. 503,
Ajouter: « (Mémoire) ».

Page 1052, 2e colonne, chap. 100.
Rétablir ainsi ce chapitre:
« Chap. 100. — Traitements du ministre et du personnel titulaire de l'administration centrale, 11.488.000 francs. » — (Adopté.)

Page 1055, 2e colonne, chap. 171,
Au lieu de: « 37.571.000 francs »,
Lire: « 38.571.000 francs ».

Page 1057, 1re colonne, chap. 342,
Au lieu de: « conservateur »,
Lire: « conservatoire ».

Même page, 2e colonne, chap. 347,
Au lieu de: « examens de concours »,
Lire: « examens et concours ».

Même page, 3e colonne, chap. 376,
Au lieu de: « 4.450.000 francs »,
Lire: « 4.443.000 francs ».

Même page, même colonne, entre les chapitres 386 et 387,
Insérer sous le n° corrigé 3862 le chapitre 3982 qui figure même colonne, 5e alinéa avant la fin.

Page 1058, 2e colonne, chap. 507,
Au lieu de: « 4.000.000 »,
Lire: « 4.500.000 ».

Page 1059, 1re colonne, 4e alinéa avant la fin, au début de cet alinéa,
Insérer: « Chap. 537. — ... ».

Page 1061, 2e colonne, chap. 112,
Au lieu de: « du domaine »,
Lire: « des domaines ».

Page 1075, 3e colonne, 2e et 3e alinéa:
Intervertir les libellés et dotations des chapitres 7091 et 7092.

Page 1076, 1re colonne, chap. 309, 2e ligne,
Lire: « ... de la législation des habitations à bon marché ».

Page 1081, 2e colonne, chap. 401, 2e ligne,
Lire: « ... établissement national des invalides... ».

Même page, 3e colonne, chap. 603,
Au lieu de: « à des études de travaux »,
Lire: « à des études et travaux ».

Page 1093, 1re colonne, 3e alinéa à partir du bas,
Supprimer cet alinéa.

Page 1095, 1re colonne, 8e alinéa,
Au lieu de: « chapitre 605 »,
Lire: « chapitre 601 ».

VI. — *Au compte rendu* in extenso *de la 3e séance du 27 mars 1947.*

DÉPENSES MILITAIRES POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1947 (L. 99.)

Page 1197, 2e colonne, 16e alinéa,

Rétablir comme suit cet alinéa (numérotation et *in fine*):

« Chapitre 315. — Constructions et..... rechanges d'armement, 240 millions de francs. — (*Adopté.*) ».

Page 1198, 3e colonne, 10e alinéa (chap. 800),

Rétablir comme suit la dotation de ce chapitre: « 100.329.000 francs ».

Page 1199, 2e colonne, 3e alinéa (chap. 9122),

Rétablir comme suit la dotation de ce chapitre: « 1 milliard 30 millions de francs ».

Page 1202, 1re colonne, avant le 6e alinéa à partir du bas (chap. 3002):

Insérer le sous-titre: « Matériel ».

Même page, même colonne, avant-dernier alinéa (chap. 3003),

Rétablir comme suit la dotation de ce chapitre: « 35 millions de francs ».

VII. — *Au compte rendu* in extenso *de la 1re séance du 28 mars 1947.*

RETRAITES DES AGENTS DES CHEMINS DE FER SECONDAIRES, VOIES FERRÉES D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS (L. 103).

Page 1220, 3e colonne, art. 1er, 2e alinéa, dernière et 12e ligne,

Lire: « ...l'indemnité de cherté de vie y afférente... ».

VIII. — *Au compte rendu* in extenso *de la 3e séance du 28 mars 1947.*

DISSOLUTION D'ORGANISMES PROFESSIONNELS ET RÉPARTITION DES PRODUITS INDUSTRIELS (L. 116)

Page 1269, 2e colonne, art. 5 (nouvelle rédaction), 1er alinéa, avant-dernière ligne,

Lire: « ...de fournir ses explications... ».

Page 1270, 1re colonne, 11e alinéa,

Rétablir ainsi cet alinéa:

« Il ne reste plus en suspens qu'un amendement de M. Louvel tendant à rédiger comme suit la 1re phrase du 2e alinéa de l'article 5: ».

2. — INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 22 *bis* DU STATUT DES BAUX RURAUX (L. 117).

Page 1238, 1re colonne, art. 1er, 2e alinéa,

Lire: « Art. 3 *bis*. — Lorsque, après... »

3. — INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 33 DU STATUT DES BAUX RURAUX (L. 118).

Page 1272, 1re colonne, 6e alinéa à partir du bas, dernière ligne,

Lire: « ...paragraphe 1er du présent article ».

4. — INDEMNITÉ MENSUELLE TEMPORAIRE EXCEPTIONNELLE ET SUPPLÉMENT TEMPORAIRE POUR CHARGES DE FAMILLE (L. 119).

Page 1272, 9e alinéa à partir du bas, 4e et 5e ligne,

Lire: « ...indemnité mensuelle temporaire et exceptionnelle... ».

Page 1275, 1re colonne, art. 1er, 4e ligne,

Au lieu de: « ...jusqu'au 1er avril 1947, une indemnité exceptionnelle temporaire dont le taux... ».

Lire: « ...jusqu'au 1er juillet 1947, une indemnité mensuelle temporaire et exceptionnelle dont le taux... »

IX. — *Au compte rendu* in extenso *de la 1re séance du 29 mars 1947.*

BUDGET DE RECONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT POUR L'EXERCICE 1947 (L. 124).

Page 1298, 2e colonne, art. 6, 2e alinéa (§ 1er), 1re et 2e ligne,

Lire: « ...autorisations de programme... ».

Page 1303, 3e colonne, Etat D jusqu'à la fin de la colonne.

Les chapitres des postes, télégraphes et téléphones figurant sous cette rubrique (chap. 100 et 105), ainsi que le total, l'abattement forfaitaire et le net sont ceux de l'état E.

Les reporter à la page 1304, 1re colonne, après « Etat E ».

Page 1304, 1re colonne, état E jusqu'à la fin de la colonne.

Les chapitres des postes, télégraphes et téléphones figurant sous cette rubrique (chap. 804, 805 et 900) ainsi que le total, l'abattement forfaitaire et le net sont ceux de l'état D.

Les reporter à la page 1303, 3e colonne, après « Etat D ».

En outre, **insérer** après le chapitre 805 de l'état D les chapitres suivants:

« Chap. 808. — Reconstruction. — Dépenses des exercices clos. » — (Mémoire).

« Chap. 809. — Reconstruction. — Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance. » — (Mémoire).

Même page, 3e colonne, art 43 *ter*, 6e ligne,

Lire: « ...indemnité de reconstitution... ».

X. — *Au compte rendu* in extenso *de la 2e séance du 20 mars 1947.*

1. — DÉPENSES MILITAIRES POUR LE 2e TRIMESTRE DE 1947 (L. 126).

Page 1312, 2e colonne, article 1er, 5e et 6e ligne,

Au lieu de: « somme totale de 45 milliards 100.633.000 F... ».

Lire: « somme totale de 45.176 millions 73.000 F... ».

2. — CRÉDITS PROVISOIRES POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1947 (L. 127).

Page 1314, 1re colonne, art. 3 *ter*, dernier alinéa, 4e ligne,

Au lieu de: « ...institués... »,

Lire: « ...instituée... ».

3. — OUVERTURE ET ANNULATION DE CRÉDITS SUR L'EXERCICE 1946 (L. 128).

Page 1315, 2e colonne, art. 3 *ter*, 4e et 5e ligne,

Lire: « ...loi de finances du 31 décembre 1945... ».

Page 1316, 1re colonne, art. 17,

Rétablir ainsi le début de cet article:

« *Art.* **17.** — Il est ouvert au secrétaire d'Etat à la présidence du Gouvernement, chargé de l'information, au titre du budget... ».

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministères d'Etat.

Avis de concours pour le recrutement d'un expert principal en tissus du cadre administratif des postes, télégraphes et téléphones, et de trois experts en confection rétribués à la vacation.

Un concours pour le recrutement d'un expert principal en tissus du cadre administratif des postes, télégraphes et téléphones et un concours pour le recrutement de trois experts en confection rétribués à la vacation auront lieu les 27 et 28 mai 1947 pour les épreuves écrites au chef-lieu de chaque département et éventuellement dans toute autre ville qui serait désignée par l'administration.

Les épreuves orales auront lieu à Paris à des dates qui seront fixées ultérieurement.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 30 avril 1947 au soir.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux directeurs régionaux et départementaux des postes, télégraphes et téléphones.

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis de promulgation d'une délibération du conseil général de la Guadeloupe en date du 13 juin 1946 tendant à exonérer des droits de douane les emballages des tabacs importés pour le compte de la régie locale.

Le Gouvernement n'ayant pas eu la possibilité de statuer dans le délai imparti à l'égard d'une délibération du conseil général de la Guadeloupe en date du 13 juin 1946, parue sous forme d'avis au *Journal officiel* du 29 septembre 1946, tendant à exonérer des droits de douane les emballages des tabacs importés pour le compte de la régie locale, cette délibération a été considérée comme approuvée et a été rendue définitivement exécutoire par arrêté du 13 mars 1947.

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Avis de vacance d'emploi de conservateur dans les musées classés et contrôlés.

Conformément aux dispositions de l'article 25 du décret du 31 août 1945 publié au *Journal officiel* du 12 septembre, les postes de conservateur des musées ci-après désignés sont déclarés vacants:

Musée classé. — Reims (musée municipal des beaux arts).

Musée contrôlé. — Laon (musée municipal).

Les candidats à ces emplois qui ne seraient pas déjà régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de conservateurs de musée classé et de musée contrôlé, publiées au *Journal officiel* du 18 janvier 1947, devront dans le délai d'un mois franc à dater de la publication du présent avis, faire acte de candidature auprès du ministère de la jeunesse, des arts et des lettres (direction des musées de France, palais du Louvre, pavillon Mollien, Paris) en lui adressant leur dossier établi ainsi qu'il suit:

1° Une demande sur papier timbré;
2° Un extrait d'acte de naissance sur papier timbré;
3° Un certificat de bonnes vie et mœurs;
4° Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois de date;
5° Un certificat de position militaire (pour les candidats hommes);
6° Une note sur leurs titres et travaux;
7° Des expéditions ou copies certifiées conformes des diplômes allégués à l'appui de leur demande.

Avis relatif au concours pour le grand prix de composition musicale.

Les épreuves du concours pour le grand prix de composition musicale en 1947 auront lieu au palais de Fontainebleau du 17 avril au 25 avril (concours d'essai) et du 8 mai au 14 juin (concours définitif).

Pour les inscriptions et tous renseignements, les candidats ont à s'adresser à la direction générale des arts et des lettres (direction des spectacles et de la musique), 53, rue Saint-Dominique, à Paris (7e).

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Aimé BABOIN & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.753.750 F
SIÈGE SOCIAL :
31 ET 33, RUE ROYALE, A LYON (RHÔNE)
Registre du commerce : Lyon B 415.

Obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1946).

Premier amortissement du 20 avril 1947.

MM. les obligataires sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations, a fait racheter sur le marché la quantité d'obligations nécessaires à l'amortissement du 20 avril 1947.

En conséquence, le tirage au sort s'est trouvé supprimé.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 21 mai 1946.*)

LES USINES DE MELLE

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 51.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
SAINT-LEGER-LES-MELLE (DEUX-SÈVRES)
R. C. : B. 4131, à Melle.

Liste numérique des 82 obligations 4 1/4 0/0 1942 amorties au cinquième tirage du 14 mars 1947 et remboursables à partir du 25 avril 1947 à 2.000 F.

781 à 790 — 971 à 975 — 3.021 à 030 — 4.021 à 030 — 4.361 à 370 — 4.721 à 730 — 5.041 à 050 — 5.081 à 090 — 6.461 à 463 — 6.466 — 6.468 à 470.

Liste des obligations amorties aux tirages antérieurs à 1947 et non encore remboursées.

Tirage 1946.

1.241 à 250 — 1.471 à 480 — 1.611 à 620 — 1.661 à 670 — 1.981 à 990 — 3.001 à 010 — 3.061 à 070 — 3.321 à 330 — 3.851 à 860 — 4.061 — 4.321 à 330 — 4.391 à 400 — 4.881 à 890 — 5.071 à 080 — 5.481 à 490 — 5.791 à 800 — 6.671 à 680 — 6.921 à 930 — 7.041 à 050 — 7.261 à 270.

Tirage 1945.

490 — 582 à 589 — 1.233 à 237 — 2.781 à 790 — 3.131 — 3.451 à 460 — 3.491 — 3.921 à 924 — 4.211 et 212 — 4.217 à 220 — 4.761 à 767 — 6.091 à 010 — 6.033 et 034 — 6.036 à 040 — 7.081 — 7.271 à 280.

Tirage 1944.

3.780 — 4.895 à 897 — 6.819 et 820 — 7.307 et 308 — 7.367 à 369

ENTREPOTS MODERNES DE PANTIN

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : 30.240.000 F
SIÈGE SOCIAL : 31, QUAI DE L'OURCQ, PANTIN
R. C. : Seine 33855.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment des émissions, la société des Entrepôts modernes de Pantin a procédé au rachat :

1° Des obligations 4 0/0 1915, dont l'amortissement est prévu pour le 15 juillet 1947 (le tableau d'amortissement a été publié au *Journal officiel* du 23 septembre 1915) ;

2° Des obligations 4 1/4 0/0 1916, dont l'amortissement est prévu pour le 15 mai 1947 (le tableau d'amortissement a été publié au *Journal officiel* du 4 juin 1946).

La totalité de l'annuité prévue pour le service des emprunts ayant été employée, en conséquence il n'a pas été effectué de tirage.

L'amortissement de l'année 1946 pour l'emprunt 4 0/0 1915 a été effectué par rachats en Bourse.

Liste des titres de l'emprunt
DU
Gouvernement Norvégien 3 1/2 % 1905

Numéros sortis par tirage pour remboursement au 15 juin 1947.

5	238	333	476	499	549	560
574	600	604	672	689	892	992
1055	1097	1107	1116	1218	1246	1350
1362	1369	1416	1422	1428	1587	1632
1657	1724	1839	1872	1938	1947	1948
2043	2493	2311	2319	2364	2447	2451
2469	2530	2602	2639	2658	2711	2713
2760	2811	2875	2965	3009	3061	3161
3413	3483	3515	3584	3638	3709	3713
3751	3779	3932	3941	3944	4005	4167
4182	4288	4307	4323	4334	4337	4343
4387	4420	4479	5142	5224	5327	5515
5568	5603	5618	5909	6016	6159	6333
6350	6357	6411	6452	6462	6507	6531
6639	6644	6773	6788	6820	6986	7019
7231	7243	7244	7432	7522	7694	7715
7749	7764	7902	7930	8104	8290	8292
8417	8472	8489	8570	8586	8615	8625
8655	9005	9364	9399	9417	9437	9541
9552	9600	9768	9794	10001	10050	10270
10363	10425	10438	10439	10442	10685	10736
10956	10993	11174	11180	11294	11315	11454
11459	11460	11494	11685	11944	12030	12152
12164	12172	12477	12626	12636	12750	21755
13011	13460	13495	13499	13747	13785	13973
13979	14007	14026	14133	14836	14884	14963
15010	15188	15288	15300	15306	15316	15378
15388	15491	15714	15821	15866	15907	15927
15937	16005	16070	16081	16167	16232	16566
16636	16825	16867	17306	17323	17324	17326
17391	17413	17470	17721	17767	18139	18187
18229	18282	18337	18369	18665	18698	18749
18938	18950	19037	19066	19129	19219	19222
19377	19464	19518	19834	19837	19844	20009
20084	20097	20148	20339	20414	20419	20623
20676	20683	20740	20747	20933	21022	21187
21248	21397	21551	21715	21750	21850	21989
21997	22441	22604	22773	22797	22840	22850
22888	22979	23331	23541	23545	23735	23832
23835	23861	23986	23993	24132	24321	24351
24585	24602	24970	25003	25092	25110	25255
25282	25321	25546	25714	25757	25835	25940
26003	26009	26106	26152	26257	26295	26495
26817	27026	27183	27301	27548	27623	27716
27765	27973	28065	28089	28104	28130	28134
28211	28215	28277	28288	28363	28741	28946
29087	29032	29111	29118	29258	29453	29478
29688	29710	29731	29898	30003	30065	30253
30256	30363	30375	30410	30441	30592	30678
30724	31081	31129	31140	31177	31662	31672
31898	32004	32115	32133	32321	32465	32530
32752	32931	32987	32996	33396	33594	33598
33822	34052	34100	34335	34608	34753	34790
34847	34919	34963	35101	35127	35249	35453
35704	35761	35807	36007	36249	36322	36397
36469	36529	36842	36895	37229	37244	37276
37422	37715	37754	37920	37988	38013	38098
38383	38387	38390	38597	38656	38679	38683
39007	39108	39277	39280	39324	39356	39430
39449	39496	39548	39731	39785	39799	39855
40028	40062	40132	40217	40402	40419	40458
40459	40468	40744	41078	41121	41208	41291
41295	41746	41807	41813	41985	41999	42063
42065	42074	42096	42194	42397	42408	42831
42657	42715	42954	42977	43199	43271	43361
43461	43613	43622	43732	43854	43863	43993
44050	44074	44183	44234	44246	44319	44410
44429	44642	44880	44909	44993	45011	45299
45336	45394	45618	45674	45686	45695	45796
45798	45873	45977	46050	46133	46157	46211
46233	46237	46276	46402	46511	46572	46584
46618	46633	46645	46651	46689	46955	47005
47058	47092	47191	47250	47296	47300	47328
47334	47350	47370	47419	47589	47590	47814
47850	47975	47983	47988	48032	48043	48220
48226	48308	48326	48633	48652	48778	48838
48860	48869	48904	48929	48967	49255	49288
49348	49447	49470	49512	49570	49585	49589
49601	49610	49681	49700	49822	49833	49843
49901	49974	50023	50090	50182	50381	50430
50471	50680	50722	50846	50853	50858	50972
51044	51094	51097	51253	51313	51328	51425
51529	51566	51559	51592	51633	51711	51716
51730	51722	51860	52088	52129	52147	52240
52283	52367	52603	52634	53031	53059	53072
53214	53219	53225	53235	53313	53365	53427
54017	54113	54198	54426	54657	54737	54807
54861	55195	55202	55238	55315	55323	55358
55360	55479	55537	55872	55894	56024	56038
56092	56133	56334	56384	56442	56431	56493
56722	56790	57192	57419	57494	57544	57564
57576	57616	57618	57647	57806	57818	57820
57869	57952	58032	58038	58056	58094	58179
58333	58378	58544	58644	58647	58730	58788
58852	58863	58877	58900	58921	58957	58971
59129	59309	59410	59472	59581	59601	59625
59638	59653	59674	59724	59767	59846	59943
60280	60435	60524	60545	60587	60613	60618
60643	60646	60694	60905	61113	61166	61371
61384	61454	61470	61505	61577	61623	61690
61642	61794	61833	61884	62120	62129	62273
62303	62374	62454	62629	62690	62764	62779
62818	62836	62958	62977	62999	63016	63074
63271	63286	63702	63875	63928	64268	64632
64690	64754	64780	64810	64820	64950	65005
65074	65150	65238	65302	65353	65372	65377
65458	65495	65565	65570	65748	65794	65854
65926	65985	65990	65991	66047	66119	66217
66271	66398	66402	66510	66543	66820	66928
67053	67064	67093	67108	67291	67378	67653
67662	67694	67793	67882	67990	68391	68443
68495	68572	68708	68834	68850	68906	68915
68978	68988	69050	69102	69119	69206	69306
69493	69549	69627	69684	69986	70010	70119
70196	70199	70290	70325	70338	70486	70624
70753	70754	70756	70855	70977	71083	71215
71400	71401	71445	71517	71630	71639	71733

71856	71967	72016	72153	72158	72249	72280
72299	72405	72444	72515	72550	72703	72724
72852	72968	73030	73030	73037	73042	73130
73510	73779	73806	73901	73931	73936	73939
74264	74374	74425	74472	74732	74777	74830
74914	74939	75056	75072	75485	75541	75919
75953	76056	76305	76345	76478	76568	76612
76916	76944	77036	77051	77113	77134	77227
77537	77720	77722	77789	78199	78235	78340
78423	78509	78510	78526	78569	78599	78612
78859	78874	78921	79474	79679	79695	79699
79928	79959	79985	80048	80136	80306	80507
80110	80411	80450	80466	80638	80749	80778
81200	81455	81469	81661	81727	81773	81793
81848	81865	81987	82078	82091	82106	82301
82309	82309	82388	82585	82600	82617	82721
82767	82802	83116	83133	83203	83392	83394
83404	83470	83660	83678	83723	83742	83780
83821	83894	84063	84298	84304	84487	84495
84813	84883	84937	85179	85203	85255	85439
85495	85530	85542	85551	85565	85627	85655
85651	85658	85719	85920	86005	86063	86154
86168	86340	86344	86447	86459	86525	86552
86735	86786	86802	87219	87523	87584	87789
87708	87872	87952	88020	88144	88154	88367
88378	88381	88613	88667	88874	89040	89045
89047	89054	89145	89165	89288	89457	89523
89526	89680	89731	89751	89780	89852	90054
90099	90117	90175	90176	90208	90220	90516
90812	91031	91047	91182	91203	91326	91406
91596	91673	91778	91950	92113	92436	92462
92487	92543	92538	92588	92618	92623	92693
92704	92707	92711	92761	92848	92917	93248
93295	93443	93666	93687	93721	93756	93800
93836	93966	93974	94211	94245	94334	94404
94453	94776	94783	94787	94808	94878	94954
95046	95059	95064	95093	95157	95166	95202
95262	95419	95479	95531	95562	95636	95706
95970	96006	96177	96378	96380	96514	96644
97304	97416	97714	97756	98211	98273	98269
98375	98487	98763	98776	98921	98937	99050
99158	99210	99461	99647	99849	99919	99938
100009	100035	100184	100216	100265	100308	100349
100388	100459	100664	100665	100669	100709	100737
100994	101148	101190	101297	101381	101478	101610
101663	101929	101999	102164	102191	102286	102467
102489	102505	102570	102631	102744	102759	102770
102795	102849	103055	103092	103126	103197	103267
103570	103789	104009	104362	104608	104720	104732
104735	104914	105185	105324	105600	105793	105834
105907	106071	106076	106132	106174	106674	107299
107321	107821	107844	107849	107930	108055	108347
108349	108351	108470	108683	109015	109027	109165
109207	109383	109531	109577	109641	109915	110077
110141	110170	110236	110271	110304	110328	110346
110372	110422	110619	110818	110832	110913	110960
111097	111099	111181	111187	111460	111483	111593
111677	111807	111849	112040	112110	112175	112282
112321	112449	112475	112482	112525	112562	112635
112642	112820	112954	113143	113253	113502	113551
113642	113718	114191	114578	114628	114836	114940
115329	115513					

Total: 621.000 F.

Oslo, le 14 février 1947.

Le ministère des finances.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 12 mars 1947, le président du tribunal civil de Nantes a levé le séquestre placé sur les biens, droits et intérêts appartenant à la société Vincendeau, entreprise de travaux publics, le Couëts-en-Bouguenais.

Par ordonnance en date du 13 mars 1947, le président du tribunal de première instance de Metz a donné mainlevée du séquestre dont furent l'objet les biens appartenant à Leidinger (Nicolas) et son épouse, plâtrier à Bouzonville.

Par ordonnance en date du 15 mars 1947, le président du tribunal civil de Caen a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux époux Goldmann (Wilhelm) et Schiwemsberg (Maria), sujets allemands, demeurant à Mondeville, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur départemental du Calvados, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Syndicat Intercommunal d'Electricité de Maine-et-Loire
4, RUE DE BEL-AIR, ANGERS

AVIS D'ADJUDICATION

Adjudication restreinte pour la construction, sur diverses communes de Maine-et-Loire, de 24 kilomètres de lignes rurales H. T. et B. T. et de postes en cabine entièrement neufs ou déjà partiellement édifiés, le tout réparti en deux lots sensiblement égaux.

Possibilité de réduire le programme à 5 km ou de le porter à 60 km suivant approvisionnement en matériaux au moment de l'exécution.

Envoi recommandé, avant le 6 mai 1947, à seize heures, des demandes d'admission et références en trois exemplaires, au syndicat intercommunal d'électricité de Maine-et-Loire, 4, rue de Bel-Air, Angers, qui fournira les renseignements, avec un exemplaire en sus au service du génie rural, 14, rue Rabelais, Angers.

Les entrepreneurs agréés seront avisés directement par le syndicat et recevront le devis-programme du concours.

Demandes de changement de nom

M. Hashas (Mahiddine), né le 12 juillet 1919 au Villa Ighil ou Mecheddal, douar Iraten, commune mixte de Fort-National (département d'Alger, et demeurant à Bône (département de Constantine), présente une requête au garde des sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de André et d'être autorisé à s'appeler désormais André (Mahiddine).

M. Loewy (Jacques-Maurice-Emile), né le 17 octobre 1905 à Paris, 133, boulevard du Montparnasse, domicilié à Paris, 77, avenue Paul-Doumer, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Michel-Louis Loewy, dépose une requête au garde des sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique Loewy celui de Loury.

Mme Mary-Carmen Leyshon, domiciliée et demeurant à Nice, 10, avenue de Verdun, ayant obtenu à son profit le bénéfice du divorce contre M. André Georges-Aron et la garde des deux enfants mineurs issus du mariage, Gérard et Evelyne Georges-Aron, a l'intention de présenter une requête au garde des sceaux, ministre de la justice, pour lui demander de bien vouloir l'autoriser à changer le nom des mineurs Georges-Aron en Leyshon, nom qui lui est personnel.

M. Bordel (René), né le 16 novembre 1901 à Vicq (Haute-Marne), cultivateur, y résidant, demande à substituer à son nom patronymique et à celui de ses cinq enfants: Bordel (Maurice-Gaston), né à Vicq le 23 novembre 1935; Bordel (Robert-André), né à Vicq le 29 avril 1937; Bordel (Arlette-Hermance), née à Vicq le 28 mars 1939; Bordel (Guy-Jacques), né à Vicq le 27 mars 1942; Bordel (Bernard-Jean), né à Langres le 16 juillet 1946, celui de Borel, et dépose à cet effet une demande au garde des sceaux.

Monnet (Camille-Léon), né à Bourg (Ain) le 7 mai 1881 et domicilié à Grenoble, 8, rue de Strasbourg, demande au garde des sceaux pour lui et ses deux enfants mineurs: André-Pierre, né à Turin le 8 février 1929 et Hélène Eliane, née à Jallieu (Isère) le 16 septembre 1941, l'autorisation d'ajouter à leur nom patronymique celui de leur cousin Alphonse de Montbarbon, mort au champ d'honneur, dernier porteur de ce nom.

Monnet (Eliane-Clotilde), née à Turin le 16 mai 1921 et domiciliée à Grenoble, 8, rue de Strasbourg, demande au garde des sceaux l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique celui de son petit-cousin Alphonse de Montbarbon, mort au champ d'honneur.

Monnet (Camille-Adrien), né à Turin le 12 juillet 1922 et domicilié à Grenoble, 8, rue de Strasbourg, demande au garde des sceaux l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique celui de son petit-cousin Alphonse de Montbarbon, mort au champ d'honneur.

Monnet (René), né à Turin le 26 septembre 1923 et domicilié à Grenoble, 8, rue de Strasbourg, demande au garde des sceaux l'autorisation d'ajouter à son nom patromymique celui de son petit-cousin Alphonse de Montbarbon, mort au champ d'honneur.

Monnet (Jean), né à Turin le 20 février 1926 et domicilié à Grenoble, 8, rue de Strasbourg, demande au garde des sceaux l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique celui de son petit-cousin Alphonse de Montbarbon, mort au champ d'honneur.

M. Levy (Robert), né à Paris le 18 août 1920, demeurant à Annecy, 3 *bis*, rue des Glières, présente une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Tissot, nom de sa mère sous lequel il est connu.

Mme Evrard (Marie-Jeanne), demeurant 56, rue de l'Effort, à Lyon, dépose au nom de son fils Yang (Daniel), né le 24 novembre 1930 à Decize (Nièvre), une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de Yang celui de son mari Evrard.

M. Benigno Casanas-Zaborras, négociant en vins, demeurant à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), rue Adoue, né à Canfranc (Espagne) le 13 février 1877, présente au garde des sceaux une requête à l'effet de changer son nom patronymique de Casanas-Zaborras en celui de Cassagne sous lequel il est connu.

M. Félix Casanas-Zaborras, industriel, demeurant à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), rue Labarraque, né à Oloron-Sainte-Marie le 18 mai 1900, agissant tant en son nom personnel que pour le compte de ses enfants mineurs: Armand-Maurice, né à Oloron-Sainte-Marie le 18 février 1928; Jeanne-Marguerite-Marie, née à Oloron-Sainte-Marie le 19 janvier 1931, présente au garde des sceaux une requête à l'effet de changer leur nom patronymique de Casanas-Zaborras en celui de Cassagne sous lequel ils sont connus.

M. Alexandre Casanas-Zaborras, employé, demeurant à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), rue Saint-Grat, né à Oloron-Sainte-Marie le 15 avril 1902, agissant tant en son nom personnel que pour le compte de ses enfants mineurs: Roger-Jean-Benoit, né à Oloron-Sainte-Marie le 7 juin 1926, actuellement caporal à la base aérienne de Meknès (Maroc); Henri, né à Oloron-Sainte-Marie le 15 juillet 1934; Gilbert, né à Oloron-Sainte-Marie le 27 décembre 1935, présente au garde des sceaux une requête à l'effet de changer leur nom patronymique de Casanas-Zaborras en celui de Cassagne sous lequel ils sont connus.

M. Etienne Casanas-Zaborras, négociant en vins, demeurant à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), rue Camou, né à Oloron-Sainte-Marie le 16 juillet 1905, agissant tant en son nom personnel que pour le compte de son fils mineur Louis, né à Oloron-Sainte-Marie le 4 février 1934, présente au garde des sceaux une requête à l'effet de changer leur nom patronymique de Casanas-Zaborras en celui de Cassagne sous lequel ils sont connus.

AVIS DIVERS

SOCIETE IMMOBILIERE DE STRASBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.000.000 DE FRANCS

4, RUE JOSEPH-MASSOL, STRASBOURG

Registre du commerce : Strasbourg B 1057.

MM. les actionnaires de la Société immobilière de Strasbourg sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mardi 6 mai 1947, à dix heures, au siège de la société, 4, rue Joseph-Massol, à Strasbourg.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1946, affectation des bénéfices;
3° Décharge aux membres du conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 1946;
4° Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 40 (nouveau) de la loi du 24 juillet 1867 et approbation de ces conventions.

Strasbourg, le 3 avril 1947.

Le conseil d'administration.

Société Nouvelle des ETABLISSEMENTS HUOT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

2, RUE DE LA MARSOUPE, A SAINT-MIHIEL (MEUSE)

Registre du commerce : Saint-Mihiel n° 2741.

Obligations de 2.000 F à 1/4 0/0 1946.

Tirage du 2 mai 1947 (1er tirage).

MM. les porteurs d'obligations sont informés qu'il sera procédé, le 2 mai 1947, à quinze heures, chez MM. R. Varin-Bernier et Cie, 102, boulevard Haussmann, à Paris, au tirage au sort des obligations remboursables à partir du 1er juin 1947.

Société de la Rue Edouard-VII

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : PARIS, 10, PLACE EDOUARD-VII

R. C. : Seine 39087.

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 5 mai 1947 au siège social à Paris, 10, place Edouard-VII, à quinze heures trente.

ORDRE DU JOUR

Lecture du rapport du conseil d'administration et des commissaires aux comptes;
Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 1946;
Approbation des rapports spéciaux des commissaires;
Nomination d'administrateur;
Nomination de commissaires aux comptes.

Ont droit d'assister à l'assemblée les propriétaires d'au moins 25 actions, les autres peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

Les titres au porteur devront être déposés au moins cinq jours avant la réunion chez la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, à son siège social à Paris, 29, boulevard Haussmann, et dans toutes ses agences de Paris et de banlieue.

Le conseil d'administration.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. LES MASQUES DE PARIS. But: propagation du théâtre. Siège social: 58, rue Caulaincourt, Paris.

17 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES DE BAZOUGES-LA-PÉROUSE. But: étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: rue du Châtelet, à Bazouges-la-Pérouse.

17 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES TERRIENS DE LANÇON. But: réglementation de la chasse dans les terrains communaux et les propriétés particulières enclavées dans le communal. Siège social: mairie de Lançon.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. LES AMIS DE DOSSEUR. But: mise en valeur, diffusion et illustration de l'œuvre du peintre François-Xavier Dosseur, mort pour la France. Siège social: 212, boulevard Saint-Germain, Paris.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT D'ACHAT NOTRE-DAME-DES-CHAMPS. But: étudier les mesures susceptibles de faciliter l'approvisionnement de la population en poissons, marée, produits de la mer frais, secs, salés, fumés ou saurés. Siège social: 8, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Versailles. ASSOCIATION SPORTIVE DES CHEMINOTS D'ARGENTEUIL. Modifications aux statuts. Transfère son siège social du 23, rue de Diane au 12, avenue Jean-Jaurès, Argenteuil.

18 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. AMICALE DES VIEUX TRAVAILLEURS DE CHOISY-AU-BAC ET SES ENVIRONS. But: porter devant l'opinion publique la cause des vieux travailleurs. Siège social: mairie de Choisy-au-Bac.

18 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. LE PALET BREUILLETAIS. But: organiser des concours de palet. Siège social: café du Bon Coin, le Breuil-sur-Argenton.

18 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET MOBILISÉS DES DEUX GUERRES 1914-1918, 1939-1945. But: resserrer les liens de camaraderie, entr'aide entre ses membres, commémorer le souvenir des morts. Siège social: mairie de Bouillancourt-en-Séry.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. JEUNESSES UNIES DE MÉNILMONTANT-PARMENTIER (J. U. M. P.). But: grouper tous les jeunes et les unir dans un lien de camaraderie et de sportivité. Siège social: 1, rue Etienne-Dolet, Paris.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. LE SAHEL PARISIEN. But: organisation des loisirs et des sports pour les Nord-Africains de la région parisienne. Siège social: 48, quai des Célestins, Paris.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. BOXING-CLUB DE NANTERRE. But: enseignement de la boxe et éducation physique. Siège social: rue Alexandre, Nanterre.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. GROUPEMENT DES PROFESSIONNELS FRANÇAIS DE DAHLIAS. But: amélioration de la production et du commerce du dahlia. Siège social: 84, rue de Grenelle, Paris.

19 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE HENNEVEUX. But: intérêts familiaux. Siège social: chez M. le curé, Henneveux.

19 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. LA MÉGÈRE OLYMPIQUE. But: pratique du football. Siège social: café Faillères, à la Mégère.

19 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Var. ASSOCIATION DE FAMILLES DE CAVALAIRE. But: assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux de toutes les familles. Siège social: mairie de Cavalaire.

19 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE QUESQUES. But: défense des droits et intérêts de la famille rurale. Siège social: café Lewintre, Quesques.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE SAINTE-MARIE-DE-RÉ. But: défense des intérêts de toutes les familles. Siège social: chez la présidente, Mme Buisson (Charlotte), receveuse des postes, Sainte-Marie-de-Ré.

20 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE JAZENNES. But: défense des intérêts de toutes les familles. Siège social: chez le président, M. Doussoux (Henry), à Jazennes.

20 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rochechouart. LA GAULE DE LA RIVIÈRE. But: répression du braconnage et réempoissonnement de la Tardoire et ses affluents et des étangs de la Braconnerie et la Rivière. Siège social: usine de Champagnac-la-Rivière.

20 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MEAN-PENHOËT, SAINT-NAZAIRE. But: défense des intérêts des propriétaires de Mean-Penhoët. Siège social: 227, rue de Trignac, Mean, à Saint-Nazaire.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DU RHEU. But: organiser le fonctionnement des écoles libres. Siège social: école Sainte-Marie, le Rheu.

20 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BARBEZIEUX ET SAINT-HILAIRE. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Barbezieux.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DES ÉCOLES PRIVÉES D'AIGRE. But: assurer moralement et matériellement le fonctionnement des écoles privées d'Aigre, entretenir des rapports suivis avec les anciens élèves et assurer aux maîtres et directeurs une rémunération conforme aux statuts de l'enseignement libre. Siège social: école libre de garçons, Grand'Rue, Aigre.

21 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Isère. CERCLE DE L'UNION DE LA JEUNESSE RÉPUBLICAINE DE VOIRON. But: loisirs de la jeunesse. Siège social: école de Mille-Pas, à Voiron.

21 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. ASSOCIATION DES FAMILLES INTERPROFESSIONNELLES DES COMMUNES DE VONNAS, MÉZÉRIAT, SAINT-JEAN-SUR-VEYLE, CHAVEYRIAT, BIZIAT, CHANOZ. But: représentation officielle, défense des intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: mairie de Vonnas.

21 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. ASSOCIATION DES FAMILLES INTERPROFESSIONNELLES DE MANZIAT. But: représentation officielle, défense des intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: salle communale de Manziat.

21 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. ASSOCIATION DES FAMILLES INTERPROFESSIONNELLES DE LA COMMUNE DE MARBOZ. But: représentation officielle, défense des intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: mairie de Marboz.

22 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. ASSOCIATION DES FAMILLES DE LAROQUE-D'OLMES ET ENVIRONS. But: défense des intérêts généraux et représentation des familles. Siège social: chez M. Bauzou, à Laroque-d'Olmes.

22 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association Famille du syndicat des travailleurs des industries métallurgiques et similaires d'Oullins. But: soutenir et développer l'action en faveur des familles de ses adhérents et de venir en aide aux familles nécessiteuses en général et à l'enfance en particulier. Siège social: maison du Peuple, 7, rue d'Orsel, Oullins.

22 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. Association familiale d'éducation populaire de l'école J.-B. de la Salle d'Elbeuf. But: éducation populaire par écoles libres, œuvres postscolaires, cercles d'études, sociétés sportives, patronages, etc. Siège social: 19, rue Isidore-Lecerf, Elbeuf.

22 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. Association d'éducation populaire de l'école paroissiale de Vernassal. But: assurer le fonctionnement de l'école paroissiale. Siège social: école libre de Vernassal.

23 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. Amicale laïque des anciens et anciennes élèves d'Alembon. But: encourager les œuvres scolaires et organiser des fêtes pour subventionner les œuvres postscolaires. Siège social: école d'Alembon.

23 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. Association des familles nombreuses de Saint-Jean-de-Liversay. But: défense des intérêts de toutes les familles. Siège social: chez le président, M. de Saint-Léon Langlés (Maurice), Saint-Jean-de-Liversay.

24 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. Association des familles nombreuses d'Ars-en-Ré. But: défense des intérêts de toutes les familles. Siège social: chez le président, M. Gaudin (Joseph), cultivateur, Ars-en-Ré.

24 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. Association des familles nombreuses du Bois-Plage-en-Ré. But: défense des intérêts de toutes les familles. Siège social: chez le président, M. Verret, le Bois-Plage-en-Ré.

24 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. Association familiale rurale de Salles-d'Angles. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: mairie de Salles-d'Angles.

24 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. Association des familles nombreuses de la Jarrie. But: défense des intérêts de toutes les familles. Siège social: chez le président, M. Brun (Marcel), la Jarrie.

24 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. Association familiale rurale d'Angeac-Champagne. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie d'Angeac-Champagne.

24 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. Association familiale rurale de Genté. But: défense des intérêts matériels et moraux de la famille. Siège social: mairie de Genté.

24 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. Association des familles nombreuses de Migron. But: défense des intérêts de toutes les familles. Siège social: mairie de Migron.

24 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre. Association des sinistrés de Soulac-sur-Mer. But: renseigner et défendre les adhérents. Siège social: mairie de Soulac.

24 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. Association d'éducation populaire de Lalleu. But: organiser le fonctionnement des écoles libres. Siège social: école libre des filles, Lalleu.

24 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. Association familiale d'éducation populaire de l'école libre de filles de Bléneau. But: organiser le fonctionnement matériel de l'école, en exercer la gestion financière. Siège social: école Sainte-Agathe, Bléneau.

25 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Tulle. Amicale sportive des anciens élèves de Champagnac-la-Noaille. But: développement des sports (basket-ball, football, boule). Siège social: mairie de Champagnac-la-Noaille.

26 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. Comité des fêtes du Haut-Graville et Vornier. But: organiser des réjouissances au profit des habitants de ces quartiers et de ses membres adhérents. Siège social: chez le président, place de Conink, le Havre.

26 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Amicale laïque de Gahard. But: éducation populaire. Siège social: école de garçons de Gahard.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. Union sportive Saint-Sigisbert. But: pratique des sports. Siège social: 19, cours Léopold, Nancy.

27 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Loches. Société amicale des sapeurs-pompiers de Preuilly-sur-Claise. But: secours et perfectionnement du corps. Siège social: mairie de Preuilly-sur-Claise.

28 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Association toulousaine des jeunes ouvriers sans foyer. But: favoriser l'accueil, l'entr'aide, la défense et l'éducation de cette catégorie de travailleurs. Siège social: 41, rue Viguerie, Toulouse.

28 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Cercle athlétique chambraysien. But: pratique des sports suivants: football, basket-ball, athlétisme. Siège social: mairie de Chambray-lès-Tours.

28 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. Association d'éducation populaire de l'école libre de Pierrefitte-sur-Sauldre. But: entretien de ladite école. Siège social: salle paroissiale, à Pierrefitte-sur-Sauldre.

28 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Belley. Union sportive des cheminots de Virieu-le-Grand. But: le sport boulisle. Siège social: boulodrome Nelva, Virieu-le-Grand.

29 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. Comité d'entr'aide usine d'Autrevve. But: création d'un lien de solidarité et d'entr'aide entre tous ses membres. Siège social: usine d'Aubrevve, rue du Moulin, Belleville-sur-Saône.

29 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Association des familles des travailleurs de la poudrerie nationale du Ripault. But: assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: le Ripault, à Monts.

29 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. Association Le Foyer rural. But: organiser dans le village un centre d'aspect plaisant offert et ouvert à tous; étudier en commun les questions touchant les professions intéressant la vie rurale; provoquer au foyer rural l'organisation de conférences et d'activités pratiques, artistiques, techniques; organiser les loisirs de toute la collectivité. Siège social: école de garçons, Saint-Laurent-d'Oingt.

29 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Centre d'études lyonnais pour l'organisation scientifique du travail. But: étude de l'organisation scientifique du travail et de ses applications pratiques. Siège social: 26, place Tolozan, Lyon.

29 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Barcelonnette. La Grande famille d'Allos. But: grouper les familles françaises, défendre leurs intérêts matériels et moraux, s'intéresser à toutes les œuvres concernant la natalité et l'enfance. Siège social: mairie d'Allos.

31 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. Association familiale rurale de Segonzac. But: défendre les intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Segonzac.

31 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Association catholique des chefs de famille de Saint-Etienne de Montluc. But: défense de la famille. Siège social: patronage, à Saint-Etienne-de-Montluc.

31 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. Association d'éducation populaire du Boucau. But: organisation et recrutement pour fonctionnement de l'école. Siège social: rue de la Poste, Boucau.

31 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. Comité départemental de la fédération sportive et gymnique du travail (F. S. G. T.). But: contribuer à une formation morale, physique, technique, sportive et préparation militaire de la jeunesse. Siège social: 8, place Malus, Bourges.

1er avril 1947. Déclaration à la préfecture d'Alger. Union du patronage Saint-Paul. But: pratique des sports, éducation, loisir, entr'aide. Siège social: 41, boulevard Auguste-Comte, Alger.

1er avril 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Colonie de vacances Saint-Vincent-Ferrier. But: formation physique et morale de l'enfant. Siège social: 1, rue Corlay, Châtelaudren.

1er avril 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. La Boule de Champagne. But: développer et propager le sport-boules dans la ville de Reims et la région. Siège social: 21, place d'Erlon, Reims.

2 avril 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. Amicale de chasse de Neuvic-Entier. But: favoriser la reproduction et la conservation du gibier, la répression du braconnage, la destruction des animaux nuisibles. Siège social: chez M. Bernard, Neuvic-Entier.

2 avril 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Association catholique des chefs de famille de Vigneux-de-Bretagne. But: défense de la famille. Siège social: patronage, Vigneux-de-Bretagne.

2 avril 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Association catholique des chefs de famille de la Chevrolière. But: défense de la famille. Siège social: patronage de la Chevrolière.

2 avril 1947. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Comité d'entente des anciens combattants et victimes des deux guerres. But: défendre les intérêts des anciens combattants et victimes de guerre. Siège social: mairie de Saint-Pierre-des-Corps.

2 avril 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. Association dite Comité des fêtes et syndicat d'initiative de Saint-Didier-sur-Chalaronne. But: organisation des fêtes de bienfaisance. Siège social: mairie de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

2 avril 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Association catholique des chefs de famille de Sainte-Marie-sur-Mer. But: défense de la famille. Siège social: salle Saint-Joseph, Sainte-Marie-sur-Mer.

3 avril 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Les Fils des tués de la Loire-Inférieure. But: aide aux orphelins et veuves de guerre. Siège social: 22, rue Marceau, Nantes.

3 avril 1947. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Les Cigognes. But: pratique de la gymnastique, de l'athlétisme, du basket, du volley-ball. Siège social: pensionnat Saint-Etienne, 16, rue Georget, Tours.

3 avril 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Amicale laïque des Batignolles. But: aide aux enfants de l'école. Siège social: école publique des Batignolles, Nantes.

5 avril 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Boule blanche de la Roseraie. But: boules et tous sports. Siège social: 76, route d'Agde, Toulouse.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.